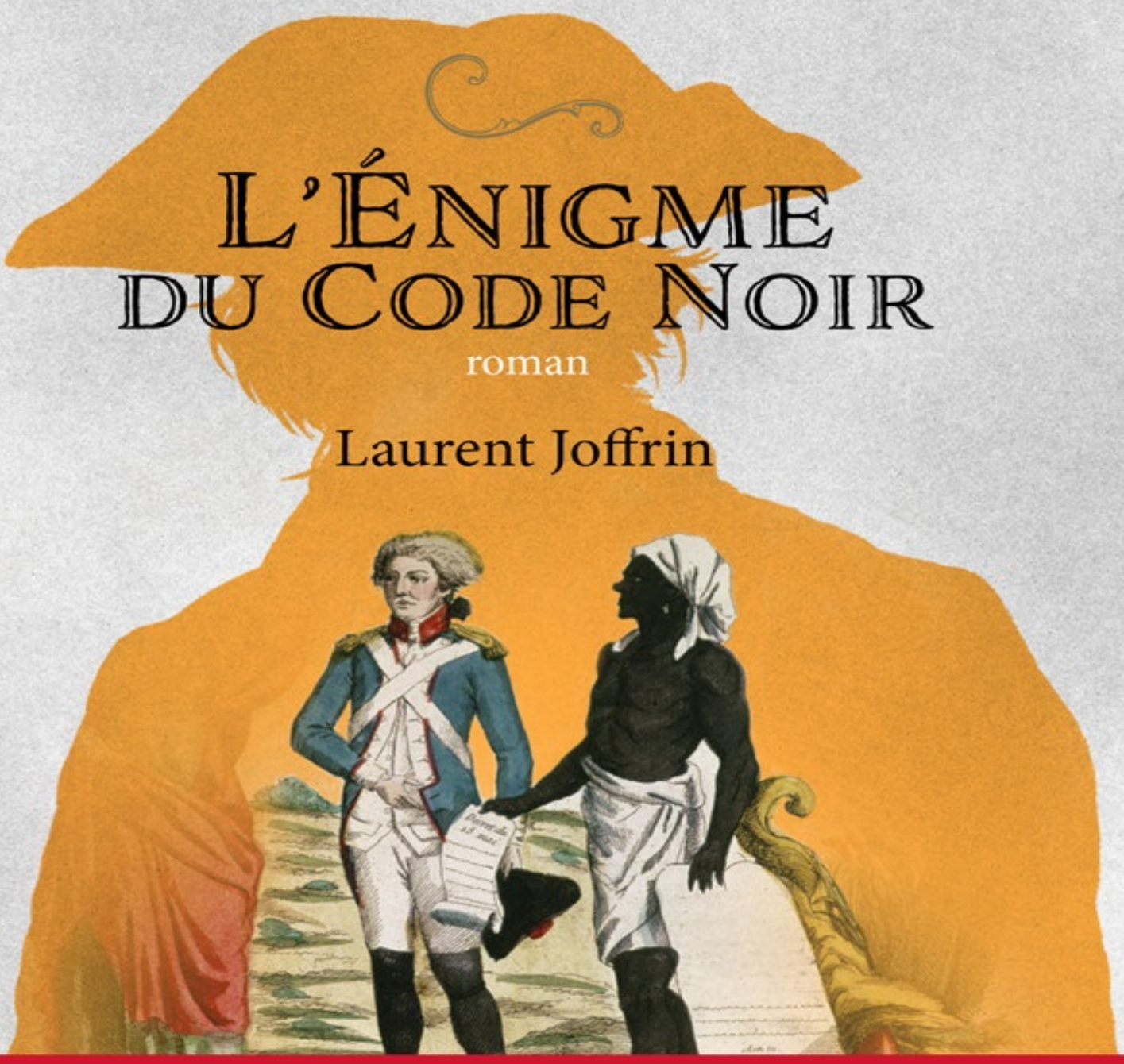
Les enquêtes de

Nicolas Le Floch

L'Énigme du Code Noir

roman

Laurent Joffrin



UNE NOUVELLE AVENTURE DE

NICOLAS LE FLOCH

BUCHET • CHASTEL

Les enquêtes de

Nicolas Le Floch

L'Énigme du Code Noir

roman

Laurent Joffrin



UNE NOUVELLE AVENTURE DE

NICOLAS LE FLOCH

BUCHET • CHASTEL

LAURENT JOFFRIN

L'ÉNIGME DU CODE NOIR

Les enquêtes de Nicolas Le Floch,
commissaire au Châtelet

BUCHET • CHASTEL

Avril 1791. Jamais Nicolas Le Floch n’avait vu pareils crimes.

Deux cadavres suppliciés qui ont en commun leurs mutilations… et peut-être quelques stigmates venus des îles lointaines.

Le Code noir, établi par Louis XIV pour réglementer la vie des esclaves, leur livrera-t-il une piste ?

Dans le Paris révolutionnaire de 1791, où les hommes et les idées s’affrontent dans la violence, Nicolas se retrouve au cœur de la bataille qui oppose partisans et ennemis de l’abolition de l’esclavage.

Il devra aussi combattre de redoutables criminels venus d’un mystérieux repaire, tout en surmontant l’imbroglio sentimental né de sa perpétuelle hésitation entre Laure de Fitz-James et sa maîtresse officielle Aimée d’Arranet.

Sur quels anciens et nouveaux alliés Nicolas Le Floch pourra-t-il s’appuyer pour traverser les cruelles tempêtes de la Révolution ?

Grand journaliste, passionné d’histoire et observateur engagé des métamorphoses politiques, Laurent Joffrin a relevé le défi de continuer à faire vivre les personnages inventés par Jean-François Parot et leurs aventures.

Les publications numériques de Buchet/Chastel sont pourvues d’un dispositif de protection par filigrane. Ce procédé permet une lecture sur les différents supports disponibles et ne limite pas son utilisation, qui demeure strictement réservée à un usage privé. Cette œuvre est protégée par le droit d’auteur, nous vous prions par conséquent de ne pas la diffuser, notamment à travers le web ou les réseaux d’échange et de partage de fichiers.

Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivant du Code de la propriété intellectuelle.

ISBN : 978-2-283-03537-5

Liste des personnages

Nicolas Le Floch : marquis de Ranreuil, commissaire de police au Châtelet
Pierre Bourdeau : inspecteur de police
Laure de Fitz-James : princesse de Chimay, dame d'honneur de Marie-Antoinette
Chevalier de Saint-George : compositeur, escrimeur
Aimé de Noblecourt : ancien procureur
Marion : sa gouvernante
Amiral d'Arranet : ancien lieutenant général des armées navales
Aimée d'Arranet : maîtresse de Nicolas
Tribord : leur majordome
Guillaume de Semacgus : chirurgien de la marine
Awa : sa gouvernante
Louis XVI : roi de France
Marie-Antoinette : la reine, son épouse
Monsieur : frère puîné du roi et futur Louis XVIII
Marquis de La Fayette : chef de la garde nationale
Olympe de Gouges : écrivaine, femme politique
Restif de La Bretonne : écrivain, typographe
Charles Henri Sanson : bourreau de Paris
Charles-Axel Guillaumot : inspecteur général des carrières
Antoine Beauvilliers : restaurateur du Palais-Royal
Mathurin Roze de Chantoiseau : restaurateur

I

Mutilations

« Homo est lupus homini. »
Plaute

Dimanche 17 avril 1791

Jamais Bourdeau n’avait vu cadavre de la sorte. Le comte de Fleuriau gisait sur le pavé devant le porche de l’hôtel particulier qu’il habitait rue du Vieux-Colombier. C’est surtout l’aspect du défunt qui horrifiait les témoins : face contre terre, il montrait un bras et une jambe coupés dont les moignons sanguinolents lui donnaient une allure monstrueuse ; pour faire bonne mesure, il avait au cou les marques d’une pendaison. Un passant l’avait remarqué et, le voyant mort, avait prévenu le commissaire de la section, qui avait lui-même alerté Bourdeau, commissaire élu au Châtelet, chargé des hautes affaires criminelles. La famille tourbillonnait en pleurs et en cris, l’épouse s’était évanouie et on l’avait portée inanimée dans son salon pour lui donner les sels. Le mutilé trépassé était parti la veille vers l’Assemblée du Manège et n’était pas reparu. Personne n’avait l’idée d’un quelconque mobile, il n’avait guère d’ennemis reconnus, ni de rôle officiel.

Le crime était-il politique ? Bourdeau le subodorait. Il avait noté tous les détails sur son carnet et organisé la translation du cadavre au Grand Châtelet dans une voiture de la police pour un examen minutieux que le bourreau Sanson ne manquerait pas d’opérer avec son habituelle sagacité. Pressentant une affaire d’État, Bourdeau avait rédigé une missive à l’attention de son ami Le Floch, marquis de Ranreuil, ancien commissaire

au Châtelet, agent du roi Louis XVI, chargé par lui de protéger la famille royale et de prévenir les intrigues qui menaçaient la monarchie.

Mon cher Marquis, la maréchaussée a ramassé dans le faubourg Saint-Germain le corps d'un grand seigneur, le comte de Fleuriau, qui gisait sur le trottoir devant son hôtel. Est-ce un crime de passage ou d'occasion ? J'en doute : un concierge qui sortait sur le pas de sa porte a vu dès potron-minet trois hommes jeter le cadavre sur le pavé et disparaître par la rue de Sèvres. Chose remarquable : le corps a été mutilé avec soin, de la plus bizarre des façons. Rejoins-moi chez Roze rue Saint-Honoré, où je serai attablé. Nous pourrons en causer, avant d'aller au Châtelet pour voir Sanson, que j'ai mandé pour un premier examen.

Le plaisir de se revoir sera pour ton dévoué,

PIERRE BOURDEAU

Recevant ce billet, Nicolas avait bien sujet d'accuser la guigne. Aux Tuileries, ce dimanche 17 avril 1791, lendemain des Rameaux, il se préparait à accompagner le roi qui avait arrêté de fêter ses Pâques avec sa famille à Saint-Cloud. Soucieux de complaire à son protecteur, Louis XVI avait proposé à Nicolas de le suivre jusqu'au château où il comptait rester un temps pour se reposer. Il avait ajouté dans un sourire que le marquis de Ranreuil pouvait inviter aussi la suivante de la reine, Laure de Fitz-James, avec qui Nicolas entretenait une intimité passionnée.

Les deux amants avaient ainsi projeté avec délectation un séjour au château de Saint-Cloud, où le second valet du roi leur avait ménagé deux chambres près de l'appartement du dauphin. Ils devaient dîner en tête à tête dans un salon particulier, jouir en promenade du parc giboyeux, puis des chambres pour eux préparées. Sensuelle escapade à venir, dont Nicolas goûtait à l'avance le calme bonheur, qui lui rappellerait la douceur de vivre de l'ancien temps et le changerait de la presse où il vivait au milieu de la Cour réunie aux Tuileries. Décidément, Louis XVI choyait son limier infatigable, son premier faiseur, si féru et zélé dans les affaires délicates, qui l'avait si bien servi dans la ténébreuse affaire Favras [1].

Le billet de Bourdeau bouleversait ce dessein. Le cadavre incongru du comte de Fleuriau méritait une attention spéciale, tant il semblait receler une affaire embrouillée qui pouvait devenir une affaire d'État. Nicolas devait donc annuler cette vacance tant désirée pour rejoindre Bourdeau vers midi et commencer de démêler ces fils mystérieux. Qui était vraiment ce grand seigneur ? Quelles étaient ces affreuses mutilations dont parlait Bourdeau ?

Avant de se plonger avec son ancien adjoint dans cette nouvelle énigme, il devait s'assurer du départ sans encombre du couple royal en partance pour Saint-Cloud. À dix heures, Nicolas quitta sa mansarde des Tuileries qui communiquait par un escalier discret avec les appartements du roi. Dans les couloirs des Tuileries, il croisa quelques suisses en faction, des dames de la suite royale, et les inévitables gardes nationaux dont la présence insistante irritait tant Marie-Antoinette.

Depuis la funeste journée du 6 octobre 1789, dix-huit mois plus tôt, la Cour s'était voiturée à Paris à la suite des souverains, menés jusqu'aux Tuileries par la foule des femmes venues à Versailles exiger du pain. Dans un mélange de déférence et de méfiance, elles ramenaient au milieu d'elles « le boulanger, la boulangère et le petit mitron », précédées par deux têtes sanguinolentes portées à bout de pique. Depuis ce jour, la Cour inquiète vivait au milieu de la ville, dans l'immense bâtisse qui donnait à l'ouest sur le jardin des Tuileries et à l'est sur le Louvre. Les deux pavillons de Marsan et de Flore jouxtaient d'un côté la rue et, de l'autre, la berge de la Seine exhalant des effluves de vase, à un jet de pierre des passants qui déambulaient autour de ces murs vénérables, non loin des bateliers qui sillonnaient la Seine ou des artisans qui travaillaient rue Saint-Honoré.

L'ambiance des Tuileries tranchait avec celle de Versailles. Les fêtes s'y faisaient rares, les bals et les représentations théâtrales avaient disparu. Louis XVI et Marie-Antoinette s'étaient repliés sur une vie familiale quasi bourgeoise, dînant et soupant en famille, levés et couchés tôt, la reine recluse dans ses appartements où elle passait son temps à lire et à écrire, tandis que le roi se retirait des heures durant dans son atelier de serrurerie déménagé de Versailles. Louis souffrait surtout d'être privé des parties de chasse qui l'occupaient auparavant tous les après-midi. Impavide, débonnaire, plus triste que mortifié, il s'occupait des siens et remplissait son devoir de roi, recevant les grands au lever et au coucher, du moins ceux qui

n’avaient pas encore émigré, présidant les conseils, accueillant les visiteurs de marque, adoubant les ambassadeurs, non sans en avertir ses ministres et le comité des Affaires extérieures constitué à l’Assemblée. Il se promenait de temps en temps dans le jardin, causant avec les badauds ou bien s’asseyant comme un bourgeois sur les bancs démocratiques installés au bord des allées, humant l’air de Paris, écoutant le bruit des feuillages qui se mêlait au brouhaha venu du fleuve.

Nicolas arrivait à l’escalier du pavillon de l’Horloge, qui menait à la cour côté Louvre, quand il entendit en contrebas une cacophonie d’invectives. Dans la cour, le roi et la reine avaient pris place dans leur carrosse à six chevaux ; le cocher s’apprêtait à fouetter pour emprunter le quai de la Seine dans la direction de Saint-Cloud. Mais sur la place du Carrousel, une foule ameutée par les clubs révolutionnaires fermait le passage et se répandait en cris et en injures à l’égard du monarque et de son épouse. On soupçonnait le roi de vouloir s’enfuir, gagnant Saint-Cloud pour se soustraire à la surveillance et rejoindre en équipage ses troupes fidèles réunies sous la main du marquis de Bouillé dans les départements de l’Est ; ou même, trahison suprême, passer à l’étranger et se réfugier sous la protection des armées des monarques ses cousins, déterminés, on n’en doutait pas, à organiser la perte de la Révolution. Nicolas entendit les cris de « Mort à l’Autrichienne ! », « À bas le gros cochon ! » poussés par les poissardes ou des portefaix, au milieu d’un ramas bruyant.

Pour le tirer de ce mauvais pas, le roi avait mandé le marquis de La Fayette, chef de la garde nationale chargée de l’ordre à Paris. En attendant, la populace abreuvait d’obscénités la famille royale tandis que Louis XVI parlementait avec les meneurs, penché à la portière de son carrosse. « Il serait étonnant, disait-il en gardant son calme, que, après avoir donné la liberté à la nation, je ne fusse pas libre moi-même ! »

La Fayette arriva avec un détachement de la garde nationale, fringant sur son cheval blanc, et proposa au roi de disperser la foule et de proclamer la loi martiale. Nicolas s’était approché du carrosse et écoutait ce dialogue, prêt à tirer l’épée pour défendre son roi. Comme il s’avançait dans la cour du Carrousel, il remarqua parmi la foule le visage de Georges Danton, venu sans doute à dessein, accompagné de ses complices en Révolution du club des Cordeliers et qui vociférait à qui mieux mieux.

Louis XVI refusa la violence. « Je ne souhaite pas qu'on verse du sang pour moi », dit-il d'une voix forte. Les insultes continuaient de pleuvoir et la foule montrait derechef sa volonté d'empêcher le départ des souverains. Au bout d'une heure, le roi sortit de sa voiture, prit la reine par la main et déclara que son voyage était remis. Le calme se fit, le roi monta les marches du pavillon de l'Horloge et regagna ses appartements, suivi de la petite cour qui devait l'accompagner à Saint-Cloud.

Voyant que tout rentrait dans l'ordre, Nicolas sortit et se dirigea sous une pluie naissante vers la rue Saint-Honoré. Il était mortifié pour son roi, se disant que, décidément, la guerre de la Cour et de Paris n'était qu'humiliation pour le souverain et menaçait l'ordre fragile institué par la Constituante. Partout dans la capitale se multipliaient les signes d'une tension croissante. Le Palais-Royal était en fièvre, le club des Jacobins édictait proclamation sur proclamation, les militants des sections de quartier parlaient de plus en plus haut, les journaux démocrates ne cessaient de dénoncer les complots de la Cour et d'exiger des mesures nouvelles contre la noblesse et les prêtres.

Nicolas marchait d'une allure incertaine, l'humeur teintée de mélancolie. Il était revenu à Paris au mitan de l'été 1789, après la prise de la Bastille, à l'appel du roi inquiet pour la sécurité de la famille, tiré de sa retraite de Guérande pour reprendre ses missions de haute police au service de la couronne. Chaque jour, il regrettait la vie tranquille qu'il avait abandonnée, au milieu d'une maisonnée aimante, son fils Louis et son petit-fils à ses côtés, entouré de ses chiens, choyé par ses gens, entre les baignades matinales dans l'eau froide de l'Atlantique, les repas chaleureux au milieu des siens, les chasses qu'il organisait plusieurs fois la semaine dans les forêts alentour. Mais chaque jour, il se disait que son devoir l'appelait auprès de son roi et que, en s'y soustrayant, il aurait manqué à l'honneur.

Louis XVI prisait cet ancien commissaire du Châtelet, protégé de Sartine, qui l'avait si souvent aidé à parer aux intrigues les plus noires qui pouvaient atteindre le couple royal. Le Floch était rompu aux enquêtes délicates, en policier politique, aussi opiniâtre dans son action que subtil dans sa connaissance des arcanes parisiens, des salons des ducs et des comtes jusqu'aux bouges infâmes des barrières. Ainsi, à cinquante ans passés, il devait encore courir comme un jeune homme pour dénouer les écheveaux

les plus emmêlés, combattre les comploteurs et les criminels, prévenir les actions obscures qui pouvaient mettre le régime en danger.

Il avait trouvé des satisfactions à cette mobilisation tardive. Dans l'affaire Favras, il avait rendu un service signalé à la Cour, déjouant les manœuvres des ennemis que le roi comptait jusque dans son entourage. Il avait aussi noué avec la princesse de Chimay une liaison flatteuse, tant cette émissaire de Marie-Antoinette, fille de haute noblesse, vive et sensuelle à souhait, le ramenait à ses aventures d'antan auprès d'autres jeunes femmes prévenantes et caressantes. Il pensait néanmoins à Aimée, sa maîtresse de cœur, qu'il délaissait fort injustement, mais qui l'attendait toujours, coulant des jours vides dans sa maison de la forêt de Fausses-Reposes où elle logeait avec son père, l'amiral d'Arranet. Il avait le cœur large mais l'emploi du temps étroit. Il devinait que la jeune femme se morfondait en l'absence de l'insaisissable objet de son amour. Il se promettait d'aller la voir, penaud et repentant, mais il remettait toujours au lendemain, prenant prétexte de la situation politique pour apaiser sa conscience affligée.

Au demeurant, la politique était son tracas. Il serait fidèle au roi, à la noblesse et à l'ordre ancien. Mais il en savait toutes les craquelures, voyant sans cesse que ces principes d'ordre, de hiérarchie et de tradition ployaient sous les coups des idées nouvelles, que l'égalité était à l'offensive partout dans la société, qu'une classe montante, ardente, savante, industrieuse pesait de tout son poids aux portes des anciens palais. Il comprenait les raisons des tenants du passé mais connaissait aussi leurs grands torts, le mépris qu'ils affichaient pour les manants ; il mesurait surtout l'ambition des hérauts de l'avenir réunis au Manège, siège de l'Assemblée constituante. Il voyait que l'affrontement du neuf et du vieux, un moment suspendu par la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, rare instant d'unité nationale, tournait irrésistiblement à la violence, que le peuple excité par des feuilles incendiaires était sorti de son obéissance et n'y rentrerait pas de sitôt, que la guerre civile montrait son mufle écumant à l'orée de l'Histoire. Les philosophes avaient ruiné les principes immémoriaux, les députés bouleversé les lois, les émeutiers brisé les barrières. Comme un fleuve après la rupture d'un barrage, la colère des pauvres menaçait de tout emporter. Mirabeau, par sa voix puissante et son habileté de grand politique, aurait pu maintenir ce flot dans son lit. Mais rompu par une vie d'excès, épuisé de son écrasant labeur de chef de file parlementaire, il était mort un mois plus

tôt, dans l'affliction générale. Sa dépouille était au Panthéon, l'ancienne église Sainte-Geneviève qu'on venait de consacrer aux « grands hommes » en reconnaissance de la patrie.

Comme Mirabeau l'avait fait avec une énergie tragique, La Fayette et les constituants modérés adjuraient le roi de prendre la tête de la Révolution pour la dompter. Mais la Cour se rencognait dans ses certitudes et le roi balançait sans fin entre ces deux influences. Dans les clubs qui s'ouvraient un peu partout, le plus organisé dans l'ancien couvent des Jacobins, les révolutionnaires faisaient bouillir les marmites du futur et préparaient la subversion des équilibres trouvés depuis 1789. Nicolas craignait l'émeute ultime qui chasserait le roi des Tuileries, comme elle l'avait chassé de Versailles. Il redoutait tout autant les menées de l'entourage de la reine, qui voulait un bain de sang pour laver l'affront de la prise de la Bastille et de la Déclaration des droits de l'homme. Marie-Antoinette plaidait pour la fermeté et, à défaut, pour la fuite, qui rendrait sa liberté à la couronne. Une rumeur disait le roi prêt à s'échapper pour rejoindre des troupes sûres dans l'est du pays. Nicolas comprenait cette tentation de l'évasion d'un roi captif dans son palais. Mais il y décelait aussi le signal d'une explosion dans le royaume, qui jetterait la douce France dans l'abîme.

En attendant, il fallait parer aux intrigues de toutes sortes. Bourdeau en avait-il décelé une nouvelle ? Nicolas pressa le pas vers la rue Saint-Honoré par la rue Saint-Nicaise luisante sous la pluie, pour retrouver son ami qui l'éclairerait sur ce cadavre aux mutilations singulières.

II

Hypothèse

« On ne fait pas les révolutions avec de l’eau de rose. »

Chamfort

Dimanche 17 avril 1791

La rue Saint-Honoré était comme une rivière sale sous la pluie, boueuse, sinueuse, tumultueuse, encombrée de chalands pressés, de fiacres insolents, de marchands criards, de porteurs d’eau forçant le passage, de vendeurs de journaux qui clamaient les nouvelles, d’artisans concentrés qui sciaient et martelaient à grand fracas devant leur boutique, dans le parfum de la fange, de la sueur et du crottin habituel aux artères parisiennes. Fendant la foule, Nicolas contourna un troupeau de dindons marchant le cou droit et l’œil dédaigneux sous la badine d’un paysan, se dirigeant vers la rue du Roi-de-Sicile où les équarrisseurs les attendaient. Un peu plus loin, il fut attiré par des éclats de voix. Deux quidams s’invectivaient à la porte du cabinet de lecture de Bailly, l’un des plus connus à Paris, où l’on pouvait lire romans et journaux moyennant un abonnement. L’un brandissait *L’Ami du peuple*, le journal de Marat, la bible des patriotes, l’autre tenait dans sa main *Les Actes des apôtres*, la feuille publiée par Rivarol, ardent défenseur de la monarchie.

— Les complots de l’Autrichienne sont dénoncés là, en toutes lettres ! disait le premier, vêtu d’un pantalon tricolore et coiffé d’un curieux bonnet rouge à cocarde et repli tombant sur le devant, qu’on appelait bonnet phrygien.

— Le seul complot, rétorquait l'autre, portant redingote et perruque, c'est celui de la canaille ameutée par Danton et Desmoulins !

Le ton montait sans cesse et ils allaient en venir aux mains, sous l'œil d'une foule excitée qui soutenait le lecteur de *L'Ami du peuple*, menaçant les aristocrates de la lanterne. Voyant que l'affaire allait dégénérer, Nicolas s'interposa et sortit son passeport de policier, intimant aux deux protagonistes de passer leur chemin. La police gardait une certaine autorité : ils se séparèrent blancs de rage, tout en réitérant quelques insultes à la volée. La foule finit par se disperser, non sans lancer des quolibets contre la pousse.

Nicolas reprit sa marche, conforté dans son inquiétude. Paris était une bouilloire, les rumeurs de complot agissaient comme un feu allumé sous elle. Ainsi chauffée, elle ne manquerait pas de déborder au premier événement. La violence, en fait, affleurait partout, dans les clubs, à l'Assemblée, au coin des rues et jusque dans les foyers des familles divisées. L'ordre était une fragile membrane qui menaçait de se déchirer à tout instant, libérant la peur, la haine et le meurtre.

Il arriva au restaurant de Roze, qui occupait le bas de l'hôtel d'Aligre, une grande maison à porche dont la façade s'ornait de colonnes de marbre. Il ne connaissait pas l'endroit mais il savait que, avec Beauvilliers et quelques autres, c'était l'un de ces premiers « restaurants » servant la pratique à l'assiette et non sur ces tables à menu imposé qu'on trouvait dans les tavernes et les auberges. Il entra, cherchant Bourdeau des yeux. Dans une salle à fresques et lambris au plafond d'où tombaient des tapisseries en camaïeu et des rideaux grenat, les convives étaient séparés en petits groupes, chacun à sa table dressée de couverts d'argent et d'assiettes de porcelaine. Sanglé dans sa tenue de commissaire, le teint vermeil et l'abord joyeux, Bourdeau l'attendait devant un pichet de bourgogne agrémenté d'un plat de cochonnaille.

Le large sourire du commissaire disait le plaisir qu'il éprouvait à revoir son ancien patron du Châtelet. Le souvenir des enquêtes passées les réunissait et la Révolution qui s'élançait n'avait pu les diviser. Leurs aventures communes avaient scellé une amitié qui était un socle, un repère, un refuge dans la vie de Nicolas. Il savait que Bourdeau se ferait couper en morceaux plutôt que de lui manquer et Bourdeau que la fidélité qu'il

conservait à Nicolas dans les heurs et les malheurs de la vie serait toujours payée de retour.

Sur les événements en cours, leurs jugements différaient. Nicolas aimait l'ancien monde où il avait trouvé bonheur et illustration à servir son roi ; Pierre estimait que les roturiers comme lui étaient injustement tenus en lisière. Leurs idées les divisaient, leurs cœurs les rapprochaient. Plusieurs fois, l'un avait sauvé l'autre, et *vice versa*. Ces choses-là sont gravées une fois pour toutes et nulle traverse ne pouvait les effacer, celles du métier pas plus que celles de la politique. Ils prisaient tous deux la vie de Paris, les soirées enfumées, les conversations tardives, les salons raffinés et les bouges infâmes, les plats canailles et les vins fins, les auberges bruyantes et les repas sans apprêt passés à plaisanter sur l'existence autour de bouteilles bien vieillies. Ils affectionnaient de la même passion ces enquêtes dangereuses où ils déployaient leur art policier et tout autant, même si Bourdeau affectait une vertu conjugale sans faille, les jeunes femmes de toutes conditions dès lors qu'elles montraient un minois avenant et une silhouette ondoyante.

En ce début de Révolution, les sanglants conflits des factions n'avaient pu les séparer. Depuis longtemps, Bourdeau adhérait, sans trop le laisser voir, aux préceptes de Voltaire et de Rousseau, que Nicolas tenait en méfiance. Mais l'amitié était plus forte que la politique. Au demeurant, Bourdeau, devenu anglomane à la lecture de Montesquieu, rejoignait son ami dans son respect de la couronne. Il jugeait nécessaire le maintien de Louis XVI sur le trône, à condition qu'il épousât le cours nouveau et se résolve à adopter le système anglais d'un souverain limité par les lois et équilibré par un parlement élu. Lui et Nicolas, pensait-il, pouvaient s'accorder sur cette Révolution-là, celle de la bourgeoisie et de la noblesse libérale, qui rencontrait, ils le savaient tous deux, les vœux de la majorité des sujets du royaume. Un roi de l'égalité civile et de la liberté réglée, dégagé de l'arrogance des nobles et proche du peuple, semblait à Bourdeau la seule issue raisonnable aux bouleversements en cours. Son ami, se disait-il, si lucide sur les tares de l'ordre ancien, ne manquerait pas d'en venir un jour à la même conclusion.

— Le roi et la reine se portent-ils bien ? demanda Bourdeau.

— Fort bien dans leur personne, mon ami, et fort mal dans leurs intérêts. Ils sont prisonniers de fait aux Tuileries et ne savent quel parti prendre. La foule vient de les empêcher de se retirer à Saint-Cloud pour leurs Pâques, comme ils l'avaient fait l'année dernière. Voilà qui n'augure rien de bon pour la couronne.

— Qu'ils prennent le parti de la nouveauté et ils sont sauvés !

— Cette nouveauté les effraie. Pour eux, c'est un abîme. Trop de souvenirs et d'habitudes les rattachent au passé.

— Tu le sais bien, Nicolas, ce passé est révolu.

— Nous verrons, répondit le marquis, éludant la joute qui pouvait altérer leur amitié.

Bourdeau comprit l'embarras de son ami et dévia la conversation avec tact.

— Nous avons le temps de dîner, dit-il, Sanson sera prêt à deux heures. Peut-être nous éclairera-t-il.

— Mais quel est donc ce cadavre dont parlait ta missive ? demanda Nicolas.

— Celui du comte de Fleuriau, une excellence du faubourg Saint-Germain, habitant au numéro 5 de la rue du Vieux-Colombier. Cet infortuné comte a été pendu avant d'être jeté comme un paquet à l'entrée de chez lui. Tu imagines l'émoi de la maison, et surtout celui de la comtesse, qui s'est évanouie à la vue du corps gisant sur le trottoir.

— Je le comprends aisément.

— Tu le comprendras encore mieux quand tu sauras l'état de la victime : le comte a le cou rompu mais, ce qui est au-delà de l'étrange, c'est qu'on lui a coupé, sans doute à la scie, un bras et une jambe !

— Quoi ? Mais quelle barbarie ! Un bras et une jambe ? Quel peut être le sens de pareille mutilation ?

— Je l'ignore, Nicolas, c'est un cas inédit d'aussi loin qu'il m'en souvienne.

— Voilà bien un mystère des plus macabres. S'il a été pendu, pourquoi cette opération monstrueuse ? Ce peut être un maniaque de la cruauté, un criminel dérangé. Et sais-tu si cela a été perpétré avant ou après sa mort ?

— Non. Mais Sanson le saura.

Ils furent interrompus par l'irruption du maître des lieux, un homme roide au maintien épiscopal.

— Nicolas, dit Bourdeau, je te présente Mathurin Roze de Chantoiseau, qui se flatte d'être l'inventeur de ces restaurants qui nous régalent désormais.

— Si fait, messeigneurs, confirma l'austère commensal. Cette maison a été fondée en 1765 et sert, depuis ce temps, sa viande blanche, ses poissons frais et tout l'accompagnement idoine, à la meilleure compagnie, dont la police fait partie. Sans compter ses vins de Bourgogne et de Guyenne, qui sont les plus fins dans le royaume.

— Vous êtes donc un autre Beauvilliers, lança aimablement Nicolas, croyant lui faire un compliment en le comparant au chef qui officiait dans son établissement du Palais-Royal, l'un des meilleurs à Paris.

L'autre se renfrogna tandis que Bourdeau souriait.

— Pardonnez-moi, mais Beauvilliers n'est qu'un imitateur.

— Mille excuses, concéda Nicolas, il est vrai que les cuisiniers tiennent à leur exclusivité.

— Pardonnez-moi encore, reprit Roze un peu plus piqué, mais je ne suis pas cuisinier. J'ai créé cet établissement à la suite d'un raisonnement moral et politique.

Bourdeau vint au secours de Nicolas.

— Notre ami Roze de Chantoiseau est un auteur – il a rédigé un célèbre almanach – et un homme à systèmes. Il a créé son restaurant à partir d'une doctrine. Il lui a semblé, le premier sans doute, qu'il fallait faire sortir l'excellence de la chère des seules maisons aristocratiques pour l'offrir à qui la voudrait. Il a voulu plus d'égalité et de liberté dans la gastronomie, en raffinant l'art fruste des auberges, en servant à chacun le plat de son choix et en assurant par l'arrangement des tables la discrétion et la bonne aise de ses pratiques.

— En somme, vous n'êtes pas un cuisinier mais un bienfaiteur, un philanthrope, un ami du genre humain, répliqua Nicolas pour prévenir toute querelle.

— On me reconnaît ce mérite, conclut Roze.

— Notre ami va nous servir sa spécialité, continua Bourdeau, la volaille à la sauce poulette.

— Tout juste, ce plat est un trophée, reprit Roze, l'armée des rôtisseurs a tenté de me l'interdire pour garder leur monopole, mais j'ai gardé ma conquête. Je suis physiocrate, moi, je crois à la liberté du commerce. J'ai

résisté. Vous aurez donc un poulet entier, découpé et doré à souhait, aussi bien qu'à Versailles, avec cette sauce de mon cru, faite d'un œuf et de farine, délayée dans un bouillon de bœuf, avec beurre, sel et poivre, relevée par un vinaigre de cidre de Normandie.

— Tout Paris en parle, lança Bourdeau dans un large sourire. En attendant, mon cher Roze, servez donc un autre pichet de votre bourgogne, j'ai fait un sort au premier et mon ami a soif.

Roze s'éclipsa, revint avec le vin et laissa les deux amis à leur cochonnaille.

— Voilà un bien auguste personnage, dit Nicolas en riant. La vanité est partout, même dans les cuisines. Mais revenons au fait. Qui est ce comte de Fleuriau ?

— Je ne sais. L'enquête ne fait que commencer. Un homme riche en tout cas, à l'aspect de son hôtel. Un homme d'influence aussi : il est proche des députés de la noblesse à la Constituante, m'a-t-on rapporté. Son majordome m'a confié qu'il pensionnait aussi plusieurs folliculaires royalistes. En somme, un de tes alliés ! M'est avis que son assassinat pourrait avoir un motif politique.

— Avec un bras et une jambe coupés ? Voilà bien une bizarre politique !

Ils convinrent, avant de supputer, d'attendre l'entrevue avec Sanson, l'aimable bourreau du Grand Châtelet qui était leur ami, orfèvre en autopsie. Ils préférèrent commenter les événements des derniers jours. Bourdeau rappela la mort de Mirabeau, le révolutionnaire dévoué à la couronne. Il y voyait une funeste traverse : Mirabeau dominait l'Assemblée et pouvait seul, selon le commissaire, toujours au fait des derniers détours politiques, faire admettre aux députés armés contre la Cour une modération qui ménagerait la monarchie. Aussi bien, une gauche s'était formée au Manège, menée par Robespierre, Grégoire, Condorcet et quelques autres, qui exigeait la stricte application des principes issus de la Déclaration et poussait, dans la future Constitution, le pouvoir de l'Assemblée face à l'exécutif, qu'elle concevait en gouvernement soliveau. Cette gauche contestait bruyamment La Fayette et tenait sous sa censure le triumvirat qui régnait sur l'Assemblée, Duport, Lameth et Barnave, tous trois monarchiens, déterminés à comprimer la foule parisienne et à arrêter la Révolution là où elle était rendue, c'est-à-dire à une royauté constitutionnelle dominée par les hommes de talent et de fortune.

L’arrivée du maître-plat arrêta la conversation. Le poulet était craquant et fondant à la fois, relevé de sa sauce onctueuse et légèrement acide, un mets paradoxal, qui montrait le grand art. Ils terminèrent le repas par un gâteau de chocolat, arrosé d’une liqueur de Cognac. Bourdeau prit des nouvelles de Laure de Fitz-James, qu’ils avaient tous deux délivrée des griffes d’un sbire et dont il savait la dilection pour Nicolas. Celui-ci confirma avec un brin d’embarras les liens qui l’attachaient à la princesse, tandis que Bourdeau, prenant un air entendu, leur versait une nouvelle rasade de liqueur.

Puis, le ventre bien calé comme il sied pour les autopsies, les deux limiers gagnèrent le Grand Châtelet par la rue Saint-Honoré et la rue Saint-Denis, parmi les boucheries sanguinolentes aux fortes odeurs qui bordaient le quartier des Halles. La forteresse hérissée de tours pointues dominait le Pont-au-Change et ses deux rangées de maisons sur l’eau. Le centre de la police parisienne avait été dépouillé de ses pouvoirs judiciaires par l’Assemblée au profit de la Commune, mais il était toujours hanté par les commissaires, les inspecteurs et les exempts, qui avaient changé de maîtres et non de fonction. On avait fermé les cellules les plus horribles, celles du bas-fond, jusque-là réservées aux grands criminels, notamment la Fin d’aise, emplie de détritus et infestée de serpents, et la Fosse, un cône de pierre renversé, où l’on descendait avec une poulie le prisonnier qui pataugeait dans l’eau et ne pouvait ni se coucher ni rester debout. Pour le reste, quelque trois cents prisonniers vivaient dans ces geôles fétides, pour qui la Révolution n’avait guère plus d’égards que l’Ancien Régime. En sous-sol, la morgue accueillait toujours la dizaine de cadavres ramassés chaque matin dans les rues ou dans la Seine. Jouxtant ce havre des morts aux effluves insupportables – on n’y pénétrait pas mais on observait les cadavres à travers un judas en se pinçant le nez –, la salle d’interrogatoire avait été désaffectée depuis que Louis XVI avait aboli la torture, mais restait libre pour l’examen des corps. Sanson, homme fort civil descendant d’une lignée de bourreaux, avait noué avec les deux policiers une amitié établie par leur travail commun pour résoudre maintes affaires criminelles. Habile à fouailler les chairs et détecter les indices qu’elles recelaient, Sanson était un auxiliaire que Nicolas et Bourdeau avaient pris l’habitude de consulter comme un oracle.

Le corps nu gisait sur une table de bois brut entourée de rigoles pour l'écoulement du sang. Aux murs pendaient encore les pinces, les tenailles et les coutelas naguère utilisés pour la question et, dans un coin, on voyait un fauteuil à brodequins servant à serrer les genoux des accusés jusqu'à les briser, pour obtenir ces aveux qui formaient le grand moyen de l'ancienne justice. Dans cette même salle, on avait longuement tourmenté Damiens, auteur d'un coup de stylet qui avait failli dépêcher le roi Louis XV.

Sanson attendait ses hôtes et les salua avec chaleur, un grand couteau à la main. C'était un homme de l'art, impassible quand il tourmentait les suspects comme dans les exécutions. Mais il affichait à la ville un abord doux et prévenant, élégant dans sa mise comme dans son expression, d'un commerce à la fois simple et savant. Ils échangèrent quelques propos aimables. Sanson se plaignit du manque d'ouvrage depuis que la Révolution avait ralenti les condamnations en bouleversant l'ordre policier et en commençant d'humaniser la justice. Bourdeau remarqua que cette oisiveté était peut-être la marque d'un progrès, ce dont Sanson convint de bonne grâce. Il remarqua tout de même qu'on avait essayé une nouvelle machine, munie d'un couperet suspendu, appelée « guillotine » du nom de son promoteur, le docteur Guillotin, qui accélérait les exécutions et les rendait plus sûres. Cette novation semblait à Sanson une concurrence déloyale. Nicolas le rassura en remarquant qu'il faudrait toujours un officiant pour manipuler la machine, ce que le bourreau contesta en arguant que son savoir-faire en matière d'exécution devenait désuet, puisque la main habile de l'exécuteur était remplacée par une mécanique dont l'usage pouvait échoir à n'importe qui. Bourdeau promit de plaider, au sein de la police, pour que l'usage de la guillotine restât l'apanage d'un homme de l'art. Sur cette perspective rassurante, ils passèrent à l'examen du défunt.

— L'affaire est assez simple, déclara Sanson d'emblée, en pointant sa lame sur le cou du cadavre, voyez ces marques sur sa gorge. Ce sont celles d'un pendu, qu'on a sans doute poussé d'un tabouret ou d'une caisse et dont les vertèbres se sont brisées dans la chute. C'est la cause de la mort. Bien plus curieuse est l'opération supplémentaire : on a coupé, sans doute avec une scie, le bras gauche et la jambe gauche, qui manquent à l'appel. De toute ma carrière, je n'ai pas souvenir de pareille amputation criminelle. La justice en use dans certains châtiments, mais elle n'aurait pas l'idée de la redoubler par une pendaison. C'est l'un ou l'autre, et non les deux…

— L’a-t-on fait avant ou après l’exécution ? demanda Nicolas.

— Je ne sais, dit Sanson. Le sang est coagulé aux deux moignons, et le cadavre n’est guère livide. Une fois la mort survenue, le sang cesse de se répandre puisque le cœur ne bat plus. Ce qui plaide pour une pendaison préalable. J’ai pratiqué plusieurs incisions et tâché d’évaluer si le sang avait beaucoup coulé, je ne le crois pas. Mais il m’est difficile de décider. Il y faudrait un chirurgien d’expérience. J’ai consigné mes mesures et mes observations détaillées dans ce rapport, il peut vous être utile.

Il tendit à Nicolas deux feuilles couvertes d’une fine écriture.

— Y a-t-il d’autres blessures ? demanda Bourdeau.

— Quelques contusions au bras restant et une bosse sur le crâne.

— Ce qui tend à indiquer que le comte s’est débattu quand on l’a saisi, compléta Nicolas.

— C’est possible, répondit Sanson. Il a pu être assommé, ou battu. Là encore, pas de certitude.

— Croyez-vous au crime d’un adepte de la cruauté ?

— Peut-être. Mais il faut savoir si les mutilations ont eu lieu du vivant du comte ou après sa mort. Avant, c’est un horrible tourment, exécuté de manière méthodique et non sous l’effet d’une rage irrésistible, ce qui écarte la folie subite d’un assassin. Après, je n’en comprends pas le sens.

Une idée vint à Nicolas.

— Sanson, puis-je emporter votre rapport ? Je veux le soumettre à mon ami Semacgus, qui était chirurgien de la marine. Il a pratiqué des dizaines d’amputations, il pourra peut-être nous éclairer sur celles-ci.

— Nous pourrions lui faire tenir un message pour qu’il vienne ici même, suggéra Bourdeau.

— Allons chez lui, nous gagnerons du temps. S’il a besoin de voir le cadavre, nous reviendrons.

Après force remerciements, ils laissèrent Sanson à ses mélancoliques anticipations et prirent un fiacre pour le quartier Vaugirard où demeurait Semacgus. C’est Awa, la gouvernante sénégalaise du chirurgien, qui ouvrit l’huis et les introduisit avec bonne humeur dans le salon aux meubles de marine en acajou et cuivre. Awa servit le thé, tandis qu’ils contaient à Semacgus l’affaire du cadavre amputé et les observations de Sanson. Puis le chirurgien examina le rapport du bourreau.

— Je lis que le sang était toujours là en abondance, dit-il, et que les moignons étaient à vif, sans trace de pansement ou de cautérisation pour juguler une hémorragie. La conclusion est nette : il a été pendu et les membres sectionnés par la suite. C'est pourquoi ils n'ont guère saigné et n'avaient nul besoin de soins.

— Auriez-vous une idée sur la raison de pareille opération ? demanda Nicolas.

— J'ai pensé à une volonté d'empêcher toute identification, à quelque signe distinctif qu'auraient porté ce bras et cette jambe. Mais cela ne tient pas, puisque les criminels ont pris soin de laisser la victime devant le seuil de son hôtel. On pourrait imaginer quelque rite barbare pratiqué par telle ou telle secte, mais aucun exemple ne me vient à l'esprit.

Awa avait suivi la conversation. Soudain elle se lança.

— Puis-je avancer une idée ? demanda-t-elle.

Les trois hommes se tournèrent, surpris de la voir intéressée par cette sanguinolente affaire de police et anxieuse de donner son avis.

— Cela ressemble aux châtiments qu'on inflige aux esclaves fugitifs, avança-t-elle.

— Aux esclaves ? jeta Semacgus.

— Oui, aux esclaves des Antilles qui s'échappent et sont repris. C'est la loi des plantations. Ma mère était une captive venue du Sénégal, vous le savez. Elle m'a conté plusieurs fois la cruauté des punitions infligées par les maîtres. Je me le rappelle, c'est un souvenir d'enfance. À la première évasion, on coupait parfois le bras du fuyard. À la deuxième, on lui coupait la jambe. Au Cap-Français, j'ai parfois vu un de ces condamnés, qui marchait avec des béquilles. La mutilation servait d'exemple pour intimider la masse. Et en cas de rébellion, si des coups étaient portés sur un maître, ou sur un membre de sa famille, c'était la pendaison. Votre homme a attiré sur lui les trois châtiments à la fois. Voilà ce qui me semble.

Nicolas, Bourdeau et Semacgus la contemplaient. Awa, venue de Saint-Domingue dont Semacgus l'avait tirée, était une « libre de couleur », elle était née d'une mère captive et d'un colon blanc, qui avait fait les démarches nécessaires pour qu'elle fût affranchie. Son idée paraissait lointaine, exotique, pour ainsi dire saugrenue. Mais elle parlait d'expérience. Et en l'absence d'une autre explication, son hypothèse avait une force de cohérence. Nicolas rompit le silence :

— Awa, ces châtiments sont-ils prévus, codifiés ? Avec cette précision et cette gradation ?

— Oui, ma mère m'a expliqué que tout cela est dans un code, qu'elle appelait le « Code noir ». Les maîtres en lisaient régulièrement les articles aux esclaves assemblés, pour leur intimer l'obéissance par la crainte. Du coup, leur application était rare. La terreur suffisait à faire régner l'ordre. C'est le fouet qui servait au jour le jour. Ma mère a été fouettée, une fois, avant sa liaison avec le fils de son maître, mon père. Le fouet claquait tous les matins, pour marquer le début du labeur, et le soir, pour ordonner le silence et le sommeil. Les châtiments les plus durs survenaient une ou deux fois l'an. Mais je me souviens fort bien de cet esclave unijambiste qui m'avait fait peur.

— Mais pourquoi aurait-on imité cette cruauté à Paris, rue du Vieux-Colombier ? s'interrogea Bourdeau. Voilà qui passe l'entendement.

— Ce Code noir est un document officiel ? demanda Semacgus.

— Je le crois, répondit Nicolas, Sartine m'avait un jour entretenu du régime des colonies et donc de ce Code, cela me revient. Il en avait une connaissance précise comme ministre de la Marine. C'est le roi Louis XIV qui l'a fait rédiger, pour régler la vie à Saint-Domingue et dans les autres îles du Vent. Il voulait assurer l'ordre, et aussi limiter les cruautés de certains maîtres, qui prenaient droit de vie ou de mort sur leurs captifs. Le Code proscrivait les exécutions arbitraires et précisait les délits et les peines qui étaient imitées de celles que la justice inflige aux domestiques et aux soldats en cas de faute grave ou de crime contre leurs maîtres ou leurs officiers. Il imposait aussi qu'on baptisât les esclaves et qu'on leur concédât un jour de repos le dimanche.

— Voilà une piste possible, continua Bourdeau, mais toujours incompréhensible. Pourquoi à Paris ? Pourquoi Fleuriau ?

— Il faut en avoir le cœur net, coupa Nicolas, encore sceptique. Je voudrais bien savoir ce que dit exactement ce Code noir.

— Tu es agent de la couronne, rétorqua Bourdeau. Ce Code est quelque part dans les archives royales. Elles sont désormais aux Tuileries. Il suffit d'en demander un exemplaire.

La suggestion de Bourdeau fut aussitôt appliquée. Les deux policiers prirent congé d'Awa et Semacgus, en les gratifiant de leur reconnaissance, incertains de la solidité de cette conjecture, mais décidés à la pousser au

bout. Ils coururent au palais dans un fiacre et allèrent directement, à travers les couloirs des Tuileries, au bureau du marquis de Montessuy, qui veillait depuis onze ans sur les archives de la couronne. Celui-ci, après une recherche dans les rayons d'une bibliothèque, leur tendit un mince livre relié de cuir, intitulé : *Code noir ou Édit du Roy servant de règlement pour l'administration de la justice et la police des îles françaises de l'Amérique et pour la discipline et le commerce des nègres et esclaves dans lesdits pays*.

Ils ouvrirent fébrilement le petit livre, cherchant les articles régissant les punitions. Elles figuraient aux numéros 36 à 38. Tout fugitif de plus d'un mois, qu'on appelait « marron », avait les oreilles coupées et était marqué au fer rouge d'une fleur de lys. Il avait le jarret coupé en cas de récidive et subissait la peine de mort pour la troisième évasion.

— Je me demande comment un esclave au jarret coupé pouvait de nouveau s'évader, remarqua Bourdeau.

Ils continuèrent la lecture. L'article XLIII réglait les peines que le maître pouvait infliger de lui-même, sans recours à un tribunal. S'il le jugeait utile et juste, le maître pouvait faire enchaîner un captif et lui administrer le fouet, avec un nombre de coups laissé à son jugement. Mais il ne pouvait ni torturer ni mettre à mort de son propre chef un esclave. La peine de mort était néanmoins prévue à l'article XXXIII, sous le contrôle d'un tribunal, en cas de coups donnés par l'esclave à son maître ou sa famille, mais aussi pour un vol de cheval ou de vache, ou bien pour s'être réuni avec d'autres, en récidive.

— Des châtiments rigoureux sont aussi prévus pour les soldats et pour les domestiques, dit Nicolas. Le roi Louis XIV a étendu leur régime aux esclaves, voilà tout.

— Mais ces châtiments sont plus sévères, précisa Bourdeau. Et avec une différence cardinale : les soldats et les domestiques le deviennent volontairement. Les esclaves sont capturés, vendus et emmenés de force.

— Certes. En tout cas, les peines ne correspondent pas exactement. Je vois la mutilation, la pendaison, mais les assassins n'ont pas utilisé la marque au fer rouge.

— Peut-être ont-ils trouvé incommode de se procurer un fer à fleur de lys…

— Peut-être. Mais tout cela est-il probant ?

— En tout cas troublant.

— Le mystère demeure, conclut Nicolas. Si cela était la bonne piste, pourquoi tuer quelqu'un en reproduisant les peines prévues par un code ? Et un code qui s'applique à mille lieues d'ici ? Et quand bien même il y aurait un lien, en quoi cela nous met-il sur la piste des assassins ? Demain, nous irons rue du Vieux-Colombier. Il faut réinterroger la comtesse, peut-être comprendra-t-elle ce rébus que nous ne devinons pas. Il faut aussi trouver d'autres témoins. Peut-être auront-ils vu ces hommes qui ont déposé le corps. Allons, le travail nous attend dès demain…

Ils rendirent le document à Montessuy. Nicolas raccompagna Bourdeau au pavillon de l'Horloge, puis il remonta chez lui, la tête farcie de conjectures. Il était sept heures, un dîner prévu de longtemps l'attendait chez son ami Noblecourt. Il devait s'y rendre avec Laure de Fitz-James, qu'il lui tardait de voir après cette journée gâchée. Bourdeau devait les rejoindre un peu plus tard. Il lui restait quelques minutes pour se préparer.

III

Ignorance

« Dieu a fait la liberté, l’homme a fait l’esclavage. »

Marie-Joseph Chénier

Dimanche 17 avril 1791

Ils marchaient tous deux dans la rue des Prouvaires, fermée en son extrémité par la haute stature de l’église Saint-Eustache. La pluie de la veille avait rendu le pavé boueux et Laure sautait en zigzag entre les flaques, relevant les pans de son manteau et faisant tressauter la plume de son chapeau. La princesse de Chimay était l’une des plus jolies femmes de la Cour [1], attachée à la suite de Marie-Antoinette et héritière d’une famille illustre aux ascendances britanniques, truffée de généraux et d’évêques. L’énergie le disputait chez elle avec la beauté ; elle était preste, impertinente et drôle, toujours à l’affût d’un ridicule ou d’un bon mot, redoutée de ses contradicteurs et adulée des gentilshommes en mal de séduction. Ses grands yeux couleur de ciel et son nez pointu la rendaient tour à tour nostalgique ou piquante, toujours vêtue avec une élégance ajustée qui mettait en valeur une silhouette sensuelle. Marchant d’un pas vif dans les couloirs de Versailles ou des Tuileries, elle faisait tourner les têtes à sa traîne et rêver les galants qui hantaient la Cour. Elle se piquait de vues politiques, farouchement dévouée aux principes anciens qu’elle défendait d’un ton passionné. Elle était femme d’action plus que dame d’atours, utilisée par la reine pour des missions délicates qui tenaient à la politique et même à l’espionnage. Nicolas l’avait tirée des mains d’une bande qui complotait contre le roi et ils avaient mené ensemble l’enquête qui avait démantelé la

conspiration. Une idylle brûlante était née de cette entreprise, que Nicolas filait depuis un an et demi au cours de journées intenses et de nuits agitées qui avaient réveillé ses ardeurs de jeune homme.

Le service du roi, conjugué avec les moments passionnés partagés avec Laure de Fitz-James, l'avait détourné de sa maîtresse en titre, Aimée d'Arranet, la fille de l'ancien lieutenant général des armées navales. Attachée à la suite de Madame Élisabeth, la sœur du roi, Aimée habitait avec son père dans un pavillon charmant sis dans la forêt de Fausses-Reposes, près de Versailles, domaine de chasse du souverain, aujourd'hui délaissé par l'exil de Louis XVI à Paris. Elle était accoutumée aux absences de son amant, dame de cœur patiente et tendre qui acceptait de voir Nicolas courir l'aventure sans elle au fil des intrigues qui émaillaient la vie de la Cour. Jalouse mais aussi magnanime, elle mettait les éclipses de leur amour sur le compte du zèle de Nicolas envers le roi, toujours occupé à prévenir les manœuvres des ennemis de la couronne, ou bien à démêler les tenants de quelque crime qui rompait l'ordre du royaume. Nicolas avait joué de ces excuses pour vivre sans obstacle sa passion pour Laure de Fitz-James. Mais il tirait sur la corde. Depuis de longs mois, il s'était abstenu de paraître à Fausses-Reposes en dépit des billets acides qu'Aimée lui adressait de loin en loin. Il savait que cette esquive mal justifiée ne pouvait durer beaucoup plus. Mais il répugnait à rompre l'une ou l'autre de ces attaches du cœur, voulant garder Laure sans perdre Aimée. Avec cette légèreté un peu lâche coutumière aux hommes, il comptait faussement sur les apparences pour éviter de choisir entre ses deux liaisons, remettant toujours au lendemain le jour où il devrait déchirer le voile. Il goûtait l'instant présent en faisant bon marché des sentiments d'Aimée, dont la solitude forcée ne manquerait pas de susciter chez elle, un jour ou l'autre, une fière rébellion.

Laure marchait devant, légère et espiègle, Nicolas suivait à deux pas, concentré sur la chaussée pour ne pas glisser. Elle se tourna vers lui.

— Mon amour, demanda-t-elle, quand donc irons-nous à Saint-Cloud ? Les manants ne seront pas là tous les jours pour nous en prévenir…

— Quand le service du roi nous le permettra, répondit distraitement Nicolas, qui retournait dans sa tête le mystère du cadavre aux membres sciés.

— Tu n'as pas l'air pressé…

— Si, protesta-t-il, mais je pense à mon enquête.

— Quelle est-elle ? demanda Laure.

Il lui fit le récit de son début d'investigations. Elle l'écouta, resta songeuse, puis se tourna de nouveau vers lui :

— Au fait, répète-moi le nom de ce pauvre comte. Je crois me rappeler quelque chose.

— Le comte de Fleuriau.

— Cela me revient. Il s'appelle en fait Fleuriau du Grand Morne. Je l'ai croisé à la Cour. Nous l'appelions par son deuxième nom, du Grand Morne. Et comme il était triste et peu causant, nous disions simplement « le grand morne ». J'avais oublié son nom de Fleuriau.

— Voilà qui est piquant mais ne m'avance guère.

— Cette remarque ne fait pas honneur à ta sagacité. Je te croyais fin limier, lâcha-t-elle en sarcasme.

— En quoi son nom m'éclaire-t-il ? dit-il avec humeur.

— Ignorantus, ignorantin… Sais-tu ce qu'est un morne ?

— Tu viens de le dire. Un triste personnage…

— Mais non, grand sot. Dans les îles, on appelle « morne » une colline rocheuse bordant le rivage.

Nicolas sursauta.

— Dans les îles ? Lesquelles ?

— Les îles du Vent, homme de peu de science ! Fleuriau tirait sa grande richesse d'une plantation à Saint-Domingue. Le Grand Morne est le nom de sa propriété, me semble-t-il, qui lui a donné son titre.

— Il vient donc d'une île où s'applique le Code noir… Ainsi la conjecture d'Awa aurait une consistance ? avança Nicolas d'un air pensif.

— Que ferais-tu sans moi ? répliqua Laure en riant.

Ils contournaient la sombre masse de Saint-Eustache, arrivant devant la haute maison de Noblecourt, barrée de longs balcons en fer forgé qui donnaient sur la rue Montmartre. Dans le vestibule où ils laissèrent leur manteau, Nicolas admira encore une fois la silhouette de Laure de Fitz-James, serrée dans une robe longue et bleue au décolleté pigeonnant, tandis que Cyrus les accueillait avec force jappements et que la chatte Mouchette se frottait aux deux visiteurs. Ils furent introduits dans la salle à manger où Noblecourt trônait en bout de table dans son fauteuil à roulettes.

— Entrez, mes enfants ! lança le vieux procureur en retraite. Je me suis fait voiturer à table, je ne vous reçois pas dans le salon, avec mes excuses. Je limite mes déplacements qui demandent toujours une aide.

— Vous semblez néanmoins alerte, dit Nicolas pendant que Noblecourt baisait furtivement la main de Laure.

— La tête marche encore, mais c'est bien la seule dans ce corps infirme.

Noblecourt avait passé sa quatre-vingt-dixième année, désormais cloué dans son fauteuil qu'il tenait tourné tout le jour vers la rue Montmartre passante et agitée. Il avait guidé les premiers pas de Nicolas à Paris, au temps de Louis le Bien-Aimé, quand le jeune homme commençait sa carrière de policier du Grand Châtelet. Il maîtrisait depuis toujours, en magistrat de grande intelligence, les subtilités de la Cour et de la Ville. Retiré de sa charge, il suivait encore, au jour le jour, les affaires du royaume, qu'il savait démêler grâce à son savoir politique et judiciaire. Tandis qu'il servait à ses deux amis son condrieu aux éclats dorés, Nicolas remarqua que sa main tremblait de plus en plus et qu'il avait toutes les peines du monde à ne pas répandre sur la nappe son nectar des coteaux du Lyonnais.

— Donnez-moi des nouvelles du roi et de la reine, demanda-t-il.

— La Révolution les tient prisonniers dans leur palais, expliqua Nicolas. Un début d'émeute vient même de les empêcher d'aller à Saint-Cloud pour faire leurs Pâques. Le roi n'a pas voulu de violence et il a renoncé à son séjour. Il fait son métier et ne laisse rien paraître, mais il réprouve de tout son être les décisions de l'Assemblée. La saisie des biens d'Église manigancée par Talleyrand l'a affligé, bien plus que les décisions du 4 août, ou même la Déclaration. Et la loi de constitution civile du clergé l'a révolté. La reine le presse de tenir tête, mais sa garde personnelle n'est pas assez forte pour affronter la populace, pas plus que la garde nationale de M. de La Fayette.

— Je tiens cet évêque libertin et ce marquis avantageux pour des traîtres, lança Laure, qui ne pouvait souffrir que des hommes de sa classe, titrés et riches à souhait, soient passés du côté de l'Assemblée.

— Le roi doit se retirer dans l'Est, au milieu de troupes sûres, trancha Noblecourt. Il n'est d'autre issue pour la couronne.

— Il est surveillé nuit et jour, fit remarquer Nicolas.

— La reine n'a pas dit son dernier mot, lâcha mystérieusement Laure.

Ils furent interrompus par l’apparition de Ramatuelle, le cuisinier de Noblecourt. Les plaisirs de la table étaient les derniers que Noblecourt pût pratiquer sans contrainte, entre deux crises de goutte qui le laissaient sur le flanc. Ainsi les repas chez lui obéissaient à un rituel où le discours préparatoire, énoncé avec force détails, tenait une place de choix.

— Nous commencerons par un salpicon de pommes, carottes et citron, avec les céleris de Mme de Pompadour rissolés au beurre, déclara Ramatuelle sur un ton solennel.

— Ces céleris ont des vertus aphrodisiaques, intervint Noblecourt avec un clin d’œil vers Laure de Fitz-James. Mme de Pompadour disait que, si les femmes savaient ce que le céleri fait à leur mari, elles en chercheraient de Rome à Paris…

— Je laisse monsieur libre des commentaires, répondit Ramatuelle en riant. Nous continuerons avec une salade de lapereau : les petits animaux ont une chair plus tendre. Celui-ci a été détaillé en morceaux salés et poivrés, que je fais revenir au beurre chaud avec un peu d’huile, dorés à point, relevés par des fleurs de thym. Il est ensuite débarrassé de ses os, coupé en bâtonnets et agrémenté de câpres, de persil, de citron pelé et de filets d’anchois. Il sera servi avec des croûtons, et arrosé d’huile d’olive et de vinaigre. Nous aurons ensuite des côtes d’agneau toutes simples, grillées dans la cheminée et relevées de thym et de romarin, avec des haricots verts et des pommes de M. Parmentier. Nous terminerons par un fromage à la truffe et des macarons que vient de cuire notre boulanger du rez-de-chaussée.

— J’y ajouterai un bordeaux cheval-blanc qui honore ma cave et que je gardais pour vous, conclut Noblecourt. Le cru n’est pas encore très connu mais ses viticulteurs ne cessent de l’améliorer et il est en passe de devenir l’un des meilleurs du royaume.

Le magistrat avait une requête à présenter. Il s’interrompit un instant et s’adressa à Nicolas.

— Votre qualité de policier peut me venir en aide, dit-il en exergue. Peut-être votre intervention pourra-t-elle protéger un vieil ami à moi.

— Vos amis sont les miens, répondit Nicolas.

Noblecourt conta alors son histoire. Il avait depuis longtemps tissé un lien d’amitié avec l’abbé Grandjean, vicaire de la paroisse de Saint-Eustache. Depuis que l’Assemblée s’était mêlée de réorganiser l’Église de

France, le clergé était dans les transes. Les députés avaient d'abord mis la main sur les biens d'Église pour parer à leurs ennuis financiers. Les terres, les bâtiments, les placements qui formaient l'immense fortune de la religion catholique dans le royaume étaient devenus biens nationaux et servaient de gage à cette monnaie de papier qu'on appelait « assignat ». Une fois cette opération effectuée d'autorité malgré les protestations du haut clergé – mais non celles des curés des petites paroisses, dont le traitement avait été réévalué –, l'Assemblée avait jugé bon de bouleverser le statut des prêtres : ils étaient désormais fonctionnaires du royaume, élus par les citoyens de leur paroisse et payés par l'État. Et comme tout fonctionnaire dans l'ordre nouveau, ils devaient prêter serment à la Constitution. Ce nouvel état des ecclésiastiques, nommé « constitution civile du clergé », avait jeté la division dans toute l'Église. La moitié des curés de France avaient accepté ce serment, mais l'autre moitié, suivant l'inclination du pape, avaient refusé avec hauteur, ainsi que l'immense majorité des évêques. Entre « jureurs » et « non-jureurs », un début de schisme était apparu, qui opposait les prêtres favorables au cours nouveau et ceux qui lui résistaient. Le curé de Saint-Eustache, Poupart, avait accepté le serment, mais son premier vicaire, Grandjean, l'avait refusé. Or, trois jours plus tôt, expliqua Noblecourt, une délégation de patriotes de la section de Saint-Eustache avait envahi le presbytère pour exiger de Grandjean qu'il changeât son attitude et se ralliât à la constitution civile. Le vicaire avait maintenu sa position, le ton était monté et Grandjean avait été molesté. Seule l'intervention de Poupart l'avait tiré d'affaire. Mais il vivait depuis dans la crainte d'une nouvelle irruption des patriotes qui, cette fois, dans l'excitation générale à Paris, étaient capables de lui faire un mauvais parti.

— Que pouvez-vous faire, Nicolas, vous qui représentez l'ordre dans cette ville ? s'enquit Noblecourt.

Nicolas fut embarrassé. Il était agent de la Cour et, face aux patriotes, cette qualité lui serait évidemment reprochée. Mais il était aussi policier et devait à ce titre faire respecter la loi. Il réfléchit un instant puis trouva une amorce de solution.

— J'irai voir votre ami Grandjean à son presbytère, et je tâcherai de le conforter. La police est désormais sous les ordres de M. de La Fayette, qui réprouve ces désordres. Je lui en toucherai un mot et j'irai voir les responsables de la section muni de son blanc-seing. L'Assemblée n'a prévu

aucune sanction contre les prêtres qui refuseraient le serment. Elle compte sur la persuasion. Les pressions populaires et *a fortiori* les violences sont décidément illégales. Je ferai valoir le respect de la loi.

— Soyez-en remercié, reprit Noblecourt. Mon ami Grandjean est un brave homme, qui ne causera aucun trouble. Il obéit seulement à sa conscience.

Ils agitèrent encore un moment les moyens de rassurer ce prêtre fidèle au roi. Ils furent interrompus par l'arrivée de Bourdeau, venu du Grand Châtelet où il avait fourragé dans les archives pour tenter de retrouver des crimes de ce genre.

— Je n'ai rien remarqué de semblable à cet assassinat, dit Bourdeau en s'asseyant, tandis que Ramatuelle servait le salpicon de légumes aux couleurs chatoyantes.

— De quel crime parlez-vous ? demanda Noblecourt, toujours friand de nouvelles affaires et désireux d'y apporter son savoir de longue main.

Nicolas conta les détails de leurs premières investigations et développa l'hypothèse soulevée par Awa d'un crime lié aux îles du Vent. Noblecourt les écoutait, l'œil perçant et l'esprit aux aguets.

— Je ne sais ce qui se passe en ce moment dans nos colonies, mais je pressens que la conjoncture y est fort tendue.

— Comment cela ? demanda Nicolas.

Le vieux magistrat se tut pour goûter le cheval-blanc que Ramatuelle venait de servir. Il prit son verre par le pied, fit longuement tourner le nectar et le porta à son nez. Puis il prit une gorgée et la laissa longuement aller et venir en bouche.

— Parfait, trancha-t-il, il a vieilli à ravir.

— Un peu comme vous, lança Laure en souriant. Mais vous parliez de la situation aux îles.

— Oui, mes enfants, il faut que vous en soyez instruits pour vous orienter.

Il reprit deux gorgées et avala une bouchée de salpicon, rassemblant ses esprits pour livrer un exposé clair et concis des affaires coloniales.

— Ces îles jouaient un rôle discret mais précieux au royaume, expliqua-t-il. Près de la moitié de nos ventes à l'étranger provenaient du commerce organisé à partir de Saint-Domingue [2], au premier chef, et aussi de

Guadeloupe et de Martinique, auxquelles s'ajoutent les productions de l'île Bourbon [3] et de l'île de France [4] dans l'océan Indien. Le sucre et les épices alimentaient la métropole et fournissaient plusieurs royaumes en Europe. La France en tirait de gras bénéfices qui faisaient la fortune des planteurs et des négociants des ports de l'Ouest, à Nantes, Bordeaux ou La Rochelle. Ils abondaient tout autant les caisses du roi qui étaient aussi celles de l'Assemblée.

« Ce commerce, poursuivit Noblecourt, était fondé sur le travail des Noirs, qu'il avait fallu faire venir d'Afrique faute de bras sur place. Or, les décrets de l'Assemblée ont jeté l'inquiétude chez les colons.

« Cette funeste Déclaration des droits, précisa-t-il, a follement proclamé l'égalité de tous les hommes, quand on sait que la distinction des ordres soutient la société, comme si l'on pouvait mettre à niveau toutes les classes, y compris ces Noirs incultes et désordonnés qui ne sont bons qu'à des travaux simples et ignorent tout des affaires du royaume.

— L'Assemblée prétend donc libérer ces esclaves ? demanda Nicolas.

— Non. Elle se garde bien d'aborder le sujet, répondit Noblecourt, l'affranchissement des captifs jetterait bas tout l'édifice économique et nous priverait de la moitié de nos ressources de commerce. L'Assemblée est à court d'argent. Elle a mis la main sur les biens d'Église mais cet attentat contre nos lois sacrées ne suffit pas. Le déficit persiste, comme une menace mortelle. Les députés ne peuvent se passer de l'argent des îles et préfèrent éluder la question de l'esclavage. Même Robespierre en a été d'accord. Mais une société de songe-creux philosophiques, dite « Société des amis des Noirs », liée aux Anglais, répand une perverse propagande d'égalité qui exige la fin de la traite et l'abolition du travail servile aux colonies. Pour l'instant, elle a été contrée. Les planteurs ou les propriétaires présents à Paris se sont regroupés dans une société d'intérêts, le club Massiac, qui mène bataille contre les rêveries des Amis des Noirs. Ils ont le soutien de Barnave, qui est un des orateurs de l'Assemblée et défend leurs intérêts, quoique révolutionnaire lui-même. On peut espérer que le *statu quo* prévaudra.

— J'ai lu une des brochures des Amis des Noirs, rédigée par l'abbé Grégoire, député à l'Assemblée, avança Bourdeau, toujours au fait des idées nouvelles, je dois dire que leurs plaidoyers possèdent de la force. La

condition de ces esclaves a quelque chose de révoltant pour tout esprit un tant soit peu compatissant et pour tout bon chrétien. Ils sont arrachés à leur terre par les contraintes les plus barbares, entassés et enchaînés dans la cale des navires, puis soumis à une tâche épuisante sans aucune protection de la loi, fouettés à la moindre incartade, et soumis à des punitions extrêmes s'ils récidivent.

— Vous en faites une description outrée, répliqua Laure qui avait des cousins parmi les planteurs et se flattait de connaître le système des îles. Au vrai les châtiments sont rares et la vie des Noirs aux colonies est moins dure que chez eux, dans les jungles d'Afrique, où ils vivent sous des lois barbares. On y pratique l'anthropophagie et l'esclavage y est courant. Au demeurant, ces travailleurs sont vendus aux navires par leurs congénères africains qui n'y voient aucune malice. Au moins sont-ils baptisés quand ils arrivent aux îles, de plus ils n'encourent aucune sanction s'ils obéissent avec exactitude et jouissent d'un droit au repos le dimanche.

— M'est avis que s'ils avaient le choix, répliqua Bourdeau d'un ton ironique, ils préféreraient retourner chez eux ou, à tout le moins, vivre libres comme tout un chacun dans le royaume de France, plutôt que de risquer sans cesse le fouet.

— Ce fouet n'est pas pour eux un lourd châtiment, rétorqua Laure. Mes cousins planteurs m'ont expliqué que les Noirs sont bien moins sensibles que nous à la douleur. De plus, il faut bien maintenir la discipline. Les esclaves sont bien plus nombreux que les colons : si les Noirs espèrent dans la révolte, la sécurité des Blancs est compromise.

— C'est un fait qu'il y a environ cinq cent mille captifs à Saint-Domingue, reprit Noblecourt, pour moins de soixante-dix mille Blancs. Sans férule, les Noirs auraient tôt fait de renverser l'ordre des choses et de se livrer aux dernières exactions contre les familles de planteurs. Il y a parfois des rébellions, qui laissent toujours libre cours à ces excès. Fort heureusement, la troupe en est venue facilement à bout.

— En somme, lança Bourdeau, il faut leur appliquer un traitement barbare dans la crainte qu'ils en fassent autant contre leurs maîtres.

— Mes enfants, reprit Noblecourt pour éviter de voir la discussion prendre un tour trop politique, laissons là cette controverse philosophique. Le régime des colonies est un fait admis et son abolition serait un grand malheur pour le royaume. Là est l'essentiel.

Nicolas en profita pour revenir à l'enquête.

— Vous suggériez que les événements de Paris depuis deux ans ont troublé aussi la vie des îles, rappela-t-il à Noblecourt. Ainsi ce crime pourrait trouver un début d'explication ?

— Je ne sais. Il est sûr, en tout cas, que les principes d'égalité, s'ils se répandent dans les Antilles, inciteront forcément les esclaves à la révolte. Alors tout pourrait être bouleversé dans cet ordre qui nous est si bénéfique. Ce crime est-il un signe annonciateur ? Cela relèverait d'une certaine logique. Mais je vois mal un quelconque groupe d'esclaves s'échapper de leur plantation, traverser les mers et venir à Paris perpétrer une vengeance qu'ils pourraient pratiquer sur place. La chose s'est d'ailleurs déjà produite : certains esclaves fugitifs se réfugient dans les montagnes de Saint-Domingue. On les appelle des « marrons ». Certains d'entre eux se sont armés et sont retournés sur le lieu de leur captivité pour tirer revanche de leurs anciens maîtres, avant d'être pris et exécutés. Pourquoi et comment venir sur la terre de France ?

— Fort juste, dit Nicolas. L'éventualité est hautement improbable. Des esclaves échappés à Paris ? C'est de la dernière invraisemblance. Il nous faut chercher plus avant, en tout état de cause.

— J'ai un conseil à vous prodiguer, conclut Noblecourt. Vous êtes ami avec l'amiral d'Arranet, mon cher Nicolas. Il a été lieutenant général des armées navales. À ce titre, il a souvent séjourné aux îles du Vent. Il en connaît les arcanes sur le bout des doigts. Allez le voir, il vous éclairera plus que moi. Je vous ai brossé un tableau général, il pourra entrer dans les détails.

— Oui, nous pouvons le faire, concéda Nicolas d'un ton hésitant.

Au vrai, la suggestion de Noblecourt le plongea dans un embarras qu'il avait du mal à dissimuler. C'est fort malencontreusement que le nom de l'amiral était venu dans la conversation. Il était en effet le père d'Aimée, la maîtresse négligée de Nicolas, et vivait avec elle dans sa demeure de Fausses-Reposes, près de Versailles. Une entrevue risquait de tourner fort mal.

— Voilà une excellente idée, claironna Laure, qui s'était piquée au jeu de l'enquête et comptait bien la suivre autant qu'elle le pouvait. Allons voir votre amiral !

Nicolas toussa brusquement pour cacher sa gêne, qui s'accrut quand Bourdeau renchérit.

— Très bien, nous irons demain, conclut le commissaire, qui oubliait les liens complexes tissés par Nicolas dans ses aventures amoureuses.

L'arrivée de la salade de lapereau, raffinée à souhait, mit un terme à l'échange, laissant Nicolas sans ressource, obligé de souscrire au conseil de Noblecourt, sauf à risquer de dévoiler à Laure son embarrassant secret. Ils firent honneur à la chère de Ramatuelle tandis que la conversation dévia vers les petites nouvelles de Paris et les démêlés de l'Assemblée avec la couronne. Le repas s'acheva dans une manière joyeuse autour des liqueurs apportées par Ramatuelle. Puis Noblecourt se retira, fatigué du fait de son grand âge, laissant ses amis autour de la table, non sans rappeler à Nicolas que sa chambre était prête à l'étage, comme toujours quand il en recevait la visite. Bourdeau reprit son manteau et rentra chez lui, tandis que les deux amants gagnaient le refuge prévu par Noblecourt. Ils terminèrent la soirée dans les plaisirs dont les mésaventures de la journée les avaient privés. Nicolas s'endormit dans la plénitude, quoique soucieux de l'embarras où Noblecourt l'avait bien involontairement jeté. Il se dit qu'il devrait jouer serré pour éviter un drame.

IV

Imbroglio

« Peu d’hommes savent apprécier la femme qu’ils possèdent, et se mettre à l’unisson de son cœur. »

Pierre Choderlos de Laclos

Lundi 18 avril 1791

Le lendemain, quand Nicolas arriva au Grand Châtelet avec Laure, il était trop tard pour éviter la rencontre avec Aimée. Bourdeau avait envoyé la veille au soir un exempt demander audience à l’amiral d’Arranet, qui avait fixé un rendez-vous à Fausses-Reposes à l’heure du café. Les dés de l’amour et du hasard roulaient, au grand effroi de Nicolas. Comment éviterait-il le choc des deux femmes, qui était celui de deux silex et qui mettrait le feu aux poudres ? Inventer une excuse, un faux-fuyant, un empêchement soudain ? Il n’en apercevait aucun, sauf à éveiller l’incompréhension de Bourdeau et les soupçons de Laure. Comment refuser soudain de poursuivre l’enquête ? Impossible dans sa situation. Anxieux, déconcerté, il se torturait en vain l’esprit en cherchant une ligne de conduite.

Pour se donner une contenance dans ces affres, il se mit à parcourir les journaux que la police collationnait tous les matins pour mesurer la température de la ville, tandis que Laure s’asseyait en face de lui pour attendre Bourdeau. Un titre attira son attention : le *Journal du faubourg Saint-Antoine* appelait derechef le peuple à attaquer le château de Vincennes, qui était une nouvelle Bastille à ses yeux. Cette fois, la feuille incendiaire publiée par la faction orléaniste, qui flattait sans cesse les

tendances les plus extrêmes du mouvement populaire, publiait un plan détaillé de la forteresse, avec l'indication des points faibles de la défense. Le château, affirmait le rédacteur, serait le lieu d'enfermement des patriotes quand le complot ourdi par les aristocrates parviendrait à sa fin : faire un grand massacre du peuple des faubourgs et incarcérer les meneurs les plus en vue. Ces vaticinations horrifiques étaient impossibles à arrêter : elles n'avaient pas seulement pour but de sonner faussement l'alarme, elles assuraient la vente du journal qui attirait le chaland par ses révélations plus ou moins truquées. Ainsi elles s'entretenaient d'elles-mêmes. Parmi les imprimeurs et les libraires, beaucoup attisaient les incendies non par conviction politique mais par un cynique esprit de lucre. Cela ne changeait rien à l'affaire : le peuple apeuré ne parvenait pas à penser que des puissances comme le roi ou la noblesse puissent accepter le cours nouveau sans se battre. Sûr que des forces maléfiques conspiraient à sa perte, il était prêt à croire n'importe quel bobard qui confirmerait ses craintes.

Depuis l'été 1789, une furieuse bataille de presse opposait les journaux « fayettistes », dédiés à la défense d'une monarchie à l'anglaise dominée par le général, et les feuilles démocrates qui réclamaient l'abolition du suffrage censitaire et l'intégration des « citoyens passifs » – les plus pauvres – au corps électoral. Libérés de la censure, ces journaux usaient de tous les moyens de calomnie et de dénonciation pour rallier à leur cause les patriotes des faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau ou Saint-Jacques, ceux qui avaient pris la Bastille et fournissaient aux Cordeliers ou aux Jacobins, les clubs les plus extrêmes, une masse de manœuvre populaire propre à toutes les émeutes et à toutes les exactions. Avec l'argent de la Commune, La Fayette subventionnait des folliculaires coordonnés par un dénommé Estienne, petit homme colérique et sans repos, plaidant pour l'ordre et louant la sagesse du « héros des deux mondes ». Dans le camp adverse, l'argent du duc d'Orléans alimentait les pamphlets révolutionnaires les plus enflammés, ceux de Marat, de Desmoulins ou d'Hébert, qui tenaient La Fayette pour un sbire de la monarchie.

Pour se faire entendre des artisans et des journaliers des faubourgs, chacun avait imaginé un personnage fictif parlant la langue populaire, le général La-Pique et Mme Engueule d'un côté, le père Duchêne de l'autre, qui vitupéraient la partie ennemie avec force jurons et insultes. La dénonciation de complots imaginaires était leur expédient favori. On avait

successivement fait croire, dans les deux sens, à un complot fayettiste destiné à affamer le peuple, à l'existence d'une réserve de milliers de coutelas marqués de la lettre « O » comme Orléans, à l'accumulation dans des caches secrètes d'une masse de matières inflammables propres à incendier l'est de Paris, à un plan secret des partisans de Bailly et de La Fayette pour instaurer la dictature militaire dans la capitale, à la présence de fiacres à la porte Saint-Antoine contenant un arsenal de poignards qui entraînaient la mort à la première blessure. Toutes dénonciations nées de l'imagination des folliculaires mais que le petit peuple prenait pour argent comptant et qui déclenchaient émeutes et agressions contre la partie opposée. Estienne avait monté une expédition punitive contre une dénommée Anne-Félicité Colombe, éditrice du *Père Duchêne*, dont l'imprimerie de l'île de la Cité avait été brûlée. Il avait intenté contre Marat un procès en diffamation qui avait conduit à l'acquittement de *L'Ami du peuple* sous la pression populaire. En retour, les fayettistes avaient été la cible de plusieurs attentats, dont l'un avait grièvement blessé un certain Louvain. Au fil de cette bataille, les feuilles orléanistes, largement financées par Choderlos de Laclos, agent du duc d'Orléans, liées au mouvement démocratique d'Hébert, de Fréron et de Desmoulins, avaient pris le pas sur la littérature stipendiée par La Fayette. Nicolas connaissait bien Laclos et son implication dans les émotions populaires. Le duc d'Orléans, chef de la branche cadette, se rêvait connétable du royaume et peut-être roi. Il mettait son immense fortune au service de la Révolution, cherchant à évincer son cousin Bourbon pour assurer le destin politique des Orléans et rejoignait, pour ce faire, les Jacobins les plus exaltés dans leur entreprise de destruction de la monarchie absolue. Nicolas voyait ainsi, à travers sa lecture quotidienne, le mouvement patriote gagner en virulence et en force, accumulant au-dessus de la couronne des nuages chargés d'orage.

L'arrivée de Bourdeau interrompit cette angoissante méditation. En attendant leur visite à Fausses-Reposes, s'avisant qu'ils n'avaient pas encore interrogé suffisamment les témoins, ils décidèrent d'aller rue du Vieux-Colombier voir de nouveau la comtesse et tâcher d'en savoir plus sur son infortuné mari.

C'était une femme encore belle dans sa quarantaine, déjà revêtue des habits du deuil, qui les reçut dans un vaste salon orné de tentures grises, assise dans un fauteuil de velours entouré de chaises Régence. Au mur,

derrière le fauteuil, un portrait de Fleuriau voisinait avec celui du roi Louis XVI et d'autres tableaux retraçaient la vie des îles, avec leurs forêts luxuriantes, leurs lagons turquoise et leurs maisons coloniales de bois blanc. Les yeux de la comtesse étaient encore rougis des larmes de la nuit et son visage éploré montrait la pâleur qu'infligent les grandes douleurs. À ses côtés sa fille de quinze ans était assise, blanche comme un linge, montrant une mine encore plus affligée que celle de sa mère.

— Madame, commença Nicolas, recevez toute notre sympathie pour le malheur qui vous frappe. Nous avons pour tâche de débusquer les infâmes assassins de votre mari et nous avons besoin de renseignements supplémentaires.

— Je suis à votre disposition, messieurs. Il faut bien en passer par là pour retrouver ces barbares.

— Madame, saviez-vous des ennemis au comte ?

— Pas à ma connaissance, répondit-elle, mon mari avait des adversaires politiques, des concurrents dans le commerce, mais je ne vois personne qui ait accumulé assez de rancœur pour se livrer à une telle extrémité.

— Ce commerce, poursuivit Nicolas, est celui des îles.

— En effet. Mon mari est parti jeune à Saint-Domingue et il a déployé assez de talent pour bâtir son avoir, qui s'est révélé d'un bon rapport. Sa position assurée, il est revenu à Paris pour acheter cet hôtel et vivre sans contrainte de ses revenus.

— Ces revenus viennent de la plantation du Grand Morne, n'est-ce pas ?

Elle fut surprise du savoir policier mais parla sans ambages.

— Oui, nous possédons une plantation de trois cents hectares près du Cap-Français, qui produit du sucre en abondance. Ce sucre est vendu dans le royaume selon les règles, au prix convenu avec les autorités royales.

Bourdeau intervint pour aller plus vite au fait :

— Cette plantation emploie des esclaves…

— C'est d'usage à Saint-Domingue. Nous ne pouvons compter sur la main-d'œuvre locale. Il faut user de la traite pour assurer la prospérité de l'île.

— Pardonnez cette question, mais avez-vous remarqué que les atroces blessures causées à votre mari évoquent les punitions qu'on réserve aux captifs en faute grave ?

— J’y ai pensé, bien sûr. Sans la menace de ces sanctions, qui sont prévues dans le Code du roi Louis XIV, et que nous n’appliquons guère, nous ne saurions garantir le travail de nos gens. Mais comment expliquer qu’on ait pu les imiter contre mon mari, ici, à Paris, à mille lieues de chez nous ?

— Nous ne le comprenons pas plus que vous, madame, mais la coïncidence est là. Avez-vous le souvenir d’un ou de plusieurs de ces travailleurs qui auraient pu concevoir une vindicte particulière envers votre famille, pour avoir subi telle ou telle sanction ?

— Certainement non ! Mon mari répugnait à maltraiter ses gens. Renseignez-vous. On vous dira partout qu’il était renommé pour son humanité. Les autres planteurs lui en faisaient d’ailleurs le grief. Bien sûr, il punissait les « marrons » et ne tolérait pas l’indolence, comme tous les propriétaires aux colonies. Mais les châtiments étaient rares. Et, de toute façon, il avait quitté Saint-Domingue depuis huit ans, après avoir confié ses affaires à Fargeau, son intendant, qui appliquait exactement la manière que le comte avait déterminée quand il dirigeait lui-même l’exploitation. Et quand bien même cela serait, comment ces mécontents auraient-ils pu s’échapper et faire un si long voyage ? Tous les passagers qui vont en métropole sont contrôlés avant le départ des navires. Le passage clandestin est impossible.

Nicolas, constatant la bonne grâce de la comtesse, prit le relais de Bourdeau.

— Votre mari avait-il des concurrents, avec lesquels il aurait pu entretenir des différends ?

— Il en avait mais il vivait en bonne intelligence avec eux. Les planteurs forment une société unie. Mon mari n’a connu qu’un seul conflit, fort bénin au demeurant. Son voisin, le marquis de Villeparisis, avait voulu acheter notre plantation pour étendre son domaine, ce qui lui aurait procuré une position dominante dans l’île. Mon mari avait poliment refusé. Il ne souhaitait pas se défaire du fruit de son industrie. Villeparisis en avait conçu de l’amertume. Mais nous étions restés en bons termes. Vous savez, les colons doivent s’épauler, ils vivent peu nombreux au milieu d’une multitude de captifs dont on craint toujours la rébellion. Leurs intérêts sont intriqués, la haine n’a pas sa place entre les Blancs. Nous sommes du même monde, au milieu d’un groupe hostile.

— Puisque vous parlez de ces planteurs, puis-je vous demander si votre mari faisait partie de ce club Massiac qui réunit à Paris les colons qui veulent défendre leurs intérêts ?

La comtesse fut encore surprise, mais répondit tout aussi franchement.

— Oui, il y participait. Les colons sont inquiets des projets inconséquents agités par ce parti qu'on dit philosophique, tout comme les négociants et les armateurs des ports où s'organise le commerce du sucre et des épices. Ils ont résolu de faire valoir leur point de vue auprès de l'Assemblée et de l'opinion parisienne. Les îles du Vent sont essentielles au royaume, on ne saurait les abandonner à la funeste rêverie de l'égalité, sauf à enclencher de grands malheurs et à servir les intérêts des puissances rivales, à commencer par l'Angleterre qui lorgne depuis des décennies sur nos possessions. Mais mon mari n'était pas, de loin, le plus virulent, au contraire. Il concevait qu'on voulût réformer progressivement le régime des îles et qu'on cherchât à substituer un système plus chrétien à l'usage des esclaves. Mais tout devait à ses yeux se dérouler dans l'ordre et le respect des propriétés.

Ils questionnèrent encore un moment cette veuve très politique, qui gardait tout son sang-froid en dépit de son affliction, comprenant qu'ils n'en apprendraient guère plus. Nicolas mit fin à l'entretien par des paroles compatissantes tout en demandant à la comtesse un service ultime.

— Madame, nous commençons une enquête fort délicate. Puis-je vous prier de garder tout cela secret pour le moment ? Je crains qu'une publicité intempestive ne nous gêne dans nos recherches. Étalée au grand jour, cette affaire déclencherait une émotion politique qui pourrait interférer avec notre entreprise. Les assassins sont à Paris. Trop de bruit les inquiéterait et ils pourraient bien nous filer entre les doigts. Je dis cela aussi dans votre intérêt. Je devine que votre famille plongée dans la peine n'aimerait pas devenir un objet de débat public. Le deuil, je le crois, impose la retenue.

— Je comprends. Vous avez raison. Moi-même, je prévoyais un enterrement privé, restreint à notre maison. Notre douleur serait salie par le vacarme d'une controverse ouverte.

L'interrogatoire était terminé. Ils prirent congé avec toutes les paroles d'usage et montèrent dans un fiacre qui les ramena au Grand Châtelet.

— Cette comtesse est une femme de tête, commenta Bourdeau. Voilà qui nous incite à mieux comprendre l'exacte situation qui règne à Saint-Domingue. L'amiral d'Arranet nous sera d'autant plus précieux.

La réflexion du commissaire réveilla l'inquiétude de Nicolas, qui redoutait de plus en plus, comme le rendez-vous approchait, la confrontation impromptue de ses deux maîtresses, l'ancienne et la nouvelle, toutes deux dotées d'un caractère affirmé et d'un sens aigu de la réputation. La partie promettait d'être ardue et pleine de dangers.

À deux heures, le fiacre qu'ils avaient loué s'arrêta devant la grille de la maison d'Arranet, sise au bout d'une allée de tilleuls dans la forêt de Fausses-Reposes, vaste étendue sauvage qui jouxtait d'un côté le parc de Versailles et de l'autre celui de Saint-Cloud. Quittant Paris par l'octroi de Vaugirard, ils avaient roulé en silence au milieu des châtaigniers, des bouleaux, des pins et des bruyères, là où le roi aimait tant à chasser le cerf et le chevreuil en équipage, chevauchant tout le jour à la poursuite du gibier. Deux valets s'empressèrent à la porte du fiacre pour les aider à descendre. Un peu plus loin, Nicolas reconnut Tribord et son visage couturé de cicatrices. Le vieux marin avait servi sous l'amiral, qui l'avait pris dans sa maison. Il les guida vers le pavillon.

Ils traversèrent le jardin que Nicolas connaissait bien. Dans le printemps naissant, les pivoines, les rosiers, les iris et les œillets mélangés éclataient des couleurs qu'un frais soleil faisait resplendir. Le vieil amiral les attendait en uniforme bleu à la porte d'entrée de bronze sculpté à double battant, à côté de sa fille Aimée, toujours aussi svelte et charmante dans une simple robe blanche ajustée. Nicolas admira une nouvelle fois son visage harmonieux et son maintien altier qui lui rappelait tant d'entrevues intimes au bonheur serein. Voyant Laure, Aimée fronça fugitivement les sourcils qui surmontaient un regard soudain plus aigu. Elle effaça ce début de méfiance d'un sourire lumineux, tout en jetant des coups d'œil intrigués à la dame qui accompagnait les deux policiers. Nicolas avait pris soin de rester deux pas en arrière, dans l'espoir d'échapper à la sagacité d'Aimée et de maintenir le doute sur ses relations avec Laure.

— Je suis bien aise de vous voir, dit l'amiral de sa voix rugueuse en écartant les bras. Entrez, mes amis, j'ai fait servir le café dans la bibliothèque, il fait encore un peu froid, nous serons mieux au coin du feu.

Nicolas reconnut encore la pièce où il avait passé maintes soirées délicieuses avec Aimée et son père. Les rayonnages montaient jusqu'au plafond gris et or, des fauteuils, des guéridons et une table de jeu étaient disposés avec art de manière à favoriser la conversation. La même table

basse occupait le centre du salon, étrangement décorée d'une mer de plâtre portant six vaisseaux de ligne britanniques miniatures, opposés à deux autres battant pavillon blanc. Des mèches d'étoupe figuraient le feu des canons, les vaisseaux arboraient leurs voiles, de petites billes de plomb parsemaient les ponts comme autant de boulets. On voyait même des amas de cadavres et un amiral en grande tenue pointant sa lunette sur l'ennemi.

— J'admire toujours votre maquette navale, remarqua Nicolas.

— La bataille du Finisterre fut un fier engagement, répondit l'amiral. Mais je vous l'ai déjà contée.

Les présentations faites, sous l'œil vigilant d'Aimée qui s'interrogeait visiblement sur la présence de cette princesse à la séduction rare, ils s'assirent autour de la bataille en modèle réduit. Sur un guéridon attendaient une cafetière d'argent et un service de tasses de porcelaine. L'amiral sortit d'une petite armoire une bouteille aux reflets dorés, le rhum de l'île Bourbon qu'il affectionnait. Au milieu d'un assaut de courtoisie, Laure avait remarqué le trouble d'Aimée. Elle avait à son tour adopté une mine intriguée, portant alternativement ses yeux sur son amant et sur la fille de l'amiral. Nicolas laissa adroitement ses deux compagnons s'asseoir les premiers et choisit le fauteuil le plus éloigné de Laure, prévenant ainsi tout maraîchinage – un geste familier, une main posée sur son bras, une inclinaison du buste trop intime – que la princesse aurait pu faire s'ils avaient été côte à côte. Il alla ensuite droit au but pour éviter toute allusion à sa situation privée et conta avec force détails à l'amiral les premiers résultats de leur enquête, l'interrogeant ensuite sur la situation des îles du Vent.

— Vous avez bien fait de venir céans, répondit l'ancien lieutenant général des armées navales, j'ai effectivement séjourné plusieurs fois à Saint-Domingue au cours de nos opérations aux Antilles. J'ai gardé l'attache de mes anciens subordonnés, qui me renseignent régulièrement. Il se passe à Saint-Domingue des choses graves.

— Le bruit des décrets de l'Assemblée s'y est donc répandu ? demanda Nicolas.

— Oui, malgré les efforts des colons qui ont tout fait pour priver les îles des nouvelles de la métropole. Ils ont fait saisir les courriers et interdit toute venue à Saint-Domingue des hommes suspects de sympathie pour les principes d'égalité. À Nantes, à Bordeaux, à La Rochelle, les négociants et

les armateurs ont mis en place une surveillance qui a prévenu le départ de tout sujet soupçonné de penchants révolutionnaires. Mais les informations ont fini par transpirer.

— Les esclaves se sont révoltés ? interrogea Bourdeau.

— Non, pas dans leur masse. Une rébellion s'est déclarée dans une des régions de l'île mais la troupe a réagi très vite et tout est rentré dans l'ordre. En revanche, un mouvement s'est fait jour parmi les hommes « libres de couleur », ceux qu'on appelle « les mulâtres », qui sont des enfants naturels nés des relations intimes que certains maîtres entretiennent avec des femmes noires. Beaucoup ont été affranchis, ainsi que certains esclaves dont les propriétaires ont brisé les chaînes pour témoigner reconnaissance à leur zèle. Ces « libres de couleur » sont nombreux, presque autant que les Blancs, et vivent de leur travail. Certains sont même devenus riches et possèdent des esclaves.

— Ce qui prouve bien que le système des îles est accepté, puisque des Noirs eux-mêmes en usent à leur tour, jeta Laure, qui se faisait décidément l'avocate de l'ordre colonial. La métropole est bien folle de vouloir imposer ses vues dans ces pays lointains qu'elle ne comprend pas.

— L'affaire est peut-être plus complexe, répondit l'amiral avec précaution. Les « libres de couleur » ont fini par se mettre au fait des décisions de l'Assemblée. Ils ont lu la Déclaration des droits, qui postule l'égalité de tous devant la loi. Ils se sont formés en parti et réclament désormais que leur statut soit aligné sur celui des Blancs. Ils refusent les obligations imposées aux sujets libres dont la couleur de peau est différente, qu'ils qualifient de mesures vexatoires.

— Quelles sont ces obligations ? demanda Bourdeau, friand de démontrer l'injustice du système.

— Les Noirs et les mulâtres libres sont barrés de certains emplois, ils n'ont pas les mêmes droits que les Blancs en justice et sont soumis à des servitudes militaires ou laborieuses particulières.

— Voilà des modalités difficiles à justifier alors que l'Assemblée, en séance le 4 août, a aboli les privilèges dans le royaume ! s'exclama Bourdeau.

— Ces privilèges formaient le ciment de la société, s'écria Laure, leur abolition a donné le signal de l'anarchie !

Nicolas ignora l’intervention de la princesse et poussa la conversation, espérant que cet échange politique couvrirait son secret et qu’il pourrait se sortir du piège où il était tombé.

— Vous parliez d’un mouvement déclenché par les « libres de couleur », dit-il à l’amiral.

Arranet rapporta qu’un mulâtre nommé Vincent Ogé était parvenu à s’introduire à Saint-Domingue, venu de Paris en passant par Londres pour échapper aux contrôles dans les ports de l’Ouest. Il avait fomenté une émeute avec quelques centaines de ses congénères et s’était livré à des exactions contre les propriétés des colons. Il s’était ensuite enfui dans la partie espagnole de l’île, mais les alguazils l’avaient arrêté et rendu aux autorités françaises. Condamné en justice, il avait été roué en place publique au mois de janvier de cette année.

— Quelle cruauté ! jeta Aimée, dont Nicolas connaissait la sensibilité humanitaire et chrétienne.

— C’est la loi pour les grands crimes ! rétorqua Laure, échauffée par l’échange et contente de contredire cette jeune femme dont le rôle lui paraissait toujours suspect.

Nicolas s’évertua à faire rentrer la conversation dans le cadre de l’enquête.

— Voilà qui fournit un motif à l’assassinat qui nous occupe, hasarda-t-il.

— C’est très possible, poursuivit Bourdeau, nous savons, dans la police, qu’il y a à Paris des milliers de mulâtres et d’affranchis qui vivent au milieu de nous sur un pied d’égalité et qui occupent des positions respectables. L’esclavage a été aboli dans le royaume depuis des lustres, par un édit du roi Louis X le Hutin, me semble-t-il. Depuis, tout esclave qui touche le sol de France est réputé libre. Certains ont pu prendre fait et cause pour les droits de leurs frères dans les îles.

— En 1789, Ogé avait réuni ses semblables à Paris pour demander leur représentation à l’Assemblée, précisa l’amiral. Vous avez raison. Les mulâtres ont pu s’organiser et décider de venger Vincent Ogé, leur émissaire dans les îles.

— Ce qui démontrerait encore une fois leur barbarie, ajouta Laure qui ne lâchait jamais ses fortes opinions. Ils s’en sont pris à ce pauvre Fleuriau, qui a quitté les îles il y a huit ans et dont nous savons qu’il traitait fort bien ses esclaves.

— Qui restaient des esclaves, répliqua Nicolas, qui commençait à s'agacer des interventions de Laure, dont la passion politique n'avait rien à faire dans l'enquête.

— Mon amour, répondit Laure avec flamme, te voici contaminé par les idées nouvelles ! Je te rappelle que nous sommes, toi et moi, au service du roi et de la reine.

Le silence se fit. Le début d'altercation avait jeté un froid, mais c'est la réaction d'Aimée aux deux mots « mon amour » qui laissa les convives interdits. Soudain pâle, les yeux jetant des éclairs, la jeune femme s'était levée d'un bond.

— J'en étais sûre dès que je vous ai vus, cria-t-elle. Ainsi tu es venu jusqu'ici, dans notre maison, avec une gourgandine ! Quelle insolence et quel mépris ! Après des mois d'absence, tu viens voir ta maîtresse chez elle avec sa remplaçante. Quel insigne toupet ! Voilà un forfait dont je saurai me souvenir.

Nicolas resta muet, en criminel confondu, paralysé par la vivacité de la sortie, tandis que Bourdeau et l'amiral, figés par la surprise, puis réprimant difficilement un sourire apitoyé, s'abîmaient dans la contemplation de leurs chaussures. Laure s'était levée à son tour, frémissante, la lèvre tremblante, dressée telle une statue de l'indignation.

— Gourgandine ? cria-t-elle à son tour. Madame, si j'étais un homme, vous répondriez sur le champ de votre insolence. Mais je vous laisse à votre colère, que je comprends au demeurant. Il n'y a qu'un coupable ici, c'est ce triste sire, qui se croit un esprit fort parce qu'il trompe deux femmes en même temps. Sans doute est-ce l'effet de son goût pour cette liberté qui n'est qu'une licence infâme. À son âge !

Nicolas se ratatina un peu plus dans son fauteuil. Aimée avait déjà tourné les talons et se pressait vers sa chambre. Elle se retourna pour lâcher son dernier mot.

— Voici la gourgandine saisie par la morale. Fi ! Je n'en entendrai pas plus.

Elle disparut dans un froissement de robe et un claquement de porte. À son tour, étouffant de courroux, Laure quitta la pièce d'un pas décidé. Nicolas resta inerte, anéanti par ce double coup. Bourdeau courut à la suite de Laure, faisant valoir que le fiacre était parti et qu'ils étaient loin du prochain village.

— Peu importe, rétorqua la princesse sans se retourner, j'irai à pied. C'est le sort des gourgandines !

Les trois hommes se retrouvèrent seuls dans le salon, ne sachant quelle composition adopter, Bourdeau et l'amiral échangeant des regards où l'amusement le disputait à la consternation. À l'étage, on entendit une autre porte claquer à grand bruit, des fracas de vaisselle brisée qui témoignaient de la juste rage d'Aimée. Puis le silence se fit. Nicolas se leva et esquissa un pas pour monter à l'étage afin de parler à Aimée. Une dénégation discrète de l'amiral l'en dissuada. Il se rassit dans son fauteuil, pâle, prostré et silencieux.

L'amiral et Bourdeau convinrent en un regard de laisser Nicolas à sa méditation. Ils sortirent par la porte-fenêtre et entamèrent une promenade dans le parc. Nicolas resta seul avec son chagrin. Il se maudissait d'être tombé dans ce piège qu'il avait lui-même déployé par sa duplicité amoureuse. Il perdait d'un coup, par sa légèreté, deux femmes qu'il aimait tendrement, chacune d'une manière différente et qui, elles, ne calculaient point leur attachement. Il voyait se refermer sur lui l'étau de l'abandon, dans la culpabilité et la peur d'une existence solitaire.

Contre la vengeance du destin, il ne pouvait pas même invoquer sa malchance. Elle était l'effet inévitable de son hypocrisie, qui cachait mal un égoïsme congénital dont il mesurait la froide indifférence aux sentiments d'autrui. Sa vie amoureuse était parée du cynisme du libertinage, si valorisé dans ce siècle voué au plaisir cruel. Ce cynisme faisait la trame du roman de Laclos, si emblématique de ce monde finissant ; il apparaissait pour ce qu'il était : une duperie fondée sur un double mensonge. Comment n'avait-il pas prévu que cette base vermoulue s'effondrerait un jour dans le drame ?

La duplicité, au vrai, n'était-elle pas la marque de sa vie ? La scène tragi-comique qu'il venait de vivre brisait en lui une armure qu'il avait soigneusement conservée au fil de ses aventures. Qui était-il vraiment ? Le policier d'élite et le gentilhomme qu'il se flattait d'être devenu, serviteur choyé de la couronne ? Ou bien un roturier ambitieux qui s'élève au-dessus de son rang sans grand scrupule ? Un marquis nanti des privilèges qui avaient abaissé son enfance, qui en profite à son tour, sans réfléchir à leur profonde injustice ? Il se voyait en seigneur pétri de fidélité et d'honneur, alors qu'il avait vécu en limier fouineur et retors marqué par l'humiliation imposée aux gens de peu, servant un ordre dont il connaissait le mépris de

principe pour ceux qui n'étaient pas nés. Il se croyait noble, il était surtout un mercenaire de la noblesse. Sa duplicité mise au jour noircissait soudain la mince estime qu'il avait de lui-même et s'étendait, dans une exagération née de sa chute morale, à sa vie tout entière. Son masque de brio et d'énergie tombait d'un coup. L'honneur dont il se gargarisait était peut-être, au bout du compte, une qualité factice et lui conférait un rang immérité. Ce terme de « triste sire » employé par Laure lui semblait soudain implacablement vrai. Il avait trompé, menti, feint l'élégance et le panache pour sauver son âme. Cette rectitude apparaissait maintenant pour ce qu'elle était : une loyauté qui n'allait qu'à lui-même. Il croyait participer à une société de tradition glorieuse et de sentiments élevés, il avait seulement manœuvré pour échapper à sa condition initiale, mû par l'esprit de revanche et la rage de parvenir, tels ces bourgeois de Molière qui singent les grands, seulement capables de petites intrigues et de médiocres ambitions. La droiture de deux femmes mettait en lumière sa fausseté.

Une vie factice, en somme, qui s'abuse elle-même et se trouve soudain ramenée à sa triviale réalité. Le marquis de Ranreuil, si fier de son état, de sa famille aimante, de sa demeure seigneuriale de Bretagne pleine de rires et de chaleur familiale, restait le petit Le Floch, pupille humiliée, banal ambitieux obsédé d'ascension sociale.

Acculé par sa mélancolie dans les régions obscures de son esprit, il se mortifiait outre mesure, perdant le respect de soi-même. Mieux, ou pire, il étendait sa méditation à la société tout entière. La rancœur et la vindicte légitimes conçues par Laure et Aimée n'étaient-elles pas le reflet, dans l'ordre intime, des désirs de revanche et de justice conçus par le peuple à l'égard de ce régime d'apparence et de mépris ? La Révolution lui apparut tout à coup, dans une réminiscence de la religion de son enfance, comme le châtiment imposé par le Ciel à une humanité pécheresse et désinvolte, oublieuse de ses devoirs les plus sacrés. Le peuple de Paris révolté, dans sa violence et son désir de vengeance, prenait le rôle de l'ange exterminateur qui punit les fautes des hommes.

Le crépuscule tombait lentement sur la forêt de Fausses-Reposes, assombrissant bois et champs, comme il tombait sur l'ordre ancien en ce printemps 1791 qui se changeait en triste automne de la monarchie. La fin du jour était aussi la fin d'un monde, qui l'entraînait dans son déclin, serviteur incertain d'un édifice qui branlait de plus en plus.

Il tenta de se reprendre. Il fallait faire face, se disait-il. Il ne voyait guère comment réparer ce tissu déchiré, mais, dans un effort de volonté fragile, il se promit de tout faire pour surmonter l'épreuve. Il n'y avait qu'une issue à cette réflexion sinistre, se raccrocher à son devoir, qui était de rester fidèle à sa parole, de servir encore une monarchie qu'il fallait sauver, même si elle peinait à se sauver elle-même. Le métier, sans son âpre servitude, serait-il le remède à sa mélancolie ? Il l'ignorait. Mais il savait, dans cette tourmente personnelle et politique, qu'il n'y avait d'autre planche de salut.

Le retour de l'amiral et de Bourdeau mit fin à cette confession muette où il ne trouverait point d'absolution. Les deux amis de Nicolas firent tous les efforts pour le détourner de sa mélancolie. On sortit les verres et les bouteilles, on commanda le souper, on chercha les sujets de conversation propres à distraire le coupable de ses fautes. Rien n'y fit. Le repas fut morne, la soirée languissante et Nicolas repartit pour Paris la mine fermée et le cœur brisé.

V

Humanisme

« Remarquez que les temps les plus superstitieux ont toujours été ceux des plus horribles crimes. »

Voltaire

Rentré, lamentable et abattu, dans sa mansarde des Tuileries, Nicolas roulait encore et toujours de sombres pensées. Il méditait une nouvelle fois son triste sort d'amant volage pris à son propre piège. Il se reprochait de n'avoir pas su éviter l'entrevue de Fausses-Reposes. Il s'en rendait compte mais trop tard : la mise en présence de Laure et d'Aimée, deux femmes aussi fines qu'impérieuses, ne pouvait déboucher sur autre chose qu'une catastrophe. Il eût mieux valu qu'il se cassât la jambe ou que des brigands les enlevassent dans la forêt avant d'arriver au pavillon d'Arranet. Au fil de sa méditation, il voyait toujours, dans cette malchance, l'indice d'un châtiment du Ciel.

Revenu au souci des autres, plutôt que de s'abîmer dans l'apitoiement sur lui-même, il se tourmentait désormais pour ces deux maîtresses aussi attirantes et fidèles l'une que l'autre, qui l'aimaient sans détour ni calcul et se retrouvaient chacune trahie dans sa confiance et blessée dans son honneur. Il s'accusait sans fin de légèreté, même s'il savait bien, au fond de lui-même, que cette inconséquence égoïste était dans sa nature. Toujours il avait virevolté d'un cœur à l'autre, sans trop en mesurer les dommages pour ses conquêtes. Une fois déjà, il avait été pris sur le fait par Aimée, qui l'avait vu dans une réception avec la Satin, aujourd'hui Lady Chalwell, mère de son fils et ancienne maîtresse ensorcelante. Au premier regard, elle avait décelé leurs liens. Si bien qu'il avait subi de longues scènes pénibles à

souhait – quoique méritées –, agrémentées, déjà, de hauts cris et de porcelaine brisée.

Il cherchait vainement comment réparer le terrible impair. Certes, il pouvait aller à résipiscence, la corde au cou, pour quémander un pardon. Mais il fallait d'abord faire un choix douloureux. Impossible, une fois sa double vie amoureuse exposée, de conserver ces liens incompatibles. Pour renouer avec l'une – si cela était possible – il fallait sacrifier l'autre. Celle qui accepterait de lui pardonner exigerait d'abord, condition élémentaire, une rupture sans appel avec sa rivale. Pris dans un dilemme cornélien, quoiqu'un peu bouffon, il retournait longuement la question, dont la réponse lui échappait sans cesse. Il finit par s'endormir au milieu de ce labyrinthe sentimental, sans qu'une Ariane compatissante lui tende le moindre fil où se raccrocher.

Mardi 19 avril 1791

Le lendemain, il retrouva Bourdeau au Grand Châtelet, qui se garda de faire allusion à la scène de la veille. Pour éviter toute gêne à son ami, Nicolas aborda lui-même le sujet.

— Mon cher Pierre, je suis un sot, tu as pu t'en rendre compte. J'ai affecté de croire à mon impunité en menant de front deux aventures mais la vengeance du dieu de la fidélité m'a foudroyé. Je suis comme Dom Juan expédié aux Enfers.

Bourdeau choisit d'en plaisanter.

— Fort heureusement, l'amiral d'Arranet n'a pas la vindicte du Commandeur.

— Non, il est vrai. Celles d'Aimée et de Laure suffisent…

— Ce sont femmes de grande beauté et de grand caractère, voilà ton malheur, même s'il en est de plus terribles. Pour ma part, j'ai choisi une route moins romanesque mais plus tranquille. Je suis fidèle à Mme Bourdeau depuis vingt-deux ans. Voilà qui est plus prosaïque mais qui m'épargne bien des orages.

— Mon cher, tu es un sage. Mais j'ai un goût pour les chemins de traverse, que j'ai le grand tort de trouver plus attirants.

— Ils mènent souvent à l'impasse.

— Certes, certes. Mais peut-on changer sa propre nature ? Et que me conseillerait ta sereine philosophie ?

— De chercher ta vérité. Il te faut trancher dans le vif, m'est avis.

— C'est-à-dire ?

— Tu ne peux garder auprès de toi l'une et l'autre : tu les perdrais toutes deux. Tu dois écouter ton cœur, choisir celle que tu préfères et le lui dire. C'est ta seule chance de te faire pardonner.

— Mais je les aime toutes les deux !

— Alors tu n'en auras aucune.

— Ta sagesse est bien sévère. Mais je le confesse, je suis parvenu à la même conclusion. Tu as raison. Il faudra bien s'y résoudre.

— Tel est le devoir de Dom Juan pris sur le fait…

— Bien. Il me faut réfléchir.

— Prends ton temps. Laisse d'abord la tempête s'épuiser d'elle-même. Ensuite tu suivras ton vent.

— Tu es un philosophe de l'amour. Mais revenons donc à notre enquête. Elle me semble un écheveau tout aussi difficile à dénouer.

Après un court échange, ils décidèrent de retourner rue du Vieux-Colombier. Le corps du pauvre comte Fleuriau avait été déposé par trois hommes. Il fallait interroger le voisinage plus avant, pour tenter de trouver un autre témoin qui aurait vu cette bande et saisi la direction qu'elle prenait. La scène s'était déroulée au petit matin, quand les rues étaient encore désertes : un groupe devait se remarquer, peut-être y avait-il moyen de reconstituer son itinéraire. La piste était mince, mais leur devoir de policiers les obligeait à la suivre.

Ils descendirent tous deux l'escalier du Grand Châtelet, en route pour la rue du Vieux-Colombier. Dans la cour, une autre surprise les attendait. Comme ils se dirigeaient vers le vaste porche qui donnait sur le pont au Change, ils tombèrent sur Barthès, le commissaire du district du Théâtre-Français [1] marchant l'air éperdu. Il les vit et les arrêta.

— Commissaire, lança-t-il à Bourdeau, je viens rapporter un crime des plus atroces et des plus étranges.

— Quel est-il ? demanda Bourdeau.

— Nous avons trouvé, rue de Tournon, le cadavre du marquis des Fossaies, devant l’entrée de son hôtel. Selon nos constatations, il a été pendu. Mais pas seulement. Il était nu jusqu’à la ceinture et son dos était lacéré d’innombrables sillons sanglants, comme ceux que portent les hommes punis du fouet.

— Diable ! s’exclama Bourdeau. Ces coups de fouet même qu’on inflige aux esclaves…

Le corps du marquis des Fossaies était déjà dans la voiture de la police quand ils arrivèrent sur place. Ils ouvrirent les portières arrière et l’examinèrent. Sa nudité frappait d’abord l’œil. Il avait été dépouillé de sa veste, de son gilet et de sa chemise. Sur son dos, un entrelacs de zébrures rouges offrait un spectacle horrifiant de chair sanguinolente. Ils le retournèrent avec précaution. Comme la perruque grise qui entourait un visage livide, le diamant qu’il portait à une oreille, sa culotte de soie et ses bas fins montraient sa condition d’aristocrate. Autour du cou, ils observèrent les mêmes marques violacées que sur le cadavre du comte de Fleuriau.

— C’est le majordome qui l’a trouvé ce matin vers six heures, expliqua Barthès. Il ouvrait les persiennes comme chaque jour. Il l’a aperçu sur le trottoir en se penchant à l’extérieur.

— Il n’a rien vu d’autre ? demanda Nicolas. Ou entendu, avant d’ouvrir les volets ?

— Non, rien. Nous avons interrogé les voisins, ils n’en savent pas plus. Ils dormaient à cette heure.

La rue de Tournon montait de la rue du Petit-Bourbon vers le palais du Luxembourg, dont la porte d’entrée n’était qu’à une dizaine de toises.

— Il y a des gardes à l’entrée du Luxembourg, objecta Bourdeau.

— Ils n’ont rien vu ni entendu, pas plus que les autres. Ils passent la nuit dans leur guérite.

— Vous avez vu la famille ?

— Non, le majordome était seul dans l’hôtel.

Bourdeau et Nicolas laissèrent la voiture partir pour le Grand Châtelet, où Sanson examinerait le corps pour plus de détails. Ils entrèrent dans l’hôtel pour interroger à leur tour le majordome. C’était un homme gris et maigre à la mine cérémonieuse, qui les introduisit dans un grand salon d’apparat qui donnait sur la cour intérieure. Il les fit asseoir et resta debout.

— Prenez place, dit Nicolas, nous souhaitons vous questionner.

— Bien, messieurs, je suis à votre disposition. Mon maître m'a toujours été bienveillant. Si je peux vous aider à retrouver les sauvages qui ont commis ce crime atroce…

— Vous êtes seul dans l'hôtel ? demanda Bourdeau.

— Oui. M. le marquis a préféré éloigner sa famille, à cause des événements politiques. Madame et ses deux filles sont parties à Milan.

Nicolas se souvint que le comte d'Artois avait émigré dès le 15 juillet 1789 et qu'il s'était retiré à Milan, possession autrichienne, où une petite cour l'avait suivi, ainsi que plusieurs grands seigneurs qui ne se jugeaient plus en sécurité dans leur château en raison de la révolte paysanne et de l'impuissance de l'armée royale. La famille du marquis devait être auprès d'eux.

— Une cuisinière vient la journée pour servir M. le marquis, ajouta le majordome. Je m'occupe de la maison pour le reste.

— Votre maître est donc resté… poursuivit Bourdeau.

— Oui. Il est mêlé aux affaires publiques. Il doit assister aux réunions de son club.

— Quel est ce club ? demanda Nicolas.

— Le club Massiac.

Les deux policiers se regardèrent en silence. Puis Nicolas continua l'interrogatoire.

— Le marquis est donc lié au commerce des îles…

— Oui. Il possède une plantation à Saint-Domingue, qu'il a mise en gérance. J'ai cru comprendre que ses revenus venaient de cette propriété.

— Connaissez-vous le comte de Fleuriau ? avança Bourdeau.

— Oui. Nous l'avons eu à dîner il y a deux semaines de cela, lui et son épouse. Il est lié au marquis. Ils sont membres du même club.

— Quand avez-vous vu le marquis pour la dernière fois ?

— Hier au soir. Il a dîné rapidement, puis il est sorti, vers dix heures.

— Il n'est pas rentré ?

— Je ne sais pas. Nous dormons dans deux ailes différentes et il déjeune seul, d'un plateau que la cuisinière lui apporte à son arrivée. Je devine que, non, il n'est pas rentré hier au soir. Il se lève tôt habituellement, je l'aurais aperçu dans le salon. La cuisinière ne l'a pas plus vu.

— Nous pouvons donc présumer qu'il a été enlevé hier au soir et que son corps a été déposé dans la rue ce matin.

— Je le suppose.

— Connaissez-vous des ennemis au marquis ?

— Euh… Non. M. le marquis était un homme fort bon et courtois. Il traitait bien ses gens et entretenait des liens cordiaux avec sa société d'amis. Je ne vois pas…

— Vous souvient-il d'un voyage que le marquis aurait effectué pour aller à Saint-Domingue pour voir sa plantation ?

— Tout à fait. M. le marquis est allé aux îles avant la Noël en passant par Nantes. Il est revenu par un bateau de la fin du mois de mars.

Les deux limiers se regardèrent de nouveau. Ces dates correspondaient à l'époque où Vincent Ogé, le mulâtre rebelle dont l'amiral d'Arranet avait parlé, avait été pris et exécuté sur la roue. Peut-être le marquis étai-il mêlé à cette affaire…

— Avez-vous connaissance de ce qu'il a pu faire là-bas ?

— Non, le marquis ne s'épanchait guère. Je suppose qu'il est allé vérifier que ses affaires tournaient comme de coutume. J'ai entendu qu'il était inquiet des conséquences des événements de Paris sur la situation dans les îles. Mais je n'en sais pas plus…

Il n'y avait plus grand-chose à apprendre de ce prudent majordome. Ils prirent congé tout en lui intimant de ne parler à personne du crime jusqu'à nouvel ordre, comme ils l'avaient fait avec la veuve du comte de Fleuriau. Ils lui permirent seulement d'écrire à cette famille retirée à Milan pour lui annoncer son terrible malheur. Puis ils se dirigèrent vers la rue du Vieux-Colombier, qui était proche de la rue de Tournon. Ils contournèrent Saint-Sulpice en échangeant leurs impressions.

— Ce qui est étrange, c'est que personne n'a rien vu. Trois hommes à l'aube dans des rues désertes, cela se remarque.

— Mais ces rues étaient désertes, justement…

— Ils ont déplacé le corps sans bruit, à la faveur de la nuit.

— Nous allons être obligés de porter ces nouvelles aux membres de ce club Massiac, reprit le commissaire. Ils sont également menacés.

— Oui. Mais nous le ferons plus tard. Il faut tâcher d'avancer avant que tout cela ne devienne public. Ils ne vont tout de même pas assassiner les gens de ce club les uns après les autres. Ils doivent se douter que la police

va les prévenir, je doute qu’ils aillent plus loin pour l’instant. Ces forfaits sont déjà effroyables, ils suffisent à répandre la terreur. Je suppose que c’est le but de leur funeste entreprise.

— Attendons demain, acquiesça Bourdeau. Il nous manque trop d’éléments.

Ils marchèrent jusqu’à la rue du Vieux-Colombier et se mirent en devoir d’interroger un par un les voisins du comte de Fleuriau, la première victime, en se répartissant la tâche. Le travail fut long et fastidieux, seulement coupé par un bref repas pris dans un estaminet du carrefour de la Croix-Rouge. Ils se retrouvèrent peu après six heures. Seul Bourdeau avait un élément nouveau : au coin de la rue du Four, un boulanger levé tôt avait vu les trois hommes marcher vers la rue de Sèvres. Il n’en savait pas plus, mais un détail l’avait frappé : ces trois hommes avaient la peau noire, chose rare à Paris.

— Voilà un témoignage précieux, remarqua Nicolas. Ces hommes sont sans doute des mulâtres. Voilà qui nous indique notre piste. L’hypothèse d’Awa est la seule que nous tenions. Nous aurions donc affaire à une vengeance venue de Saint-Domingue, sans doute perpétrée par un groupe de ces « libres de couleur » désireux de venger Ogé en attaquant les membres du club Massiac. Cela implique une organisation solide.

— Il faut en savoir plus sur ces mulâtres à Paris, répondit Bourdeau.

— J’ai mon idée. Tu te souviens de cette Olympe de Gouges que j’ai croisée dans une enquête ?

— Certes. Elle est une femme aux idées avancées qui écrit des pièces de théâtre. Je ne sais ce qu’elle fait maintenant.

— Elle appartient à cette Société des amis des Noirs, qui doit en connaître beaucoup sur les « libres de couleur ». Je vais l’interroger, nous verrons bien. Je m’en saisis demain.

VI

Amis des Noirs

> « La prétendue supériorité de l’homme sur la femme et la despotique autorité qu’il s’arroge sur elle ont la même origine que la domination de la noblesse. »
>
> *Gracchus Babeuf*

Mercredi 20 avril 1791

Olympe de Gouges habitait dans le village d’Auteuil une petite maison entourée d’un jardin aux herbes folles piqueté de primevères et de jonquilles. Nicolas l’avait rencontrée quelques années plus tôt au cours d’une enquête qui mettait en cause l’un de ses amants. Elle était femme de plume et de théâtre et avait gagné quelque notoriété en écrivant une pièce sur les colonies, *Zamore et Mirza*, qui avait reçu l’approbation des comédiens français. Elle y protestait, par les moyens de son art, contre le sort des Noirs réduits en esclavage. Le sujet avait divisé la Cour et le roi avait finalement interdit sa représentation, sous l’influence du duc de Breteuil et du duc de Duras, qui exprimaient l’opinion des seigneurs de Versailles tirant leur fortune du commerce des îles. Comme elle persistait, il l’avait fait embastiller pour une courte période.

Olympe de Gouges les reçut à la porte de sa maison. Après plusieurs années, Nicolas la trouva à peine vieillie, avec ses grands yeux marron foncé au-dessus d’un nez en trompette, sa peau d’ivoire et ses cheveux gris relevés en un chignon vaporeux. Elle était vêtue d’une robe rouge serrée à la taille qui accusait une silhouette bien découplée.

— Messieurs, dit-elle, je vous reçois en raison de votre billet, qui me parle d'une affaire en rapport avec les colonies, dont je dénonce depuis six ans l'affreux système. Ce sujet me tient à cœur, mais je ne vois guère comment éclairer votre enquête.

— Nous avons besoin d'en savoir plus sur les Amis des Noirs. Je crois que vous avez rejoint cette Société…

— Je l'ai en effet rejointe à la fin de l'année dernière, parce qu'elle défend la juste cause que j'ai moi-même embrassée. J'irais jusqu'à me flatter de penser que ma pièce a donné le signal de sa création. Entrez, nous pourrons causer à notre aise.

Ils pénétrèrent dans la maison à sa suite ; elle les conduisit à un petit salon bien arrangé autour d'un vaste bureau qui portait un encrier, une plume et des liasses de papiers. Au mur on voyait des affiches qui annonçaient les représentations qu'elle donnait quand elle dirigeait un petit théâtre ambulant. Une théière fumante et trois tasses étaient posées sur une table basse de marqueterie, entre quatre fauteuils aux pieds sculptés. Elle servit le thé avec d'aimables propos puis ils en vinrent au fait. Nicolas résuma brièvement les résultats de leur enquête mais sans formuler les soupçons qu'ils nourrissaient envers cette bande supposée de « libres de couleur » qui leur semblaient des coupables vraisemblables.

— Si vous pensez que les Amis des Noirs sont pour quelque chose dans cette affaire, commença-t-elle, laissez-moi vous dire d'emblée que vous vous trompez. Il n'y a pas société plus pacifique. Elle récuse tout moyen illégal ou violent et cherche seulement à éclairer l'opinion – et les députés – sur le sort des captifs.

— Nous ne soupçonnons personne en particulier et nous en sommes au début de la recherche, éluda Nicolas. Voulez-vous nous éclairer sur la Société, sur ses membres et sur ses buts ? Je crois juste que nous nous adressons à une femme de lettres et de philosophie dont le jugement est toujours pertinent…

— Puisque vous m'en priez de manière si aimable, reprit-elle en décochant un sourire aux deux policiers, je le fais volontiers. J'ai moi-même décrit le sort des pauvres captifs dans mes *Réflexions sur les hommes nègres*. Ces hommes victimes du plus lamentable sort m'ont toujours intéressée. Les colons ou leurs amis, que j'ai pu interroger, ne satisfirent jamais ma curiosité ni mon raisonnement. Ils traitent ces gens-là de brutes,

d’êtres que le Ciel a maudits ; mais en avançant en âge, je vois clairement que c’est la force et le préjugé qui les ont condamnés à cet horrible esclavage, que la nature n’y a aucune part et que l’injuste et puissant intérêt des Blancs a tout fait. C’est tout le propos des Amis des Noirs. La Société a été créée en 1788, avec des hommes de grande illustration, qui sont Mirabeau, Condorcet, Brissot, Clavière ou mon ami l’abbé Grégoire. Elle agit par ses déclarations, ses pamphlets et par des adresses à l’Assemblée nationale. Elle réclame d’abord des droits égaux pour les « libres de couleur » aux Antilles, l’arrêt de la traite qui arrache de force les Noirs à leur patrie et, à plus longue portée, l’abolition progressive de cet esclavage qui heurte tous les sentiments humains.

— Les colons avancent que les Noirs sont traités chez eux de la même manière que dans les îles, relança Nicolas, que le Code du roi Louis XIV leur donne une protection, que les mauvais traitements sont rares, que la prospérité de Saint-Domingue commande celle du royaume et qu’elle ne saurait être assurée sans ce système de captivité.

— C’est pure propagande intéressée ! lança-t-elle. Les Noirs sont soumis à de terribles traitements, des coups de fouet tout le jour et d’horribles punitions s’ils s’avisent de s’échapper ou même de se réunir. On les mutile, on les marque au fer rouge et on les pend le cas échéant. Les tribunaux sont entièrement du côté des Blancs, qui sont toujours crus sur parole tandis que les témoignages des esclaves sont ignorés. Le système repose sur la terreur et la plus ignoble exploitation. Quant à la prospérité des îles, elle serait tout autant garantie si les esclaves étaient libres et travaillaient pour un salaire, comme partout ailleurs dans le royaume. Au demeurant, notre société demande des réformes, non une révolution. Elle reconnaît l’utilité des plantations et admet qu’on procède par étapes successives, tout comme elle recommande une juste indemnité pour les propriétaires.

Bourdeau en profita pour découvrir son inclination pour les idées nouvelles.

— Il est vrai, remarqua-t-il, que la Déclaration des droits de l’homme postule l’égalité de tous. À partir de là, cet esclavage perd toute base philosophique ou juridique.

— Voilà un jugement de sagesse, monsieur le commissaire, répliqua Mme de Gouges, je vois que la police sait aussi réfléchir. Mais il faut bien le dire, nos députés ne reculent pas devant la contradiction. Ces droits de

l’homme sont universels mais ce ne sont pas ceux de la femme, ni ceux des hommes Noirs ou mulâtres. Il y manque plus de la moitié de l’humanité. Condorcet a résumé cela d’un mot : il a demandé, en forme de sarcasme, qu’on rédigeât de nouveau le premier article, pour écrire, non pas « les hommes » mais « les hommes *blancs* naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

Elle sourit à l’évocation de la sentence de Condorcet et poursuivit son propos :

— Je commence moi-même la rédaction d’une « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » que je publierai à l’automne et qui vise à rendre un peu de logique à notre Révolution. L’Assemblée est en effet composée d’hommes blancs. Ils ont proclamé ce droit universel pour eux-mêmes. Ce qui revient à admettre qu’il n’est pas universel. Il y a là un attentat contre la logique et l’équité.

— Vous parliez des « libres de couleur ». Quel est leur sort et quelle est leur demande ?

— C’est la première bataille. Ces Noirs ou ces mulâtres sont déjà libres mais ils sont confinés dans un statut fait de vexations et d’humiliations. Ils réclament seulement les mêmes droits que les Blancs.

— Et une fois ces droits reconnus, les autres Noirs demanderont la même chose.

— Vous avez saisi notre arrière-pensée, mon cher. C’est pourquoi les colons du club Massiac font feu de tout bois contre les demandes des « libres de couleur ». Ils vivent eux-mêmes dans la terreur d’une révolte des esclaves, dont le nombre est le décuple du leur.

— Connaissez-vous un dénommé Vincent Ogé, qui vient de mener à Saint-Domingue une action violente en faveur des « libres de couleur » ? interrogea Nicolas.

— Bien sûr. Il n’a fait que prendre au mot les députés. Ce qui lui a valu un châtiment qui passe l’entendement. Il a été roué en place publique !

— Concevez-vous que des mulâtres de Paris aient pu décider de tirer vengeance des colons ?

— Voilà qui me semble hautement hasardeux. Ces mulâtres ont fondé un groupe que nous connaissons. Il agit selon les mêmes méthodes que la Société, ils procèdent par adresses et par requêtes auprès de l’Assemblée, qui doit se prononcer sur leur sort dans une quinzaine de jours. Grégoire et

Brissot prendront la parole. La violence ne mène à rien, sinon à renforcer les colons dans leur certitude. Au vrai, les deux crimes dont vous me parlez sont fort intempestifs. Si votre affaire devient publique, les Massiac en tireront argument pour rejeter tout changement et renvoyer les Noirs à leur imaginaire sauvagerie.

— Nous le savons et nous gardons le secret, autant que possible.

Ils devisèrent encore un quart d'heure pour commenter la situation du royaume, que la sagace Olympe connaissait sur le bout des doigts. Comme Nicolas et Bourdeau, elle craignait une fuite du roi vers les armées de l'Est, qui jetterait la Révolution dans les extrêmes. Puis, voyant que cette savante femme de lettres ne leur apprendrait rien de plus, ils prirent congé.

— Voilà un auteur dramatique fort séduisant et réfléchissant, commenta Bourdeau dans le fiacre du retour.

— Mon cher Pierre, tu es donc chipé ! lança Nicolas en riant. Cette dame Olympe t'a conquis.

— Peut-être, concéda Bourdeau. Mais souviens-toi que j'ai donné mon cœur à Mme Bourdeau.

— Je m'en souviens, mais voilà un rêve qui naît en toi, en tout bien tout honneur. La morale autorise les songes.

Ils rirent tous deux puis Nicolas revint à l'enquête :

— J'ai compris de notre amie que les « libres de couleur », s'ils sont politiques, n'ont aucun intérêt à ces crimes.

— Certains d'entre eux peuvent ignorer les raisonnements politiques et agir sous le coup de l'injustice.

— Certes. Mais il leur faut une forte organisation. Tout cela est mené de main de maître en cruauté. Nous avons peu de temps : il faudra bien avertir le club Massiac. Et les pistes s'arrêtent à ces trois hommes dont nous ne savons rien. Il faut revenir autour de la rue de Tournon et essayer de comprendre comment ils ont amené le corps.

Le reste du trajet fut silencieux, chacun tournant et retournant ses hypothèses dans sa tête. Au Grand Châtelet, une deuxième surprise les attendait. Une missive venait d'arriver par la poste, avec sur l'enveloppe le nom de Bourdeau tracé d'une main malhabile et, au-dessous, cette mention intrigante : « De la plus haute importance ». Le commissaire rompit le cachet et sortit une feuille de papier épais qu'il lut à haute voix devant Nicolas :

— « Monsieur le Commissaire, sachez que le comte Fleuriau du Grand Morne et le marquis des Fossaies ont été exécutés en vertu de la sentence que nous avons prononcée contre eux en punition de leurs innombrables crimes, commis à Saint-Domingue, encore tout récemment. Nous sommes décidés à faire prévaloir la justice, quels qu'en soient les moyens. La liberté est en marche. Tremblez, maîtres cruels ! »

Ils se regardèrent, stupéfaits. Ainsi l'hypothèse d'Awa se trouvait confirmée par la main même des assassins.

— Notre piste était donc juste, argua Nicolas. Le crime vient des îles.

— En apparence, rétorqua Bourdeau, ce peut être aussi un maquillage, qui recouvre une intrigue moins manifeste.

— Certes, tout est possible. La noirceur des assassins peut s'étendre à leurs motifs.

— Je vais faire étudier cette lettre par notre service des preuves. M'est avis que cette écriture est celle d'une main gauche. Nous n'en tirerons pas grand-chose. Peut-être le papier nous dira-t-il quelque chose…

— En attendant, conclut Nicolas, je vais demander audience au roi. Il faut l'entretenir de ces événements, qui peuvent affecter la position de la Cour.

VII

Filigrane

« La science des détails […] est une partie essentielle au bon gouvernement. »
Jean de La Bruyère

Mercredi 20 avril 1791

Revenu aux Tuileries, Nicolas alla droit au bureau du marquis de Dreux-Brézé, qui veillait sur l'agenda royal, pour lui demander une entrevue urgente avec Louis XVI. Il ne fut pas long à attendre. Une heure plus tard, un valet vint dans sa mansarde lui apporter un billet du marquis, qui le conviait sur l'heure dans le cabinet de travail du souverain. Louis répondait avec célérité aux demandes de son fidèle agent, qui lui apportait toujours de précieuses nouvelles. Nicolas ajusta sa chemise, sa cravate de soie blanche, sa redingote et marcha dans les vastes couloirs des Tuileries vers le pavillon de Flore. Il se fit annoncer par Dreux-Brézé. Son tricorne à la main, il entra dans le cabinet du roi en se fendant d'une profonde révérence.

Louis s'était levé derrière son bureau où il écrivait, son corps immense soudain déplié. Il avait son visage avenant et fit un geste gracieux de la main pour inciter Nicolas à s'asseoir. Déménagé de Versailles, son cabinet gardait la même ordonnance, le bureau à cylindre face au sien, les trois fauteuils en arc de cercle, le trophée de l'Indépendance américaine et le globe terrestre monté sur cardans de part et d'autre de la cheminée où brûlait un feu crépitant. Trois grandes fenêtres donnant sur le jardin des Tuileries laissaient entrer un jour éclatant.

— Ah, Ranreuil ! Je suis aise de vous voir. Prenez place. Quelles nouvelles de la ville ?

— Vous en avez éprouvé la situation, sire, la populace est agitée sans cesse, excitée par les folliculaires. Les Marat, les Danton, les Desmoulins ne cessent de l'échauffer en toute licence.

— Je ne le sais que trop. Je suis prisonnier aux Tuileries. Le peuple des faubourgs veut la liberté, sauf pour moi ! Le marquis de La Fayette est censé assurer ma sécurité, mais il joue double jeu, en voulant complaire à l'Assemblée autant qu'à moi. De plus, il ne tient pas sa garde nationale, qui est gangrenée par les exagérés. Il faudra bien que cela cesse.

Nicolas ne releva pas l'allusion, qui désignait sans doute la fuite de la famille royale, projet dont le bruit courait tout Paris.

— Le jour venu, poursuivit le roi, je dois pouvoir compter sur vous.

— Je suis au service de Votre Majesté, répondit Nicolas en inclinant le buste.

— Je le sais, Ranreuil, je le sais. Ceux qui me sont fidèles ne sont plus nombreux. Ils me sont d'autant plus chers.

— Le royaume vous est fidèle, sire. Si vous prenez la tête de la réforme et que vous mettez l'Assemblée au pas, il vous suivra.

— Est-ce si sûr ? Je ne reconnais plus mes sujets, lâcha le roi en mélancolie. La France est bien infortunée… Mais vous n'êtes pas venu pour parler politique, je suppose. Quelle affaire vous presse ?

Nicolas rapporta succinctement les crimes ayant frappé les deux planteurs du club Massiac et fit part de ses premières conjectures.

— Quels forfaits atroces ! s'exclama Louis XVI. Vous pensez à une vengeance venue des îles. Je connais bien la situation à Saint-Domingue par les rapports du gouverneur. Les mulâtres sont en pleine émotion. Cette funeste Déclaration va mettre le feu aux colonies. Mais ces hommes que je comprends veulent agir sur l'Assemblée par des moyens politiques. Je ne les crois pas assez fous pour porter la violence dans Paris.

— L'exécution d'un dénommé Vincent Ogé, le mulâtre révolté, a peut-être changé leur humeur.

— Peut-être. Ce fut encore une faute tragique. Ces planteurs vivent dans la peur, que seule leur avidité surpasse. Ils sont prêts aux expédients les plus cruels. Je les connais bien, ils forment une partie de ma noblesse et sont appuyés par la bourgeoisie des ports. Ils ne pensent qu'à opprimer ces pauvres Noirs. S'il ne tenait qu'à moi, je mettrais fin à ce système qui n'est plus d'époque. C'est la réflexion d'un chrétien. Même si elle s'en est

accommodée, l'Église a toujours réprouvé cette géhenne. Vous savez que j'ai moi-même aboli ce qui restait du servage dans mes terres. Je réprouve *a fortiori* l'esclavage, dont mon ancêtre Louis X le Hutin a débarrassé le royaume. Mais le commerce des îles est essentiel à la France et il est réglé par le Code noir du Grand Roi. Au moins ces captifs sont-ils baptisés, c'est un moindre mal en regard de leur état en Afrique.

Une nouvelle fois, Nicolas admira la précision et la clarté avec lesquelles Louis XVI parlait des affaires politiques. Le roi avait en intelligence les arcanes de son royaume. Il avait tous ses esprits, sauf l'esprit de décision.

— Je voulais vous instruire de ces assassinats qui peuvent créer de nouvelles émotions et compliquer encore notre écheveau.

— Je le comprends. Tâchez de garder ces incidents secrets. Sinon la noblesse en tirera argument pour provoquer encore plus le peuple. Je n'ai pas besoin de cela dans ces circonstances. Tout ira mieux dans deux mois, le temps que je prenne mes dispositions.

— Nous nous y employons, sire.

Ils agitèrent encore un moment les affaires du royaume, puis Louis se leva, signifiant la fin de l'entretien. Il était quatre heures passées et les rayons de l'après-midi teintaient d'un jour pourpre ce cabinet où régnait la mélancolie. Nicolas se leva à son tour, recula face au roi en faisant sa révérence et prit congé.

Il repartit aussitôt vers le Grand Châtelet pour décider avec Bourdeau des suites de l'enquête. Le commissaire l'attendait avec un air de conspirateur.

— Que signifie cette mine entendue ? demanda Nicolas.

Bourdeau sourit, s'assit à son bureau et ouvrit un tiroir.

— Je crois avoir trouvé une piste, déclara-t-il.

— Dans ton tiroir ?

— Si fait.

Il exhiba devant Nicolas la lettre reçue la veille, qui justifiait le crime. Puis il se leva et s'approcha de la fenêtre dont le soleil du soir faisait un carré de lumière.

— Viens voir, dit-il, il y a là quelque chose d'intéressant.

Nicolas rejoignit Bourdeau devant la vitre illuminée. Le commissaire tenait la lettre devant lui, à hauteur de visage. Nicolas se mit à son côté et scruta le papier. Sous l'écriture malhabile du texte, un filigrane apparaissait, qui figurait en silhouette claire une divinité antique, sans doute Athéna, déesse du savoir et de la philosophie, avec une inscription marquée à sa base : « Canson, Manufacture royale ».

— C'est le sceau du fabricant, remarqua Nicolas, le papier a été produit par l'atelier Canson. C'est l'un des principaux du royaume. Voilà qui est bien banal.

— Il y a autre chose, fit remarquer Bourdeau. Regarde bien.

Nicolas s'approcha encore, le nez sur le papier. Alors il observa une série de petits cercles qui avaient marqué la lettre en transparence.

— Je vois des marques rondes. Alors ?

— Alors j'ai fait étudier la pièce par Plassard, notre commissaire chargé des preuves matérielles. Regarde encore.

Du même tiroir, Bourdeau sortit une boîte dont le couvercle était percé de petits trous, comme celui d'une salière. Il posa la lettre sur le bureau, renversa la boîte et l'agita au-dessus du papier. Une fine poudre grise se répandit à la surface de la lettre.

— C'est du charbon de bois concassé en poudre, expliqua-t-il.

Il souffla légèrement sur le papier. La poudre disparut petit à petit, mais une portion resta accrochée dans les marques rondes. Elles s'alignaient sur la largeur de la lettre, regroupées sur de petites bandes transversales.

— Qu'est-ce donc ? Un code secret ? demanda Nicolas, qui ne comprenait pas le sens de ce rébus.

— Tu n'es pas très vif, remarqua Bourdeau. Plassard a tout de suite compris : ce sont des notes de musique.

— Diable ! Voilà qui est fort étrange. Pourquoi l'auteur de la lettre l'aurait-il constellée de notes, avec une sorte de poinçon, je suppose ?

— Mais non ! Ce serait manœuvre énigmatique. Il n'y a qu'une seule explication. Il a écrit la lettre, l'a laissée sur sa table ou son bureau, puis a posé sur elle une autre feuille, sans doute plus tard, sans y prendre garde.

— Une autre feuille ?

— Oui, une feuille de papier à musique, avec des portées. Il y a ensuite écrit sa musique, avec un crayon, qui a laissé sa marque sur la feuille du dessous.

— Mais quel serait le sens de cette opération ? Je n’y vois goutte.

— Elle n’a aucun sens. Il a agi par mégarde.

— Mais pourquoi des notes de musique ?

— Pour une raison fort simple, à mon avis. Une fois la lettre écrite, il l’a laissée sur son bureau. Il l’a ensuite couverte pour reprendre son ouvrage habituel.

— Quel ouvrage ?

— Son ouvrage de compositeur !

— Diantre ! Nous aurions affaire à un assassin auteur de musique ?

— Si fait !

— Cette bévue me paraît bien invraisemblable, surtout venant d’un criminel calculateur.

— Les assassins les plus retors commettent aussi des erreurs. De toute manière, le fait est là. Je n’ai pas trouvé meilleure théorie qui collât avec ces indices.

— Voilà qui est fort ingénieux, mon cher Pierre. Mais alors, si nous déchiffrons cette musique, peut-être nous mènera-t-elle à son auteur ?

— J’y ai pensé. Mais c’est très difficile : nous ignorons si les petits cercles figurent des blanches ou des noires.

— Des blanches ou des noires ?

— Je vois que tu n’es pas musicien. Je tâte du violon à mes heures. Je lis les partitions. Or, selon qu’elles sont blanches ou noires, selon qu’elles sont ornées ou non d’une petite queue verticale, les notes n’ont pas la même durée. Et sans ces durées, impossible de reproduire une mélodie.

— Ton astuce nous conduit donc à une impasse.

— Mais non ! Réfléchis. Le papier fabriqué par Canson est distribué à Paris. Il suffit d’interroger les papetiers qui le vendent – il y en a une dizaine – et peut-être aurons-nous, avec de la chance, une liste de clients sur laquelle figurera le nom de notre assassin acheteur de papier.

— Mais il y en a des milliers !

— Oui, des milliers de clients désireux d’acheter du papier. Mais des clients compositeurs, qui achètent aussi bien du papier banal et du papier à musique, beaucoup moins.

— Sauf s’il achète ces feuilles dans des magasins différents, papier normal d’un côté, partitions de l’autre.

— C’est un risque, tu as raison. Mais si nous avons de la chance, si le papetier interrogé connaît bien ses clients, nous aurons une liste courte, facile à vérifier ensuite. Les musiciens acheteurs de papier vierge ne doivent pas être si nombreux.

Nicolas jeta à Bourdeau un regard admiratif.

— Voilà une combinaison dont je n’aurais pas eu l’idée, concéda-t-il.

— Tu es troublé par ton imbroglio sentimental, voilà tout, moqua Bourdeau. Tu as une excuse.

Les deux policiers convoquèrent aussitôt trois inspecteurs et leur assignèrent leur mission. Chacun d’entre eux devait prendre en charge un tiers des papetiers de Paris pour les interroger. Il s’agissait de trouver un acheteur de papier Canson qui soit aussi musicien.

— Les compositeurs, hasarda Bourdeau, sont hommes de précision et d’habitude. Ils doivent sans doute s’en remettre à un fournisseur, toujours le même. Lequel a peut-être tissé avec sa pratique des liens plus étroits, comme le font les bons commerçants.

Munis de ce viatique, les inspecteurs saisirent vite le sens de leur tâche. Au moment où ils allaient partir, Bourdeau eut une inspiration.

— Demandez aussi à ces papetiers s’ils ont des clients noirs, lança-t-il à ces limiers.

— Noirs ? demanda l’un d’eux.

— Oui, noirs de peau. Nous pensons que le crime peut être imputable à un de ces hommes des colonies qui vivent à Paris. Si vous trouvez un musicien mulâtre parmi les acheteurs – ce qui doit être rare – nous aurons une piste vraisemblable.

— Décidément, lâcha Nicolas, le commissaire Bourdeau déploie tout son art.

Comme ils l’avaient prévu, tandis que les trois inspecteurs visitaient leurs papetiers, ils passèrent la journée du lendemain à écumer le quartier qui entourait la rue de Tournon, travail assommant qui ne donna aucun résultat. Personne n’avait vu trois individus aux alentours du Luxembourg ce matin-là et le mystère de l’acheminement du corps du marquis des Fossaies persistait. À la fin du jour, ils revinrent bredouilles au Grand Châtelet.

Les inspecteurs les attendaient, munis d’une bonne nouvelle. Ce fut Paquin, un jeune policier au regard malin, qui prit la parole :

— L’intuition du commissaire Bourdeau était la bonne. À ma troisième adresse, je suis tombé sur un papetier de la rue Saint-Nicaise. Il a aussitôt identifié un acheteur mulâtre qui compose de la musique. Il ne vient pas souvent, mais il fréquente la papeterie depuis vingt ans. Il s’appelle Joseph Bologne.

— Vous savez où il loge ?

— Oui, le papetier l’a plusieurs fois livré à domicile. Il habite dans un immeuble du Palais-Royal, au numéro 12 de la rue de Valois. Nous y avons fait un tour, discrètement. Il est absent, personne ne répond à sa porte.

— Bravo, messieurs, s’exclama Nicolas. Voilà une fière réussite de policier ! Nous y serons demain matin à la première heure. Nous irons tous les cinq. Si ce Bologne est notre homme, il tentera de s’enfuir ou il se défendra. Nous ne serons pas de trop.

— À moins qu’il n’ait déjà pris la poudre d’escampette, dit Bourdeau.

— Nous verrons bien. S’il est déjà parti, nous ferons chou blanc. Mais s’il rentre, il sera là demain matin. Rendez-vous rue de Valois à cinq heures et demie. Nous le cueillerons dans son lit.

VIII

Duel

> « Que tous duels et combats qui s’entreprennent à toute heure, à la perte des armes et ruine de maisons et familles, soient très expressément défendus, et ordonné que ceux qui contreviendront, seront punis corporellement. »
>
> *États généraux de Blois en 1588*

Jeudi 21 avril 1791

L’interpellation fut bien préparée. À cinq heures et demie, deux inspecteurs prirent position dans la rue de Valois, un autre dans la galerie du Palais-Royal pour le cas où il y aurait une porte ou une fenêtre donnant sur le jardin. Nicolas et Bourdeau montèrent au premier étage et frappèrent à la porte de Joseph Bologne, dont le nom figurait sur une plaquette gravée et clouée au chambranle. Ils entendirent aussitôt du bruit à l’intérieur et échangèrent un regard satisfait. La porte s’ouvrit : une jeune femme brune en chemise de nuit apparut, dont le visage chiffonné afficha la plus grande surprise.

— C’est la police du roi, madame, dit Nicolas, nous cherchons le sieur Joseph Bologne.

— La police ? Vous venez pour le violon ? À cette heure ?

— Le violon ? répéta Nicolas.

— Oui, le violon. Le stradivarius.

— Quelle est cette chanson ? répliqua Nicolas. Bologne est-il là ?

— Non, il est parti à cinq heures.

— À cinq heures ? Et pourquoi ?

— Les duels ont toujours lieu très tôt.

— Les duels ? Il est parti pour un duel ?

— Oui. Il doit se battre à six heures avec le comte de Villeroy.

— Il doit se battre ?

— Oui. Ce Villeroy a mis en cause son origine. Cela a débouché sur un duel. C'est fréquent.

Nicolas et Bourdeau avaient peine à comprendre la situation. Ainsi l'homme qu'ils soupçonnaient était parti avant l'aube pour régler une question d'honneur. Était-ce une ruse ? Ou bien une coïncidence, qui cadrait mal avec la personnalité d'un criminel calculateur ?

— Et où a lieu ce duel ? demanda Bourdeau.

— Dans le bois de Vincennes, près du lac de la Porte-Jaune. C'est un endroit retiré où l'on est tranquille pour ce genre d'affaire. Mais soyez rassurés, Joseph reviendra, sans doute vers onze heures. Il gagne toujours ses duels. Avez-vous retrouvé le violon ?

— Mais quel violon, à la fin ?

— Le stradivarius, celui qu'on nous a volé. Nous sommes allés rapporter le cambriolage il y a trois jours, au commissariat de la section. J'ai pensé que vous veniez pour nous donner des nouvelles.

Les deux policiers se regardèrent encore.

— Madame, dit Nicolas, cette histoire de violon sera réglée plus tard. Il faut que nous trouvions le sieur Bologne au plus vite.

Ils laissèrent la jeune femme à sa confusion, descendirent dans la rue de Valois et coururent rue Saint-Honoré. Des fiacres attendaient devant le Louvre. Ils sautèrent dans le premier et crièrent au cocher de fouetter vers le bois de Vincennes.

Une demi-heure plus tard, ils arrivaient près du lac, à mi-chemin du village de Nogent, après la barrière du Trône. Ils s'approchèrent à pied, marchant dans le sous-bois pour ne pas être aperçus. Sur la berge du lac, deux groupes de trois hommes se faisaient face. Dans chacun, l'un était en chemise, une rapière à la main. Celui de droite attira aussitôt leur regard. C'était un métis mince et large d'épaules dont la perruque grise surmontait un visage régulier au nez droit un peu épaté et aux lèvres charnues. Il fixait son adversaire d'un regard tranquille, attendant le signal d'un septième homme qui s'avança entre eux à mi-distance. On n'entendait que le bruit

des feuillages et le pépiement des oiseaux qui saluaient l'apparition du soleil.

— Si nous intervenons trop brusquement, souffla Nicolas, tous les sept croiront que nous venons interrompre le duel et ils risquent de se retourner contre nous. Attendons.

— Messieurs, cria celui qui tenait manifestement le rôle d'arbitre, le combat s'arrêtera au premier sang. Êtes-vous prêts ?

Les duellistes hochèrent la tête en signe d'assentiment.

— Alors allez-y.

Les deux hommes levèrent leur épée et se saluèrent d'un large geste de taille. Puis ils s'avancèrent l'un vers l'autre et l'engagement commença. Bologne para facilement la première attaque et répliqua par une pointe qui fit reculer son adversaire. Il s'avança sur lui, bloqua son arme par un coup de taille, fit une feinte et lui transperça le bras droit. Avec un cri de douleur, le duelliste lâcha son arme qui tomba au sol.

— Arrêtez, messieurs, cria l'arbitre. Le comte est blessé. Le combat est terminé. L'offense est réparée. Il ne vous reste qu'à vous serrer la main.

Les deux hommes s'exécutèrent avec froideur, le comte tenant de la main gauche son bras droit couvert de sang, qu'il tendit néanmoins, puis Bologne enfila lentement sa redingote, rajusta sa perruque et s'éloigna avec ses deux témoins, tandis qu'on tendait à Villeroy un pansement et de l'alcool en flacon.

Nicolas était en fièvre. Pendant qu'il observait le duel, il avait eu une révélation. Il connaissait le visage de Bologne. Il l'avait croisé plusieurs fois à la Cour. Ce nom ne lui avait rien dit parce qu'il portait un titre dont on se servait couramment. Ce Bologne était mieux connu sous le nom de chevalier de Saint-George.

Nicolas s'en souvenait : c'était un natif de la Guadeloupe issu de la liaison d'un colon avec une esclave de sa plantation. Son père l'avait envoyé dans la métropole, ce qui l'avait affranchi de plein droit. Éduqué selon les canons de la haute aristocratie, il avait montré des talents rares et fait son chemin à la Cour. Il était à la fois un escrimeur hors pair, redouté de tous les bretteurs du royaume, et un violoniste virtuose, qui composait aussi des sonates et des quatuors.

Le voyant arriver à leur hauteur, les deux policiers sortirent du sous-bois.

— Chevalier, lança Nicolas, nous sommes la police du roi. Votre amie de la rue de Valois nous a dit où vous étiez. Nous voulons vous parler.

— La police ? Vous avez donc retrouvé mon violon. Voilà qui me rassure sur les capacités de la police royale…

— Mais non, répliqua Nicolas, il ne s'agit pas de ce violon ! Nous enquêtons sur une affaire criminelle de la plus haute importance.

— Diable ! Voilà qui pique ma curiosité. Dans ce cas, rentrez avec moi, j'ai ma voiture. Nous pourrons causer à notre aise.

Nicolas pensa que, si Saint-George était le criminel qu'ils cherchaient, il était doué d'un sang-froid hors du commun.

Dans la voiture qui revenait à Paris, Nicolas et Bourdeau relatèrent les deux crimes à Saint-George qui les écoutait avec un intérêt distant, comme s'il était instruit d'une affaire étonnante qui ne le concernait en rien. Puis ils décrivirent les soupçons qu'ils avaient conçus à l'encontre des « libres de couleur » présents à Paris.

— Diantre, messieurs, s'exclama Saint-George, vous insinuez par là que je pourrais être mêlé à cette affaire infâme ? Voilà bien un conte fantastique !

— Vous êtes pourtant lié à ces mulâtres qui réclament des droits à l'Assemblée…

— Certes, mais d'assez loin. J'ai participé à leur réunion pendant l'été 1789, voilà tout. Messieurs, je vis désormais à Lille où je fais donner ma musique et où je croise le fer de temps en temps avec les sommités locales du métier des armes. Je songe à créer au service du royaume une « légion noire » avec mon ami Alexandre Dumas, soldat de l'armée royale qui est aussi un combattant de valeur, et j'emploie mon temps en liaisons multiples pour recruter une troupe de « libres de couleur ».

— Vous étiez néanmoins à Paris ces jours-ci, remarqua Bourdeau.

— Je ne suis à Paris que par intermittence, dans le logement que m'a concédé le duc d'Orléans, où je puis composer au calme. Vous concevez bien que je ne pusse en même temps ourdir le ténébreux complot que vous imaginez.

— Monsieur, répliqua Nicolas, nous avons pourtant en notre possession une lettre des assassins, dont je dois malheureusement vous dire qu'elle nous conduit vers vous.

— Une lettre ? Que me chantez-vous là ?

— Une lettre dont le papier est constellé de la trace de notes de musique.

— Voilà bien une extravagance ! Et qui vous dit que je l'aurais rédigée ?

— C'est ce que nous cherchons à déterminer.

Nicolas était troublé par les explications de Saint-George, dont l'assurance et la précision sur son état sentaient le parfait naturel. Il eut une idée.

— Chevalier, reprit-il, il faut pénétrer cet embrouillamini. Nous autorisez-vous à venir chez vous avec la lettre ? Nous pourrons en juger *de visu*.

— Fort bien, répondit Saint-George avec humeur. Faisons comme vous le mandez. Je ne crains rien de ces investigations marquées du sceau de la plus grande fantaisie.

Ils passèrent au Grand Châtelet quérir la missive et revinrent ensemble au Palais-Royal. La jeune femme leur ouvrit la porte, habillée cette fois mais saisie d'une surprise encore plus grande.

— Madame, dit Bourdeau, nous procédons à une simple vérification. Excusez-nous de cette nouvelle intrusion mais elle vise à innocenter votre ami le chevalier.

— Le duel ? s'enquit la compagne de Saint-George.

— Une routine, assura le chevalier. Ce Villeroy n'est qu'un paltoquet qui tient son épée comme un balai.

Ils allèrent au salon qu'ils avaient aperçu au matin et qui donnait sur le jardin. Plusieurs violons étaient rangés dans leur étui le long d'un mur, où pendaient aussi deux épées et trois fleurets. Sous l'œil courroucé mais serein de Saint-George, ils examinèrent les papiers qui jonchaient son bureau. Il y avait une pile de papier Canson vierge à côté d'un encrier, d'une plume et d'un pot empli d'un canif et de crayons. Des partitions réparties en désordre montraient des portées où les notes étaient inscrites au crayon. Bourdeau sortit la lettre en même temps que la boîte de poudre percée de trous qu'il avait employée la veille. Saint-George lui prit la lettre et réagit aussitôt :

— Cette écriture ne ressemble ni de près ni de loin à la mienne ! Votre cas est réglé. Je ne l'ai pas écrite. Vous vous êtes trompés.

— Elle a sans doute été écrite de la main gauche, répliqua Bourdeau. Cela ne prouve rien.

Il reprit la lettre pour y répandre de nouveau la poudre de charbon de bois. Il souffla. Les notes apparurent en grisé. Il se mit en devoir de comparer ces notes à celles qui étaient sur le papier à musique de Saint-George. Au troisième examen, il eut une exclamation.

— Regardez, je place les deux documents côte à côte. Les mélodies sont identiques !

Saint-George et Nicolas s'approchèrent, constatant le fait.

— Voilà un sortilège que je ne m'explique pas, s'écria le chevalier. Je vous répète sur l'honneur que je n'ai pas écrit cette lettre. Il s'agit d'une machination diabolique !

— Monsieur, trancha Nicolas, nous sommes des gens positifs. Nous devons prendre en compte les faits, rien que les faits. Or, l'identité des deux séries de notes est un fait. Cette lettre est parvenue à la police alors que personne ne connaissait l'existence de ces crimes. Elle a donc été écrite par l'un des assassins. Et voici qu'on trouve chez vous le double de la composition dont les traces figurent sur le papier. C'est votre musique qui apparaît en creux sur cette lettre. Avouez que la police ne peut y voir un hasard.

— C'est inconcevable ! cria Saint-George. Ce ne peut être que le résultat d'une combinaison atroce.

— Ce qui est atroce, ce sont les crimes désignés par la lettre, coupa Bourdeau.

— Monsieur, conclut Nicolas, je vous prie de venir avec nous au Grand Châtelet. Nous devons vous avoir sous la main pour terminer cette enquête.

Atterrée, la compagne du chevalier était livide et se tordait les mains.

— Messieurs, dit Saint-George, je ne résisterai pas à la police du roi. Mais sachez que vous commettez là un impair dont je saurai me souvenir !

— Les menaces n'y changeront rien, décida Nicolas. Veuillez nous suivre, monsieur.

IX

Colères

> « Ce n’est pas tuer l’innocent comme innocent qui perd la société, c’est le tuer comme coupable. »
>
> *François René de Chateaubriand*

Jeudi 21 avril 1791

L’incarcération du chevalier avait été fort malaisée. Protestant de toutes ses forces, Saint-George interpellait bruyamment les deux commissaires, criant à l’injustice, à l’erreur judiciaire, à l’arbitraire et à l’imbécillité policière. À peine entré dans sa cellule – la moins inconfortable du Grand Châtelet, choisie par égard pour son rang –, il avait tambouriné sur la porte, exigeant un interrogatoire en bonne et due forme, avec procès-verbal et double signature, réclamant un avocat, une entrevue avec le procureur, une autre avec le ministre de l’Intérieur, une troisième avec La Fayette et une autre encore avec des représentants de la Commune de Paris.

Nicolas et Bourdeau restèrent sourds à ses demandes mais, une fois revenus à leur bureau, ils firent le point sur l’enquête avec embarras. Ils avaient compté sur des aveux que la preuve matérielle par eux produite rendait vraisemblables. Ils avaient récolté les cris de l’innocence outragée, ce qui rendait fort improbables toute confession subséquente, toute information supplémentaire, toute explication sur les meurtres et sur le complot qui les avait commandés. Saint-George s’en tiendrait de toute évidence à cette posture. Il resterait muet à toutes les interrogations, arc-bouté sur sa protestation. Impossible de remonter la filière, de débusquer des complices, de poursuivre plus avant dans la voie de la vérité. Ils avaient

un suspect, mais ils n'avaient qu'un seul indice concluant : la lettre et ses petites marques rondes, ce qui serait un mince réquisitoire en justice. Aussi bien, le duel du bois de Vincennes soutenu au petit matin par un supposé criminel retors et caché, le sang-froid montré par Saint-George lors du voyage du retour, la simplicité avec laquelle il avait répondu aux questions avant d'être confronté à la lettre qui l'incriminait, tout cela ne cadrait pas avec les réactions d'un coupable brusquement confondu. Mis devant un fait irréfutable, il aurait dû s'effondrer dans l'instant. Au lieu de cela, il montait sur ses grands chevaux et en appelait à toutes les autorités de la terre pour plaider sa cause.

Dans l'immédiat, ils décidèrent de le laisser se calmer au secret, connaissant cet affaiblissement de la volonté qui saisissait le plus souvent les prévenus incarcérés. Ils interrogeraient Saint-George plus tard, une fois amolli par la détention. En attendant, il fallait pousser l'enquête plus avant, pour découvrir des éléments qui puissent corroborer leur seule pièce à conviction. Au vrai, il n'y avait qu'une piste encore vierge : l'enquête de voisinage autour de la rue de Tournon, qu'ils avaient jusque-là conduite de manière sommaire. Il fallait éclaircir le mystère de l'acheminement du corps en reprenant tout depuis le début, puisque aucun témoin questionné n'avait aperçu les assassins qui avaient voituré le corps.

Emmenant les inspecteurs qui les avaient secondés, ils retournèrent sur les lieux du deuxième crime pour tenter d'en savoir plus. Les habitants de la rue de Tournon et ceux des rues voisines furent tous interrogés pendant la journée. La quête fut longue et laborieuse. La plupart dormaient à l'heure où le corps avait été déposé. Les concierges, les valets, les gardes du Luxembourg, plus tôt éveillés, n'avaient rien vu de notable. Quant aux rares passants qui avaient pu remarquer quelque chose, il était impossible de les retrouver, perdus qu'ils étaient dans l'immensité de la ville.

Vers six heures, après toute une journée de vaines recherches, l'espoir revint. Dans la rue Férou, qui allait de la rue de Vaugirard au parvis de Saint-Sulpice, un valet était sorti à l'aube ce jour-là, pour acheter à son maître les brioches que celui-ci prisait à son déjeuner. Sortant de son hôtel, il avait aperçu dans la pénombre de l'aube, un peu plus haut dans la rue, trois hommes habillés de manteaux d'hiver comme des cochers, qui semblaient attendre quelque chose, immobiles sur le pavé. N'y prêtant pas plus d'attention, il leur avait tourné le dos pour marcher jusqu'à la

boulangerie de la rue des Canettes. Intrigué néanmoins, il s'était retourné juste avant d'obliquer sur la place Saint-Sulpice. Ils avaient disparu. Nul fiacre n'avait à ce moment parcouru la rue Férou et ils n'avaient pas eu le temps de remonter jusqu'à la rue de Vaugirard. Ils s'étaient évanouis comme par magie.

L'indice était faible mais Nicolas et Bourdeau ne doutèrent pas qu'il s'agissait des assassins. À moins d'une coïncidence extraordinaire, qu'auraient fait là, à cette heure, ces trois hommes en manteau ? Accompagnés du valet, ils remontèrent la rue Férou. Ils supposèrent que les suspects s'étaient cachés dans une des maisons alentour. Arrivés à l'endroit où le valet avait vu les trois sbires, ils frappèrent aux portes. À chaque fois, ils tombèrent sur des particuliers qui déclarèrent dormir à cette heure, leur porte d'entrée bien verrouillée. Ressortant sur le pavé, ils se virent bredouilles. Mais soudain, Bourdeau avisa, au milieu de la chaussée, une plaque de fonte dont ils supposèrent qu'elle cachait une entrée d'égout. Était-ce par là que les assassins avaient pris la fuite ? Ils retournèrent rue de Tournon, chez le marquis des Fossaies, pour quérir un outil qui leur permettrait d'ouvrir la plaque, percée en son centre d'un orifice rectangulaire. Le majordome cérémonieux leur prêta un pied-de-biche sorti de sa caisse à outillage. Ils soulevèrent la fonte qui révéla un puits rond muni d'échelons de fer. Descendus au fond, ils trouvèrent une large ouverture donnant sur un tunnel obscur dont l'odeur pestilentielle indiquait la nature. Les trois hommes s'étaient-ils enfuis par les égouts ? Avaient-ils usé de ce moyen inhabituel pour apporter le corps du marquis ? C'était possible. Sortant nuitamment de ce puits, ils avaient pu transporter le cadavre à la faveur de l'obscurité jusqu'à la rue de Tournon sans être vus, puis repartir par le même chemin. Nicolas et Bourdeau résolurent de revenir avec des torches ; en suivant le tunnel malodorant, ils découvriraient peut-être quelque indice qui leur indiquerait l'itinéraire suivi par les meurtriers.

Ils retournèrent au Grand Châtelet.

Il était temps d'interroger de nouveau le chevalier. Après ces longues heures seul dans sa cellule, Saint-George avait peut-être changé d'humeur.

En effet, le prisonnier les accueillit courtoisement cette fois, avec cet exergue plein d'optimisme :

— Messieurs, lança-t-il, j'ai trouvé la réponse à vos légitimes interrogations.

— Diantre, s’exclama Nicolas, et quelle est-elle ?

— Vous vous souvenez de ce violon dont je me suis enquis quand vous m’avez rejoint près du lac ?

— Oui. Votre amie nous en avait déjà parlé.

— Et pour cause. Ce violon est un stradivarius, le plus fin des instruments sortis de l’atelier d’un luthier. Il nous a été volé il y a une semaine et nous avons rapporté le vol à la section du quartier.

— Certes. Mais quel rapport avec notre affaire ?

— C’est tout simple : lors du vol, ma porte a été fracturée. Des malfaiteurs se sont donc introduits dans mon logis. La chose n’est guère difficile : je suis à Lille la plupart du temps, l’appartement du Palais-Royal n’est qu’un pied-à-terre. Mon hypothèse est que le vol du stradivarius couvrait une entreprise autrement plus tortueuse. Une fois entrés, les malandrins ont observé mes affaires, trouvé la pile de papier Canson et les brouillons de mes compositions. C’est ainsi qu’ils ont conçu leur stratagème diabolique : rédiger sur mon papier leur lettre vengeresse, puis y imprimer par superposition la marque des notes inscrites sur une partition. Un simple crayon, comme les miens, y a suffi. Ils ont ensuite tablé sur votre sagacité pour aiguiller les recherches vers moi. Les musiciens ont souvent des fournisseurs attitrés. C’est mon cas. Ils ont supposé, à raison, que vous feriez le tour des papetiers de Paris, pour débusquer un client régulier achetant son papier chez l’un d’eux. Avez-vous suivi cette piste ?

— C’est un fait, concéda Bourdeau.

— Et aviez-vous déjà conçu, à ce moment-là, vos soupçons envers les « libres de couleur » vivant à Paris ?

— Oui.

— Ainsi vous avez pu demander à ces papetiers s’ils avaient un client à la peau sombre ?

Nicolas et Bourdeau se regardèrent, interloqués par la justesse des raisonnements de Saint-George.

— Vos supputations sont justes, monsieur, admit Nicolas, nous avons en effet adopté les moyens dont vous parlez.

— Alors tout est limpide. Les assassins veulent faire grand bruit mais ils ont pris pour précaution de vous orienter vers une fausse piste, de manière à tromper les recherches tout en désignant un coupable parmi les « libres de couleur ». Il leur fallait un faux coupable. Ce faux coupable, c’est moi.

— Voilà une déduction ingénieuse, dit Bourdeau. Mais elle reste fort hasardeuse. Elle repose sur l'idée de malfaiteurs à l'habileté insigne. N'est-il pas plus simple de supposer que vous avez vous-même écrit cette lettre et que, confondu par nous, vous avez trouvé après coup, avec une grande intelligence, un moyen de vous innocenter ?

— Je comprends que vous le pensiez. Mais je sais, moi, que je n'ai pas écrit la lettre. J'ai donc cherché une explication rationnelle à mon infortune. Vous ne pouvez pas la balayer d'un revers de main.

Les deux policiers restèrent silencieux. Saint-George n'était pas seulement un fin escrimeur et un talentueux violoniste. Il eût fait un enquêteur redoutable. Hésitants, déconcertés, ils balançaient entre leur instinct, qui voulait toujours aller aux explications les plus simples, et la sympathie qu'ils ne pouvaient réprimer envers ce gentilhomme courtois, bienveillant et infiniment subtil, qu'ils avaient peut-être eu le tort de tenir pour un conspirateur machiavélique.

— Monsieur, reprit Nicolas, vous placez les policiers que nous sommes devant un dilemme impossible à dénouer. Si nous vous libérons, nous risquons de laisser partir un coupable. Si nous vous gardons, nous maltraitons peut-être un innocent.

— Eh bien, laissez-moi sortir et trouvez le moyen de me garder en votre surveillance. Je vous donne ma parole d'honneur que je resterai à Paris à votre disposition. Au besoin, placez un inspecteur à ma porte, qui m'accompagnera si je dois sortir. N'est-ce pas une garantie ?

Un nouveau silence se fit. La proposition de Saint-George avait toutes les apparences de l'honnêteté.

— Monsieur, conclut Nicolas, vos raisonnements ébranlent notre certitude. Mais nous préférons y réfléchir, en tout cas jusqu'à demain. Si nous concluons en votre faveur, vous aurez droit à notre contrition et à nos excuses les plus plates.

— Que voilà un viatique réconfortant ! lâcha Saint-George en riant. Je suis donc bon pour une nuit de plus à vos frais. Tant pis pour vous.

Ils laissèrent cet intelligent suspect à ses méditations et revinrent à leur bureau. Nouvelle surprise : Laure de Fitz-James les attendait. À son air farouche, Nicolas anticipa une scène pénible et prit la mine la plus contrite qu'il pût imaginer. Il commença à bredouiller une explication laborieuse, protestant de son amour, prononçant des excuses filandreuses et promettant

une conduite désormais sans reproche. Bourdeau vola à son secours et crut bon d'expliquer que l'entrevue de Fausses-Reposes était fortuite, qu'elle était due à son zèle policier et que Nicolas avait été conduit à cette chausse-trape contre sa volonté. Laure lui coupa la parole :

— Je ne suis pas ici pour parler de cette lamentable affaire. Votre maladresse, mon cher Pierre, a eu le mérite de déchirer le voile. Mais j'ai appris par un de vos inspecteurs que vous teniez le coupable. L'opinion de la reine est qu'il doit être condamné au plus vite pour ses horribles crimes. Cet homme paradait à la Cour, il avait même réussi à s'introduire dans l'entourage des souverains. Il faut en faire une justice éclatante. Je viens m'assurer que vous faites diligence en ce sens.

— Ma chère Laure, répondit Nicolas, piqué par cette intervention péremptoire, l'enquête est en cours. Il subsiste des doutes sur la culpabilité du chevalier de Saint-George, nous devons les éclaircir. Au demeurant, la preuve que nous avons est encore fragile.

— Mais enfin, votre inspecteur la tient pour irréfutable. La couronne tiendrait cet atermoiement pour hautement fautif.

— Madame, ajouta Bourdeau, il n'y a plus de lettre de cachet. La procédure doit suivre son cours. Pour l'instant, c'est la police qui agit. Quand elle aura une certitude, la justice prendra le relais.

— Je ne vois là que précautions superfétatoires. Ces mulâtres ont perpétré des meurtres atroces pour d'obscures raisons de vengeance. Ils doivent être punis au plus vite.

— Encore faut-il les connaître, rétorqua Nicolas. Pour l'instant, nous n'avons qu'un seul suspect, qui proteste de son innocence.

— Comme tous les coupables confondus !

— Madame, reprit Bourdeau, nous devons enquêter plus avant. La publicité de cette affaire risque d'en empêcher la résolution.

— Ce n'est pas l'avis de la souveraine.

— Mais c'est l'avis du souverain, coupa Nicolas. J'ai évidemment rapporté tous les faits au roi, selon mon devoir. Il approuve notre manière de faire.

Laure resta coite. La référence au roi l'avait troublée. Elle réfléchit un instant puis trouva la parade.

— Mon devoir à moi est d'informer la reine. Elle avisera.

Sans un mot de plus, elle reprit son manteau et sortit d'un pas martial.

En souriant, Bourdeau déclara que cette irruption simplifiait la vie de Nicolas. Laure avait signifié une rupture acerbe et définitive. Son intervention dans l'enquête, supputa-t-il, n'est pas seulement l'effet de son zèle envers la reine.

— Il y a là-dessous, dit-il, comme un début de vengeance.

Nicolas resta silencieux. Mortifié, il comprenait que cette jolie aventure prenait fin. Laure était perdue pour lui. Peut-être Aimée serait-elle plus magnanime. Mais à bien connaître son caractère, il en doutait. Il voyait ainsi s'éloigner deux femmes qu'il aimait sincèrement, tout en comprenant bien que cette double liaison était depuis le début à la fois déloyale et intenable. « Me voilà bien puni, se disait-il, la légèreté et le mensonge étaient au vrai incompatible avec des amours authentiques. » Il avait trop embrassé et n'étreignait plus rien. De nouveau le poison de la culpabilité s'empara de son esprit. La réaction de Laure était prévisible et justifiée. Il recevait une punition qu'il estimait méritée. Mais voilà que ses écarts inconséquents rejaillissaient sur son enquête, désormais mise sous la pression d'une observatrice implacable qui se recommandait de la reine, qu'il était aussi censé servir. Ils avançaient peu et voyaient naître les obstacles au fur et à mesure de leur lente progression. Le pessimisme l'envahissait et l'énergie qui lui était coutumière s'évanouissait. Bourdeau, voyant l'abattement de Nicolas, tenta de chasser ces pensées moroses en revenant à l'enquête. Il fixa avec lui un rendez-vous rue Férou. La piste souterraine méritait d'être explorée. Elle était mince mais rien ne devait être négligé. Ils reviendraient donc à cette entrée d'égout munis de lanternes, espérant que la lumière en sortirait.

X

Labyrinthe

« Le vice, toujours sombre, aime l’obscurité. »
Nicolas Boileau

Vendredi 22 avril 1791

À sept heures, Nicolas et Bourdeau étaient sur place, dans la rue Férou déserte et resserrée qui montait en pente douce vers les feuillages du Luxembourg dont ils entendaient le bruissement continu. Au milieu de la chaussée, Bourdeau fit glisser la plaque de fonte et ils redescendirent les échelons, chacun muni d’une lanterne à réflecteur. Au fond du puits, un mouchoir sur le nez, ils s’engagèrent l’un derrière l’autre dans le tunnel qui empestait, pataugeant dans un ruisseau d’immondices. L’humidité suintait sur les murs et la lumière des lanternes faisait fuir les rats qui se carapataient dans les recoins de la pierre. Ils marchèrent dix minutes et arrivèrent à un collecteur qui partait de chaque côté, charriant une eau noirâtre.

Ce collecteur était une impasse. De chaque côté du large tunnel, un rebord de pierre permettait aux égoutiers de longer la rivière. Les assassins étaient-ils passés par là ? La chose était invraisemblable. Ces rebords étaient étroits et glissants. Comment transporter un corps sur d’aussi minces margelles sans risquer de choir à tout instant dans l’eau insalubre ? L’opération était si malcommode et risquée qu’il était beaucoup plus sûr d’utiliser une voiture ou même de transporter le corps à travers les rues. La piste souterraine perdait son intérêt.

Ils revinrent sur leurs pas, dépités et silencieux. Nicolas se demandait comment, dès lors, les trois hommes avaient pu disparaître aussi vite aux yeux du valet matinal. Peut-être avaient-ils filé à toutes jambes vers la rue de Vaugirard. Peut-être le valet s'était-il trompé sur le temps et avait descendu la rue Férou assez lentement pour permettre aux assassins de s'esbigner. En pleine perplexité, ils allaient remonter à la surface par les échelons de fer quand Bourdeau s'arrêta tout net. Sur le sol du puits, il avait avisé une autre trappe de fonte, fermée à clé, celle-là, et qui indiquait la présence d'un deuxième puits. Ils ne l'avaient pas vue à l'aller, attirés par l'ouverture béante de l'égout. Sur la plaque deux chiffres étaient gravés, qui formaient le nombre 23.

— Je connais ces numéros, dit Bourdeau. Ils indiquent les entrées des carrières souterraines de Paris. Il y a là, à dix toises de profondeur, tout un réseau de galeries creusées par les carriers. Nous devons aller voir. Ces galeries sont immenses, elles s'étendent au sud de la ville, jusqu'aux villages au-delà des barrières. Les assassins ont très bien pu passer par là. Je sais où me procurer la clé.

Une heure plus tard, Nicolas et Bourdeau entraient dans l'hôtel de Juigné, où résidait avant 1789 le lieutenant général de police. Le lieutenant n'y était plus, remplacé par La Fayette qui siégeait à l'Hôtel de Ville, mais certains de ses services y demeuraient. Ils allèrent droit à un petit bureau situé sous les combles. Là, ils trouvèrent Charles-Axel Guillaumot, nommé par Louis XVI inspecteur général des carrières. Assis à une petite table sous une grande carte de Paris où un grisé figurait les zones où le sous-sol avait été creusé, cet austère fonctionnaire était chargé de surveiller le monde mystérieux des carrières. Nomination nécessaire : creusé dès le temps des Romains pour fournir la pierre indispensable à l'édification de la capitale, cet entrelacs de galeries était dangereux. En principe les carriers respectaient des règles immémoriales de sûreté, laissant à intervalles réguliers des piliers qui soutenaient le ciel des carrières. Mais les contrôles étaient lâches et les ouvriers, quand ils tombaient sur des veines de pierre, répugnaient à interrompre leur tâche dans les limites fixées. Du coup, les galeries étaient trop nombreuses et mal soutenues : de temps à autre, le sol s'effondrait en surface, engloutissant des maisons entières ou creusant soudain des trous béants sur les places. Voyant que ces fontis menaçaient les hommes et les habitations, Louis XVI avait décidé de créer un service

nouveau, chargé de consolider ces fondations fragiles, et il l'avait confié à Charles-Axel Guillaumot, homme de l'art et bon administrateur.

Celui-ci écouta les deux policiers et les mit aussitôt en garde.

— Soyez très vigilants quand vous descendrez. Le ciel des carrières est mal étayé en beaucoup d'endroits. Nous avons entamé les travaux idoines, mais la tâche est immense. Il y a sous terre quelque cent lieues de galeries, réparties en deux ensembles, au sud du faubourg Saint-Germain jusqu'après les barrières de Vaugirard et d'Enfer, au nord autour du couvent Saint-Lazare et des Champs-Élysées. La plupart des tunnels n'ont pas encore été visités et les éboulements sont fréquents.

— Avez-vous la carte des carrières ? demanda Nicolas.

— Nous avons une carte mais elle est partielle. Nous avons relevé les principaux axes mais les autres souterrains forment une vaste *terra incognita*.

Il prit une carte dans le tiroir de sa table et la tendit à Nicolas. Puis il sortit et les conduisit dans la salle voisine, où un vaste panneau de bois portait d'innombrables clés accrochées chacune sous le numéro de l'entrée qu'elle ouvrait. Il prit la clé 23 et la donna à Nicolas.

— Vous me la rendrez une fois votre travail accompli. J'insiste, soyez d'une extrême prudence. Munissez-vous de torches, de lanternes, de cordes et d'une boussole. Ne vous écartez sous aucun prétexte des itinéraires portés sur la carte. Et soyez armés. À certains endroits, les carrières servent de cache à toute une faune de tire-laine et de malandrins. Attention aux mauvaises rencontres.

— Et si nous nous égarons ? interrogea Bourdeau.

— Arrêtez-vous aussitôt et retournez sur vos pas. Il faut laisser derrière vous des repères à intervalles réguliers, qui vous permettront de retrouver votre chemin. Mettez des croix sur les murs, ou quelque chose de ce genre. Il faut vous souvenir de Philibert Aspairt [1].

— Qui est-il ?

— C'était le gardien du Val-de-Grâce. Il avait conçu le projet d'aller par les carrières jusqu'à la cave du couvent des chartreux, où les moines entreposent leurs bouteilles de liqueur. Le Val-de-Grâce et les chartreux sont proches. Mais il est parti avec une seule chandelle et la chandelle s'est éteinte. Nous avons retrouvé son squelette onze ans plus tard en effectuant

nos travaux. Nous l'avons identifié grâce à son trousseau de clés. Il est sans doute mort de soif et d'épouvante, après avoir tourné sans fin dans le noir. Son corps gisait à quelques mètres de la cave des chartreux…

Méditant ce sinistre exemple, les deux policiers retournèrent, dûment équipés, au puits de la rue Férou. Ils ouvrirent la trappe et découvrirent de nouveaux échelons qui s'enfonçaient sous terre à la verticale sans qu'on distinguât le fond du nouveau puits. Arrivés en bas après une longue descente, ils se retrouvèrent dans une vaste salle basse d'où partaient trois tunnels obscurs. Dans la lumière jaune des lampes, un petit amas d'objets disparates attira leur regard. Il y avait là des cordes, des lampes, un pot de peinture, un pinceau, une grosse brouette et une poulie accrochée à une planche. Nicolas examina cet attirail.

— Voilà notre piste, dit-il. M'est avis que cette brouette a servi à transporter le corps du marquis des Fossaies, ces cordes et cette poulie à le hisser en haut du puits.

— Voilà qui est fort bien agencé, remarqua Bourdeau. Ce système permet d'atteindre toutes sortes d'endroits dans Paris en parfaite discrétion et de repartir sans être vu. Reste à savoir lequel de ces tunnels les criminels ont emprunté.

— J'ai mon idée, répondit Nicolas. Ce pot de peinture n'est pas là par hasard.

Il alla à l'entrée des tunnels en levant sa lanterne. Au mur du deuxième, il aperçut une marque blanche portée sur la pierre à mi-hauteur.

— Voilà, la piste se confirme. Les assassins ont marqué leur itinéraire pour ne pas se perdre, comme le petit Poucet avec ses cailloux blancs. Il ne nous reste plus qu'à suivre le même chemin.

Ils s'enfoncèrent tous deux dans la galerie balisée. La marche fut longue et tortueuse. Le tunnel donnait sur d'autres salles creusées par les carriers. Il serpentait sous terre autour des vastes piliers ménagés dans la pierre brute pour soutenir le ciel de la carrière. Plusieurs fois, il s'interrompait et la piste repartait par une autre galerie. Ils marchaient en silence, soucieux de ne pas émettre de bruit qui aurait pu alerter une bande tapie dans l'une ou l'autre salle. Plus ils avançaient dans ce labyrinthe, plus Nicolas pensait à la mésaventure mortelle d'Aspairt, le gardien du Val-de-Grâce égaré dans le noir à quelques mètres de sa destination. Après une longue heure de marche, ils touchèrent au but. En suivant la carte, aidé de la boussole et des

marques blanches, Nicolas avait contrôlé leur itinéraire. Il estimait qu'ils étaient arrivés près de la barrière d'Enfer quand ils entrèrent soudain dans une large cavité aménagée. Il y avait là cinq bat-flancs scellés au mur, des couvertures, des lanternes, d'autres cordes, des pistolets, des épées renfermées dans un coffre, des provisions de bouche et des bouteilles de vin disposées dans un garde-manger.

— Voilà leur repaire, conclut Nicolas. Ils peuvent se dissimuler là pendant des jours au cas où la police les pourchasserait.

Bourdeau avait ouvert une petite armoire posée près de l'un des bat-flancs.

— Voilà qui est étrange, s'exclama-t-il. Venez voir.

Il tenait un pot de verre empli d'une substance brune et épaisse, sorti de l'armoire qui contenait aussi des pinceaux, des brosses, deux miroirs et des serviettes tachées de brun.

— On dirait du brou de noix, dit Nicolas.

— Que peuvent-ils en faire ? demanda Bourdeau.

— C'est un colorant pour le bois, répondit Nicolas. Mais à mon sens, il n'est pas là pour améliorer l'esthétique du mobilier.

— Alors ?

— Je devine que ces « libres de couleur » sont d'autant plus libres qu'ils n'ont pas de couleur. Cette pâte leur sert à se grimer.

— Voilà qui réoriente l'enquête, remarqua Bourdeau. Ces Noirs sont blancs et ces Blancs-là sont noirs comme du charbon…

— Voilà un mot, mon cher Bourdeau. Je commence à croire aux protestations du chevalier de Saint-George.

Il s'interrompit pour réfléchir. Il reprit :

— Nous avons désormais un avantage : nous connaissons le repaire des assassins et ils ne le savent pas. Ne restons pas là. Je suppose qu'ils regagnent cet antre à la nuit tombée mais rien n'est sûr. Ils peuvent surgir à tout moment. Ils sont au moins cinq, peut-être plus. Il faut revenir en force, avec un plan soigneusement ourdi. Je propose que nous nous retirions.

Ils repartirent en suivant le même chemin, pour une marche d'une heure. Émergeant à l'air libre, Nicolas eut une idée. Il fallait en savoir plus sur le monde secret des carrières et sur ses habitants. Ils ne pouvaient s'y aventurer sans l'étudier plus avant. Or, un homme dont il avait l'attache connaissait à coup sûr cet univers caché : Restif de La Bretonne, cet

écrivain à part qui passait ses nuits dehors à arpenter Paris et hantait les milieux les plus disparates. Plusieurs fois Nicolas avait fait appel à lui et restait toujours épaté par sa science des bas-fonds. Revenu au Grand Châtelet, il lui fit tenir un billet pour solliciter une entrevue.

XI

Le diable vert

« Viens, épaisse nuit, enveloppe-toi des plus sombres fumées de l’enfer. »
William Shakespeare

Samedi 23 avril 1791

Restif de La Bretonne habitait au 11, rue de la Bûcherie, à deux pas du quai de la Seine, en face de l’île de la Cité, là où les ruelles, entre le fleuve et la Sorbonne, formaient un village moyenâgeux fait de maisons étroites, d’échoppes laborieuses, de couvents champêtres et d’églises vénérables. Polygraphe compulsif, écrivain toujours à court d’argent malgré des romans et des pièces de théâtre qu’il publiait à haute cadence, Restif avait trouvé expédient de se faire imprimeur à domicile. Il reçut les deux policiers dans son salon décrépit où trônait une presse mécanique fleurant l’encre fraîche et le papier vierge. Un visage fripé, des joues creuses, des yeux mobiles sous des sourcils en colère, un nez qui semblait tomber sur son menton lui composaient une tête de hibou, sobriquet dont il s’était affublé en raison de ses habitudes nocturnes. Tous les soirs, il sortait après souper et parcourait sans relâche, souvent jusqu’à l’aube, les rues sombres hantées par les prostituées en mal de clients, les voleurs aux aguets sous les porches, les grisettes sortant des alcôves, les vagabonds cherchant une encoignure où dormir, les pandores de la maréchaussée et les piliers de tavernes à la démarche sinueuse. Il en avait tiré un journal, *Les Nuits de Paris*, qui fourmillait d’anecdotes pittoresques ou lamentables, que les lecteurs se couchant tôt lisaient avec délectation. Pour pallier ses fins de mois difficiles – et contre monnaie trébuchante – il affranchissait la police qui trouvait

chez lui une source inépuisable de renseignements sur la faune interlope peuplant ses nuits d'errance.

— Messieurs les commissaires, dit-il en exergue, je suis aise de vous voir. Vos douceurs intéressées me manquaient. Mes créanciers sont implacables et la vente de mes livres est minée par les contrefaçons. Peut-être les autorités nouvelles vont-elles enfin adoucir le sort des plumitifs en reconnaissant nos droits, comme l'a demandé depuis dix ans mon ami Caron de Beaumarchais. En attendant, je tire le diable par la queue et je dois me faire prote pour survivre.

— N'ayez crainte, Restif, répondit Nicolas, exhibant une bourse rebondie, tout travail mérite salaire. Nous avons de quoi récompenser votre juste zèle.

— Alors commencez par m'offrir mon dîner. Je mange chichement faute de numéraire. Pour une fois, je ferai bombance à vos frais.

Ils descendirent dans la rue de la Bûcherie ; Restif les conduisit à une taverne de la rue de la Harpe, Le Charolais, qu'il fréquentait quand il était en fonds. Ils entrèrent dans une salle bruyante qui sentait le tabac et la viande grillée. Un grand feu brûlait dans la cheminée où trois broches portaient la viande qui fournissait le plat du jour, des côtes de bœuf béarnaise annoncées sur une ardoise pendue au mur. Autour de longues tables de bois, les pratiques étaient assises par petits groupes animés. Parlant fort, tous mangeaient de larges tranches saignantes agrémentées d'une sauce onctueuse et buvaient le vin servi dans des gobelets d'étain. Le patron, dont un tablier blanc taché de rouge couvrait l'embonpoint, posa devant eux un pichet et trois gobelets.

— Messire Restif, s'exclama-t-il, vous tombez bien, j'ai grillé les côtes de bœuf que vous aurez après le bouillon.

— Patron, lança le Hibou, soyez large, c'est la pousse qui régale !

— Fort bien, messieurs, nous serons généreux si vous réglez votre écot sans barguigner.

— Soignez notre ami, dit Nicolas, c'est notre jour de bonté.

Servant le vin à ras bord, il conta au Hibou l'enquête en cours et demanda des lumières sur le monde mystérieux des carrières souterraines. Fort de ses pérégrinations, Restif en savait beaucoup. Vidant force gobelets, il livra aux deux policiers les éléments qui leur faisaient défaut. Les carrières du sud de Paris, au-delà du faubourg Saint-Jacques, vers

Montrouge et Gentilly, servaient de repaire à toutes sortes de malandrins qui utilisaient la nuit les tunnels et les caves creusés le jour par les carriers pour se soustraire à la curiosité des argousins. Dans les parties abandonnées, ils avaient aménagé de véritables demeures souterraines où ils se repliaient à la tombée du jour pour ourdir leurs méfaits et se reposer de l'activité intense qu'ils déployaient la journée pour voler ou occire leurs congénères. À moins qu'ils ne se livrassent à de bruyantes bacchanales avec les prostituées qu'ils tenaient sous leur férule.

Inévitablement, dans ce monde troglodytique, le diable s'était mis de la partie. Dès le Moyen-Âge, la croyance populaire avait fait des carrières situées sous le château de Vauvert, bâti par Louis le Pieux dans le vallon qui serait le jardin du Luxembourg, le logis du démon. Ainsi naquit cette expression courante « au diable Vauvert » pour désigner un endroit secret, retiré et lointain. Un certain César avait usé de ces superstitions pour organiser des visites en enfer. Il se déguisait en « homme vert », couleur du démon, diffusant dans les tunnels des fumées où sa silhouette apparaissait, poussant des cris horrifiques qui répandaient la frayeur chez les visiteurs. Le roi l'avait embastillé, ce qui avait mis fin à ses activités, mais non à la légende du diable vert qui perdurait toujours au XVIII^{e} siècle. En allusion à ce Belzébuth parisien, la barrière qui fermait le faubourg Saint-Jacques et donnait sur Montrouge avait été baptisée « barrière d'Enfer ».

Le bouillon fit son apparition sur la table. Restif se mit à lamper dans un bruit de reniflade, trempant son pain dans l'assiette fumante.

— Ce diable vert existe toujours ? demanda Bourdeau.

— Oui. Il a été ressuscité par une bande bien connue à Montrouge, que les argousins locaux n'ont jamais réussi à prendre, la « bande de l'homme vert ». Ils ont recours à ce personnage pour écarter les curieux et effrayer la pratique qui s'aventurerait dans les souterrains : il y en a toujours, attirée par le mystère et l'obscurité. Pour le cas où vous seriez enclins à croire au démon, je précise que cet homme vert est un malandrin déguisé.

— Nous avions cru le comprendre, ajouta Nicolas. Si je vous suis, mon cher Hibou, nous devons nous attendre à des difficultés. Nous avons constaté que ces troglodytes étaient armés jusqu'aux dents.

— La bande de l’homme vert est connue pour sa cruauté. Ces rats de cave sont spécialisés dans le crime et les enlèvements. Vous n’allez guère vous amuser.

— Ce portrait correspond à nos supputations.

Les côtes de bœuf succédèrent au bouillon, aussitôt attaquées avec rage par un Restif qui gloutonnait sans frein. Tout en mâchant, il saisit l’occasion pour plaider une nouvelle fois la cause de sa profession. Les écrivains sont le sel de la société, disait-il, et pourtant la société les traite comme des parias. Il conta ses affres d’auteur pillé par les faussaires. Aucune loi ne protégeait ce qu’il nommait, après Beaumarchais, la « propriété intellectuelle ». Les écrivains devaient faire la police eux-mêmes, ce qu’ils peinaient à organiser. Restif avait trouvé une parade en parsemant ses ouvrages d’illustrations difficiles à imiter. Mais, disait-il, les corbeaux de librairie venaient toujours picorer sa pitance. Sans ce juste revenu que les libraires et les imprimeurs leur refusaient faute d’être contraints par la loi, les auteurs dédiés à leur art n’avaient d’autre solution que s’en remettre à quelque mécène libéral, qui les pensionnait ou bien achetait leurs œuvres un bon prix. En échange l’écrivain entretenu devait orner le salon de son patron en chantant ses louanges, en animant la conversation, en déclamant ses poèmes ou ses romans devant un parterre d’invités flattés par la fréquentation d’un homme de plume. Diderot, disait le Hibou, pour survivre avait vendu sa bibliothèque à Catherine de Russie qui l’avait pris sous son aile, ce qui limitait les critiques qu’il pouvait adresser au despotisme de la tsarine piquée de philosophie. Voltaire s’était émancipé grâce au succès de ses tragédies jouées dans les meilleurs théâtres mais il dépendait tout de même de la haute société qui le conviait comme un baladin pour qu’il égaie des soirées aristocratiques de ses mots d’esprit. Il brillait à toutes les tables de la noblesse, mais le jour où le chevalier de Rohan, mécontent d’une épigramme qui l’avait pris pour cible, l’avait fait bastonner par ses valets, ses bons amis des salons le laissèrent choir sans lever un sourcil. Il demanda justice mais il se remua tant que le roi le fit embastiller, le libérant sous la condition qu’il s’exilât en Angleterre.

Jean-Jacques répugnait à ces simagrées salonardes, même s’il avait recherché plusieurs fois, en vain, le soutien d’un grand du royaume : il vécut pauvre toute sa vie en dépit de son succès, voyageant à pied pour s’épargner le prix des passages, habitant avec une blanchisseuse dans un

logis miteux ou bien se retirant à la campagne dans une ferme solitaire, se nourrissant de son jardin et n'ayant d'autre distraction que le spectacle d'une nature reculée.

Beaumarchais gagnait de l'argent au théâtre, quand ses pièces n'étaient pas mises à l'index, mais il avait dû se faire agent secret et marchand d'armes pour se ménager un état. Pour celui qui voulait se consacrer à son art, il n'y avait qu'une alternative, faire le beau sous les injonctions d'une excellence ou bien se fondre dans la masse du peuple en conjuguant travail et misère pour conserver son indépendance. Seule une loi sur le droit d'auteur, conclut Restif, mettrait fin à ce pillage en règle et permettrait aux plumitifs de vivre de leur travail. Puis il revint à l'enquête des policiers.

— Ainsi vous pensez que cette bande a perpétré les meurtres dont vous vous souciez, lâcha-t-il en engloutissant un énorme morceau de viande.

— C'est ce que suggère le matériel qu'ils ont entreposé.

— Alors venez en force et sans bruit. Ce sont de rudes gaillards. Quant à moi, je ne vous ai évidemment rien dit.

— Nous sommes la discrétion personnifiée, mon cher Hibou.

Ils firent honneur au fromage et à la tarte aux pommes que le patron leur servit avec un nouveau pichet. Après les liqueurs d'usage, dont Restif éclusa plusieurs verres, Nicolas se leva, compta trois louis d'or à son indicateur, paya le tavernier et prit congé cérémonieusement, laissant le Hibou devant ses bouteilles, l'œil terni par l'ivresse.

Rentrés au Grand Châtelet, ils tinrent un rapide conciliabule et montèrent à la cellule où Saint-George se morfondait. Frais et dispos, rasé et poudré de frais, il les accueillit comme s'il était dans son salon.

— Prenez place, messieurs, mon ameublement est sommaire mais solide. Alors votre parti est-il pris ?

— Nous inclinons à vous croire, chevalier, nous avons débusqué une piste nouvelle. Elle ne vous exonère point tout à fait – vous pouvez avoir commandité le crime et écrit la lettre – mais elle s'écarte de la piste initiale. Ceux qui veulent se faire passer pour des mulâtres sont en fait des brigands grimés, ce qui suggère qu'ils veulent accuser à tort les gens comme vous. En conséquence, nous souscrivons à l'arrangement que vous avez proposé. Nous vous libérons, mais nous devons avoir votre parole d'honneur que vous resterez sous notre main.

— Vous l'avez d'emblée, assura Saint-George.

— Fort bien, poursuivit Nicolas, mais l'inspecteur Galland vous suivra, ce qui nous permettra de vérifier votre serment. Nous avons même mieux. Vous allez nous accompagner dans notre expédition. Si vous êtes franc, nous aurons avec nous un homme d'armes consommé. Vous ne serez pas de trop pour maîtriser la bande que nous soupçonnons. Si vous mentez, vous serez confronté à vos complices, qui ne manqueront pas de vous reconnaître et penseront que vous avez renseigné la pousse. Acceptez-vous ?

Nicolas et Bourdeau avaient concocté ce stratagème qui leur permettrait de vérifier sur le fait les dires du chevalier. Le regard aigu, ils attendirent la réponse du prévenu en guettant son moindre trouble ou sa plus légère hésitation. Il n'y en eut point.

— J'accepte avec empressement. Je ne serai pas fâché d'embrocher deux ou trois de ces coquins qui m'ont tendu ce piège infâme.

— Vous n'embrocherez personne. Nous voulons les saisir et non les occire. Nous avons besoin de leurs aveux.

— Fort juste. Je laisserai ma rapière au fourreau. Je ne la sortirai qu'en cas de bataille.

— Alors marché conclu. Vous allez vous innocenter ou bien vous confondre vous-même. Ainsi nous aurons l'esprit au net.

Ils redescendirent à leur bureau et convoquèrent le ban des inspecteurs qu'ils affranchirent de leur mission avec force détails. Il fallut une longue préparation, autour de la carte des carrières prêtée par Guillaumot. Grâce aux marques blanches qui menaient jusqu'au repaire de la bande de l'homme vert, la surprise était de leur côté. Encore fallait-il la préserver jusqu'au dernier moment. Ils devaient ensuite contenir la réaction violente que les malandrins ne manqueraient pas d'opposer à la police. Ils décidèrent d'attaquer en pleine nuit, puisque de toute manière l'obscurité régnait dans les sous-sols. Ils avaient une bonne chance de surprendre les assassins dans leur sommeil, ce qui faciliterait leur interpellation.

À minuit le soir même, quinze policiers, les deux commissaires et le chevalier munis de pistolets, de rapières, de cordes et de lanternes descendirent l'un après l'autre dans le puits aux échelons de fer de la rue Férou. Arrivés en bas, ils se mirent en formation, Nicolas en éclaireur, Bourdeau et Saint-George à la tête de la petite troupe. Ils marchèrent près d'une heure en suivant les marques blanches laissées par les assassins, cheminant sans bruit au fil des tunnels et des cavités sur lesquels les

lanternes projetaient des ombres fantastiques. Arrivés à proximité de la salle qu'ils avaient déjà visitée, ils redoublèrent de précautions. Une petite escouade explora un tunnel coudé qu'ils avaient repéré sur la carte. Il donnait par une autre entrée sur le repaire des brigands. Ils se mirent en position pour surprendre leurs proies, risquant un œil dans la salle. Sur leurs bat-flancs, cinq malandrins dormaient, seulement éclairés par une lanterne sourde. Nicolas attendit sans bruit, observant les lieux avant de donner l'assaut. Rien ne bougeait, on entendait seulement les ronflements des dormeurs. Alors il fit signe à ses inspecteurs. Par groupes de deux, ils pénétrèrent dans la cavité à pas de loup, chaque groupe marchant prestement vers l'un des bat-flancs pistolet au poing. L'instant d'après, chacun des dormeurs était réveillé par une poigne de fer qui lui étreignait la gorge, tandis qu'une autre main ferme braquait sur lui un pistolet armé.

— Police ! hurla Nicolas, pas un geste ou vous êtes morts !

Les cinq malfrats ne purent esquisser un geste, tirés de leur sommeil sans avertissement, la mine effrayée et le regard éperdu. L'un d'eux réussit à saisir son épée, et Saint-George le désarma d'un coup de taille. Mais il y en avait un sixième, couché dans une encoignure que les policiers n'avaient pas vu. Aussitôt, il sauta sur ses pieds et se rua dans un troisième tunnel que personne n'avait pu garder. Profitant de la surprise, les autres malandrins se débattirent, cherchant à échapper à l'arrestation. Bourdeau tira dans la jambe du plus proche qui s'écroula, la détonation roulant sous les voûtes de pierre comme l'écho du tonnerre. Tous étaient occupés à maîtriser leurs prisonniers. Nicolas n'eut d'autre choix que de se précipiter à la suite du fuyard. Celui-ci avait pris de l'avance, connaissant bien les lieux. Nicolas tenait sa lanterne devant lui, se repérant à l'oreille pour tâcher de rester à la suite du fugitif. Il courut ainsi pendant un bon moment, obliquant à droite ou à gauche pour suivre sa proie. Soudain, comme il s'engouffrait dans un nouveau tunnel où il croyait entendre les pas du malandrin, il trébucha sur un obstacle invisible et s'étala de tout son long. Sa lanterne tomba à terre et se brisa ; la bougie s'éteignit. Plongé dans le noir, il entendit au loin les pas du sbire s'atténuer puis disparaître. Il ne voyait ni n'entendait plus rien. Il ramassa la lanterne à tâtons, reprit la bougie en main, mais s'avisa que Bourdeau avait sur lui les allumettes de rechange. Impossible de rallumer la lanterne.

— Bourdeau, à moi ! cria-t-il de toutes ses forces.

Aucune réponse. Il réitéra son hurlement, sans aucun écho.

Les minutes passaient ; il se retrouvait enveloppé d'un silence de tombe et d'une obscurité close. Il cria encore pendant un quart d'heure, sans plus de succès. Il chercha à se remémorer son itinéraire, mais c'était impossible : il avait bifurqué plusieurs fois sans qu'il pût se rappeler à quel endroit du labyrinthe. Au bout d'une demi-heure, il se rendit à l'évidence. Il était prisonnier de la carrière sans aucun moyen d'en sortir, sauf par un miracle. Il pensa que Bourdeau était forcément à sa recherche. Mais il avait couru plusieurs minutes, le temps de s'éloigner de la salle aux brigands. Dans ce dédale obscur, les recherches pouvaient durer longtemps.

Les mains en avant, il explora le cachot dans lequel il était enfermé. C'était, jugea-t-il, une petite salle ronde munie de deux ouvertures, celle par laquelle il était entré, et celle que le fuyard avait empruntée. Il décida de revenir en arrière, longeant le mur du tunnel qu'il touchait de la main. Mais une minute plus tard, il arriva à un embranchement qu'il explora comme un aveugle. Deux nouveaux tunnels partaient, l'un à droite, l'autre à gauche, sans qu'il pût décider lequel était le bon. Commençant à ressentir un début de terreur, il se dit qu'il valait mieux rester sur place, pour ne pas risquer de s'éloigner encore de ses amis, dont il ne doutait pas qu'ils exploraient les tunnels pour le retrouver. Il s'assit, l'oreille tendue, les yeux écarquillés. Mais rien ne résonnait et rien ne brillait dans l'obscurité. Comme privé de ses sens, il n'avait autour de lui que silence de mort et obscurité de caveau. Son esprit vacillait. Il tenta de se rassurer en supputant que Bourdeau mettrait tout en œuvre pour le secourir. Mais cela pouvait se prolonger. Insidieusement, le souvenir de l'anecdote macabre contée par Guillaumot s'infiltrait dans sa conscience. La mésaventure de l'infortuné Aspairt serait-elle la sienne ? Si Bourdeau échouait à le repérer, on ramasserait un jour son corps sans vie – ou son squelette – couché au milieu de ce carrefour souterrain changé en tombeau pour un policier malchanceux.

Rien ne venait, rien ne bruissait, aucune lumière ne pointait, on avait de toute évidence perdu sa trace. Le temps passa, sans qu'il pût le mesurer. Il avait sa montre, mais elle était protégée par un verre circulaire. Il fallait le briser pour tâcher de lire l'heure en tâtant les aiguilles. Il risquait de bloquer le mécanisme dans l'opération. Il préféra ne pas y toucher pour le moment, l'esprit brouillé par sa réclusion solitaire, incapable de trancher cet autre dilemme. Il se saisit de sa boussole, qui présentait la même difficulté : il ne

pouvait sentir l’aiguille aimantée sans se débarrasser du verre qui la protégeait. Il tenta de le dévisser mais il résista. Au demeurant, se dit-il, la boussole lui indiquait une direction sommaire. Il devait sans doute aller vers le sud. Mais dans l’entrelacs des tunnels, il risquait de manquer la salle d’où il était parti et de se perdre dans les galeries qui se prolongeaient au-delà des barrières. Il était paralysé, ayant de plus en plus de mal à garder l’esprit clair.

Fatigué par la course, éveillé depuis l’aube alors que minuit était passé depuis longtemps, il finit par s’endormir pour s’abîmer dans un sommeil peuplé de cauchemars.

XII

Nuit

« Le jour a des yeux, la nuit a des oreilles. »
Proverbe persan

Dimanche 24 avril 1791

Par un frais soleil, il se baignait nu sur la plage de Guérande, fouetté par l'eau froide de l'Atlantique tandis qu'une naïade fendait les vagues devant lui dans une éclaboussure d'écume. Elle se retourna, Nicolas reconnut le visage d'Aimée d'Arranet. Sur ses joues, les gouttes d'eau salée faisaient comme des perles. Soudain la voix déformée de Laure de Fitz-James résonna et lui reprocha en mots terribles cette baignade sensuelle qui était une nouvelle infidélité. Il nagea vers le rivage pour fuir ces imprécations. L'instant d'après, il était installé dans son salon du château de Ranreuil, son fils Louis à ses côtés, ses chiens mordillant ses bottes devant le feu qui craquait. Curieusement, le vieux Noblecourt était en face de lui dans son fauteuil à roulettes, servant un vin doré de sa main tremblante. Entouré des siens, il se sentait soudain en sécurité, ramené à cette vie de hobereau retiré en famille dans son château de province qui était comme un cocon. Puis la nuit tomba en une minute. Seul le feu mourant éclairait la pièce. Il se tournait en tous sens pour comprendre comment l'obscurité l'avait si vite enveloppé. L'angoisse le rongeait de nouveau. Une porte s'ouvrit et l'homme vert apparut dans les reflets de la cheminée, immense et menaçant. Nicolas poussa un cri d'horreur et s'éveilla, ouvrant les yeux dans un noir total.

Il ignorait combien de temps il avait dormi, il était courbaturé par la dureté du sol de pierre, il avait soif, son ventre gargouillait et sa tête lui faisait mal. Un silence écrasant régnait toujours autour de lui en même temps qu'un noir absolu, comme s'il était à jamais retiré du monde des vivants. Il se leva pour dégourdir ses muscles, toucha les murs autour de lui, entra dans un des tunnels, puis dans le second, sans se résoudre à avancer d'un côté ou de l'autre, ne sachant plus, d'ailleurs, quel était celui par où il était arrivé. Il s'assit pour réfléchir, adossé à la paroi rugueuse. La logique lui intimait de rester sur place pour ne pas risquer de se perdre plus avant dans le dédale des carrières. Immobile, il faciliterait les recherches de Bourdeau. Mais il se dit aussi que, en restant sur place, il annulait toute chance de trouver une sortie par lui-même. Une trentaine de puits débouchaient dans Paris. Si Bourdeau échouait à le retrouver, sa seule chance de survie était d'avancer en espérant tomber sur l'un de ces conduits. Chance infime, au demeurant : il lui fallait tâter tous les murs au fur et à mesure de sa progression pour y détecter les échelons de fer qui menaient à la surface. Il y avait quelque cent lieues de galeries, c'est-à-dire, en moyenne, une issue toutes les trois lieues. Autant chercher une aiguille dans une botte de foin remisée au fond d'une grange obscure. Immobile dans sa cave, écrasé par l'angoisse, il resta plusieurs heures à remuer ce dilemme. Jusqu'à en perdre le sens commun, il parcourut cent fois toutes les étapes d'un raisonnement qui l'incitait, au bout du compte, à rester sur place, dans l'espoir qu'une des patrouilles organisées par Bourdeau le découvrît enfin. La soif le tourmentait, la faim creusait son estomac, son esprit battait la campagne dans des errements fantastiques, il commençait à perdre espoir. Il se releva en titubant, décidé à tenter une expérience. Il marcha dans l'un des tunnels, sa main posée sur le mur de droite, palpant la roche inégale, cherchant un de ces échelons qui le mènerait à la surface. Bien sûr, il ne trouva rien, sinon la rugosité sans fin de la pierre. Un quart d'heure plus tard, il fit demi-tour, déjà découragé, ne voyant guère par quel miracle il pouvait tomber sur une des issues. Il se rassit en sanglotant, écrasé de fatigue et de soif, plongé dans les affres de la solitude.

Il finit par s'endormir encore, aussitôt assailli par de nouveaux cauchemars. Cette fois un bandit grimé de noir tenait Louis XVI sous la menace d'un pistolet dans un sous-bois. Le roi avait résolu d'aller chasser mais il n'avait pu se défaire de son cerbère déguisé. Il guettait le gibier tout

en adressant à Nicolas des gestes d'impuissance. Il disait le royaume perdu et soupirait après sa vie à Versailles. Les trois hommes marchaient difficilement dans une forêt ombreuse et buissonnante sans parvenir à retrouver le sentier qui menait vers la sortie. Soudain ils entendirent la sonnerie d'un cor de chasse qui résonnait au loin. Ils se mirent à sauter et à crier, sans que leurs appels provoquassent quoi que ce soit. Les autres chasseurs ne les entendaient point et l'écho de leur passage s'atténuait comme les minutes passaient.

À cet instant, Nicolas s'éveilla, hagard, la gorge sèche, le corps affaibli, le dos contusionné par la pierre du sous-sol. De nouveau, il entendit la sonnerie du cor. Il mit plusieurs secondes à comprendre qu'il ne rêvait plus. Cinq notes cuivrées parvenaient jusqu'à lui, répétées par intermittence, étouffées par les murailles de pierre brute qui l'entouraient. Comme piqué d'une aiguille, il se leva d'un bond et se mit à hurler : « Bourdeau, à moi ! Bourdeau à moi ! » Le cor lui répondit puis se tut de nouveau. Il cria encore et s'arrêta. Une nouvelle fois les cinq notes retentirent : il lui sembla qu'elles étaient plus proches. Le manège se répéta une dizaine de fois puis, dans le tunnel à sa gauche, une petite lumière apparut au fond de l'obscurité. Une voix puissante roula dans la galerie.

— Tiens bon, Nicolas, nous arrivons !

Il tomba à genoux et se mit à pleurer. Une minute plus tard, deux bras puissants le prenaient sous les aisselles et l'allongeaient doucement sur le sol, adossé à la muraille. Bourdeau sortit une gourde de son sac et la présenta à la bouche de Nicolas, qui avala trois gorgées avant que son ami ne reprenne le flacon.

— Doucement, commissaire, pas d'excès.

Deux inspecteurs le prirent en mains, l'un sous les bras, l'autre tenant ses jambes. En dix minutes, suivant un itinéraire qu'ils venaient de baliser par des croix inscrites dans la pierre, ils retrouvèrent la salle des sbires. Nicolas fut allongé sur un bat-flanc, la gourde de Bourdeau lui prodigua un peu plus d'eau et l'un des policiers lui tendit un pain fourré de viande. Il mangea lentement, submergé par le soulagement, reconnaissant de tout son être envers son ami commissaire qui n'avait rien ménagé pour le retrouver. Ses forces revinrent lentement et il réussit à parler de nouveau.

— Vous les avez tous pris ?

— Tous, sauf celui qui s'est échappé et que tu as poursuivi.

— Bien. Ils ont parlé ?

— Non. Ils restent muets comme des carpes sur leurs agissements. Ce sont de dures canailles, insensibles aux menaces.

— Que disent-ils ?

— Que c'est une erreur policière, que leur matériel ne sert qu'à vivre sous terre, qu'ils sont de simples contrebandiers qui évitent les octrois en passant par les carrières.

— Et la brouette ? Et le brou de noix ?

— La brouette leur sert à transporter les marchandises prohibées, disent-ils, et le brou de noix n'est qu'un produit domestique oublié là.

— Invraisemblable, s'ils faisaient de la contrebande, ils auraient plusieurs brouettes. Et l'oubli du brou est un conte pour enfants !

— Certes, mais il y a autre chose. Ils se présentent comme des patriotes. Ils crient à l'arbitraire royal. Ils disent qu'ils sont réduits à la misère et à la contrebande par le complot des accapareurs, que la Commune leur donnera raison.

— C'est une plaisanterie ?

— Je voudrais le croire. Mais non. Ils tiennent des discours venteux sur la liberté et l'égalité. Ils exigent de comparaître devant la section du faubourg Saint-Jacques, dont ils sont membres.

Nicolas avait du mal à en croire ses oreilles. La police avait les témoignages du valet de la rue Férou, ceux des autres voisins qui les avaient vus, elle avait le matériel qui incriminait à coup sûr les assassins. Et voilà qu'on leur servait une fable. Il réfléchit un instant, puis il prit son parti.

— Nous les interrogerons de nouveau demain, je dois me reposer un peu. Mais au fait, comment m'as-tu retrouvé ?

Bourdeau expliqua la manière dont il avait organisé les recherches. Ne voyant pas Nicolas revenir au bout d'une heure, il devina qu'il s'était perdu. Plutôt que de partir au hasard dans les galeries, il avait organisé une sorte de conseil de guerre avec tous les inspecteurs disponibles réunis autour de la carte de Guillaumot. Ils avaient estimé au large le temps que Nicolas avait passé à poursuivre le fuyard, puis évalué la distance maximale qu'il avait pu parcourir. Avec un compas, Bourdeau avait tracé sur la carte un cercle dont le rayon correspondait à la distance calculée. Il était certain, dit-il, que Nicolas se trouvait à l'intérieur de ce périmètre. Il avait ensuite divisé le cercle en huit parts égales et assigné à chacune deux personnes chargées

d’explorer avec minutie leur secteur. Ils étaient munis de boussoles, de lanternes et de peinture pour marquer l’itinéraire. C’est Galland qui avait eu l’idée des cors de chasse, l’instrument le plus tonitruant qu’ils aient pu trouver. Tout cela avait pris du temps, au vrai toute une journée. Une fois en chasse, ils avaient exploré méthodiquement les galeries et les salles autour du repaire des malfaiteurs, en élargissant progressivement le champ de la recherche. Les sonneries du cor de chasse étaient restées longtemps sans écho. Puis, après avoir visité des dizaines de tunnels et de caves, Bourdeau avait entendu le cri de Nicolas, dans l’une des dernières zones inexplorées.

— Dire que j’ai failli partir plus loin en me disant que c’était ma seule chance de survie. Mais je me suis ravisé. J’avais confiance en vous.

Il se leva et donna l’accolade à Bourdeau, à Saint-George, à Galland et à chacun des inspecteurs présents, les larmes aux yeux.

— La police est une famille, conclut Bourdeau. Tu es le fils prodigue…

Un dîner chez Noblecourt suffit à requinquer Nicolas, qui conta au vieux magistrat sa mésaventure, tandis qu’un pot-au-feu improvisé lui rendait ses forces, relevé de moutarde de Bourgogne, de thym, de laurier, de gros sel et de poivre des îles. Noblecourt frissonna au récit de son égarement dans les galeries souterraines, louant Bourdeau et la méthodique sagacité de la police. Bourdeau, qui avait voulu accompagner Nicolas, le trouvant trop affaibli, expliqua la défense adoptée par les malfaiteurs, qu’il avait conduits dans les cellules du Grand Châtelet. Noblecourt l’écouta gravement et prodigua un conseil de fin politique. Il fallait se méfier, disait-il, de l’atmosphère ambiante et de l’enchevêtrement des pouvoirs né de la Révolution. La police, continua-t-il, était désormais soumise à trois puissances. Elle était censée servir le roi mais, juridiquement, sa direction était passée à la ville de Paris, c’est-à-dire au maire, Jean Sylvain Bailly, un des chefs de l’Assemblée, celui-là même qui avait fait prononcer aux députés le serment du Jeu de paume de 1789, par lequel ils s’engageaient à donner une constitution au royaume. Après le 14 juillet, sa gloire soudaine l’avait porté au poste de premier édile, qui présidait à l’action d’une police désormais constituée de commissaires élus et à celle de la garde nationale dirigée par La Fayette et composée de volontaires. Populaire, le « héros des deux mondes » avait pris son autonomie, même s’il devait sur le papier en

référer à Bailly. Tous, au demeurant, exerçaient leurs fonctions sous la surveillance des assemblées de district, qu'on venait de transformer en « sections » de quartier, elles-mêmes soumises aux mots d'ordre des clubs révolutionnaires. Ainsi personne ne dirigeait vraiment la police, et un peu tout le monde. Nicolas servait le roi, mais seul Bourdeau détenait une autorité légale. Dans ce maquis de responsabilités croisées, prévenait Noblecourt, les commissaires seraient inévitablement ballottés par des influences contradictoires. Si les malandrins avaient l'oreille de la section du faubourg Saint-Jacques, celui-ci risquait de s'immiscer dans la procédure et défendre contre toute raison ses membres mis en cause.

— Mais nous avons des preuves, répliqua Nicolas.

— Ils n'en auront cure. L'affaire deviendra politique. Si ces malfrats sont influents dans l'assemblée de section, ils seront soutenus par la logique de faction. C'est la Révolution, mes enfants. Tout l'ordre ancien est mis cul par-dessus tête. La force a déserté la couronne, le bas devient le haut. Ce sont les hommes des caves qui prennent désormais la lumière. La canaille tient le pavé, les dirigeants ne dirigent plus et les manants font la loi.

Lundi 25 avril 1791

L'avertissement de Noblecourt se vérifia dès le lendemain. Comme ils revenaient au Grand Châtelet après une nuit de repos, Nicolas et Bourdeau trouvèrent à la porte de leur bureau un groupe dépenaillé de sujets agressifs et bruyants. C'était une délégation de la section du faubourg Saint-Jacques, sans doute avertie par le fuyard qui avait échappé à Nicolas dans les carrières. L'un d'eux, un gaillard vêtu d'un pantalon, chaussé de sabots et portant une pique, interpella les commissaires. Il exigea la libération des prévenus au nom des garanties désormais accordées à ceux que la police arrêtait. Bourdeau refusa d'un ton sec, invoquant la nécessité d'interroger les suspects. Devant sa détermination, les délégués se contentèrent de grommeler. Mais ils déclarèrent qu'ils allaient sur-le-champ se plaindre à La Fayette, le supérieur en titre du commissaire.

Nicolas et Bourdeau les plantèrent là et marchèrent vers la cellule de celui qu'ils tenaient pour le chef de la bande. Quand la lourde porte s'ouvrit, celui-ci se leva de son bat-flanc et commença à protester

hautement. C’était un colosse au regard mobile et farouche. Il avait un anneau à l’oreille et un foulard noué sur la tête qui le faisaient ressembler à un pirate. La police, plaida-il, rétablissait les lettres de cachet de l’ancien temps et enfermait les bons citoyens sans preuves. Nicolas répliqua sur le même ton :

— Et tout cet attirail que nous avons trouvé au fond du puits rue Férou et dans l’antre où vous vous terrez pour échapper à la loi ?

— Ce sont des cordes et des lanternes que nous utilisons pour nous mouvoir dans les carrières. Elles ne prouvent rien.

— Comment t’appelles-tu ?

— Raimbault, transporteur, vice-président de l’assemblée du faubourg Saint-Jacques. Au nom des citoyens réunis, j’exige notre libération sur-le-champ.

« Transporteur de cadavres », se dit Nicolas dans une réflexion sardonique.

— Vous trafiquez, rétorqua-t-il, cela suffit à justifier votre saisie par la police.

— Nous luttons contre des taxes injustes qui réduisent le peuple à la misère. Tous les membres de la section nous approuvent.

— Et la brouette de la rue Férou ?

— Elle sert à transporter nos marchandises.

— S’il ne s’agit que de passer les barrières, pourquoi allez-vous si loin ?

— Nous livrons la marchandise à ceux qui nous l’achètent. Ils habitent le faubourg Saint-Germain.

— Et le brou de noix que nous avons trouvé dans votre repaire ?

— Nous en avions besoin pour notre aménagement. Et d’ailleurs, de quoi nous accuse-t-on ?

— D’avoir enlevé et occis deux honnêtes gentilshommes de la manière la plus barbare.

— Ce sont des aristos qui méritent leur sort et, de toute manière, nous ne les connaissons pas.

L’absurdité de la réponse, qui justifiait les meurtres tout en niant leur connaissance, fit sourire Nicolas.

— Tu peux rire, citoyen commissaire. Tu changeras de mine quand tu comparaîtras devant le peuple.

Nicolas entendait ce titre de « citoyen » pour la première fois dans la bouche d'un sujet du roi, assorti d'une menace explicite. Il se dit que la logique avait décidément déserté l'opinion parisienne. Tout devenait subordonné aux rapports entre factions. Ce Raimbault déployait des arguments extravagants, à cent lieues de toute vraisemblance. Mais il répondait à tout et on ne pouvait douter qu'il l'emporterait devant une assemblée populaire. Nicolas décida néanmoins de résister aux objurgations du suspect.

— Bien. Nous ne croyons pas un mot de ce que tu dis. Tu restes donc là, nous allons voir si les lois s'appliquent encore dans cette ville.

Ils sortirent de la cellule sous les imprécations de Raimbault. Ils interrogèrent les autres détenus, mais reçurent les mêmes protestations menaçantes. Revenus dans leur bureau, ils se concertèrent derechef. Un peu penaud, Bourdeau devait reconnaître que la Révolution qu'il défendait opposait à la loi et à l'ordre une funeste anarchie. Ainsi ces assassins signalés, par un détour politique habilement emprunté, se soustrayaient à la légitime enquête de la police de la ville. Ils avaient couvert leurs machinations du manteau de la révolte. Il fallait tenir bon, disait-il, approuvé par Nicolas. Au bout du compte, escomptait-il, la vérité finirait par triompher. Mais une question restait pendante : pourquoi ces fieffés bandits déguisés en révolutionnaires avaient-ils assassiné deux planteurs en se grimant de noir ? Avaient-ils embrassé bizarrement la cause des « libres de couleur » qui ne les concernait en rien ? Ou bien poursuivaient-ils un but subreptice, tout en s'ingéniant à faire croire que les amis des Noirs – ou des mulâtres – étaient à l'origine du crime ? À moins que les deux policiers ne se trompassent depuis le début et que, somme toute, le chevalier de Saint-George ne soit le véritable instigateur de toute l'affaire. Ils se refusaient à le croire. Tous les indices qu'ils avaient collectés pointaient vers la « bande de l'homme vert » que leur avait désigné Restif de La Bretonne, en connaissance de cause. Il fallait poursuivre l'enquête en tenant au frais les suspects, qui finiraient par s'incliner devant l'accumulation des preuves. Ils décidèrent de se renseigner plus avant sur cette bande, en allant voir le commissaire du faubourg Saint-Jacques, qui devait en savoir plus sur ces étranges révolutionnaires. Ils quittèrent le Grand Châtelet par le porche du pont au Change. Comme ils passaient devant le guichet, ils entendirent un quidam qui exhibait un billet et demandait à voir Raimbault. Le billet devait

être officiel, puisque le cerbère du Châtelet laissa passer le demandeur en lui indiquant un inspecteur qui le conduirait à la cellule du malandrin. Ils se regardèrent : un émissaire, à coup sûr, venait conférer avec Raimbault ; la même idée avait germé dans leur tête. Ils continuèrent, mais restèrent dans les abords de la prison, surveillant la sortie. Au bout d'une demi-heure, le quidam ressortit d'un pas pressé. Bourdeau s'avança pour marcher à quelques toises devant lui, tandis que Nicolas restait en arrière, emboîtant le pas de loin, comme un passant parmi d'autres. Quand l'homme bifurqua après le pont au Change pour se diriger vers le faubourg Saint-Germain par le quai des Augustins, Bourdeau continua, laissa Nicolas prendre le relais, revint sur ses pas et suivit à distance. La filature discrète, en double, évitait d'éveiller les soupçons du marcheur. Ils poursuivirent leur manège jusqu'à l'église Saint-Germain-des-Prés. Là, le quidam s'arrêta sur le parvis, cherchant des yeux quelqu'un ou quelque chose. Sous le tympan, dans l'ombre de la porte principale, une dame en manteau long, la tête couverte d'un capuchon, attendait son émissaire. Elle s'avança à découvert pour lui parler et ils allèrent s'asseoir sur le banc de pierre de la rue Saint-Benoît. Les deux policiers étaient saisis : ils avaient reconnu la silhouette mince et la démarche agile de Laure de Fitz-James.

XIII

Ébahissement

« J’ai pour moi la justice et je perds mon procès. »

Molière

Lundi 25 avril 1791

Le mystère devenait vertigineux. Par quel détour extravagant Laure de Fitz-James surgissait-elle dans cet imbroglio ? Pourquoi s’immisçait-elle ainsi dans leur recherche ? Enquêtait-elle de son côté pour le compte de la reine ? Jouait-elle un rôle dans cette intrigue ?

Elle avait sans doute eu connaissance de l’arrestation des assassins par un des inspecteurs fidèles à la Cour qui la renseignait. Mais dans quel but prenait-elle attache avec eux à l’aide d’un émissaire ? S’assurer qu’on châtiât rapidement les coupables ? Ou bien dévier l’enquête dans un sens favorable aux intérêts de la couronne ? Et quels étaient ces intérêts ? Cette fraction de la Cour voulait-elle incriminer à toute force les « libres de couleur », comme la première irruption de Laure l’indiquait, quand elle avait exigé qu’on punisse au plus vite le chevalier de Saint-George ? Ou bien un fil invisible reliait-il, on ne sait par quel sortilège, la bande de l’homme vert et l’entourage de Marie-Antoinette ? Le tout au service d’une combinaison machiavélique dont ils n’avaient pas l’idée ! Disputant de ces conjectures insondables en marchant le long de la Seine vers le Grand Châtelet, au milieu des effluves de vase venus de la rivière, parmi la foule des prostituées et des portefaix, ils se trouvaient en pleine confusion.

Ils hésitaient tout autant sur la ligne à suivre. Fallait-il interroger Laure tout à trac, en comptant sur sa surprise pour qu'elle se découvrît ? Geste risqué : la jeune femme était retorse et douée d'un sang-froid de vieux caporal. Elle leur servirait une fable de son cru, sans qu'ils puissent la réfuter, puis redoublerait de prudence pour échapper à leur surveillance. Ils avaient pénétré ses agissements sans qu'elle le sache : il fallait garder cet avantage.

Aussi bien, ils étaient sûrs qu'ils tenaient les coupables, mais ceux-ci se retranchaient derrière un alibi politique qui fermait toute investigation subséquente. Les deux policiers avaient mis au jour une partie du complot mais les suspects élevaient devant les enquêteurs un mur de mensonges qui dissimulait la partie manquante. Étaient-ils mus par un mobile politique ? Mais lequel ? Ou bien agissaient-ils pour le compte de la Cour ? Mais alors, pourquoi l'entourage de Marie-Antoinette aurait-il commandité l'assassinat de deux partisans de la couronne par une bande de spadassins ? Pour discréditer les demandes des « libres de couleur », qui passeraient pour des meurtriers atroces ? C'était un expédient bien cruel, invraisemblable de la part d'une souveraine qui se préoccupait surtout de fuir les Tuileries, même si la lutte à mort que livrait la Cour contre la Révolution pouvait justifier les moyens les plus extrêmes. On se perdait dans un labyrinthe d'hypothèses, toutes plus douteuses les unes que les autres. Ils résolurent de laisser passer la nuit avant de dresser un nouveau plan.

Mardi 26 avril 1791

Mais le lendemain, retournés dans leur bureau du Châtelet, ils n'étaient guère plus avancés. La nuit n'avait pas porté conseil et ils se trouvaient devant leur enquête comme une poule qui a trouvé un couteau. Au vrai, les événements décidèrent pour eux. Un billet de M. de La Fayette les attendait, qui les convoquait sur l'heure à son hôtel de la rue d'Artois. Le supérieur de Bourdeau voulait les voir : il fallait y complaire.

Ils prirent un fiacre sur le quai de la Mégisserie et se présentèrent à la porte de La Fayette une heure plus tard, après une course malaisée dans les encombrements de la rue Saint-Honoré. Un valet en livrée les conduisit dans un salon d'apparat aux lustres scintillants et aux tentures de velours.

Au mur étaient accrochés le portrait du jeune général en uniforme de l'armée d'insurgents et un autre qui représentait George Washington debout devant son bureau de président des États-Unis. Le marquis les attendait debout devant une haute croisée ornée de rideaux de satin rose. Il les salua en s'inclinant et fit un geste gracieux pour les inviter à s'asseoir dans des fauteuils dorés semblant venus tout droit d'un salon de Versailles. Ardent partisan du cours nouveau, mais méfiant envers les remuements des faubourgs, La Fayette possédait une des grandes fortunes du royaume, qui lui avait permis de financer lui-même son expédition américaine, ce qui fut fort préjudiciable aux grands seigneurs conservateurs. Son illustration dans la guerre d'Indépendance et sa qualité de vice-président de l'Assemblée constituante étaient la source d'une popularité extraordinaire en 1789. Elle l'avait porté à la tête de la garde nationale formée après le 14 juillet. Depuis, il louvoyait sur les flots agités par la tempête révolutionnaire, tantôt servant la cause de la monarchie, tantôt prenant le parti des Parisiens en révolte, visant l'établissement d'une royauté limitée calquée sur celle d'Angleterre et fondée sur les principes nouveaux des droits de l'homme, dont il avait été le rapporteur devant la Constituante. Du coup, son étoile avait pâli et il devait ménager les uns et les autres, juché en équilibre sur un piédestal dont le socle s'effritait.

Il s'assit à son tour et ouvrit la boîte posée près de lui sur un guéridon aux pieds d'argent surmonté par une tablette en marbre vénitien. Il en sortit une pincée de tabac qu'il se fourra dans les narines avant d'éternuer dans un mouchoir de batiste.

— Messieurs, dit-il, j'ai souhaité vous voir pour vous entretenir de cette affaire embrouillée pour laquelle vous besognez. Pouvez-vous m'en conter les grandes lignes ?

Nicolas résuma l'affaire.

— Ces meurtres sont atroces, remarqua La Fayette, il faut en retrouver les coupables. Mais je note la symétrie des exécutions avec celles qu'on inflige aux esclaves marrons. J'ai moi-même acheté une plantation à l'île de France. Je tiens que l'on peut exploiter le sucre avec une main-d'œuvre de journaliers. Il suffit de les payer leur prix, ils viendront de France pour trouver un état. L'esclavage n'est qu'un moyen d'étancher la soif de profit des propriétaires. Les mœurs des planteurs sont cruelles, inhumaines, il faut

bien le reconnaître. Cela n’excuse pas une éventuelle vengeance mais cela peut l’éclairer.

La Fayette, depuis dix années, s’intéressait à la cause des Noirs. Il était membre de la Société qui les défendait. Il en avait parlé souvent avec son ami Washington, qui avait possédé lui-même des esclaves en Virginie. Le père de l’indépendance américaine avait reconnu l’iniquité de leur sort et les avait affranchis depuis qu’il était président.

La Fayette avait son idée sur le moyen de sortir de ce funeste système qui heurtait à ses yeux tous les principes humanitaires. Il fallait d’abord reconnaître les droits des « libres de couleur », puis supprimer la traite, enfin abolir l’esclavage par étapes, en indemnisant les propriétaires. Pour lui, c’était la seule voie du salut dans les îles du Vent, qui périraient sinon dans les violences d’une révolte que l’Assemblée ne pourrait contenir. Cela, bien sûr les planteurs ne sauraient l’entendre.

— Mais je ne vous ai pas mandés pour un exposé politique, conclut-il. Les preuves que vous me présentez me semblent troublantes, néanmoins très minces devant un tribunal.

— Elles sont pourtant éloquentes, insista Bourdeau. Et nous travaillons à en réunir d’autres.

— Je l’entends bien, répondit La Fayette, mais je me sens incapable d’en démontrer la pertinence certaine devant une assemblée.

— Quelle assemblée ? demanda Nicolas.

— Mes amis, vous savez que la police et la justice sont désormais issues de la souveraineté populaire. Elles ne dépendent plus du roi. Elles doivent donc rendre compte au peuple. Elles doivent aussi respecter les nouvelles règles de la procédure pénale, que j’ai moi-même contribué à établir à l’Assemblée. Je ne saurais les enfreindre.

Nicolas et Bourdeau comprirent, aux explications contournées de La Fayette, que la délégation de la section Saint-Jacques était venue présenter sa revendication, à laquelle il n’avait pas trouvé de réponse.

— Nous respectons la procédure. Nous allons prévenir le procureur et lui demander de garder ces suspects le temps de l’enquête. Nous les transférerons ensuite à la justice.

— Voilà qui est louable. Mais le temps presse. Les sections s’agitent à cause des rumeurs de fuite du roi. Je ne veux pas risquer de les voir ameuter une foule devant le Grand Châtelet. D’autant qu’elle aurait tôt fait de se

transporter devant les Tuileries ou l'Hôtel de Ville si elle n'obtenait pas satisfaction. J'ai d'autres chats à fouetter. Ma garde nationale doit maintenir l'ordre, elle doit se poster aux Tuileries pour prévenir toute tentative de la couronne. J'y consacre mes effectifs sûrs et je suis certain, aujourd'hui, que pas une souris ne peut quitter le palais sans que je le sache. Mais les autres gardes – ce sont tous des patriotes volontaires – sont travaillés par les clubs et je ne saurais garantir leur obéissance. Je m'efforce de constituer au sein de la garde nationale des bataillons dévoués à l'ordre constitutionnel. Cela occupe mon temps. Les affaires de police subalternes passent en second.

— Cette affaire n'a rien de subalterne, rétorqua Nicolas. Ce sont des crimes majeurs et nous avons des indices graves. Le procureur nous suivra.

— Mes amis, reprit La Fayette, nous ne vivons plus des temps habituels et réglés. La rue est devenue une force redoutable, je dois en tenir compte. Aussi ai-je une faveur à vous demander. Allez devant la section Saint-Jacques et plaidez votre cause. Je l'ai promis à ses émissaires, qui sont très échauffés. Je n'ai pas meilleur expédient à ce stade.

Ainsi le chef des forces de l'ordre parisiennes, aussi fringant soit-il, devait composer avec les énergumènes des sections. Nicolas mesura la décadence de la loi dans la capitale. Il jeta un regard à Bourdeau, qui écarta les bras en signe d'impuissance.

— Fort bien, monsieur le marquis, concéda Nicolas. Nous nous plions à votre requête. Je vois que votre tâche est délicate, je ne veux pas me mettre en travers.

— Je vous en sais gré, Ranreuil. Vous êtes un policier avisé et politique. Je comprends que vous me comprenez… Si les membres de la section Saint-Jacques entrent en émotion, ils entraîneront les autres et le roi sera de nouveau en péril. Tâchez de les convaincre, vos arguments sont solides. Mais si vous n'y parvenez pas, vous serez contraints d'élargir les suspects.

— Ce serait une faute. Mais nous obtempérerons dans l'intérêt de la couronne. En ces temps déraisonnables, les amis de la raison doivent s'épauler.

La Fayette sourit et hocha le chef.

Il avait promis aux excités de la section que les policiers les visiteraient à la fin de la journée. À six heures, Nicolas et Bourdeau descendirent d'un fiacre devant l'entrée d'un couvent dont l'assemblée du faubourg Saint-Jacques avait réquisitionné le réfectoire. Ils entrèrent dans une salle bondée

où les élus de la section avaient fait disposer des gradins de bois. Une vaste étoffe bleu, blanc et rouge était suspendue au fond de la salle et attirait l'œil, occupant tout un mur du réfectoire. C'étaient les nouvelles couleurs du royaume, devenues les emblèmes de la Révolution en marche. Détail ironique : c'est La Fayette lui-même qui avait proposé ce nouveau drapeau, où le rouge et le bleu, les couleurs de Paris, encadraient le blanc des Bourbons, symbolisant l'union entre le peuple parisien et le pouvoir royal borné par la Révolution.

Un bureau de bois recouvert d'étoffe verte était réservé au président du district et à ses assesseurs. À l'opposé trônait un buste de Mirabeau, sculpté à la hâte pour rendre hommage au tribun du peuple emporté par la maladie trois semaines plus tôt. Au-dessus, sur le mur, figurait une inscription peinte : « La liberté, la loi, la Constitution ». Sur les gradins, une foule se pressait, faite d'artisans en costume de travail, de journaliers en chemise et en sabots, de jeunes femmes du peuple en bonnet blanc et de robins en redingote noire. Une dizaine de gaillards hirsutes étaient vêtus de ce costume qui commençait à se répandre dans Paris, composé d'un pantalon aux trois couleurs nationales, d'un gilet court et d'une coiffe rouge recourbée qu'on appelait « bonnet phrygien », tel qu'en portaient, disait-on, les esclaves de l'Antiquité romaine. Tous, de surcroît, arboraient une cocarde tricolore, signe d'un patriotisme ostensible.

Jetant un regard sur l'assistance, Nicolas reconnut soudain, au dernier rang, le quidam qui était venu au Châtelet pour voir les suspects et rapporter ensuite son entrevue à Laure de Fitz-James sur le banc de la rue Saint-Benoît. Il se dit que la suivante de Marie-Antoinette suivait décidément de très près toute l'affaire, pour des raisons qu'il ne parvenait pas à deviner.

Le président les accueillit froidement et les fit asseoir sur un banc à la gauche de la statue de Mirabeau.

— Messieurs, nous devons délibérer de votre action. Vous avez enfermé sans cause cinq bons citoyens, membres de cette assemblée, qui ont maintes fois donné la preuve de leur dévouement à la patrie.

— Ces citoyens, répondit Nicolas en se levant, sont des suspects. Nous détenons les indices de leur culpabilité et nous devons enquêter plus avant pour tirer au clair une affaire grave qui a entraîné la mort atroce de deux gentilshommes inoffensifs.

— Ce sont des aristocrates ! cria un spectateur. De quel droit les déclarez-vous inoffensifs ? Les nobles conspirent, nous le savons tous. Ceux-là sont au surplus des planteurs des îles, qui maintiennent nos amis noirs dans la plus cruelle servitude. Ils ont versé leur sang, soit ! Mais ce sang était-il donc si pur ?

Un tonnerre d'applaudissements accueillit cette adresse virulente. Nicolas reprit crânement la parole.

— Les suspects se terrent dans les carrières pour se livrer au trafic, lança-t-il. Cette simple qualité les rend coupables aux yeux de la loi.

— Cette loi est celle des accapareurs qui affament le peuple en cachant leurs denrées, cria une femme rebondie en tablier bleu. Les contrebandiers ne font que se défendre et, par là, ils défendent le peuple !

L'assemblée éclata en une nouvelle acclamation. Nicolas se dit que son plaidoyer passerait mal la tribune. Il allait néanmoins continuer, décidé à braver l'assistance, quand un homme à bonnet phrygien l'interrompit :

— De quel droit cet individu vient-il nous faire la leçon ? C'est un agent de Louis, il n'obéit qu'au gros cochon.

Bourdeau se leva d'un bond.

— Mon ami Ranreuil est commissionné par le roi, qui est notre souverain à tous, que je sache ! Au demeurant, je suis moi-même commissaire élu par le peuple. Nous avons toute autorité pour mener cette enquête.

Bourdeau garda la parole et se mit en devoir de décrire les preuves qu'ils avaient réunies. Son exposé fut écouté en silence et il espéra peu à peu que la précision de ses propos allait ébranler les patriotes. Dans l'ordre nouveau, disait-il, il fallait assurer le règne de la loi. Ces crimes ne pouvaient rester impunis, sauf à ruiner les principes de légalité qui avaient remplacé l'arbitraire royal.

— Vos preuves sont encore minces, répondit un homme en noir dont les deux policiers devinèrent qu'il était avocat. Elles ne suffisent pas à déterminer un emprisonnement.

— Nous avons aussi des témoins, répliqua Bourdeau.

— Où sont leurs dépositions ? demanda le contradicteur, manifestement au fait des règles de procédure.

— Nous n'avons pas eu le temps de les recueillir…

— Ainsi les formes ne sont pas respectées, coupa l'avocat.

Un murmure de reproche parcourut l'assistance. Ils palabrèrent encore de longues minutes, Nicolas et Bourdeau répondant tant bien que mal aux interrogations des membres de la section. Puis le président de séance prit la parole avec un geste d'apaisement.

— Messieurs les commissaires, dit-il, je vous ai écoutés attentivement. Je vous fais crédit de votre bonne foi. Vos investigations sont convaincantes. Mais je remarque que les règles de la procédure n'ont pas été entièrement respectées. Voilà un vice de forme qui doit être pris en compte. Je propose donc que vous rentriez dans l'obéissance aux normes, qui sont la garantie de la liberté pour tous les justiciables et qui sont un des grands motifs de notre Révolution. Je vous demande donc de libérer les suspects, qui ont droit, comme tout un chacun, à la présomption d'innocence et à la sûreté, principe qui figure dans notre grande Déclaration. En échange, la section s'engage à ce qu'ils se tiennent à la disposition de la police. Vous pourrez les convoquer, les interroger et nous garantissons qu'ils ne s'échapperont pas avant que l'affaire ne soit tirée au clair. Je mets cette motion au vote de l'assemblée ici présente.

Nicolas voulut lui répondre pour souligner les risques d'évasion des suspects s'ils étaient coupables, ce dont il ne doutait pas, mais sa voix fut couverte par les applaudissements de l'assistance. Le président ordonna qu'on procédât au scrutin sur la motion qu'il avait formulée, ce qui fut exécuté promptement. Une forêt de mains levées emporta la décision : il n'y avait plus rien à faire.

Nicolas et Bourdeau sortirent de la salle le visage fermé, sachant bien que les sbires en profiteraient pour disparaître. Furieux, impuissants, ils retournèrent en fiacre au Grand Châtelet, accompagnés du président de séance. Celui-ci vérifia que les prisonniers étaient bien libérés. Ils furent extraits de leur cellule, leur identité et leur adresse, vraie ou fausse, furent consignées et ils sortirent avec des mines hilares en passant devant les deux commissaires. Cachant leur colère, ceux-ci voyaient partir libres les assassins qu'ils avaient eu tant de mal à arrêter. La bande de l'homme vert avait été mise en échec dans la première manche mais elle avait gagné la deuxième. Ils ne doutaient pas que ces meurtriers déguisés en patriotes allaient désormais faire planer sur eux une menace mortelle.

XIV

Débat

« En morale, on périt par des crimes, et, en politique, par des fautes. »

Antoine de Rivarol

Mercredi 27 avril 1791

Le lendemain, ils étaient venus tôt dans leur bureau du Châtelet pour disputer du tour de leur enquête. L'élargissement de la bande de l'homme vert leur avait fermé la piste la plus sûre. Il fallait trouver un nouveau fil auquel se raccrocher ; il fallait aussi comprendre le rôle étrange joué par Laure de Fitz-James dans cet écheveau déconcertant. Il y avait certes un moyen : convoquer la princesse en présence du roi, comme Nicolas l'avait déjà fait lors de sa précédente enquête. Mise en présence du souverain, elle devrait bien s'expliquer sur ses agissements et dévoiler le fin mot de son intrigue. Mais ce faisant, ils couraient un risque : la princesse pouvait mentir avec aplomb, inventer une fable quelconque, puis prévenir des complices qu'elle était découverte et leur donner l'occasion de se mettre d'autant plus à couvert. Grâce à leur filature, ils l'avaient percée à jour sans qu'elle le sache. Il fallait conserver cet avantage, comme on garde un coup d'avance aux échecs. Ils imaginèrent alors de faire suivre la princesse jour et nuit, ce qui pourrait les mener à d'autres conspirateurs. Mais c'était une tâche laborieuse et ardue qui mobiliserait nombre d'inspecteurs. Devaient-ils consacrer à ce pan de l'affaire autant d'énergie ? Ils étaient en pleine conjecture quand un exempt vint les prévenir qu'un certain chevalier de Saint-George demandait à les voir. Ils acquiescèrent. Une minute plus tard, Saint-George faisait son entrée dans le bureau, souriant, aimable et bien mis

d’une redingote gris souris et d’une culotte de soie, l’épée au côté, portant avec grâce sa perruque frisée. Il était flanqué de Galland, l’inspecteur chargé de suivre ses faits et gestes.

— Messieurs les policiers, lanca-t-il, une idée m’est venue. Je ne sais qui sont ces sbires que nous avons pris et que vous avez dû libérer, je devine que votre enquête marque le pas après cette traverse. Mais je crois comme vous que l’affaire, à laquelle j’ai pris un intérêt personnel, est liée au sort des « libres de couleur », soit qu’on veuille les venger d’une manière ou d’une autre, soit qu’on cherche au contraire à leur nuire en leur attribuant des crimes atroces.

— Nous pensons en effet de même, dit Nicolas, encore une fois surpris par la sagacité de Saint-George, mais nous balançons sans fin entre ces deux hypothèses et ne savons pas comment suivre notre fil.

— Messieurs, je n’ai pas la clé de ce rébus, mais je sais qu’aujourd’hui à onze heures, l’Assemblée nationale entame un débat sur les propositions des députés qui veulent émanciper les « libres de couleur ». La discussion réunira les députés intéressés à cette affaire et elle attirera dans le public les partisans des deux camps, les Amis des Noirs d’un côté, et de l’autre les membres du club Massiac. Moi-même j’avais décidé d’y assister pour des raisons que vous devinez aisément. Allons-y ensemble, nous pourrons mirer le visage de tous les protagonistes, saisir les tenants et les aboutissants de la controverse et, peut-être, interroger tel ou tel qui nous semblera utile.

Faute d’autre parti à prendre dans l’instant, la suggestion du chevalier parut idoine aux deux policiers. Les débats de ce genre étaient aussi un théâtre où tous les personnages de la pièce se rassemblaient. Il était bon, faute de mieux, de pouvoir les dénombrer et percer plus avant leurs raisons.

À dix heures et demie, ils se dirigèrent de concert par la rue Saint-Honoré vers le siège de l’Assemblée, sis dans l’ancien manège de chevaux du roi Louis XV qui se dressait au nord du jardin des Tuileries. Les députés y avaient élu domicile peu après la translation de la Cour aux Tuileries, cherchant une salle assez grande pour contenir les quelque mille trois cents représentants issus des États généraux et formés en Assemblée constituante.

Ils se présentèrent à l’entrée est, Saint-George muni d’une invitation, Nicolas et Bourdeau exhibant leur passeport de policier. Un garde leur indiqua l’escalier qui menait à la tribune du public et ils prirent place sur

des bancs de bois qui occupaient le petit côté d'un vaste rectangle. L'architecte Pâris avait présidé aux aménagements nécessaires, qui exprimaient toute la solennité de la Révolution et, en même temps, sa fragilité. Il avait entouré le Manège de six rangées de gradins qui faisaient comme un cirque antique jadis dédié aux courses de chars, rectiligne sur les côtés les plus longs, arrondi aux deux extrémités en forme d'hémicycle. Des colonnes à l'Antique étaient disposées le long des murs, plusieurs croisées majestueuses dispensaient leur lumière sur l'assemblée et une dizaine de statues avaient été érigées de loin en loin au-dessus des députés, dont celle de Mirabeau qu'on venait de rajouter. Ainsi le Manège avait pris l'aspect d'un monument de Rome. Mais les colonnes étaient en stuc, les gradins en bois, le plafond en tissu et les statues en plâtre. Bâti comme un décor de théâtre, ce temple de la démocratie nouvelle, où des géants de l'Histoire jetaient des fondations de granit, était fait de planches et de toiles peintes. Il était le symbole même de cette Révolution lancée à l'assaut d'une société assise sur les siècles, mais qu'on avait abritée dans un palais en trompe-l'œil ; la moindre tempête, le moindre incendie pouvaient la jeter bas.

Au milieu de la salle, les gradins étaient coupés de chaque côté par une tribune tendue d'étoffe, celle du président au nord, flanqué des députés chargés de rendre compte des séances, et celle des orateurs en face de lui. À gauche du président, une petite cage grillagée abritait les logographes, sortes de scribes qui savaient consigner à la vitesse de la parole les propos des intervenants.

À onze heures, le président déclara la séance ouverte devant une assistance clairsemée, composée des députés qui s'intéressaient aux affaires des colonies et au sort des Noirs et des mulâtres, lesquels étaient loin de passionner la grande majorité des représentants du peuple. D'une voix qu'on percevait à peine sur les bancs du public, placés en bout de salle, le président annonça que l'assemblée entendrait d'abord les pétitions du jour, celles que tout citoyen avait le droit de présenter devant les députés. Il s'ensuivit un défilé de demandes disparates, qui allaient du statut des prêtres du Languedoc aux règlements des halles aux légumes dans les villes des provinces, que l'assemblée écouta d'une oreille distraite, vaquant à la lecture des journaux, à l'écriture du courrier ou à des conversations particulières tenues à mi-voix sur les gradins. Comme la dernière oratrice, une femme du faubourg Saint-Antoine venue récriminer contre les impôts

qui touchaient les artisans du meuble, présentait ses demandes au fil d'une logorrhée décousue et confuse, un député lui cria d'abréger son propos. Dans le public, plusieurs artisans qui venaient vérifier si leur demande était écoutée le rabrouèrent avec un chapelet d'insultes. D'autres députés, à droite du président, protestèrent contre l'intervention du public dans les débats de l'assemblée. Ils furent aussitôt contredits par les représentants de la gauche. Le tumulte fut bientôt général et le président agita frénétiquement sa sonnette sans pouvoir ramener l'ordre dans la discussion. Il finit par lever la séance, assurant que la supplique du faubourg Saint-Antoine serait dûment enregistrée.

Une demi-heure se passa, le calme revint et l'on put passer à l'ordre du jour. Le président appela à la tribune le premier orateur, chargé de présenter le projet de décret proclamant le droit à l'égalité que l'Assemblée se disposait à conférer aux « libres de couleur » des îles du Vent. Le rapporteur lut le décret article par article et en donna les principales justifications. L'égalité proclamée en 1789, disait-il, ne saurait s'arrêter à la couleur de la peau. Laissant de côté la question des esclaves, que l'Assemblée avait déjà décidé d'éluder en raison de l'apport des colonies à la prospérité de la nation, il rappela que les affranchis et les mulâtres nés d'une femme captive et d'un propriétaire blanc vivaient déjà librement dans les îles. Ils participaient au commerce, se consacraient à la culture des champs et aux productions de l'artisanat. Certains possédaient des plantations et donc des esclaves. Ils formaient même une milice, précieuse au maintien de l'ordre et à la capture des « nègres marrons ». Cette identité de condition avec les Blancs, disait-il, leur ouvrait le droit de citoyenneté que seul le préjugé des colons leur fermait. Le décret abolissait donc toutes les servitudes particulières dont ils étaient victimes et leur permettait d'accéder au statut de citoyen actif dans les mêmes conditions que les Blancs : dès lors qu'ils possédaient un certain capital et jouissaient d'un revenu suffisant, ils pouvaient participer à la vie publique comme les colons. Sur la droite, plusieurs députés s'agitaient sur leur gradin, commentant à voix de plus en plus forte les dispositions qu'ils entendaient. Le rapporteur s'arrêta et le président appela l'orateur suivant. Un des députés qui avaient réprouvé à haute voix le projet se leva et marcha vers la tribune.

— C'est Barnave, dit Saint-George aux policiers. C'est un puissant orateur, il va mettre le projet en pièces.

Barnave était, pour la Société des amis des Noirs, un redoutable adversaire. Fils d'une famille protestante, il avait mené avec Mounier, en 1788, la révolte des bourgeois de Grenoble contre l'arbitraire. Au cours de la « journée des Tuiles », la population de la ville retranchée sur les toits avait fait reculer l'armée royale et Barnave était devenu l'un des chefs de file de l'Assemblée de Vizille, réunie non loin de Grenoble, qui avait la première réclamé une constitution pour le royaume. Élu député, il s'était imposé comme l'un des orateurs de la Révolution, à l'égal de Mirabeau. Les frères Lameth, Duport et lui-même formaient le « triumvirat » qui dominait le club des Amis de la Constitution, devenu club des Jacobins, et tenait sous son influence la Constituante et le gouvernement royal. Mais il était ennemi du désordre et défendait par-dessus tout le droit de propriété. Déjà, les chefs de file des démocrates, Brissot ou Robespierre, le dénonçaient comme complice de la noblesse. Dans le débat sur les colonies, il avait pris avec fougue le parti des planteurs du club Massiac, tenant que l'émancipation des « libres de couleur » mènerait à celle des esclaves, ce qui détruirait la propriété, ruinerait les îles du Vent et autoriserait l'Angleterre à faire main basse sur les possessions françaises.

Tandis que Barnave s'approchait de la tribune, Saint-George désigna du menton plusieurs hommes poudrés et perruqués qui s'étaient regroupés non loin d'eux dans la tribune du public.

— Ce sont les chefs du club Massiac, dit-il à mi-voix, il y a là Gouy d'Arsy, Saint-Méry, Cormier et Mordant, qui possède l'hôtel de Massiac où ils se rassemblent. Tous sont propriétaires aux îles ou bien négociants dans les ports négriers.

Ironique, il ajouta :

— Sachez que c'est Saint-Méry qui a inventé ce mot qui me va droit au cœur : il faut défendre « l'aristocratie de l'épiderme ». Pour eux, à cause de mon teint, je suis un manant des îles.

— Rassurez-vous, répondit Nicolas sur le même ton, vous êtes un manant de l'élite.

— C'est bien toute la question.

Promenant son regard sur l'assistance tandis qu'il écoutait Saint-George, Nicolas reconnut soudain un spectateur discrètement installé en bout de travée. C'était l'émissaire qu'ils avaient surpris au Grand Châtelet et qui

avait ensuite rejoint Laure de Fitz-James. Décidément, l'implication de l'entourage de la reine se confirmait.

Barnave s'était installé à la tribune et attendait que le silence se fît en dardant sur les députés un regard impérieux. Il commença par rappeler la principale revendication des colons des îles, formulée dès 1789 : qu'on laissât les planteurs décider pour eux-mêmes du meilleur statut à appliquer à ces terres lointaines dont l'assemblée méconnaissait les conditions particulières.

— Nous sommes partisans de la liberté des propriétaires, dit-il. Certes, nous tenons les colonies comme une partie de l'Empire français et désirons les faire jouir de l'heureuse régénération qui s'y est opérée. Mais nous n'avons jamais entendu les comprendre dans la Constitution que notre glorieuse assemblée a décrétée pour le royaume, et les assujettir à des lois qui pourraient être incompatibles avec leurs convenances locales ou particulières.

C'est ainsi au nom de la liberté des possessions françaises vis-à-vis de la métropole qu'il défendait les *statu quo* pour les esclaves et les « libres de couleur », habile retournement des principes de la Révolution contre elle-même. Les colons étaient libres selon la Constitution : ils avaient donc la liberté de refuser la liberté aux Noirs. Il poursuivit en arguant que l'arriération des Africains justifiait leur servitude, laquelle était bien moins cruelle dans les îles que dans les jungles d'où ils venaient. « Le nègre ne peut croire qu'il est l'égal du Blanc », s'exclama-t-il, sous les applaudissements de la droite et les huées de la gauche. Puis il déroula l'argumentation la plus à même de convaincre l'assemblée : l'égalité conférée aux « libres de couleur » entraînerait les esclaves à réclamer la même, ce qui déboucherait immanquablement sur une révolte générale, où l'ordre serait ruiné, les exactions et les massacres encouragés, la propriété foulée aux pieds et les colonies perdues pour la France. Il dressa un tableau inquiétant des ambitions de l'Angleterre, qui n'avait de cesse de conquérir toutes les Antilles pour les soumettre à son empire. Toutes choses qui semblaient hautement vraisemblables aux députés monarchiens et à ceux du centre hésitant. Il accusa la Société des amis des Noirs, qui s'était constituée sur le modèle de la société britannique, de conspirer pour le compte du roi d'Angleterre. Dans sa péroraison finale, il agita le spectre de la ruine du commerce colonial, dont les ressources étaient essentielles aux

finances du royaume, et qui conduirait à la ruine de la France et donc à la défaite de la Révolution.

Il revint s'asseoir à son banc sous les acclamations et les huées mélangées. Brissot, Desmoulins, Condorcet, dressés à la gauche du président, lançaient des imprécations noyées dans le tumulte général. Le président agita sa sonnette, exigea le silence qui se fit progressivement et s'écria d'une voix forte :

— La parole est à Grégoire, curé d'Emberménil et député de Nancy.

Sur un gradin de la gauche, un prêtre en soutane se leva, sa haute taille dominant ses voisins, et marcha d'un pas ferme jusqu'à la tribune. Une chevelure en oreilles de chien encadrait un visage régulier au long nez et au menton prononcé. Il avait un air ironique au regard et un demi-sourire aux lèvres.

— Grégoire est un saint homme et un fier combattant, glissa Saint-George aux deux policiers. La lutte va être ardente.

Curé éclairé né dans les terres de l'Est, l'abbé Grégoire s'était vite illustré par un esprit habile aux vues les plus larges et aux traits d'esprit ravageurs. Il conciliait la foi chrétienne et les principes des philosophes, plaidant pour la liberté qui découlait, pensait-il, de l'Évangile, et pour une inépuisable compassion envers les réprouvés de la terre. Élu député de la Lorraine, il avait rejoint la Société des amis des Noirs où il était le plus éloquent à défendre ses principes humanitaires dans de multiples brochures et discours.

Il commença par décrire avec force détails l'étrange condition des métis aux îles du Vent, libérés de toute servitude et donc distincts sans conteste des esclaves, mais soumis à toutes sortes de vexations et de limitations qu'aucun principe, aucune différence économique, aucune considération sociale ne pouvait justifier, sinon le préjugé instauré par les colons blancs selon lequel un peu de sang noir dans les veines suffisait à reléguer l'individu au bas de la société libre. Sarcastique, mordant, suscitant le rire de la gauche, il fit remarquer que l'ascendance des mêmes colons qui récusaient tout mélange de races était souvent douteuse et que l'on trouvait, dans leur arbre généalogique qui retraçait un siècle ou deux de fréquentation des esclaves sur leurs plantations, quelque femme noire, quelque ancêtre à la blancheur douteuse, qui les rangeaient insidieusement dans la catégorie honnie des sang-mêlé. Entendant ces sarcasmes discrets

mais limpides, les hommes du club Massiac firent entendre les cris d'une indignation tonitruante. Saint-Méry profita d'une pause observée par l'orateur pour lui lancer : « Grégoire, vous êtes juge et partie ! Chacun sait ici que votre frère a épousé une négresse ! », déclenchant les rires gras des Massiac.

— Chacun sait, dites-vous, Saint-Méry, mais chacun se trompe. Vous pourrez vérifier dans mon village que je suis fils unique ! Quant à épouser une négresse, vos amis planteurs en sont coutumiers, même s'ils se gardent de le crier sur les toits pour ne pas froisser leur épouse légitime !

Les rires changèrent de côté, venus cette fois d'une gauche hilare, tandis que les Massiac s'étaient levés en vitupérant, pointant des index vengeurs sur l'orateur.

Puis Grégoire, en verve et rasséréné, fit l'éloge des « libres de couleur », bons sujets du roi, soumis aux lois des îles, honnêtes travailleurs et propriétaires industrieux, qui se montraient aussi capables que les Blancs d'administrer leurs plantations. Puis il s'efforça de faire justice de cet engrenage dénoncé par les Massiac, qui mènerait infailliblement de l'égalité pour les « libres de couleur » à l'abolition de l'esclavage.

— Ne dites pas, lança-t-il aux colons, que, en forçant les conséquences de nos principes, il faudrait à l'instant prononcer la liberté des nègres, je le nie, car la morale défend de mettre une espèce de couteau aux mains d'un enfant qui avec cette arme pourrait se blesser ou blesser autrui ; les nègres sont, pour ainsi dire, de grands enfants ; abandonnés à eux-mêmes, ils périraient ou feraient périr.

Nicolas comprit qu'il y avait là, pour l'essentiel, prudence de manœuvrier parlementaire. Pour obtenir l'assentiment d'une majorité, il fallait écarter le spectre d'une émancipation générale des captifs qui mènerait à la perte des colonies par le royaume de France. Pour libérer les « libres de couleur », il fallait, pour l'heure, récuser la liberté des esclaves.

— Si la politique et l'humanité même défendent d'affranchir quant au présent les esclaves, poursuivit Grégoire, elles font la loi de faire jouir des hommes libres de tous les droits à la liberté !

La gauche de l'assemblée applaudit cette rhétorique précautionneuse, comprenant bien qu'il fallait procéder par étapes, obtenir les droits des métis en rassurant les députés inquiets, pour espérer un jour faire reconnaître ceux des Noirs. Grégoire finit d'ailleurs par révéler son but en

brossant le tableau d'une émancipation future, mais pour l'heure inopportune.

— Un jour, le soleil n'éclairera parmi les habitants des îles que des hommes libres, lança-t-il d'un ton vibrant, et les rayons de l'astre ne brilleront plus sur des fers et sur des esclaves. Mais l'assemblée ne veut point encore associer les captifs au sort des affranchis, parce que les droits des citoyens concédés brusquement à ceux qui n'en connaissent pas les devoirs seraient peut-être pour eux un présent funeste. Mais il est dans la marche irrésistible des événements, dans la progression des lumières, que tous les peuples dépossédés du domaine de la liberté récupèrent enfin cette propriété naturelle et inaliénable !

Grégoire regagna son banc sous les ovations de la gauche et les insultes de la droite. La cause des « libres de couleur » avait été défendue avec flamme et intelligence, même si c'était au prix de la négation des droits des esclaves. Robespierre lui-même, assis au milieu de la gauche, opinait du chef et applaudissait l'habile péroraison de l'abbé Grégoire. De toute évidence, la gauche comprenait qu'elle était décidément minoritaire, qu'il fallait composer, que la peur de perdre les Antilles paralysait l'assemblée. L'égalité pour les « libres de couleur » serait une première victoire, qui en appellerait d'autres. En revanche, son rejet mettait un terme à toute évolution.

D'autres orateurs se succédèrent à la tribune, glosant autour des mêmes thèmes ou bien se plongeant dans des arguties juridiques. L'Alsacien Reubell se distingua en proposant un amendement insidieux. Il fallait garantir, disait-il, l'habitude de la liberté et des devoirs qu'on supposait aux « libres de couleur ». Il demanda donc qu'on sautât une génération avant d'accorder l'égalité aux métis. Seuls seraient éligibles au titre de citoyen actif ceux nés d'un père et d'une mère déjà libres. Les affranchis et les mulâtres nés d'une esclave et d'un maître seraient exclus du décret. Seuls leurs enfants en bénéficieraient. Ainsi les « libres de couleur » susceptibles de gagner l'égalité se voyaient réduits fortement en nombre. Mais l'amendement restrictif serait peut-être nécessaire pour gagner la majorité de l'assemblée. Le président prit la parole et invoqua la nécessité d'examiner l'amendement Reubell en commission. Il proposa de renvoyer la discussion à une séance ultérieure, qu'il fixa au 8 mai, ce que l'assemblée approuva prestement par un vote à main levée.

Quand Saint-George et les deux policiers sortirent du Manège, le soleil était bas dans un ciel qui rougeoyait à l'ouest au-dessus des Champs-Élysées. Ils firent quelques pas dans le jardin des Tuileries dont les ombres s'allongeaient autour d'eux. Le chevalier voulut commenter la séance qui venait de s'achever. Les Amis des Noirs, dit-il, étaient pleins de modération. Ils voulaient évidemment la fin de cet esclavage horrible mais ils avaient résolu de rester dans la légalité. Il souligna la prudence de l'abbé Grégoire, qui récusait toute libération rapide des captifs pour entraîner une majorité à accorder leurs droits aux mulâtres.

— Comment imaginer, demanda-t-il, que ces stratèges pétris de circonspection se soient lancés dans une sanglante conspiration ? Dans quel but ? Le meurtre sauvage de deux planteurs ne peut que desservir leur cause. J'ai longuement réfléchi à votre affaire. En soupesant bien le rapport de force, dont vous avez pu juger par vous-mêmes, c'est en fait l'intérêt des Massiac que de voir les hommes de couleur se lancer dans l'illégalité et la violence. Ces extrémités effraieront les modérés de l'Assemblée. Si elles sont rendues publiques, elles feront scandale et rallieront le marais du Manège à la méfiance envers les revendications des Amis des Noirs. Au demeurant, le déguisement utilisé par la bande de l'homme vert montre bien que ces assassins veulent aiguiller les soupçons vers nous.

— Mais comment croire qu'ils sont allés jusqu'à immoler deux d'entre eux à cette fin ? Ces planteurs se connaissent, s'épaulent et sont solidaires dans les mêmes intérêts. Il serait bien extraordinaire qu'ils aient décidé de s'entre-tuer pour défendre leur cause. La noirceur humaine a des limites.

— Aussi bien, ajouta Bourdeau, le meurtre de certains d'entre eux, attribué aux hommes de couleur, peut faire des émules parmi leurs ennemis. S'il vient à la connaissance des esclaves, ceux-ci y verront un juste châtiment qu'ils seront tentés de répéter dans les îles. L'hypothèse d'une vengeance des amis de Vincent Ogé est plus solide.

— C'est le point qui me fâche, mes amis, répondit Saint-George. J'ai frayé avec ces grands seigneurs à la Cour, je les connais. Je ne les imagine pas en hommes de sac et de corde. Je vous avoue ma perplexité. Au vrai, je sais détruire l'une des pistes mais je ne parviens pas à bâtir l'autre.

— Ainsi vous éprouvez les affres des policiers qui avancent dans une lumière partielle et ne savent comment percer l'obscurité restante, s'exclama Nicolas. Mais je constate que vous avez pour ce métier des

dispositions certaines. Vous êtes rendu où nous sommes, sans avoir vous-même suivi les étapes de l'enquête.

— Voilà qui me ferait un métier supplémentaire, dit le chevalier en riant. Mais je dois d'abord soutenir les deux miens, celui de bretteur et celui de compositeur. Voilà qui occupe mes journées.

— C'est un sortilège qui nous surprend, remarqua Nicolas. Comment un homme de votre… de votre…

— De ma couleur ?

— Certes non, je veux dire de votre origine, d'apparence si modeste, se reprit Nicolas. Comment, disais-je, un fils de captive a-t-il pu exceller dans ces deux arts réservés aux personnes de qualité ?

— Mais je suis un homme de qualité, mon cher. Je vois que mon humble vie vous intéresse, ce qui flatte ma vanité. Dès lors, puis-je vous faire une requête ?

— Bien sûr.

— Malgré le sort que vous m'avez réservé, je vois que j'ai affaire à deux policiers avisés et honnêtes, parfaitement au fait des méandres de notre situation politique. Moi aussi, votre carrière et vos raisonnements m'intéressent. Seriez-vous fâchés de souper avec moi ?

— Formulée d'une manière si aimable, voilà une sollicitation que nous serions bien mufles de refuser.

— Alors retrouvons-nous chez Beauvilliers, près de mon logis, au Palais-Royal. Connaissez-vous l'endroit ?

— J'y ai dîné une fois avec un personnage lui aussi plein de ressource et de talents hybrides, Choderlos de Laclos, dit Nicolas.

— Vous connaissez Laclos ? Voilà bien une coïncidence. Nous avons travaillé ensemble, moi comme compositeur d'un opéra et lui comme librettiste. Nous sommes de la même faction qui lutte pour la liberté…

— Celle du duc d'Orléans, coupa Bourdeau, d'où votre dilection pour le Palais-Royal.

— On ne peut rien cacher à la police, plaisanta Saint-George. Alors disons à huit heures chez Beauvilliers. Vous serez mes invités, si vous le voulez bien.

XV

Souper

« Le mérite sans bien est obligé de céder au bien sans mérite. »

Chevalier de Méré

Mercredi 27 avril 1791

À huit heures, Nicolas et Bourdeau avaient traversé le jardin du Palais-Royal au milieu d'une foule de badauds attirés par ce jardin des plaisirs où se mêlaient le jeu, le vice, le lucre ou la politique. Entre les galeries bâties par le duc d'Orléans, les orateurs exaltés officiaient devant le Café de Foy, les libraires et les banquiers spéculaient sur les livres et sur les rentes, les joueurs s'adonnaient à leur passion âpre dans les maisons spécialisées tandis que les pratiques saisies par la luxure venaient chercher un moment de plaisir auprès des innombrables filles qui les attendaient sous les arcades, fardées et à moitié dévêtues.

Dans la galerie du nord, Beauvilliers, ancien cuisinier de Monsieur, comte de Provence, avait ouvert un restaurant raffiné, l'un des premiers à Paris, en y instillant toute la science culinaire acquise au service du frère du roi.

Indifférents aux courtisanes qui les hélaient, les deux policiers entrèrent dans une salle décorée d'acajou et de papier chinois où les clients devisaient à voix basse ; Saint-George était assis dans une alcôve agrémentée d'une fresque pastel, devant une carafe de vin blanc et un plat de canapés.

— Messieurs, prenez place et acceptez un verre de ce pouilly-fuissé que Beauvilliers a sorti pour vous de sa réserve. Il m'a dit qu'il vous connaissait et qu'il se languissait de ne pas vous voir plus souvent.

Beauvilliers était célèbre non seulement pour la chère qu'il servait, mais aussi pour sa mémoire exacte qui lui faisait retenir le visage et la qualité de tous ses clients, quand bien même il ne les aurait pas vus depuis vingt ans.

— Je vois que ses souvenirs sont toujours aussi sûrs, répondit Nicolas. Je suis en effet venu ici avec Laclos il y a plus d'un an, quand j'essayais de débrouiller une autre affaire de crime et d'enlèvement tout aussi tortueuse que celle qui nous occupe. J'avais même conçu le soupçon que notre Lucullus servait d'agent au comte de Provence, que je pensais lié à une sombre machination.

— C'est bien possible, dit Saint-George en leur versant une rasade de vin blanc, j'ai toujours pensé que Monsieur était un politique redoutable, bien plus cauteleux et décidé que son frère. Beauvilliers a travaillé longtemps chez lui, m'est avis qu'ils sont toujours en cheville.

— Vous êtes décidément au fait de beaucoup d'intrigues, remarqua Bourdeau.

— C'est la condition pour survivre à la Cour.

Beauvilliers, qui avait repéré les policiers dès leur entrée, vint droit à leur table pour faire un frais.

— Je suis bien aise de vous revoir, dit-il aux deux commissaires, ainsi vous connaissez aussi le chevalier, qui honore ma maison presque aussi souvent que notre ami Choderlos de Laclos.

— Oui, répondit Nicolas, nous l'avons rencontré dans des circonstances inattendues et je dois dire qu'il gagne à être connu.

— C'est un homme de multiples talents…

— Nous avons aussi vu l'un de vos concurrents, fort solennel et chatouilleux, Roze de Chantoiseau.

— Ah ! Il me dispute la création de ces restaurants qui sont l'avenir de la gastronomie. Il est monté sur ses ergots et tient à son monopole. C'est une idée absurde : il y a place pour nous deux à Paris et pour bien d'autres cuisiniers.

— Il se défend d'être cuisinier et revendique le titre de philanthrope.

— Hum… Sa philanthropie s'arrête à ses intérêts, comme pour nous tous, répliqua Beauvilliers.

— Nous n'entrerons pas dans cette querelle, coupa Saint-George. Mon cher Beauvilliers, quels sont les fruits de votre art pour ce soir ?

— Peut-être goûterez-vous en hors-d'œuvre une nouvelle fois notre soufflé aux truffes inspiré par Pilâtre de Rozier, que vous avez eu la bonté d'apprécier la dernière fois.

— À coup sûr, c'est la marque de votre maison. Et pour la suite ?

— Je vous conseille un menu que j'avais confectionné naguère pour la reine Marie-Antoinette en visite chez Monsieur. Il commence par des huîtres du parc d'Étretat, chaudes et servies avec un sabayon doré et une fondue de pousses vertes avec des pignons grillés. Il continue avec un canard à l'orange, accompagné de sa sauce, un bouillon de viande au miel et au vinaigre de vin, avec son jus d'orange et une cuillère de liqueur d'orange, escorté par ces pommes soufflées que la reine a promues. Il s'achève sur des poires pochées et leur chocolat chaud.

— Ce sont les pommes de M. Parmentier, ajouta Saint-George. Le roi et la reine en ont fait la notoriété. Ils y ont vu le moyen de suppléer le pain si sensible au peuple… Ils ont même arboré à leur chapeau les fleurs de cette pomme pour la rendre *fashionable*.

— Voilà un modernisme que le roi serait avisé d'appliquer à la politique, lança Bourdeau, qui ne perdait jamais une occasion de pousser en avant ses idées. Là aussi, il rendrait grand service au peuple.

— Je vois que nos idées se rencontrent, monsieur Bourdeau, dit Saint-George en riant. Je me suis attaché à la maison d'Orléans pour cette raison-là. Mais le roi s'est méfié de son cousin et l'a nommé ambassadeur à Londres, ce qui l'a privé d'un allié précieux. Le duc avait une vision de l'avenir et un amour de la liberté propres à sauver la couronne.

— À condition qu'on la plaçât sur sa tête, corrigea Nicolas, qui avait eu fort à faire un an plus tôt pour tenter de contrer le complot ourdi par le cousin du roi.

— La famille royale est traversée de conflits néfastes au royaume, remarqua Beauvilliers, qui parlait de toute évidence en connaissance de cause, en raison de ses liens avec Provence.

Nicolas en déduisit que l'aimable cuisinier, qui en disait moins qu'il ne savait, s'était aussi occupé de recettes politiques. Le restaurateur s'éclipsa, sans doute peu soucieux d'aller plus avant dans la controverse politique. Nicolas en profita pour questionner Saint-George sur son origine, devinant que le chevalier serait flatté de retracer une course qui l'avait mené du plus

bas au plus haut, de la condition serve dans une île lointaine à une éminente position à la Cour.

— Je vais peut-être vous surprendre, messieurs, puisque vous êtes assez aimables pour vous intéresser à mon humble sort, mais mes meilleurs souvenirs sont ceux du temps où j'étais encore esclave. Ce temps fut fort bref, puisque mon père avait arrêté de me rendre libre en m'envoyant en France, mais c'était le temps de l'enfance. Et l'on ne peut rêver plus agréable séjour dans le premier âge que celui des îles du Vent.

D'une voix empreinte de nostalgie, Saint-George décrivit les collines vertes de la Guadeloupe couvertes de palmiers et de fleurs sauvages dont les pentes plongeaient dans des eaux turquoise, les torrents argentés où ils pêchaient tout le jour, les innombrables animaux qui hantaient ses sous-bois, l'alizé infatigable qui rendait ce séjour tropical exempt de chaleurs accablantes.

— J'en ai eu la meilleure part, ajouta-t-il sur un ton plus grave. À l'âge où les enfants de ma condition étaient mis au travail, pour passer leur existence dans un bagne féroce, au milieu des coups de fouet incessants et d'une souffrance sans nom, mon père m'a loué un passage pour la France, ce qui fait que j'ai perdu mes chaînes en posant le pied sur le sol de notre beau royaume.

Il conta toute son histoire tandis que les convives faisaient honneur au soufflé aux truffes, puis aux huîtres chaudes dorées à souhait servies sur un délicat lit d'épinards dont le pouilly-fuissé relevait le goût subtil.

Son père, Georges Bologne de Saint-George, était un planteur du Lamentin, sur cette partie de la Guadeloupe appelée Basse-Terre. Comme beaucoup de propriétaires, quoique marié chrétiennement, il avait noué une liaison de cœur avec une esclave de sa maison, Anne dite Manon. Homme de bien, au fond, il avait décidé d'affranchir sa compagne et d'offrir au fils qui était né de leur commerce un avenir conforme à son rang. À huit ans, le petit Joseph prit le nom de Saint-George et fut envoyé à Bordeaux, puis à Paris, et confié aux soins d'un précepteur de la noblesse, Nicolas Texier de la Boëssière, gentilhomme de culture qui était aussi maître d'armes. Joseph passa son temps à étudier le matin et à tirer l'épée l'après-midi, montrant dans toutes les disciplines des dispositions extraordinaires. Sa vigueur et son habileté en firent à quinze ans l'un des plus fins bretteurs du royaume, qui faisait pic et repic aux plus couturés des escrimeurs. Mais il avait aussi

développé au même âge une virtuosité exceptionnelle dans le jeu du violon et dans la maîtrise de la composition. Remarqué pour ces dons, il fut présenté à la Cour et devint, par sa silhouette athlétique et son esprit délié, la coqueluche des dames de Versailles, gagnant tous ses duels et charmant les soirées du palais de ses interprétations musicales. Il avait gagné la célébrité en tirant à Londres, devant le prince de Galles, contre le chevalier d'Éon, le fameux agent secret du roi déguisé en femme. Il avait été écuyer de Mme de Montesson, puis attaché au service du duc d'Orléans. La reine le connaissait bien, goûtait ses concertos et elle avait même pensé le faire nommer directeur de l'Opéra royal. Mais une cabale s'était ameutée contre lui en raison de son ascendance et Marie-Antoinette avait reculé, ce qui était une criante injustice en regard des talents du chevalier. Malgré cette traverse et en dépit de la couleur de sa peau et des préjugés dont il était l'objet, il appartenait sans aucun doute à l'élite du royaume. Entré tôt dans la franc-maçonnerie, il avait pris parti pour les idées nouvelles et soutenu les intrigues de son protecteur le duc d'Orléans. Barré à Versailles, soucieux de vivre de son art, il s'était retiré à Lille où il faisait donner ses pièces et tirait avec succès contre tous les adversaires qui le défiaient, suscitant l'afflux d'une assistance admirative.

L'arrivée du canard interrompit ce récit singulier. Il était servi à l'assiette en tranches rosées, onctueuses et juteuses, enrobées d'une peau croustillante, avec sa sauce et ses quartiers d'orange, accompagné des pommes soufflées présentées dans des coupes d'argent. La douceur de la chair relevée par une légère acidité imposa le silence tandis que Beauvilliers servait lui-même un vin de Bordeaux à la fois léger et long en bouche. Nicolas relança Saint-George.

— Ainsi la couleur de votre peau vous a privé d'un emploi que vos mérites vous réservaient de toute certitude.

— C'est souvent notre sort à nous, « libres de couleur ». Encore n'ai-je point trop souffert en France de ce préjugé de race. Et ceux qui l'exprimaient trop ouvertement en ont été pour leurs frais : j'ai pris l'habitude de les provoquer en duel, où ils sont toujours dominés. Les uns en ont été quittes pour une épaule ou un bras transpercé, mais les autres, qui ont voulu un duel à mort, ne sont plus là pour le regretter. Ce qui a fait réfléchir les candidats à l'épigramme. Au vrai, ce me semble, ces préjugés sont circonscrits. Beaucoup, à la Cour, tiennent mon origine pour une

qualité exotique qui pique leur curiosité mais ne suscite point d'hostilité. Après tout, le roi Louis XIV entretenait de bons rapports avec les puissances de l'Orient, dont les souverains n'étaient pas plus blancs que moi.

— C'est exact, renchérit Nicolas. Je sais aussi que Louis XVI ne professe aucun préjugé de couleur. Un mot m'a été rapporté : quand on lui a parlé de la Société des amis des Noirs, il a seulement dit : « Ainsi ces pauvres Noirs ont des amis à Paris. » Il réprouve le régime des îles et ne le conserve que pour des raisons d'intérêt économique.

— Je l'ai éprouvé moi-même, continua Saint-George. La reine n'élevait aucune objection contre moi, au contraire. Elle voulait me confier son Opéra. C'est la cabale des grands seigneurs intéressés au commerce des îles qui a empêché mon élévation. Je l'ai souvent pensé : il nous manque un philosophe pour mettre en rapport les intérêts des planteurs et leur aversion pour les hommes de couleur, qui est toute de composition. Ils nous ont déclarés inférieurs pour la seule raison que leur intérêt les y incitait. Je lui demanderais volontiers de vérifier mon hypothèse : en fait, les préjugés de race ont été inventés pour justifier une nécessité économique née de l'avidité des planteurs. Ils affectent du mépris pour les hommes comme moi pour pouvoir les asservir à leur prospérité. Pour la consolider, ils répandent partout l'idée que la nature nous a rendus inférieurs, ce qui ne repose sur rien d'autre que leur soif de profit. Voilà qui ferait un intéressant mémoire.

Les poires pochées mirent fin à cet envoi philosophique, ramenant les trois hommes à des considérations plus charnelles. Ces poires fondantes nappées de chocolat chaud exprimaient le summum du raffinement. Le chevalier revint à leur enquête, soutenant une nouvelle fois que les deux crimes ne concouraient point à la cause des « libres de couleur » et qu'il fallait chercher la solution dans une intrigue plus contournée. Ils en disputèrent longuement, les deux policiers admirant une nouvelle fois le don de déduction dont faisait preuve leur hôte, qu'ils prenaient de plus en plus en sympathie. Saint-George évoqua le funeste élargissement de la bande de l'homme vert, qu'il avait contribué à arrêter, démontrant ainsi son innocence.

— Méfiez-vous de ces sbires, dit-il, ils sont implacables dans leurs moyens. Ils ne reculeront pas devant un nouvel assassinat s'il leur permet d'échapper à leur punition légitime.

— Ils se cachent quelque part, sous terre ou à la surface. Ils doivent aussi maintenir la fiction de leur patriotisme, qui les protège. Je ne les vois pas prendre le risque d'un nouveau forfait quand leur sécurité repose sur le soutien de la section Saint-Jacques.

Saint-George eut une moue sceptique et la conversation dévia vers la situation politique. Les liqueurs de Beauvilliers succédèrent aux poires pochées et le souper s'acheva dans la plus agréable atmosphère, qui scellait, aux yeux de Nicolas, un début d'amitié avec ce gentilhomme si original et si sagace.

Ils sortirent vers onze heures, alors que l'activité du Palais-Royal battait son plein, entre les vertiges du jeu, l'ivresse des cafés et les excès de la licence. Ils se séparèrent au bas de la rue de Valois, Saint-George retournant vers son appartement, Bourdeau et Nicolas se dirigeant vers l'est. Ils marchèrent de conserve, l'un gagnant sa chambre chez Noblecourt, qu'il voulait consulter sur son enquête, toujours friand des vues pénétrantes du vieux magistrat, l'autre accompagnant son ami par les rues sombres, pour continuer ensuite vers son domicile situé un peu plus loin.

Ils étaient arrivés au mitan de la rue des Prouvaires, non loin de Saint-Eustache, quand deux hommes en manteau sombre sortirent de sous un porche une rapière à la main, de toute évidence décidés à leur fermer le passage. Ils se retournèrent : trois autres gaillards étaient apparus derrière eux, qui s'avançaient après avoir à leur tour tiré l'épée. Pris en tenailles, Bourdeau et Nicolas se regardèrent : ils ne doutaient pas que la bande de l'homme vert avait démenti leurs confiantes suppositions. Il fallait prendre un parti rapide, faute de quoi les cinq spadassins auraient tôt fait de les dépêcher sans cérémonie.

XVI

Traquenard

« Voyez ces lâches assassins ! Ils nous suivront jusqu’à la mort. »

Georges Jacques Danton

Mercredi 27 avril 1791

Le piège se refermait. Des deux côtés, les sbires s’avançaient l’épée à la main, enfermant les deux policiers dans un étau. Nicolas avait craint qu’ils ne les estourbissent dans l’instant de quelques coups de pistolet mais les affidés de l’homme vert avaient manifestement décidé de les dépêcher à l’arme blanche, sans doute pour éviter d’ameuter les passants ou les argousins qui seraient alertés par le bruit des coups de feu. Il souffla quelques mots à Bourdeau et prit dans son chapeau le petit pistolet qu’il portait toujours avec lui. Il pointa son arme sur l’un des deux assaillants qui venaient en face d’eux et tira. L’homme s’effondra. Bourdeau et Nicolas en profitèrent pour prendre leurs jambes à leur cou, bousculant l’autre assassin et filant au galop vers le haut de la rue des Prouvaires. Avec un juron, ceux qui restaient se mirent à leurs trousses. Ils étaient quatre contre deux et les policiers n’avaient que ce petit pistolet pour toute arme : Nicolas et Bourdeau devaient à tout prix s’échapper, faute de quoi ils seraient transpercés sans rémission. Ils débouchèrent sur le côté de l’église Saint-Eustache dont la haute silhouette barrait le passage. Ils obliquèrent à droite et longèrent le mur de la nef coupé d’arcs-boutants. Nicolas songea à se réfugier chez Noblecourt, dont la maison donnait sur le parvis de l’église. Mais l’huis était à coup sûr fermé. Le temps qu’on vienne leur ouvrir, ils seraient pris et occis. Il avisa alors la porte de Saint-Eustache qui restait

ouverte toute la nuit. Il connaissait l'église et savait où se diriger. Ils entrèrent en trombe, refermèrent la porte à la volée et coururent sur la droite le long des chapelles. À la hauteur de l'autel, une ouverture donnait sur la sacristie. Ils s'y engouffrèrent et foncèrent vers un petit escalier en colimaçon que Nicolas avait plusieurs fois emprunté pour visiter l'abbé Grandjean, l'ami de Noblecourt. Ils ignorèrent le presbytère du premier étage, qu'il savait fermé à double tour, et grimpèrent les marches quatre à quatre. Derrière eux, ils entendaient les pas précipités de leurs poursuivants. Pressant encore la cadence, ils montèrent dix toises, jusqu'à une petite arche qui donnait sous les combles. La salle obscure était occupée par une forêt de poutres massives qui soutenaient le toit de la nef, à peine éclairées des rais de lune qui perçaient ici et là par des fenêtres ouvertes au ras du plancher. Le faîte se perdait dans l'ombre et les poutres montaient vers lui arrangées en faisceaux et en potences comme les membrures d'un échafaudage. Au milieu de cette esplanade suspendue, un escalier de bois conduisait au clocheton qui coiffait la nef en son centre.

Ils avancèrent à tâtons parmi les poutres. Entendant les assassins déboucher à leur tour, ils n'eurent d'autre choix que se cacher dans l'encoignure du toit et du plancher, derrière une grosse poutre qui courait à mi-hauteur vers le chœur. Les yeux de Nicolas s'habituaient à l'obscurité. Il vit les quatre spadassins surgir de l'escalier et s'arrêter net, l'oreille aux aguets, cherchant du regard où se diriger. Il les entendit chuchoter, puis ils se séparèrent, alignés en travers de la salle, marchant vers l'autre extrémité, explorant tous les recoins de la pointe de leur épée.

Nicolas avait espéré qu'ils avanceraient au hasard et comptait s'esbigner dans une faille entre eux pour repartir à pas de loup par l'escalier en colimaçon. Mais c'étaient reîtres éprouvés. Battant la salle en système, ils allaient immanquablement tomber sur leurs proies qui n'auraient plus d'issue. Nicolas s'apprêta à vendre chèrement sa vie. Il était désarmé, comme Bourdeau, et serait, dans une ou deux minutes, livré impuissant à la cruauté de l'homme vert. Ce serait un combat sans espoir entre deux hommes à mains nues contre quatre autres munis de rapières. Voyant leurs adversaires approcher, les deux policiers tentèrent de se glisser vers l'escalier en se coulant sans bruit derrière la poutre qui les dissimulait. Mais les malfrats avaient l'oreille fine. Le bruit d'une planche qui craquait les avertit. Le plus proche cria aussitôt :

— Ils sont là ! Ralliez-vous !

Dans une lumière blême, Nicolas reconnut Raimbault, le chef de la bande, coiffé de son foulard de pirate. Les trois autres convergèrent vers la cachette. Acculé comme un renard dans son terrier, Nicolas vit sa dernière heure arrivée. Quatre silhouettes les entouraient, quatre épées se rapprochaient sans que rien pût les parer. Mais soudain, une voix forte s'éleva derrière le groupe :

— À moi, assassins ! Avant de tuer vos victimes, il faudra me tuer !

Ébahi, Nicolas avait reconnu la voix du chevalier de Saint-George, qui retentissait comme celle d'un ange salvateur. Les spadassins se retournèrent, tentant de distinguer dans l'ombre qui les hélait de la sorte. Ils hésitèrent, puis deux d'entre eux firent demi-tour sur l'ordre de Raimbault qui resta sur place avec son complice, tenant en respect les deux policiers. Nicolas et Bourdeau étaient paralysés face à ces assassins, qui demeuraient immobiles en attendant de comprendre ce qui se passait derrière eux.

Le bruit d'un engagement furieux s'éleva sous les combles. On entendit des pas précipités, le choc des lames, les grognements des combattants, puis un cri de douleur suivi de la chute d'un corps. Il y eut un temps d'arrêt, puis une course sur les planches et un nouveau cri de douleur et une autre chute. La lutte avait été si brève que les deux sbires qui surveillaient Nicolas et Bourdeau étaient restés en demeure. La voix de Saint-George retentit encore :

— Messieurs les assassins, vos complices sont à terre. À qui le tour ?

Les deux sbires se regardèrent, puis Raimbault fit un pas vers Saint-George dont on voyait la silhouette en arrière-plan. Nicolas saisit l'instant pour se jeter sur l'autre reître, suivi de Bourdeau qui empoigna sa main qui tenait l'épée. Tous trois tombèrent à terre, Nicolas frappa son adversaire d'un maître coup de poing et Bourdeau lui cassa le bras en le tordant dans son dos, pour le menotter aussitôt avec sa ceinture.

Dans le même instant, Saint-George avait paré les coups de Raimbault qui l'attaquait furieusement. Il fit un pas en arrière, feinta à droite et enroula l'épée de son adversaire, qui fut projetée à dix pas. Le spadassin désarmé hésita un instant. Voyant qu'il serait embroché s'il ne rompait la lutte, il se retourna et se précipita vers la seule issue qu'il put trouver, le petit escalier de bois qui menait au clocheton. Saint-George et les deux commissaires se lancèrent à sa poursuite. Parvenu à l'air libre, Raimbault vit que le

clocheton était un cul-de-sac. Dominant la double pente de la nef, entouré d'une rambarde de fer, dominant l'église et Paris, il ne menait nulle part. Saint-George émergea à son tour de l'escalier de bois. Voyant qu'il était pris, Raimbault enjamba la rambarde et sauta en contrebas. Il heurta le faîte du toit et bascula sur le côté, entraîné par la pente. Il tenta de freiner sa chute en agrippant les ardoises, mais rien n'y fit. Il glissa de plus en plus vite, rebondit sur la gouttière entre deux gargouilles et tomba comme une pierre sur le pavé dans un claquement sinistre.

Hors d'haleine, les vainqueurs se regardèrent avec un air de soulagement.

— Messieurs, lança Saint-George, voilà un engagement bien mené. Je crois que nous formons un trio de fiers combattants.

— Ce trio se résume à un seul homme. Sans vous, nous serions déjà en chemin vers le cimetière.

— Vous étiez sans armes et vous avez néanmoins éliminé ce sbire. C'est aussi un exploit.

— Mais par quel miracle êtes-vous arrivé là ?

— C'est tout simple. En vous quittant rue de Valois, j'ai remarqué un quidam en manteau noir qui se mettait à votre suite. Ce pouvait être un hasard, mais je vous ai dit que je me méfiais de la réaction de la bande de l'homme vert. Je ne m'étais pas trompé. L'individu vous a suivis, bientôt rejoint par quatre autres qui lui ont emboîté le pas en ordre dispersé. À l'entrée de la rue des Prouvaires, deux d'entre eux sont prestement partis par une rue parallèle. Du coup, je n'ai pas douté qu'on allait vous tendre un piège. Je me suis rapproché, mais sans assez de hâte. C'est à ce moment que le traquenard s'est noué. Vous avez décampé, j'ai couru derrière vous, je suis entré dans l'église, j'ai cherché à l'oreille le chemin que vous preniez et j'ai débouché sous les combles au moment où ils allaient vous faire un mauvais sort. Le reste n'est que routine de duelliste…

— Vous nous la baillez bien belle ! Qui d'autre aurait pu occire ou désarmer ces reîtres consommés en une minute ?

— C'est affaire d'entraînement. J'ai passé mon jeune âge à tirer le fleuret et l'épée. Il faut bien que j'en aie l'usage de temps en temps.

Ils redescendirent par l'escalier du clocheton. Bourdeau alla quérir du renfort et les exempts emmenèrent les corps des trépassés vers le Grand Châtelet, en même temps que le blessé, qui gisait entravé sur le plancher des combles de Saint-Eustache.

Sur le chemin du retour, ils se concertèrent. Ils tenaient l'un des assassins pris en pleine action et, cette fois, nulle assemblée de section ne pouvait venir à son secours. Arrivés au Châtelet, ils le mirent en cellule et les deux policiers l'interrogèrent. Obstiné, jetant un regard mauvais, le sbire refusa de répondre, opposant un silence borné à toutes les questions. Une demi-heure passée, Nicolas et Bourdeau revinrent à leur bureau. Décidément associé à l'enquête, Saint-George les attendait. Entendant le récit de ses amis, il leur proposa un stratagème. N'ayant rien à perdre, impuissants devant le silence du reître, les deux policiers adoptèrent celui-ci.

Ils retournèrent tous trois à la cellule. À peine entré, Saint-George se jeta sur le blessé à grands cris et l'empoigna pour le secouer comme un prunier. Le chevalier roulait des yeux et éructait en contrefaisant l'accent des îles, reproduisant en tout point la fureur sauvage que les préjugés des Blancs attribuaient aux captifs en révolte. Malmené, effrayé, frappé sans retenue, le prisonnier se mit à pousser les hauts cris.

— Maintenant tu vas payer, hurlait Saint-George, tu as voulu me faire passer pour un assassin, c'est l'heure du châtiment ! Les dieux de l'Afrique demandent vengeance !

Il tira un poignard de sa ceinture et le pressa sur la gorge du sbire, faisant poindre un peu de sang sous la lame.

— Non ! Grâce ! cria le prisonnier, persuadé qu'il allait être égorgé sur l'heure.

— Tu as coupé le bras et la jambe d'un gentilhomme, continua Saint-George, à ton tour !

Feignant de réprouver ses méthodes, Nicolas et Bourdeau se jetèrent sur Saint-George, le ceinturèrent et le forcèrent à reculer.

— Nous pouvons le retenir ou le lâcher, cria Nicolas à l'affidé de l'homme vert. Après tout, il a tout motif pour t'occire. À toi de choisir. Si tu parles, tu seras bien traité et nous trouverons un arrangement pour te sauver la peau. Mais si tu t'obstines, nous te laissons avec lui. Nous enterrerons tes restes à la sauvette.

Le reître resta muet un instant, promenant son regard terrifié sur les trois hommes qui l'entouraient.

— Quel arrangement ? demanda-t-il.

— Si tu dis tout, nous te ferons voiturer à une frontière et tu n'auras plus qu'à disparaître pour continuer ailleurs ta misérable course. C'est un marché honnête, mais il faut l'accepter sans barguigner et chanter toute ta chanson.

Jetant un regard apeuré sur Saint-George, il réfléchit un instant.

— Parole d'honneur ?

— Te voilà soudain soucieux d'honneur ? remarqua Bourdeau.

— C'est vous les gentilshommes, je veux un serment et un sauf-conduit en bonne et due forme.

— Tu les as, répondit Nicolas.

Il alla à son bureau et revint dans la cellule avec un parchemin signé, tandis que Bourdeau tenait toujours Saint-George par le bras. Le reître lut le papier attentivement, le plia et le glissa dans sa chemise.

— J'accepte, mais jurez que ce sauvage sera tenu.

— Cela me sied, rétorqua Saint-George, reprenant le ton châtié qu'il avait usuellement, tu admettras que la justice du roi est magnanime.

L'autre darda sur lui un regard de surprise, comprenant qu'il avait été joué. Mais il était trop tard. L'espoir d'échapper à son sort était plus fort que tout. Il avait en poche son sauf-conduit et ses complices étaient morts, ce qui le prémunissait contre la vengeance de sa bande. Il débonda son histoire.

La bande de l'homme vert avait été approchée un an plus tôt par l'agent d'un grand seigneur dont il ignorait le nom. En échange d'une rondelette pension mensuelle, les cinq malandrins devaient s'infiltrer dans l'assemblée de la section du faubourg Saint-Jacques sans cacher leur état de contrebandiers, se faire accepter et jouer ensuite le rôle d'agents provocateurs, poussant systématiquement les patriotes à l'action violente, tenant un discours extrême qu'on leur dictait. Ils devaient prendre la tête des émotions populaires pour les conduire aux excès, attaquer les gardes nationaux et orienter la foule vers tel ou tel bâtiment officiel qu'on cherchait à pénétrer ou à incendier. Faisant bon argent de leurs manœuvres, les malandrins se prirent au jeu et endossèrent sans peine leur rôle de révolutionnaires. À chaque exaction, une grasse récompense venait rémunérer leurs services.

Un jour, une demande plus précise arriva. Il s'agissait cette fois d'emmener dans leur repaire souterrain pour les occire deux aristocrates qu'on leur désigna, de leur infliger des mutilations précisément décrites, puis d'abandonner leurs corps, transportés par les carrières, devant leur domicile. Une nouvelle fois, plusieurs bourses emplies d'or furent le prix de leur forfait, ce qui leur semblait moyen de s'enrichir plus sûr et moins fatigant que leurs habituels crimes de rôdeurs.

— Quel est le nom de celui qui a manigancé tout cela ?

— Sur ma tête, je l'ignore. C'est Raimbault qui avait son attache, qui recevait les consignes et touchait la récompense.

— Ne mens pas, coupa Saint-George, ou je vais retrouver mon énergie.

— Nous ne voulions pas en savoir plus, cria le sbire, si l'argent arrivait, pourquoi se montrer curieux ? Notre monde est occulte, le nom de nos clients aussi !

La chose parut logique aux deux policiers. Le commanditaire des crimes avait tout intérêt à protéger son anonymat.

— Comment Raimbault recevait-il ses ordres ? demanda Bourdeau.

— Ça, je le sais. C'est moi qui servais de messager. Tous les matins à sept heures, je passais dans l'église Saint-Germain-des-Prés. À droite de l'autel, il y a un candélabre où les fidèles font brûler des cierges. Si je voyais un cierge rouge sur l'avant-dernière pique du candélabre sur la gauche, cela signifiait que le commanditaire voulait voir Raimbault le lendemain. Il était entendu que les entrevues avaient lieu à minuit.

— Et si c'était un fidèle qui avait déposé un cierge ? objecta Nicolas.

— Les cierges rouges sont rares. De plus, les nôtres étaient marqués d'une entaille à mi-hauteur. On ne pouvait pas se tromper.

— Cela allait dans les deux sens ? Raimbault pouvait demander une entrevue ?

— Oui, par le même truchement.

— Et où se passait l'entrevue ? demanda Bourdeau.

— Sous terre. Au fond d'un puits qui mène aux carrières. J'ai accompagné Raimbault plusieurs fois, par sécurité. Il rencontrait un homme masqué pendant que je restais à l'écart.

— Quel puits ?

— Rue de l'Estrapade.

Nicolas se dit qu'il s'agissait de l'une des issues des carrières, qui devait figurer sur le plan de Guillaumot.

— Comment se passait l'entrevue ?

— Je montais par les échelons de fer, j'ouvrai la plaque qui donnait sur la rue, l'homme descendait dans la salle en contrebas et parlait à Raimbault. J'attendais en haut qu'il revienne, j'ouvrais de nouveau la plaque, je vérifiais qu'il n'y avait personne dans la rue et il repartait.

— Avais-tu l'idée de qui il était ?

— Un grand seigneur, à coup sûr. Il avait un chapeau emplumé, une culotte de soie, des souliers à boucle.

— Tu n'as pas eu l'idée de le suivre ?

— À quoi bon ? L'argent arrivait. Que pouvais-je demander de plus ?

— Quand Raimbault l'a-t-il rencontré pour la dernière fois ?

— Avant-hier, juste avant que nous montions l'affaire de la rue des Prouvaires.

— C'est donc lui qui a ordonné notre assassinat.

— Je ne sais. Raimbault et lui en sont convenus, en tout cas. Raimbault nous a réunis juste après pour monter le coup. Nous étions en accord : en vous éliminant, nous parions toute menace contre nous.

— Mais qui vous renseignait sur l'avancée de l'enquête ?

— Une femme que je ne connais pas, que l'un de nous rencontrait rue Saint-Benoît.

L'ombre de Laure de Fitz-James se projeta une nouvelle fois sur l'intrigue. Le malfrat reprit :

— Raimbault savait tout, mais vous l'avez occis.

— Il s'est occis tout seul.

— Bon. Je vous ai affranchis. J'ai tenu ma part du pacte. Tiendrez-vous la vôtre ?

— Pas tout de suite, dit Nicolas. Nous devons vérifier tout cela.

Ils laissèrent le prisonnier à ses conjectures et regagnèrent le bureau de Bourdeau. Un bref conciliabule les trouva en accord : il fallait agir aussitôt. Le mystérieux commanditaire devait attendre des nouvelles du traquenard qu'il avait approuvé, sinon organisé. Des cinq sbires, quatre étaient morts et le cinquième au secret. Nulle fuite ne pouvait survenir. Bourdeau proposa de déposer un cierge le matin même à sept heures dans l'église Saint-Germain-des-Prés. Il fallait se munir d'un cierge rouge, mais ces chandelles

pieuses étaient vendues dans toutes les églises dans des boîtes ouvertes à tous. Il en trouverait forcément un en passant d'une église à l'autre. Voyant le signal, l'ordonnateur de l'intrigue viendrait rue de l'Estrapade le lendemain à minuit, recueillir le résultat de l'entreprise. Ils avaient deux journées pour organiser une souricière. Ils se séparèrent contents d'eux, pour jouir d'un repos bien gagné.

XVII

Ambassade

« Seules errances d’amour sont dignes d’un pardon. »

Miguel de Cervantes

Jeudi 28 avril 1791

À neuf heures, Nicolas s’éveilla dans la petite chambre qui l’attendait toujours chez son ami Noblecourt. Le soleil de printemps perçait à travers les persiennes et les bruits de la maison lui parvenaient, assourdis et familiers. Dans le brouillard d’un demi-sommeil, il revit les événements de la nuit. Mesurant sa chance, il se trouva fort aise qu’ils se soient terminés pour lui dans un lit douillet, alors qu’on aurait dû le retrouver gisant dans son sang, lardé de coups d’épée.

Il revivait le guet-apens dont il était sorti par miracle, leur fuite dans l’église, leur certitude de finir leur carrière sous ces combles et, enfin, la providentielle arrivée de leur sauveur. Dominant cette rêverie, l’extraordinaire personnalité du chevalier de Saint-George s’imposa à son souvenir. Cet homme d’armes et d’esprit, se dit-il, représente décidément la quintessence du gentilhomme du siècle, habile à tous les arts, maniant le fleuret comme l’archet, combattant et artiste, homme de cour et homme de camp, léger, ironique et franc, rompu à la réplique étincelante comme à la logique la plus rigoureuse. Il ne s’étonnait pas de son succès à Versailles, attirant aussi bien l’admiration pour ses dons que la curiosité publique par son origine exotique et son ascension foudroyante. « En voilà un, se disait Nicolas, qui ne s’est pas seulement donné la peine de naître. » Il se sentait

en parallèle avec lui, tous deux d'extraction basse et parvenus par leur talent au sommet d'une hiérarchie sociale pourtant pétrie de privilèges.

Songeant aux événements politiques en cours, il comprenait de mieux en mieux la force de cette Révolution. Son principe social lui apparaissait clairement : ouvrir les places au mérite plus qu'à la naissance. Comme une vague levée par la tempête, elle était mue par l'irrésistible énergie du Tiers, qui soutenait la société mais qui piaffait en coulisse, injustement écarté de sa direction. Jusque-là, l'honneur et la tradition avaient tenu ensemble l'ancien monde. L'égalité, désormais, les supplantait. Chacun dans le royaume commençait à y voir le principe de l'avenir, qui lui ouvrirait l'espérance d'une vie meilleure, voire d'un sort illustre, selon son travail et sa capacité. Chacun commençait à rêver de faire son destin lui-même, de choisir sa vie, dégagé de la cascade de mépris qui descendait de la classe bien née vers la roture tenue en condescendance.

Aussi bien, revenant à la figure du chevalier, il saisissait l'absurde préjugé qui vouait à un rôle servile tout un peuple dont le seul tort était de montrer une peau plus sombre que les autres. Comment pouvait-on déclarer inférieurs par nature des hommes comme le chevalier de Saint-George, dont les talents éclipsaient tant de médiocres personnages placés au-dessus de lui par leur blancheur d'épiderme ? C'est, pour ainsi dire, par miracle que Saint-George avait échappé à un destin sinistre. Sans la volonté de son père, plutôt que de s'illustrer dans le monde, le chevalier serait à cette heure occupé à couper la canne à sucre sous un soleil de plomb, surveillé par des gardes dont l'esprit brutal était à des lieues au-dessous du sien, captif d'un planteur indolent et cruel qui trouvait naturel de tenir sous le fouet des hommes parce qu'ils étaient noirs. Comment ne pas comprendre la révolte de tous ceux qui ployaient sous ce joug quand leur esprit et leur courage les rendaient aptes à tous les emplois ?

Pour l'avoir maintes fois écouté, il devinait que le roi lui-même, intelligent, ouvert aux idées et aux sciences, avait compris la faille béante de l'ancien monde : dès lors que ceux d'en bas mesuraient leur valeur, ceux d'en haut tremblaient. Seule sa foi dans l'héritage immémorial de la monarchie retenait Louis XVI sur la voie de la nouveauté. La loyauté et l'honneur le guidaient mais ils l'enserraient aussi dans la fidélité envers ses ancêtres et sa caste. Au fond, le destin du royaume était là. Le roi devait réformer par l'autorité, faute de quoi cette autorité périrait dans la violence.

Plusieurs fois, avec toute la déférence requise, Nicolas avait discrètement plaidé en ce sens auprès du souverain. Mais que pouvait-il lui-même, agent fidèle de cette monarchie qu'il révérait mais qu'il sentait en perdition, à côté d'un roi aussi subtil qu'aboulique ? Méditant sombrement tandis que le jour brillait déjà depuis de longues heures, il finit par se lever, poussé par son devoir, qui était sa boussole, même si elle échouait à lui indiquer la bonne route.

Il descendit dans la cour et, nu comme un ver, actionna la pompe qui desservait la maison. Il se sentit ragaillardi par l'eau froide tandis que la chatte Mouchette tournait autour de lui, faisant maints écarts gracieux pour éviter les éclaboussures qui rebondissaient sur le pavé moussu. Frictionné, savonné, parfumé d'eau de Cologne et habillé de propre – Noblecourt veillait toujours à ce qu'il trouvât du linge lavé et repassé dans son armoire –, il descendit à l'office qui fleurait bon le pain grillé et le café fumant.

Le vieux magistrat l'attendait, levé depuis six heures, voituré dans son fauteuil roulant à la table du déjeuner, avalant sa troisième tasse de café, friand des nouvelles que Nicolas allait lui rapporter. Noblecourt écouta le récit de la nuit avec gourmandise, frissonnant à l'évocation du guet-apens, marri de n'avoir pas pu donner asile aux deux policiers poursuivis, admiratif devant le dénouement heureux qui devait tant à l'art de bretteur du chevalier de Saint-George.

— Voilà un gentilhomme que vous devriez enrôler dans la haute police, plaisanta-t-il, il vous protégerait de tout attentat !

— J'y ai pensé, dit Nicolas, d'autant qu'il allie à sa science des armes un esprit de déduction et un sens politique dignes d'un Sartine. Malheureusement, il a choisi le métier de militaire. Il veut constituer une « légion américaine » avec une troupe de « libres de couleur » qui se mettrait au service de la Constitution.

— Il est vrai que ces mulâtres tiennent de leurs ancêtres africains une agilité et une force hors du commun, répondit Noblecourt qui avait du mal à se départir des préjugés de sa caste. Mais si je comprends bien votre enquête, vous avez écarté la piste d'une vengeance venue des îles. Vous voilà devant une intrigue parisienne tortueuse à souhait. Le double meurtre nuit à la cause des « libres de couleur » mais, pour être franc, je ne vois guère ce club Massiac fomenter l'assassinat de deux des siens à de simples

fins de tactique politique, pour favoriser un vote parlementaire. Il y a là-dessous une intention maligne qui va au-delà.

— Croyez-vous que la Cour puisse être mêlée à cet expédient cruel ? demanda Nicolas.

— Dans quel but ? Cela passe l'entendement. Je ne saisis rien de l'implication de votre amie Laure dans cette affaire…

— Elle y est pourtant, et ce n'est plus mon amie.

— Certes, c'est une femme qui se venge. J'ai décelé chez elle une énergie inhabituelle pour son sexe. Vous vous êtes affligé d'une ennemie implacable…

— Jusqu'à tenter de me faire assassiner ?

— Je me refuse à le croire. Elle vous sait précieux pour la monarchie, qu'elle est, elle aussi, chargée de défendre. Les querelles privées s'effacent devant les impératifs du service du roi. C'est un mystère dans le mystère. Pourquoi la jeune émissaire de Marie-Antoinette se mêle-t-elle de cette sanglante intrigue ? Je reste sans voix.

Ils continuaient à se perdre dans les conjectures quand Marion, la gouvernante de Noblecourt, vint annoncer un visiteur. Noblecourt fit entrer : l'amiral d'Arranet apparut à la porte de l'office, sanglé dans son uniforme bleu nuit à boutons dorés. L'ancien lieutenant général des armées navales portait toujours beau malgré ses soixante-quinze ans et sa légère boiterie, appuyé sur sa canne, tenant son chapeau à la main.

— Monsieur de Noblecourt, pardonnez-moi cette intrusion matutinale, je cherchais notre ami Nicolas, on m'a rapporté au Châtelet qu'il était chez vous, j'ai pris la liberté de venir sonner à votre porte.

— C'est un honneur pour moi, répliqua Noblecourt, j'avais à ma table de déjeuner un policier d'élite, arrive un marin de haute lignée : m'en voilà doublement flatté. Prenez place sans cérémonie, amiral, Marion va vous apporter du café.

— Votre bienveillance me touche, reprit d'Arranet. Je crois avoir deux nouvelles d'importance, qui expliquent cette irruption.

Il hésita une seconde. Nicolas devina son début d'embarras.

— Parlez à votre aise, dit-il à l'amiral. Mon ami Noblecourt sait tout de mes tribulations. Il me gratifie de ses précieux conseils. Je n'ai aucun secret pour lui et il garde par-devers sa personne tout ce qu'il apprend. Mais si

vous avez quitté Fausses-Reposes à la première heure, il fallait que ce fût pour un motif impérieux…

— Si fait, je crois que mes informations vous seront utiles.

L'amiral avait continué de s'intéresser à l'affaire en reprenant langue avec ses anciens subordonnés, aujourd'hui officiers sur de grands navires qui relient sans cesse la métropole aux îles du Vent. Il avait interrogé le comte de Surbie, qui commandait le trois-mâts barque *L'Audacieux*, de retour de Saint-Domingue par Nantes, un capitaine avisé et bon connaisseur des colonies. Le sort du mulâtre Vincent Ogé, conta-t-il à l'amiral, a divisé les colons de Saint-Domingue. La plupart se sont coalisés pour obtenir la condamnation du rebelle au supplice de la roue, sauf deux : le comte de Fleuriau et le marquis des Fossaies. Fleuriau a écrit de la métropole pour réclamer l'indulgence ; des Fossaies, présent dans l'île, est intervenu dans l'assemblée des colons pour demander sa grâce. Pour lui et Fleuriau, il fallait que les colons modifient leur politique et se fassent des « libres de couleur » leurs alliés. À terme, avait-il même avancé, la traite était condamnée par le cours des choses et il fallait imaginer une autre base à la prospérité des colonies, ce que ses adversaires ont repoussé avec la dernière colère. Le ton est monté dans cette dispute et le marquis s'est aliéné ses amis propriétaires. Il a été mis à l'index, conspué dans des pamphlets publiés par les folliculaires des colons, menacé de représailles. Pour cette raison, il a préféré regagner la métropole.

— Voilà qui éclaire votre affaire, Nicolas, remarqua Noblecourt, toujours aussi prompt à dénouer les fils des conflits politiques. Il y a désormais un mobile possible à ces assassinats.

— Ce mobile est puissant, ajouta d'Arranet. M'est avis que l'émancipation des « libres de couleur » préluderait à celle des esclaves, c'est un mécanisme implacable. Dans leurs intérêts, les colons ont raison. S'ils cèdent un peu, ils perdront tout.

Nicolas réfléchissait. Ainsi il était plausible qu'un colon richissime présent à Paris ait usé, moyennant fortes finances, de la bande de l'homme vert pour se débarrasser de deux de ses congénères qu'il tenait pour des traîtres. Et qu'il ait eu l'idée d'arranger ces assassinats pour orienter les soupçons vers les « libres de couleur ». Ainsi il faisait d'une pierre deux coups : il resserrait les rangs des partisans du régime des îles et discréditait par des meurtres atroces la cause des mulâtres. Mais qui était ce grand

seigneur criminel et retors ? À coup sûr, celui qu'avait désigné le sbire qu'ils retenaient au Châtelet. Nicolas savait que Bourdeau, avec son zèle habituel, s'était levé de bon matin pour placer dans le candélabre de l'église Saint-Germain-des-Prés le cierge rouge marqué d'une entaille à mi-hauteur. Le signal devait opérer, se dit Nicolas. S'il avait choisi un artifice de communication aussi discret et compliqué, c'est bien que le commanditaire du crime prenait toute précaution pour rester anonyme. Ce canal était sans doute, par prudence, le seul dont il usait : c'est par ce truchement indirect qu'il devait attendre des nouvelles du guet-apens tendu aux policiers. On pouvait dès lors escompter qu'il serait exact au rendez-vous de la rue de l'Estrapade, le lendemain à minuit. Galland et un autre inspecteur devaient avoir déjà repéré les lieux pour monter leur souricière. C'était la tâche de la journée que d'en vérifier tous les détails.

L'amiral interrompit le soliloque intérieur de Nicolas. Il avait une seconde nouvelle à transmettre, celle-là plus intime. Avec un léger sourire d'ironie, il dépeignit à Nicolas l'état d'esprit d'Aimée, qui avait laissé retomber sa colère et conçu à son égard une rancœur de moins en moins acerbe. Elle avait appris par une lettre de Bourdeau l'irruption de Laure de Fitz-James au Châtelet, sa fureur éclatante, son désir de nuire au travail des deux policiers, son humeur de vengeance qui mettait fin à tout espoir de réconciliation.

— Bourdeau a écrit à Aimée ? s'exclama Nicolas.

— Votre collègue, mon cher Nicolas, est aussi un ami plein de sollicitude. Il a cru bon de signifier à Aimée le changement qui touchait vos affections. Il ne vous a rien dit dans l'incertitude des effets de sa démarche. Il a lancé une ligne à tout hasard pour vous aider. Il se trouve, si je puis dire, que la sirène a mordu à l'hameçon…

Habituée, dans le fond, aux écarts amoureux de son amant, qu'elle devinait toujours mais dont elle ne voulait rien savoir, elle s'était à moitié consolée en voyant sa rivale se retirer de la vie de Nicolas. Elle se disait, selon l'amiral, que la route s'était libérée et qu'il y avait peut-être, au bout, un espoir de réconciliation.

— Voilà une ligne que vous seriez fou de ne pas relever, Nicolas, lança Noblecourt en riant.

Embarrassé et penaud de voir ainsi ses amis se liguer pour soigner ses peines de cœur, Nicolas se dit qu'il ne méritait pas tant de magnanimité. Mais il comprit qu'il fallait saisir au plus vite ces mains secourables.

— Amiral, dit-il à d'Arranet, avec votre permission, j'irai tantôt à Fausses-Reposes voir votre fille, qui est décidément un modèle de grâce et de générosité.

— Je ne saurais vous contredire sur ce dernier point et je conspire moi aussi à son bonheur. Dans le fond de son cœur, elle se languit de votre absence malgré sa blessure, qui est profonde, n'en doutez pas. Je devine que vous devrez accepter une pénitence, ce qui me semble justice. Mais je vous encourage à l'accepter. Allez donc à Fausses-Reposes. Il se trouve que je suis occupé tout le jour à des affaires dans Paris. J'ai une ou deux recherches à effectuer qui pourraient vous aider. Vous serez tranquilles et pourrez parler à votre aise. Si votre repentir apaise le courroux d'Aimée, je serai heureux de vous avoir ce soir à dîner. J'ai donné mes ordres. Tribord vous accueillera et vous conduira auprès de ma fille. Tout dépendra ensuite de la sincérité de votre contrition. Si vos efforts sont couronnés de succès, un agneau de lait que j'ai commandé à ma cuisine sera comme une récompense supplémentaire que je serai content de partager avec vous.

Nicolas ne se le fit pas dire deux fois. Il prit congé de ses amis, rejoignit Bourdeau et alla rue de l'Estrapade avec Galland et trois exempts, régler les détails de leur intervention du lendemain. Il y avait bien une plaque au milieu de la chaussée, semblable à celle de la rue Férou. Bourdeau s'était muni d'un pied-de-biche : il fit glisser la plaque, révélant un puits aux échelons de fer. Au bas du puits, un tunnel d'égout s'ouvrait à droite et à gauche et une autre trappe de fer fermait le passage vers les carrières, elle aussi gravée d'un numéro. Galland repartit aussitôt chercher auprès des services de Guillaumot la clé idoine. Une heure plus tard, ils descendirent dans le deuxième puits, trouvèrent au pied de l'échelle une salle obscure et plusieurs couloirs qui partaient vers le sud. Satisfaits, ils remontèrent à la surface et arrêtèrent les détails de leur piège.

L'opération une fois réglée, Nicolas prit un fiacre qu'il dirigea par Vaugirard vers la forêt de Fausses-Reposes magnifiée par le printemps, toute de verdure éclatante et de bruissements d'oiseaux. À la grille du pavillon, Tribord l'attendait, un regard complice dardé sous ses cicatrices. Nicolas paya sa course, le vieux matelot le conduisit dans le salon des

Arranet et s’éclipsa pour aller annoncer l’arrivée du visiteur. Nicolas resta debout et s’approcha des croisées qui donnaient sur le parc où une nature exubérante brillait de mille couleurs.

Cinq minutes se passèrent, une porte s’ouvrit. Aimée entra dans la pièce, le visage fermé, serrée dans une robe blanche, le maintien roide et les cheveux relevés en chignon. Elle désigna un fauteuil à son visiteur et s’assit en face de lui, chacun de part et d’autre de la table aux figurines de plâtre qui retraçaient le combat du cap Finisterre. Nicolas se dit qu’il allait livrer une bataille sans doute aussi malaisée que celle de la marine royale contre l’Anglais, même si elle devait être moins sanglante.

— Monsieur, jeta Aimée d’un ton glacial, qu’avez-vous à dire pour votre défense ?

Nicolas avait prévu ce premier assaut, direct et froid.

— Rien, répondit-il.

— Voilà un piètre plaidoyer, rétorqua Aimée.

— Il n’y a pas de plaidoyer possible, reprit Nicolas. Je viens la corde au cou confesser mon erreur.

— Une erreur ? Voilà un mot bien doux pour désigner l’humiliation que vous avez infligée à une femme aimante et honnête, qui vous est fidèle depuis le premier jour.

— Je n’ai pas trouvé meilleur vocable. Mon erreur, ou ma faute si vous le préférez, a tenu dans cet égarement de la vanité et de la séduction qui m’a entraîné auprès d’une belle personne qui flattait mon désir de plaire.

— Suis-je donc si vieille ?

— Mais non ! C’est moi qui avance en âge et qui soupire après mon jeune temps de godelureau sans attache. Or, dans la solitude de ces derniers jours, j’ai compris que cette idée d’une vie sans liens n’avait pas de sens. Celui qui me relie à vous a pris soudain sa vraie valeur. Celle d’un amour profond qui vainc toutes les épreuves et efface toutes les tentations.

— Ah ! Voilà le plaidoyer, enfin ! Je vois qu’il était préparé de longue main.

— Pour vous reconquérir, je suis prêt à tous les efforts. Je suis talonné par l’idée de vous perdre, vous que j’aime comme au premier jour.

— Ce premier jour ne compte guère face à la première venue.

— La première venue est la première repartie.

— Vous voulez dire que je peux gagner, en quelque sorte, par forfait de ma rivale. Voilà bien qui mesure votre amour. Il est calculé en raison de votre solitude.

— Mais je ne calcule rien, ma mie. Je vous ouvre mon cœur.

— Un cœur bien noir, ce me semble.

— Un cœur qui s'éclaire à votre lumière.

— Toujours phraseur, Nicolas ! Croyez-vous que je me laisse prendre si facilement aux mêmes chansons ?

— Il n'y a pas de stratagème, il n'y a qu'un amant repentant qui a peur de perdre son seul amour.

— Son seul amour ? Fi ! En plusieurs exemplaires… Toute votre vie dit le contraire !

— C'est ma vie passée. Celle qui vient dépend de vous et de vous seule.

— Comment vous croirais-je après telle trahison ?

— Croyez-moi sur mes actes. Les miens seront désormais occupés de vous et de vous seule.

— Mais vous êtes toujours par monts et par vaux. Quelle place serait la mienne dans une telle cavalcade ?

Nicolas comprit que cette interrogation découvrait le sentiment d'Aimée. Malgré ses griefs, elle se trahissait et envisageait une vie future. C'est donc que la rupture n'était pas consommée, qu'elle espérait toujours un redressement, une rédemption, quitte à en nommer les obstacles. Il lui sembla qu'il était temps de jouer le tout pour le tout. Il se leva prestement sous son regard surpris, vint en face d'elle et se jeta à ses genoux.

— Mon amour, je quémande votre pardon. Vous êtes ma seule pensée, malgré toutes les tentations. Soyez bonne, laissez-moi une chance.

— Qui me garantira contre ces tentations ? Quant à votre chance, je vous l'ai laissée souvent, sans vous embarrasser plus que cela, convenez-en. Quoi qu'il en coûtât à mon cœur.

— Ce cœur m'est le plus précieux des trophées. Je n'ai d'autre espoir que le garder.

— Ainsi le phraseur revient. Il est vrai que c'est un de vos charmes…

— Ainsi vous m'en concédez quelques-uns.

— Aurais-je accepté cette entrevue sans cela ?

— Je vous verrai tous les jours, si cela vous agrée. Alors suis-je admis au purgatoire ?

Le visage d'Aimée s'adoucit et un sourire lui vint aux lèvres malgré elle, qu'elle effaça prestement.

— « Purgatoire » est le mot. Préparez-vous à souffrir. Ce sera l'indice de votre contrition. Quant à vous voir tous les jours, c'est beaucoup demander. Le purgatoire n'est pas pour moi mais pour vous.

Ils rirent tous deux tandis qu'il lui prenait les mains, la tête dans son giron. Elle quitta son fauteuil et le releva.

— Vous aurez pour première punition de m'accompagner dans ma promenade de l'après-midi. Le temps est radieux. Voilà qui soignera un peu mon amour blessé.

Ils déambulèrent une heure dans le parc de hêtres et d'herbes folles, parmi les fleurs de printemps et les ruisseaux qui chantaient, échangeant reproches et excuses, réflexions amères et tendres souvenirs. Au retour, Aimée restait sévère mais ne pouvait s'empêcher de rire, ici et là, aux saillies d'un amant qui déployait toute sa verve de joli cœur éprouvé. Quand ils revinrent dans le salon bras dessus bras dessous, l'amiral les attendait d'un air bonhomme, assis dans son fauteuil à oreilles près d'un feu qui flambait.

— Je devine qu'un armistice a été conclu, dit-il en souriant.

— C'est une trêve sous condition, corrigea Aimée. Je ne sais si l'autre partie est sincère.

— L'autre partie, ajouta Nicolas, n'est qu'humilité et repentance.

— Ce sont là paroles de circonstances, rétorqua Aimée. Seuls les actes décideront de l'avenir.

— Fort juste, conclut l'amiral. Mais en attendant, asseyez-vous, mes enfants, et souffrez que je sorte pour cette occasion mon nectar des îles.

Il se leva et prit dans un placard encastré dans le mur une bouteille de rhum vieux aux reflets dorés qu'il affectionnait tout particulièrement.

— Père, dit Aimée d'un ton de reproche, je remarque que ces occasions sont de plus en plus fréquentes.

— Les plaisirs sont plus rares à mon âge, plaida-t-il, souffrez, ma fille, que je les goûte selon mon inclination. Mais j'ai à vous parler.

L'amiral prit la bouteille et trois verres et s'approcha de son bureau sur lequel une carte était déployée. Il servit son hôte et sa fille, posa la bouteille, avala une gorgée puis se lança dans son exposé. Il avait mis à profit la journée pour se rendre au ministère de la Marine place Louis-XV. Il

se souvenait qu'il y avait là un dépôt du cadastre. Ces plans sont dispersés dans les provinces, expliqua-t-il, et le gouvernement tente depuis décembre dernier de les réunir en un seul jeu à l'usage du fisc. En attendant, il s'était souvenu qu'il existait au ministère un plan cadastral des colonies dressé sur ordre de Colbert et remis à jour régulièrement pour établir la taille payée par les planteurs des îles. Arranet ne savait pas très bien ce qu'il cherchait mais il voulait en tout cas retrouver le plan des propriétés des deux victimes, Fleuriau et des Fossaies. Une fois le plan découvert, il l'avait emprunté et l'avait porté chez lui.

— Leurs plantations, dit-il en pointant le doigt sur la carte, s'étendent au sud du Cap-Français. Elles sont voisines. Voici le Grand Morne, ajouta-t-il, montrant une étendue bornée par la mer au nord et qui s'avançait en pointe vers le sud. C'est le domaine de Fleuriau, qui en a pris le nom quand il s'est fait anoblir par le roi. J'ai ensuite inféré que les ennemis de ces deux planteurs réformateurs étaient peut-être leurs voisins. Souvent la proximité excite la jalousie et les querelles de bornage. Peut-être pouvait-on déceler sur ce plan des suspects possibles…

— Voilà qui montre votre sagacité d'enquêteur, remarqua Nicolas en se penchant sur la carte. Vos raisonnements sont ceux d'un limier.

— J'apprends à votre contact, répliqua Arranet.

Nicolas emprunta à l'amiral la loupe que celui-ci avait posée près de la carte. Il prit un papier dans le tiroir du bureau et se mit en devoir de noter le nom des planteurs dont les terres voisinaient celles des deux victimes. Au quatrième nom, il sursauta. C'était celui du marquis de Villeparisis. Il se souvint, en policier soucieux de tous les détails, que la veuve du comte de Fleuriau avait cité ce nom-là. Ce Villeparisis avait souhaité racheter le Grand Morne, ce que Fleuriau avait décliné. La comtesse avait minimisé le différend, mais il était fort possible que le marquis soucieux d'étendre ses terres en ait conçu un ressentiment plus vif qu'en apparence. L'écoutant dérouler son raisonnement, l'amiral remarqua que la propriété du Grand Morne, dans sa pointe sud, s'enfonçait en coin dans les terres de Villeparisis, dont la forme coudée rendait peut-être son exploitation plus difficile. Le refus de Fleuriau, hasardait-il, condamnait Villeparisis à de moindres rendements.

— Vous n’imaginez pas l’avidité cruelle de ces planteurs, expliqua-t-il. Souvent ils s’exilent loin de leur pays d’origine, risquent tout sur une spéculation foncière et se démènent comme des diables pour faire argent gras et rapide. Tout obstacle à leurs espoirs de fortune leur paraît insupportable. C’est la racine de leur brutalité envers les Noirs et la source de maints conflits entre eux, en dépit de leur solidarité forcée face au danger de révolte servile.

— Ainsi ce Villeparisis a peut-être conjugué son intérêt personnel et celui de sa caste. Voilà un personnage digne de figurer en tête de la liste des suspects.

Tribord brisa avec déférence la conversation en annonçant que le souper était servi. Ils passèrent dans la salle à manger qui jouxtait le bureau de l’amiral, ouverte sur le parc dont le soleil couchant dorait les feuillages. Plusieurs pâtés et relevés étaient disposés à l’ancienne sur une table ovale. Chacun se servit dans des assiettes creuses de porcelaine, se passant les plats, tandis que l’amiral versait dans les verres un bourgogne de dix ans d’âge qu’il avait sorti de sa cave. Ils conjecturaient sur leurs découvertes, imaginant ce Villeparisis au cœur d’une intrigue sanglante et emmêlée. Nicolas mit fin aux vaticinations en annonçant que la police avait trouvé le moyen d’arrêter, dès le lendemain soir, si tout allait bien, le commanditaire de ces meurtres barbares.

Tribord posa ensuite sur la table l’agneau de lait dont le fumet d’huile d’olive, de poivre et de piment d’Espelette flattait leur odorat. La viande était fondante, dorée à l’extérieur et rose à l’intérieur, tout imprégnée du jus concocté à l’avance. Le silence se fit puis la conversation roula sur les événements politiques. Aimée qui avait été suivante de Mme Élisabeth évoqua les craintes de la Cour et la tentation de la fuite dont le bruit courait décidément le palais des Tuileries.

— C’est la seule issue pour la couronne, elle ne peut rester éternellement à la merci de la canaille parisienne, trancha l’amiral.

— Cette fuite serait le signal d’une révolte générale dont on ne peut prévoir les prolongements, objecta Nicolas. Le roi serait plus avisé d’affronter son entourage et de se mettre à la tête de la réforme.

— Cette réforme sonnerait le glas de notre condition, avança Aimée.

— Ce n’est point sûr, répondit Nicolas, tous ces bourgeois sont des dévots de la propriété. S’ils attentent aux vôtres, ils encourageront le peuple à s’attaquer aux leurs.

— Puissiez-vous avoir raison, Nicolas, dit l’amiral. Mais nous sommes en tout état de cause sur un volcan. La populace a pris goût aux affaires publiques, elle ne lâchera pas sa proie avant d’avoir arraché quelque avantage tangible.

La conversation se prolongea tard, alimentée par les craintes de ces aimables représentants de l’ancien monde plongés dans une tourmente qui les dépassait. Après avoir goûté les liqueurs, Nicolas se retira pour monter dans la calèche que d’Arranet avait prévue dans le cas où il recevait tel ou tel ami venu de Paris qui voudrait regagner la capitale le soir même. Il semblait à Nicolas qu’il avait bien plaidé sa cause et qu’il ne fallait point pousser encore son avantage, laissant Aimée venir d’elle-même à la réconciliation qu’il souhaitait de tout son cœur. Au demeurant, il avait le lendemain une tâche dangereuse à exécuter.

XVIII

Fuite

« La surprise est l’épreuve du vrai courage. »
Aristote

Vendredi 29 avril 1791

Près de l’église Sainte-Geneviève, que la Révolution avait changée en Panthéon pour y enterrer ses héros, la rue de l’Estrapade partait de la rue Saint-Jacques pour s’évaser en une petite place qui menait vers le faubourg Saint-Marcel par la rue des Postes. Un peu avant minuit, les inspecteurs s’étaient mis en faction, les uns sous les porches alentour, les autres dissimulés dans une charrette à l’arrêt, entourant la plaque qui s’ouvrait au milieu de la placette. Saint-George, enrôlé dans l’escouade à sa demande, attendait dans une encoignure de la rue des Postes, prêt à bondir lui aussi en cas de besoin. La lumière de la lune éclairait la scène, aidée d’une lanterne suspendue à l’entrée de la rue de l’Estrapade dont le pavé herbu luisait dans une clarté blanche.

Bourdeau était debout dans le puits, perché sur un échelon de fer, vêtu des habits du malandrin qu’ils avaient arrêté, son chapeau enfoncé jusqu’aux yeux. À l’heure dite, il fit glisser la plaque de fonte et passa une tête à l’extérieur. Il vit la silhouette sombre d’un homme en manteau qui marchait vers lui. Tournant la tête à droite et à gauche, l’inconnu pressa le pas vers l’entrée du puits en ajustant un masque sur son visage. Bourdeau se serra sur le côté pour le laisser descendre. Dans l’ombre, il escomptait que le visiteur nocturne le prendrait pour le sbire habituel.

— Vous n’avez pas votre lanterne ? demanda l’inconnu.

— Je l’ai cassée, chuchota Bourdeau, mais il y en a une en bas.

L’homme se tourna vers lui, cherchant à le distinguer dans l’obscurité. Bourdeau devina qu’il ne reconnaissait pas la voix du malfrat. Allait-il remonter et prendre ses jambes à son cou ? Il hésita quelques secondes. Bourdeau prit la grosse clé de la trappe du bas dans sa poche et commença à descendre. Peut-être ce geste rassura-t-il l’inconnu. Il se mit à la suite de Bourdeau sur les échelons de fer et descendit derrière lui. Arrivé en bas, dans la petite cavité où luisait une lanterne sourde, le policier ouvrit la trappe des carrières avec sa clé et s’écarta pour laisser le passage. Il prenait soin de rester entre son visiteur et la lanterne, de manière à n’apparaître qu’en ombre chinoise. L’autre le scrutait néanmoins dans la pénombre, toujours précautionneux. Reconnaissant probablement le costume du sbire, il continua, laissant derrière lui l’entrée des deux tunnels d’égout pour s’enfoncer sous terre à travers la trappe.

Nicolas l’attendait en bas dans la salle souterraine, vêtu comme l’était Raimbault, un foulard de pirate sur la tête. Lui aussi avait posé une lanterne derrière lui, ne montrant à son interlocuteur qu’une silhouette découpée par la lumière.

— Alors ? demanda l’homme qui resta à quelques pas, près de l’ouverture du puits, la mission est accomplie ?

— Si fait, répondit Nicolas à voix basse. Ces deux argousins ne nous inquiéteront plus.

L’autre hésita encore, immobile près des échelons. Puis il sortit soudain deux pistolets de son manteau, un dans chaque main.

— Est-ce vous, Raimbault ? Pourquoi parlez-vous si bas à dix toises sous terre ? Reculez et montrez-vous dans la lumière !

Voyant qu’il était démasqué, Nicolas, pour toute réponse, sortit un sifflet et lança le signal convenu aux policiers alentour. Le piège se refermait. Trois exempts affluèrent dans la salle par les tunnels des carrières et Bourdeau barrait le passage vers le haut. Mais l’autre fut plus rapide. Il pointa une de ses armes et fit feu sur Nicolas, qui esquiva le coup en plongeant sur le côté. Le temps qu’il se relève, l’inconnu avait disparu par le puits qui remontait vers la surface. Nicolas se dit que Bourdeau allait l’arrêter. Mais il entendit un deuxième coup de feu, suivi d’un cri et d’un bris de verre. Il grimpa à son tour quatre à quatre les échelons de fer.

Bourdeau était allongé sur le sol, la main sur sa cuisse où une tache rouge s'élargissait.

— Où est-il ? cria Nicolas.

— Je ne sais, il m'a touché à la jambe et il a brisé la lanterne. Il a dû remonter dans la rue.

Nicolas se précipita sur le puits au-dessus, monta les échelons et déboucha à l'air libre. Il vit Saint-George entouré de trois inspecteurs.

— L'avez-vous vu ? demanda Nicolas d'une voix fiévreuse.

— Non, répondit le chevalier, il est toujours en bas.

— Mais non ! J'en viens !

Nicolas était éberlué. Puis il comprit.

— Les égouts ! s'exclama-t-il, avant de s'engouffrer de nouveau dans le puits.

Il arriva auprès de Bourdeau qui se confectionnait un garrot avec sa ceinture.

— Il s'est enfui par un des tunnels d'égout ! s'écria-t-il.

Nicolas s'approcha successivement des deux ouvertures malodorantes, tendant l'oreille pour déceler le bruit d'une course. Il était trop tard ; il n'entendit que le ruissellement de l'eau noirâtre qui coulait dans les tunnels. Il appela à lui les autres policiers. Ils se divisèrent en deux groupes, chacun suivant l'un des collecteurs. Au bout de dix minutes, ils revinrent à leur point de départ. Le groupe emmené par Saint-George avait trouvé, à vingt toises dans le tunnel des égouts, un second puits qui menait à l'air libre par une échelle. Ils avaient gravi les barreaux et ouvert une plaque de fonte. La rue autour d'eux était vide. L'inconnu s'était évanoui.

Ils revinrent au Grand Châtelet dans un silence abattu. Nicolas était furieux. Tout avait été minutieusement préparé. Quatre policiers dans la rue, quatre dans la salle du bas, un autre faisant barrage à mi-hauteur en cas de fuite : le piège était imparable. Mais Nicolas avait négligé le tunnel des égouts, pensant que Bourdeau suffirait à barrer le passage au fuyard. Celui-ci était supérieurement organisé. Armé jusqu'aux dents, méfiant par système, il s'était ménagé un itinéraire de fuite que les policiers avaient négligé. L'affaire était décidément manquée. Le commanditaire des meurtres était désormais averti de l'avancement de l'enquête. Il ne reparaîtrait plus, restant caché tranquillement chez lui ou même, pire, préférant fuir à l'étranger pour ne pas prendre le moindre risque.

Revenus dans le bureau, ils épiloguèrent sur le fiasco de leur combinaison tandis que Bourdeau faisait soigner par un exempt sa blessure à la cuisse. Le garrot avait fait son office. La balle avait déchiré le muscle en surface. Ils y versèrent de l'alcool, placèrent un pansement et bandèrent de linge le membre blessé.

— Je suis un benêt, confessa Bourdeau, il m'a tiré comme un pigeon. Je n'ai rien pu faire. J'aurais dû refermer la trappe quand j'ai entendu le coup de feu, il eût été pris sans espoir.

— On ne peut tout prévoir, répondit Nicolas qui maudit la guigne.

Il n'y avait rien à faire. Si près du but, ils avaient été joués. Nicolas se torturait l'esprit pour trouver un nouveau fil où se raccrocher. L'instigateur des meurtres avait disparu, il n'y avait aucun moyen de l'identifier et encore moins de le rattraper. Ils restaient silencieux, mesurant le désastre de cette équipée ratée.

Une nouvelle fois, c'est le chevalier de Saint-George qui vint à son secours.

— Nicolas, demanda-t-il, vous m'avez conté que votre amiral vous avait permis de dresser une liste de suspects. Il ne vous reste plus qu'à les visiter l'un après l'autre.

— Ils sont à Saint-Domingue, mon ami !

— Peut-être l'un d'eux habite-t-il aussi à Paris. Après tout, Fleuriau et des Fossaies y ont un hôtel. Pourquoi pas notre homme ? Il faut bien qu'il vive quelque part.

Nicolas et Saint-George allèrent à la salle des archives. Ils devaient fourrager dans les dossiers de police, cherchant dans ces papiers le nom des planteurs habitant près du Cap-Français à proximité des terres de Fleuriau et de Des Fossaies, et ayant résidence à Paris. Le fil était bien mince, mais ils n'avaient d'autre piste. Ils cherchèrent un peu au hasard, compulsant les dossiers où apparaissait un nom de grands seigneurs. Ce fut long, ils devaient lutter contre le sommeil tandis qu'une aube grise commençait à pointer par les fenêtres du Châtelet. Puis Nicolas eut une idée : il demanda la liste des membres du club Massiac que la police avait dressée à des fins de surveillance et où figurait le nom des planteurs engagés dans leur action d'influence. On leur apporta une liasse de papiers où le nom et la qualité des Massiac étaient inscrits avec leur signalement et les commentaires de la police.

L’intuition était la bonne : en un quart d’heure, ils tombèrent sur le nom du marquis de Villeparisis, celui qui voulait racheter les terres de Fleuriau. Peut-être était-il étranger à tout cela. La veuve de Fleuriau l’avait décrit comme un homme plutôt pacifique. Mais enfin, ils n’avaient pour l’heure d’autre piste plus solide. Villeparisis habitait lui aussi un hôtel, sis dans la rue de l’Arbalète, près le faubourg Saint-Marcel. Nicolas remarqua que l’adresse était fort proche de la rue de l’Estrapade où ils avaient manqué le suspect. Coïncidence ? Il fallait en avoir le cœur net. Il était six heures passées, une heure suffisante pour mener une perquisition.

Samedi 30 avril 1791

Ils prirent deux fiacres qui emmenèrent à travers les rues désertes quatre policiers et Saint-George, toujours attaché à leurs basques. Ils s’arrêtèrent près du couvent des Feuillantines, à deux pas du Panthéon, et continuèrent à pied. Laissant les autres en arrière, Nicolas passa seul devant le porche de l’hôtel, que personne ne gardait. Tout était calme si tôt le matin. Il fit le tour et repéra à l’arrière une petite porte donnant dans une ruelle au pavé inégal encore noyée d’ombre. C’étaient les deux seules entrées, pour autant qu’il puisse en juger. Il posta deux policiers devant cette sortie discrète et revint dans la rue de l’Arbalète. Il observa un moment la façade où s’ouvraient plusieurs fenêtres. Rien ne bougeait. Cette fois le dispositif lui parut assez sûr. Il laissa deux autres policiers en faction de part et d’autre du porche et s’approcha avec Saint-George pour sonner à la porte.

Après trois minutes, un valet ouvrit l’un des battants et les considéra d’un air suspicieux.

— Police, lanca Nicolas en exhibant son passeport. Nous voulons voir le marquis de Villeparisis. Peut-il nous recevoir ?

— Monsieur le marquis vient de partir avec son équipage, répondit le valet.

— Si tôt ? Où est-il parti ?

— Je ne sais, mais il a pris ses bagages, comme pour un long voyage. Il ne nous a rien dit de sa destination.

Cette deuxième coïncidence devenait trop invraisemblable. Le départ du marquis ressemblait à une fuite précipitée.

— Qui reste dans l’hôtel ? demanda Saint-George.

— La cuisinière, le jardinier et moi. Mais je sais aussi que Madame vous attend.

— Madame nous attend ? s’exclama Nicolas.

— Oui, elle s’est fait servir un déjeuner dans le salon. Elle a précisé que cela pouvait être long. Vous êtes arrivés plus tôt qu’elle ne l’escomptait. Mais elle est toute disposée à vous recevoir, elle m’a donné ses ordres en ce sens.

— C’est Mme de Villeparisis ?

— Non, c’est une amie.

Nicolas et Saint-George se regardèrent, éberlués. Qui pouvait les attendre à cette heure ? Qui pouvait deviner leur arrivée ? Une complice qui moquerait leur déconfiture ? Une messagère chargée de les amuser pour couvrir la fuite du marquis ? Ils suivirent le valet à travers la cour, montèrent quelques marches et arrivèrent dans une entrée de marbre. Le valet obséquieux leur ouvrit les deux battants d’un salon et s’adressa à la dame qui se tenait assise bien droite dans un canapé recouvert de soie bleu pâle.

— Madame, voici ces messieurs de la police.

— Qu’ils entrent, répondit-elle.

C’était Laure de Fitz-James.

XIX

Confession

« Une confession équivoque n’obtient qu’une absolution équivoque. »

William Shakespeare

Samedi 30 avril 1791

Elle les accueillit d’un ton froid, raide sur son siège, la figure pâle et les yeux rougis.

— Prenez place, Nicolas, dit Laure, et vous aussi chevalier, je ne suis pas là pour vous quereller, je vous dois une explication. Je suis mêlée à cette affaire plus que vous ne le pensez et je dois confesser mes fautes.

Elle servit du café avant de se lancer dans son récit, tandis que Nicolas et Saint-George attendaient tout ouïe. Elle commença.

Bien plus vite que les policiers, elle avait conçu des soupçons sur le sens de cette intrigue. Affranchie par les confidences de son amant, elle avait vite supposé que les assassinats venaient de Saint-Domingue. Elle connaissait la situation des îles bien mieux que Nicolas ne l’avait supposé. Elle savait que Fleuriau et des Fossaies étaient en dissidence avec la coalition des planteurs. C’étaient deux seigneurs libéraux, sensibles aux idées nouvelles quoique pratiquant la traite et l’esclavage, à la manière d’un Noailles ou d’un Aiguillon, privilégiés hostiles aux privilèges. Elle comprit vite que les autres planteurs les tenaient pour des traîtres, et cela pour une bonne raison : c’était aussi son avis. C’était donc une piste possible à ses yeux. Mais il y en avait une autre : la vengeance de « libres de couleur » rendus furieux par l’exécution de Vincent Ogé.

— Mais comment saviez-vous tout cela ? demanda Nicolas.

— Parce que le marquis de Villeparisis est mon cousin et que ma famille a des intérêts dans les îles, et tous me maintenaient au fait de ce qui s'y passait.

— Villeparisis, votre cousin ?

— Oui, c'est la branche des Villeparisis-Fitz-James, avec qui j'entretiens des liens de famille et d'affection. Le marquis est l'un des plus actifs parmi les propriétaires des îles et l'un des membres du club Massiac les plus en pointe dans le combat pour le *statu quo*.

— Et vous ne m'avez rien dit !

— J'ai pensé le faire. Ces meurtres barbares m'avaient horrifiée comme vous. Mais je n'étais sûre de rien. J'en étais aux spéculations. Pouvais-je jeter le soupçon sur des gens qui me sont liés et sur une cause qui me paraît juste ?

Quand Saint-George avait été arrêté, ce dont ses contacts dans la police l'avaient avertie, elle avait cru de bonne foi qu'il était coupable. Elle avait été soulagée de voir ses amis planteurs hors de cause et était intervenue pour qu'on châtiât rapidement celui qu'elle avait pensé être l'organisateur des meurtres. Mais quand Nicolas et Bourdeau lui avaient opposé leurs doutes sur la culpabilité de Saint-George, elle avait réfléchi de nouveau. Pour en avoir le cœur net, elle devait interroger Villeparisis.

Ainsi, Laure avait pris langue avec son cousin et exigé une explication. Pressé de questions, Villeparisis avait fini par lui dévoiler le complot, sous serment de n'en rien dire à personne. Le marquis était à la tête d'une fortune immense – Laure elle-même avait investi une partie de son argent dans la compagnie sucrière dont le marquis était le principal actionnaire. Déterminé, sans scrupule, son cousin était bien l'organisateur de toute la combinaison. Il finançait déjà, à prix d'or, les sbires de l'homme vert qu'il voulait utiliser comme agents provocateurs et qu'il avait incités à infiltrer la section du faubourg Saint-Jacques. En suscitant de la violence chez les révolutionnaires, il calculait que l'Assemblée prendrait peur et que la Cour pourrait dès lors recourir à la manière forte pour mettre fin à la Révolution. Il avait pour exemple les manœuvres de l'entourage de Marie-Antoinette, qui subventionnait secrètement, par le truchement de discrets intermédiaires, les feuilles pamphlétaires les plus extrêmes et dont Laure connaissait toutes les menées. Décidé à se débarrasser de Fleuriau et de Des Fossaies, il eut l'idée de confier la tâche à Raimbault, qui ne se fit pas prier,

moyennant de fortes sommes pour sa bande. Villeparisis n'avait posé qu'une seule condition : traîtres à la cause des colonies, les deux seigneurs seraient exécutés. Mais les mutilations nécessaires à la mise en scène qu'il avait imaginée seraient perpétrées après leur mort.

Prise dans un dilemme moral inextricable, Laure songea à aller tout révéler à la police. Mais elle avait juré le silence et elle répugnait à dénoncer sa propre famille, quelle que soit la cruauté des moyens employés pour favoriser la cause des planteurs. De surcroît, elle l'avouait volontiers : quelles qu'aient été ses hésitations, la trahison amoureuse de Nicolas l'avait aussi dissuadée de le faire.

Au bout du compte, sa fidélité à la reine, ses certitudes royalistes, ses liens familiaux lui firent accepter cette violence qu'elle jugea un expédient inévitable en ces temps de brutales commotions. Elle avait résolu de ne rien dire et de laisser son cousin poursuivre ses intrigues. Mieux, une fois la bande de l'homme vert mise sous les verrous, elle leur avait fait passer un message de soutien de la part de la Cour.

— Nous avions détecté cette étrange liaison, ma chère, révéla Nicolas. Votre rendez-vous de la rue Saint-Benoît ne nous avait pas échappé.

Elle fut surprise, comprenant que la police avait déjà mis au jour une partie de ses manœuvres. Le chevalier en profita pour s'exprimer :

— En somme, vous étiez prête à m'envoyer à la mort pour protéger votre cousin, dont vous saviez qu'il était un criminel.

— Croyez-vous que nos ennemis reculent devant cette sorte d'expédient ? Ces révolutionnaires veulent notre mort. Pourquoi resterions-nous inertes ?

Nicolas fut heurté par l'inflexible conviction de Laure, qu'il avait perçue depuis longtemps mais dont il n'avait pas prévu les implications. Tout à son amour pour la jeune femme, séduit par sa classe, son élégance et son énergie, il avait mis de côté cette détermination sans faille qui la conduisait aux actions les plus extrêmes. Il la regardait soudain d'un autre œil, voyant que ces temps de tourmente rompaient les usages d'honneur et de droiture qu'il connaissait. Ainsi ces terribles circonstances creusaient-elles un fossé sanglant jusque dans les couples. La haine, il n'en douta plus, l'emporterait désormais sur les attachements les plus tendres.

Elle fit une pause pour se servir une autre tasse, qui tremblait dans sa main, tandis que ses deux visiteurs mesuraient l'implacable détermination qui était la sienne. Puis elle reprit son récit. Elle s'était satisfaite de la libération des sbires financés par Villeparisis et avait pensé que l'intrigue s'arrêtait là. Sans eux, elle avait escompté que l'enquête se perdrait dans les sables. Elle avait tout ignoré des soupçons que la police avait conçus envers le marquis de Villeparisis grâce aux déductions présentées par l'amiral d'Arranet. Dans cette ignorance, elle était venue la veille voir son cousin pour tramer avec lui l'action du club Massiac contre les assauts des Amis des Noirs. D'accord avec la reine, elle avait suggéré au marquis d'user de ses fonds inépuisables pour subventionner Barnave et ses amis, dont l'éloquence parlementaire était capable de faire repousser le projet d'émancipation des « libres de couleur » et de soutenir, plus généralement, la cause de la monarchie. Mais Villeparisis, soucieux d'effacer toutes les pistes qui auraient pu mener vers lui, lui avait appris qu'il avait ordonné à Raimbault d'estourbir les deux policiers dont la sagacité l'inquiétait. Le marquis avait payé fort cher le projet d'assassinat dirigé contre Nicolas et Bourdeau. Il n'avait aucune connaissance des liens intimes que Laure avait tissés avec ce commissaire séduisant qui était de surcroît un fidèle de la monarchie actif et zélé.

Recevant sa cousine la veille au soir, il l'avait affranchie du guet-apens organisé rue des Prouvaires contre les deux policiers. Il attendait sans crainte des nouvelles de cette entreprise, dont il était à cent lieues de deviner quel effet elle pourrait exercer sur Laure. Il s'était ensuivi une scène pathétique, où la princesse, prise à son propre piège, l'avait accablé de reproches, soulignant que cet assassinat visait un homme qu'elle avait aimé et, surtout, un gentilhomme fidèle que le roi tenait à juste titre comme l'un de ses plus sûrs soutiens. Il s'était défendu en plaidant l'ignorance et en faisant remarquer que l'enquête menée par Nicolas menaçait la sécurité des partisans de la couronne.

— J'étais comme une héroïne de Racine, dit-elle, horrifiée par les conséquences de mes passions. Mais les dés étaient jetés. Plongée dans un effroi abyssal, j'espérais sans y croire que le complot de mon cousin échouerait et que vous sortiriez indemnes de cette tragédie. Ma solidarité avec lui était rompue, ajouta-t-elle, sa cruelle volonté de vous dépêcher avait dessillé mes yeux. Ce parent est un fanatique, qui était prêt à

assassiner une nouvelle fois un homme de son camp pour garantir sa misérable sécurité. Il a passé toute mesure et sa noirceur devait finir par desservir notre cause.

Villeparisis l'avait laissée dans ses affres pour se rendre au rendez-vous rue de l'Estrapade. Elle avait attendu dans la fièvre, espérant un échec tout en tremblant pour son cousin. Celui-ci avait reparu vers une heure, saisi de la plus vive agitation. « La police a manqué de me prendre, disait-il, ces diables m'ont précédé. J'ai échappé par miracle à leur étau. Je n'ai plus qu'à déguerpir. » Et sans rien écouter, il avait mandé ses gens pour qu'ils préparassent sa fuite dans sa berline.

— Vous ne pouviez l'en dissuader ? demanda Nicolas.

— Non, il ne songeait plus qu'à sauver sa peau. Toute mon estime pour lui s'était dissipée. Mais je ne pouvais me mettre en travers. Qu'aurais-je fait, seule contre ce fuyard saisi par la panique ? J'ai décidé de rester là. Je me suis représenté que, si vous aviez réussi à remonter jusqu'à lui, vous ne tarderiez pas à connaître son identité et à perquisitionner chez lui. Il suffisait de vous attendre. Je dois dire que vous avez procédé plus vite que je ne l'imaginais. Je pensais patienter longtemps. Or il est sept heures et vous êtes là !

— Vous devez cette célérité inattendue aux dons du chevalier de Saint-George, répondit Nicolas. Cet homme que vous vouliez sacrifier pour la couleur de sa peau démontre chaque jour que son origine ne l'empêche pas de déployer ses talents remarquables.

Laure resta muette, considérant le chevalier d'un regard singulier qui disait son ébranlement. Ses préjugés étaient réfutés au cœur de l'action. Elle en restait songeuse et contrite. Mais Nicolas voulait en savoir plus.

— Pourquoi nous avoir attendus ? Vous entendez bien que la police peut nourrir contre vous de compréhensibles reproches. Vous êtes la complice d'un assassin dont vous connaissiez les forfaits et que vous avez laissé s'enfuir sans rien faire.

Elle resta coite, fixa Nicolas et s'effondra en larmes.

— Je voulais vous revoir, avoua-t-elle dans un sanglot. Vous m'avez trahie, mon amour, vous avez bafoué ma dignité. Mais croyez-vous que je puisse effacer d'un trait cette année de bonheur dont vous m'avez gratifiée ?

Un silence se fit. Nicolas restait sans voix, soudain touché par l'aveu d'une femme qu'il avait chérie, qu'il avait ensuite humiliée et que la cruauté de la politique avait jetée contre lui. Il se leva, s'assit près d'elle et entoura ses épaules de son bras.

— Madame, dit-il, votre franchise vous honore. Croyez-vous, en retour, que j'aie vu ces souvenirs s'effacer sans en ressentir de la peine ?

Embarrassé par cette effusion, Saint-George se leva à son tour et trouva une composition en allant vers l'office demander du café.

Laure leva vers Nicolas un visage altéré par les larmes.

— Mon amour, vous m'avez bien maltraitée. Comprenez que j'en aie conçu de la vindicte.

— Je le comprends aisément. Je suis bien coupable d'avoir joué ce jeu libertin qui n'était qu'une perfidie. Je ne vous en veux point. Je suis le seul coupable.

Elle se serra un peu plus contre lui mais Nicolas pensa à Aimée, avec qui il avait renoué ses anciens liens. Il était touché par le repentir de Laure, néanmoins il ne voulait plus de ce double jeu qui lui avait tant coûté.

— Madame, je comprends tout. Mais votre revanche a creusé entre nous un fossé. Je suis un homme de la loi, non des intrigues, que je dénoue mais que je réprouve.

— M'aimez-vous encore ? implora Laure.

— Oui, mais j'aime aussi cette autre femme qui m'a pardonné et que je ne saurais trahir une seconde fois.

— Je m'en doutais, je vous ai vu anéanti par sa juste colère.

— Aimée m'a accompagné depuis des années, elle est la plus patiente des dames de mon cœur. Son attachement a survécu à toutes mes fautes. Grâce à vous, j'ai vécu une saison merveilleuse. Mais j'ai résolu de revenir à la sagesse et à la fidélité envers une femme qui incarne la loyauté même. Et vous l'avez dit vous-même, les événements commandent pour nous. Aujourd'hui, ils nous séparent. Soyons lucides. Ce fut un bel amour. Il ne nous a point quittés mais il se termine.

Laure se serra un peu plus contre lui. Elle continuait de pleurer sans retenue. Mais son silence valait approbation. Nicolas comprit qu'elle se résignait. Une douleur lui étreignit la poitrine et ils restèrent tous deux unis, sachant que cette muette proximité était aussi une séparation.

Le chevalier apparut de nouveau, suivi par le valet de Villeparisis qui portait une cafetière fumante. Il s'assit en silence. Laure et Nicolas se reprirent et se redressèrent, chacun assis à une extrémité du canapé. Saint-George servit le café puis, voyant que le temps de l'intimité était passé, fit une nouvelle fois la preuve de son ingéniosité.

— Madame, commença-t-il, le marquis s'est enfui et vous êtes restée. Peut-être avez-vous une idée de la direction qu'il a empruntée.

— Je ne sais au juste, répondit Laure. Mais il a décidé à coup sûr de se mettre à l'abri. Je devine qu'il a entrepris de retourner à Saint-Domingue. Il m'a confié que tout, désormais, se jouerait là-bas. Son stratagème politique a échoué et il ne compte plus sur l'Assemblée pour garantir les droits des colons. Quoi que décident les députés sur le sort des « libres de couleur », m'a-t-il expliqué, les Noirs passeront prochainement à la révolte. Il veut être sur place pour défendre ses propriétés.

— Ainsi, reprit le chevalier, il a prévu un passage vers les îles. Peut-être vous a-t-il laissée comprendre par quel port il comptait prendre la mer.

— Il ne m'a rien dit.

Elle laissa un instant s'écouler, puis un souvenir lui revint.

— Il y a une hypothèse, reprit-elle. Mon cousin n'est pas seulement planteur, mais aussi armateur. Il m'a parlé, il y a quelques jours, d'un navire à lui qui relâche dans le port de Saint-Malo. Le vaisseau a subi quelques réparations et doit repartir bientôt pour l'Afrique charger une cargaison de nègres pour les emporter vers le Cap-Français. Je ne serais guère surprise s'il avait ourdi le projet de prendre passage à son bord.

Saint-George se leva et se tourna vers Nicolas.

— Voilà une information précieuse à la police, conclut-il d'un ton décidé. Si elle veut terminer cette affaire, elle doit se transporter au plus vite à Saint-Malo. Il sera peut-être encore temps de prévenir la fuite de cet assassin.

Nicolas comprit que la conjecture du chevalier avait tous les attributs d'un devoir. Il se mit debout à son tour. Laure le regarda avec un air de détresse.

— Madame, l'aide que vous venez de nous prodiguer atténue vos fautes. Vous n'aurez rien à craindre de la police, je le prends sur moi. Rentrez dans votre mission, qui est de servir la reine loyalement. Nous oublierons les tribulations qu'une fidélité rare à la couronne vous a conduite à suivre. Je

ne sais si nous nous reverrons, mais sachez que, dans cette triste affaire, je ne retiendrai que les moments de bonheur.

Laure le regarda en silence. Elle reprit un maintien qui disait son acceptation.

— Adieu, mon amour, dit-elle. Quoi qu’il arrive, sachez que je ne vous hais point.

XX

Poursuite

« L’écurie use plus le cheval que la course. »
Proverbe français

Samedi 30 avril 1791

Il n’y avait pas un instant à perdre. Le marquis était parti dans la nuit, il avait déjà six heures d’avance, il fallait prendre un parti. Revenus au Grand Châtelet, Nicolas et Saint-George tinrent un bref conciliabule avec Bourdeau, Galland et deux autres inspecteurs. La tentation était forte de réquisitionner dans l’heure des chevaux aux Messageries royales et de galoper à la suite de Villeparisis. Mais rien n’était plus hasardeux. Les policiers ignoraient la route qu’il avait prise. Il y avait, pour se rendre à Saint-Malo, plusieurs itinéraires : par Rennes si l’on suivait les voies principales, mais aussi par Dreux, Argentan, Fougères et Avranches sur des routes plus étroites, ou encore à travers la campagne en empruntant des chemins contournés. Villeparisis voyageait en berline avec un équipage et il ne regardait pas à la dépense : en louant des chevaux à chaque étape, en payant grassement des postillons, il pouvait progresser jour et nuit en dormant dans sa voiture. Au contraire, des cavaliers lancés à sa poursuite devraient s’arrêter pour dormir : à chaque fois le fuyard accroîtrait son avance. Il fallait trois jours pour arriver à la côte bretonne. Le marquis aurait donc plus de vingt heures devant lui pour monter à bord de son navire, presser les préparatifs et prendre le large avant que les policiers ne parviennent à le rejoindre. À supposer qu’ils trouvassent facilement une remonte aux étapes, ils arriveraient de toute manière trop tard.

Pour le prévenir, il fallait user du même transport que lui – une berline où ils dormiraient, des postillons qui se succéderaient jour et nuit, des chevaux frais à chaque relais de poste – puis, sur le dernier tronçon du parcours, monter à cheval et galoper jusqu'à Saint-Malo. Ils escomptaient que Villeparisis emprunterait les routes principales, les plus droites et les mieux pavées, celles que l'administration royale avait aménagées sous Louis XV et Louis XVI. Or, ces voies principales menaient vers la Bretagne en passant par Rennes, ce qui obligeait les voyageurs allant sur la côte nord à obliquer au sud avant de remonter vers la mer. En coupant droit vers l'ouest après Alençon, ils pouvaient refaire leur retard et précéder Villeparisis à Saint-Malo.

Leur plan mis au point, ils quittèrent Bourdeau immobilisé par sa blessure et prirent deux fiacres jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Victoires où se tenait le siège des Messageries royales. Montrant son passeport, Nicolas réquisitionna une diligence, quatre chevaux et deux postillons, qui fouettèrent en maugréant vers la barrière Vaugirard.

Passant sur la route de Versailles non loin de Fausses-Reposes, Nicolas pensa à Aimée qui lui avait pardonné en échange d'une repentance toute verbale, ce qui donnait la mesure de son amour et de sa magnanimité. Il se promit de retourner au pavillon des Arranet dès son retour. Mais en attendant, il fallait conclure cette enquête et saisir un criminel à la cruauté implacable, qui ne manquerait pas de continuer ses manœuvres maléfiques si jamais il s'échappait pour les îles.

Aussi bien, réfléchissant à la situation politique tandis que la diligence avançait à vive allure sous les ramures de la forêt, il voyait toute l'ironie de son action, lui, un agent du roi, contraint de faire la chasse à un partisan zélé de la monarchie – et donc un homme de son camp – pour qu'il demeurât dans ce royaume quelque chose qui ressemblât à une justice, au-delà des luttes de faction et des querelles de parti. Il observait en silence le chevalier de Saint-George qui sommeillait en face de lui, honnête homme que Villeparisis avait cherché à incriminer faussement, au risque de l'envoyer à l'échafaud. Cette infamie, à elle seule, méritait réparation. Vaine entreprise ? Dérisoire attachement à la légalité au moment où la loi changeait de principe et le pouvoir de maîtres ? Nicolas était en quelque sorte sur son erre de policier, chargé de protéger l'ordre au milieu du plus grand désordre, de défendre un roi qui ne se défendait pas, d'obéir à une

Assemblée qui n’obéissait à personne et se déchirait sur la direction à prendre. Il se rassura comme il pouvait en décidant que l’arrestation d’un meurtrier cynique comme Villeparisis ne ferait aucun mal à quiconque et rendrait un début de justice aux familles de ses victimes. En ce temps où les limites s’effaçaient, il y avait là un repère simple qui lui permettait de suivre sa route sans trop de trouble ni d’hésitation.

Quatre lieues séparaient Paris de Versailles : en moins de trois heures, la diligence arriva au premier relais, un grand bâtiment bas sur la route de la Reine, qui abritait des écuries, un atelier de maréchal-ferrant, une ferme, une maison de maître et une auberge. Nicolas et Galland montrèrent leur passeport de policier au maître de poste, gaillard fort en gueule en veste bleue et chapeau noir en tuyau, et exigèrent qu’on leur fournît au plus vite des chevaux frais. Les gens du relais obéirent en traînant les pieds. Les postillons venus de Paris dételèrent les chevaux et les mirent au repos, tandis que leurs remplaçants en installaient quatre autres devant la diligence, maugréant tout autant que les premiers, grognant qu’ils allaient manquer leur souper et voyager de nuit. Les postillons étaient célèbres pour leur humeur maussade, leur verbe haut et leur penchant pour la boisson. Ils chevauchaient sans cesse sur les bêtes attelées, les jambes serrées dans leurs bottes de cuir renforcées de baguettes de fer, qu’on appelait les « bottes de sept lieues » en raison de la distance qui séparait en général deux relais de poste. Ils conduisaient diligences, berlines et carrosses d’une étape à l’autre, et ramenaient ensuite les chevaux à leur point de départ. Ce métier de routine et de fatigue dégradait leur caractère et, comme ils passaient leur vie à relier deux auberges, le vin leur fournissait un dérivatif dont ils abusaient plus qu’à leur tour.

Prenant à part le maître de poste, Nicolas lui demanda si une berline était passée le matin avec à son bord un passager pressé, habillé comme un seigneur.

— Si fait, commissaire, répondit le chef du relais, il m’a éveillé à six heures pour me demander des chevaux. Il paraissait avoir le diable aux trousses !

— Ce n’était pas le diable mais la police. Savez-vous où il allait ?

— Au relais suivant, je n’en sais pas plus.

Ainsi le marquis était bien lancé sur la route de l'Ouest ; la supposition de Laure se confirmait. Il avait presque une journée d'avance : inutile d'espérer le rattraper sur le trajet. Il fallait suivre au mieux en diligence, puis monter à cheval pour piquer au galop sur Saint-Malo. Nicolas houspilla le maître de poste pour qu'on attelât au plus vite les chevaux.

— Je vois que la pousse est aussi pressée que lui. Mais je gage que vous paierez moins bien mes chevaux.

— Nous paierons le tarif.

— Mais les chevaux que je vous donne manqueront à la diligence régulière qui arrive dans une heure.

— Elle attendra, service du roi.

— Service du roi ? Le gros cochon est donc toujours à Paris, lança le maître de poste. Le bruit court qu'il va s'enfuir.

— N'espérez pas trop vite, rétorqua Nicolas. Il a l'intention de rester sur le trône.

— Sauf si le peuple en décide autrement.

Nicolas coupa court à la discussion. Il n'était pas d'humeur à entamer une dispute politique. Il fit acheter des provisions, paya le maître de poste et monta dans la diligence où Saint-George, Galland et deux policiers se serraient sur les banquettes. La voiture empestait le vieux cuir et le crottin, elle était vieille et cahotante, mal suspendue par des lanières qu'il fallait resserrer à chaque lieue parcourue. Nicolas craignait surtout qu'elle versât en franchissant une ornière ou bien qu'un essieu se brisât en passant un dos-d'âne. La grande route empierrée assurait en principe une marche régulière, mais son entretien reposait sur les corvées dues par les paysans, qui rechignaient à leur tâche depuis l'abolition des privilèges. Souvent il fallait ralentir et marcher au pas pour éviter une fondrière ou bien s'approcher dangereusement du fossé à cause d'un trou creusé par la pluie qui avait emporté la terre sous la chaussée. Il était vrai, se disait-il, que semblables embûches freinaient tout autant le fuyard.

Au relais suivant le même manège des employés du maître de poste imposèrent une pause excessive. La nuit tombait et les postillons résistaient à l'idée de chevaucher dans l'obscurité. Il fallut les menacer et le maître de poste finit par ramener la discipline moyennant finance. Ils repartirent vers huit heures, plus lentement à cause de l'obscurité.

— Ces drôles obéissent de moins en moins, remarqua Saint-George.

— C’est l’effet de cette Déclaration des droits qui vous plaît tant, fit remarquer Nicolas.

Il mesurait le désordre qui s’installait en raison de l’affaiblissement de l’administration royale. Grâce à la férule des ministres du roi, le royaume possédait un réseau de routes qui faisait l’admiration de l’Europe. Mais la Révolution provoquait son usure. Nicolas se dit qu’un jour, par la lassitude de la population, à l’image des voyageurs épuisés par les cahots, le peuple fatigué du désordre demanderait un pouvoir fort. Mal réglée, mal organisée, la liberté produirait alors son contraire, un despotisme appuyé sur la déception populaire.

— La liberté n’est pas le désordre, riposta Saint-George. Une fois la Constitution en vigueur, chacun rentrera dans son devoir.

— En attendant, la police voit son pouvoir s’étioler. Et si l’on ne poursuit pas les criminels avec toute la force de la loi, les bons citoyens en pâtiront.

Ils soupèrent de pain, de jambon et de fromage, mal éclairés par la lanterne qui tressautait au fil des secousses du trajet. Au cœur d’une nuit close, les postillons devaient redoubler de prudence et la diligence avançait par à-coups, souvent arrêtée par les accidents de la chaussée. Ils durent descendre deux fois, tirés de leur sommeil pour pousser la voiture hors d’une fondrière, tandis que le postillon jouait du fouet pour aiguillonner les chevaux. Ils voyagèrent ainsi deux jours et deux nuits, secoués par la voiture, engourdis par leur posture malaisée, trompant leur ennui par une conversation qui retombait sans cesse. À chaque relais, ils demandaient quand la berline du marquis était passée. Leur retard restait identique et leur espoir de la précéder à Saint-Malo demeurait.

Lundi 2 mai 1791

Au relais d’Alençon, ils apprirent que le fuyard continuait au sud sur la grand-route, vers Fougères et Rennes. Ils poursuivirent en ligne droite vers Domfront sur une route plus étroite mais encore carrossable. À Saint-Hilaire-du-Harcouët, ils abandonnèrent leur diligence et montèrent à cheval. Il leur restait vingt lieues à parcourir. Ils partirent au galop et, quatre heures plus tard, après avoir traversé en trombe Pontorson et Dol, ils arrivèrent sous les remparts de Saint-Malo, face à une mer verte striée d’écume qui

brisait à grand fracas sur le sable et les récifs. Le capitaine du port fit des difficultés. Il se méfiait de la police du roi et rechignait à s'en faire l'auxiliaire. Comme tant de villes, Saint-Malo après le 14 juillet avait repris les libertés municipales que le roi avait rognées au fil des ans au profit du pouvoir central. Après avoir posé mille questions, le capitaine finit par leur indiquer le mouillage de l'*Amarante*, navire du marquis de Villeparisis, en retrait de la baie, dans l'embouchure de la Rance derrière le port de Saint-Malo, au pied de la tour Solidor qui dominait la cité d'Alet.

À sept heures du soir, les cinq cavaliers débouchèrent sur le quai qui surplombait une petite grève, leurs chevaux fourbus et écumants. À trois encablures, la frégate tirait tranquillement sur son ancre parmi les bateaux des pêcheurs, roulant légèrement sur les vagues levées par le vent d'ouest. Sous la tour, une cale descendait en pente douce vers l'eau, où plusieurs barques étaient amarrées. Un coup d'œil circulaire leur montra que c'était là le seul moyen de rejoindre les navires mouillés dans la baie. Descendant de sa berline, le marquis devait nécessairement passer par cette cale pour embarquer : il suffisait de l'attendre à cet endroit pour le saisir.

Ils attachèrent les chevaux un peu plus loin sur le quai et entrèrent dans l'auberge du Grand Bé, dont les fenêtres donnaient sur le port, laissant un inspecteur en faction près de la cale. Dès l'arrivée de la berline, ils auraient quelques pas à faire pour entourer son passager et s'en assurer. L'attente commença. L'aubergiste leur apprit que l'*Amarante* était sur son ancre depuis trois semaines, mouillée là pour recevoir les réparations du chantier de Solidor. Les travaux étaient terminés et le bruit courait sur le port que la frégate, armée et ravitaillée, partirait prochainement pour la Guinée, chargée des étoffes, des armes, des outils et de la verroterie qui servaient à l'achat des esclaves. Ils se restaurèrent, puis se relayèrent deux par deux pour dormir à l'étage tandis que les deux autres continuaient la surveillance.

Mardi 3 mai 1791

La pénible faction dura toute la nuit : à l'aube, le marquis n'était toujours pas apparu. Nicolas calculait que le détour par Rennes lui avait sans doute pris de longues heures. Il ne manquerait pas d'arriver, se disait-il, sans

doute dans la matinée. Ils attendirent encore, tandis que le vent passait au sud et que ciel se couvrait de nuages bas qui annonçaient la pluie.

À une heure, comme une bruine commençait à tomber, leurs espoirs s'évanouirent. Sur la droite, passant la cité d'Alet, un petit voilier entrait dans l'estuaire et manœuvrait pour se ranger le long de la frégate. Une fois les amarres lancées, la silhouette d'un homme en redingote et en perruque sortit de la cabine et s'élança pour agripper le filet de grosse corde qui pendait au flanc du navire. Quand il arriva sur le pont, on entendit le hululement des sifflets de marine et une escouade de matelots alignés derrière la coupée le saluèrent d'un seul mouvement. Nicolas sentit la colère et la déception lui étreindre la poitrine. Il ne douta pas un instant que ce personnage entouré par la déférence de l'équipage fût le marquis de Villeparisis, propriétaire de l'*Amarante*.

Ainsi ils avaient manqué leur proie. Par coïncidence, ou renseigné par le capitaine du port rétif à l'autorité royale, le fuyard avait arrêté sa berline à Saint-Malo et rejoint la petite baie de Solidor par la mer. Il était désormais hors de portée, protégé par un équipage que Nicolas évalua à une trentaine d'hommes, prêt à lever l'ancre et embouquer le chenal qui conduisait les navires vers l'ouest et la mer libre. Furieux, dépité, Nicolas restait au bord du quai, contemplant en silence l'*Amarante* qui semblait narguer les policiers à cent toises de la rive. À son côté, Saint-George avait compris sa déconvenue.

— C'est lui, n'est-ce pas ? dit-il.

— À coup sûr, confirma Nicolas. Il nous a joués.

— Allons voir les autorités du port et réquisitionnons une troupe qui abordera le navire en force.

— C'est peine perdue, lâcha Nicolas. Villeparisis n'aura aucun mal à refuser toute intrusion. Nous sommes dans un port négrier. Les autorités sont de son côté, elles le laisseront partir.

— Alors nous sommes refaits ?

— Je le crains, chevalier.

Saint-George resta muet, puis s'approcha du bord du quai en mirant l'eau qui clapotait en contrebas. Il fit quelques pas, observa encore la mer à ses pieds, regarda le ciel gris et bas, puis tourna son regard vers les barques amarrées à la cale. Il revint vers Nicolas.

— La mer monte, fit-il, le courant est contraire. Le navire doit attendre le jusant pour appareiller. Mais ce sera trop tard pour aujourd'hui : il fera nuit à la renverse, la frégate ne s'aventurera pas dans les chenaux à cette heure-là. Elle partira demain, en plein jour, poussée par le courant. Nous pouvons tenter un coup d'audace.

— Comment cela ? demanda Nicolas.

Saint-George expliqua son idée, bien combinée mais hasardeuse. L'affaire parut fort risquée à Nicolas : ils étaient cinq face à un équipage de plusieurs dizaines de marins. Mais sans courir cette chance à la faveur de la nuit, Villeparisis leur échapperait sans rémission. Il approuva le plan de Saint-George et ils se lancèrent dans les préparatifs. Ils achetèrent une longue-vue dans une boutique du port qui fournissait les navires et se postèrent derrière une fenêtre de l'auberge pour observer l'*Amarante.* Au bout d'une heure, ils vérifièrent que le navire n'était pas gardé par des sentinelles. Il suffisait aux marins de jeter de temps en temps un œil vers la terre pour s'assurer qu'aucun bateau ne cherchait à s'approcher de l'*Amarante*. L'équipage se tenait sur le gaillard d'avant et devait dormir dans l'entrepont pendant la nuit, tandis que les trois ou quatre officiers logeaient dans les cabines de la poupe. Villeparisis occupait à coup sûr la plus grande, dont on voyait les fenêtres à l'arrière du bateau. Cet arrangement, qui était habituel aux navires de haut bord, favorisait leur entreprise. Ils louèrent une barque à un pêcheur, achetèrent des vêtements de marins qu'ils revêtirent dans leur chambre et attendirent la nuit tout en continuant d'observer les mouvements de l'équipage sur l'*Amarante.* Au soir, ils étaient prêts.

XXI

Assaut

« La mer n’a pas d’autre maître en dehors de Dieu. »

Dante

Mardi 3 mai 1791

La nuit était noire, le vent avait tourné, poussant vers le nord des nuages bas chargés de pluie qui masquaient la lune. À onze heures, Nicolas, Saint-George, Galland et les deux autres inspecteurs sautèrent l’un après l’autre de la cale de Solidor dans la barque qu’ils avaient louée. La silhouette de l’*Amarante* se fondait dans l’obscurité et l’on ne voyait d’elle que ses feux de poupe allumés pour prévenir toute collision avec un bateau aventuré dans la nuit. Fouettés par la pluie, ils firent force d’avirons vers le navire, invisibles dans l’obscurité, mouillés par les embruns qui jaillissaient de la proue du canot. Ils contournèrent l’*Amarante* par l’arrière, passant sous la cabine de Villeparisis faiblement éclairée par une lanterne, et se rangèrent le long du bord tourné vers le large, escomptant qu’une éventuelle sentinelle serait postée de l’autre côté. Ils attendirent quelques minutes pour vérifier qu’ils n’avaient pas été aperçus. Puis Nicolas s’agrippa à la petite plateforme qui portait les haubans du mât d’artimon, se hissa par les cordes et franchit le plat-bord. Il s’accroupit derrière un canon et inspecta du regard le pont désert. À l’avant, il ne vit qu’un reflet cuivré venu de l’entrepont où l’équipage devait se préparer pour la nuit. À sa droite, les fanaux de poupe éclairaient le poste de barre et l’entrée des deux coursives qui menaient à l’arrière. Il laissa passer un moment, puis se pencha par-dessus la lisse pour faire signe à ses complices de le rejoindre. Les quatre

hommes grimpèrent silencieusement au flanc du navire et se regroupèrent derrière le canon, le corps replié, l'œil aux aguets, attendant d'être certains que personne ne les avait vus. Un moment se passa. On n'entendait que le vent dans les haubans et les vagues qui brisaient autour de la frégate, cognant en cadence contre la coque. Quelques éclats de voix provenaient de l'avant, où l'équipage devait commencer sa nuit dans les hamacs suspendus dans l'entrepont.

Il fallait d'abord s'assurer qu'aucun matelot n'était en faction près des cabines des officiers. Nicolas traversa le pont à pas de loup, suivi par Saint-George, jetant un regard rapide dans les coursives qui menaient à l'arrière. Elles étaient désertes. Puis les deux hommes avisèrent une écoutille sombre au pied du grand mât. Ils s'en approchèrent prudemment. Un escalier de bois conduisait dans l'entrepont. Ils passèrent la tête, sans voir personne. Ils descendirent les marches avec précaution pour arriver dans un vaste espace vide coupé d'épontilles, qu'une lanterne sourde éclairait faiblement. De part et d'autre d'un couloir central, des couchettes de bois s'alignaient côte à côte jusqu'à une paroi qui les séparait du poste d'équipage. Sur le plancher, deux longues chaînes couraient sur la longueur du navire, auxquelles s'accrochaient d'autres chaînes plus courtes terminées par des anneaux fermés d'une serrure.

— C'est là qu'on maintient les captifs, souffla Saint-George.

Nicolas frissonna en imaginant le sort de ces esclaves enchaînés jour et nuit dans cet entrepont obscur, serrés les uns contre les autres, saisis par le mal de mer, vivant de longues semaines au milieu de leurs déjections un anneau à la cheville. Il n'eut pas le temps d'y penser : la salle était vide, ce qui signifiait que l'équipage tout entier était rassemblé à l'avant. La voie de l'arrière était libre. Ils remontèrent sur le pont. Laissant les trois inspecteurs derrière le canon, Nicolas et le chevalier s'engagèrent silencieusement dans la coursive tribord. Plusieurs portes fermées étaient alignées le long du couloir, qui menait à une autre porte, à deux battants celle-là, percée de petits carreaux illuminés de l'intérieur. Ils risquèrent un regard dans la cabine. Réunis sous une lampe à huile autour d'une table de bois, quatre hommes étaient penchés sur une carte étalée devant eux. Trois étaient en uniforme bleu d'officier, le tricorne à la main. Le quatrième portait sa redingote et sa perruque grise. Pour la première fois, Nicolas apercevait Villeparisis. C'était un gentilhomme au visage anguleux, l'épée au côté, ses

larges épaules serrées dans sa veste rouge fermée de boutons dorés, qui pointait son doigt sur la carte et parlait d'un ton d'autorité.

— … ainsi nous prendrons le chenal du Grand-Jardin, disait-il, le vent du sud nous est favorable, il faut en profiter, nous doublerons sans peine Fréhel, cap à l'ouest.

— Bien, monsieur le marquis, le phare de Fréhel nous guidera et nous nous calerons à l'arrière sur celui de Saint-Malo.

Ils disputèrent un moment des dispositions à prendre et des dangers à éviter. Nicolas était dans la fièvre. Il avait supposé qu'à cette heure de la nuit chacun serait occupé à dormir dans sa cabine. Mais ce conseil nocturne bousculait leur plan. Pour agir, il fallait attendre que les officiers regagnassent leur hamac et s'endormissent, ce qui prendrait un long moment. Il fit signe à Saint-George de la tête pour qu'ils se retirassent au-dehors, à l'abri précaire du canon qui dissimulait encore les trois inspecteurs, en priant qu'aucun des occupants du navire ne vînt contrôler le pont avant de se coucher. Ils allaient battre en retraite quand ils entendirent la voix de Villeparisis qui concluait le conciliabule :

— Fort bien, messieurs. Nous n'avons aucune raison de rester ici plus longtemps. Appelez l'équipage, nous appareillons.

Les trois officiers s'inclinèrent et remirent leur tricorne sur la tête. En panique, Nicolas et Saint-George reculèrent dans la coursive et se jetèrent à l'abri du canon où les attendaient leurs comparses. Le capitaine passa devant eux et marcha d'un pas vif jusqu'au poste avant. Là il sortit son sifflet et lança le signal de rassemblement. Une bousculade se fit entendre dans le poste d'équipage et les matelots sortirent sur le pont pour s'aligner devant le capitaine.

— Dix hommes au cabestan, cria-t-il, cinq au grand foc, les autres à déferler les huniers !

L'équipage se mit au travail, les uns saisissant les perches destinées à virer l'ancre, les autres montant à la queue leu leu le long des haubans pour se déployer sur les vergues.

— Nous ne pouvons rester là, le bateau s'en va, souffla Nicolas aux quatre autres.

— Reprenons notre barque, dit un des inspecteurs. Sauvons-nous quand il est encore temps.

— Ils verront la barque quand elle débordera du navire, objecta Saint-George. Ils ont des mousquets et peuvent nous tirer comme à la foire ; un coup de canon peut aussi nous couler bas avec un seul boulet. Ou bien ils mettront un canot à la mer et nous rattraperont.

— Sautons à l'eau, proposa Galland, nous rejoindrons la cale à la nage.

— Non, répondit Nicolas qui nageait souvent dans les vagues de l'Atlantique à Guérande, en plein soleil et près de la plage. L'eau est trop froide. Il y a plus de cent toises à parcourir avec nos vêtements. Nous serons saisis en quelques minutes, c'est la mort assurée.

— Tant pis, mêlons-nous à l'équipage. Si nous restons derrière ce canon, on nous verra immanquablement. Il fait noir, nous passerons inaperçus en participant à la manœuvre.

Saint-George restait silencieux.

— Il y a un moyen de nous tirer d'affaire, lanca-t-il avec fermeté. Faisons la manœuvre et retrouvons-nous près de ce canon une fois le navire en route.

Nicolas se demanda par quel miracle ils pouvaient éviter d'être reconnus et mis aux arrêts à fond de cale. Mais il n'y avait plus de temps pour balancer. Il sortit de la cachette et courut vers le cabestan, suivi par ses complices. Ils prirent leur place devant les perches et se mirent à pousser avec les autres. Cinq marins se retrouvèrent en surnombre. Ils crurent à une erreur et montèrent eux aussi dans les haubans. Le cabestan commença à tourner en grinçant, l'ancre remonta et émergea de l'onde tandis que les huniers libérés par les gabiers tombaient des vergues pour claquer dans le vent. Le grand foc monté à l'étai du beaupré se gonfla et fit tourner le navire.

— À border les huniers ! cria le capitaine.

Les marins se précipitèrent aux écoutes et les tendirent pour permettre aux grandes voiles carrées de prendre le vent. L'*Amarante* appareilla doucement tandis qu'on saisissait l'ancre sous le beaupré. Mêlés à l'équipage, protégés par une obscurité à peine percée par la lumière des lanternes, Nicolas et ses amis restaient ignorés des hommes qui les entouraient. Mais la supercherie ne pouvait durer longtemps. Au plus tard à l'aube, quand la lumière éclairerait les visages, ils seraient pris. L'*Amarante* filait vers le large, poussée par le vent du sud, laissant à sa droite les remparts de Saint-Malo, puis virant à l'approche du Grand Bé et

du Fort royal pour embouquer à bâbord le chenal du Grand-Jardin qui longeait la côte sous l'île de Cézembre. Les manœuvres se faisaient plus rares, le navire prenant son allure régulière, cap sur Fréhel, tandis que l'équipage orientait huniers, perroquets et cacatois. Les intrus en profitèrent pour se regrouper autour du canon qui les avait tenus cachés à leur arrivée. Là, Saint-George dévoila son plan. Il était encore plus hasardeux que celui qui l'avait précédé, mais Nicolas avait beau chercher, il ne voyait d'autre issue à leur mésaventure, sauf à rester prisonniers sur un navire parti pour de longs mois vers la côte de Guinée puis à Saint-Domingue. Réfléchissant un court instant, il finit par opiner aux propositions du chevalier et ils se séparèrent.

Cinq minutes plus tard, ils se retrouvèrent au pied du petit gaillard qui portait le gouvernail. Au signal dispensé d'un coup de menton, ils montèrent sur la plateforme, saisirent l'homme de barre et l'assommèrent d'un coup de crosse de pistolet. Nicolas le remplaça aussitôt, gardant le cap du navire pendant que ses complices portaient vers l'arrière le corps inanimé du barreur. Personne n'avait rien remarqué, tous les yeux étaient braqués sur les voiles ou bien sur les récifs frangés d'écume étincelante qui bordaient le chenal du Grand-Jardin. Saint-George restait près de la roue, dans l'ombre, dardant ses regards sur la côte qui défilait sur bâbord.

Soudain il fit signe à Nicolas et tendit le bras. En avant et sur la gauche, un banc de récifs couvert d'écume brillait dans la nuit. C'était le moment. Tous deux firent tourner la barre à fond vers bâbord et l'amarrèrent avec une écoute dont le bras libre était lové au pied du bastingage. Le navire monta dans le vent et pointa droit sur les rochers. Le capitaine qui surveillait ses hommes à l'avant se retourna et hurla en panique :

— Timonier, ton cap !

Rien n'y fit. Affolé, il se rua vers l'arrière en poussant des jurons. Quand il arriva à la timonerie, il était trop tard. Nicolas et Saint-George avaient déguerpi ; la roue du gouvernail était bloquée. Le capitaine dénoua l'amarre et redressa la barre. Mais l'*Amarante* était sur son erre. Sortant du chenal à pleine vitesse, elle percuta les récifs avec un énorme craquement et s'arrêta net. Les marins tombèrent en avant, le grand mât s'effondra, entraînant les deux autres dans sa chute et projetant à la mer les matelots qui étaient encore sur les haubans. La coque s'ouvrit sur bâbord avec un bruit épouvantable et la mer entra en cataracte dans la cale. Le navire gîta

brutalement sur sa droite. Un étrange silence se fit, seulement troublé par le sifflement du vent et les cris des nageurs ballottés par les vagues. Hébété, le capitaine regardait son navire éventré par les roches et démâté, cherchant du regard le timonier dont il ne comprenait pas l'absence désastreuse. Villeparisis surgit de la coursive, le visage éperdu.

— Qu'avez-vous fait ? hurla-t-il au capitaine.

— Rien, le timonier a disparu. La barre était amarrée. Je n'ai pas pu redresser.

Puis le capitaine reprit ses esprits et ne songea plus qu'à sauver son équipage. Il commença à donner ses ordres. On lança des bouées aux nageurs et on descendit dans la cale pour mesurer la voie d'eau, qui paraissait immense. La mer s'engouffrait à gros bouillons par la déchirure et le navire s'enfonçait peu à peu dans les flots. Puis il toucha la base des récifs et se bloqua de guingois avec de l'eau jusqu'à la lisse tribord. Les mâts flottaient autour de lui, rattachés au pont par les haubans.

Le capitaine rassembla l'équipage et donna l'ordre de détacher le grand canot amarré au centre du pont. Vingt bras soulevèrent l'embarcation et réussirent à la faire glisser à l'eau. Puis les matelots entreprirent de monter à son bord un à un, fixant les avirons et recueillant les nageurs qui étaient toujours à l'eau. Le timonier qui avait repris connaissance les rejoignit, le crâne en sang, désorienté balbutiant des mots sans suite. Villeparisis restait devant la timonerie sans bouger, impuissant et terrassé, cherchant à comprendre ce qui était arrivé. Tous les marins étaient maintenant sur le canot, prêts à déborder et faire rame vers la côte toute proche. Le capitaine tenait la barre. Il se dressa et cria à Villeparisis dont il apercevait à peine la silhouette dans l'obscurité :

— Venez, monsieur le marquis ! Il n'y a plus rien à faire qu'à sauver nos vies. Le navire peut se briser et couler à tout moment.

Villeparisis hésitait, le regard fixe, les mains tremblantes. C'est le moment que choisirent Nicolas et Saint-George pour intervenir. Accompagnés des trois policiers, ils entourèrent le marquis et le sommèrent de se rendre.

— Police du roi, cria Nicolas. Vous êtes notre prisonnier. Vous rentrez à terre avec nous.

Ils avaient vérifié que la barque qu'ils avaient amarrée sur tribord était toujours là. Il ne restait plus qu'à saisir Villeparisis et à sauter dans l'esquif qui les porterait à terre. Dans la nuit seulement percée par la lumière sourde des lanternes de la poupe, le capitaine héla encore le marquis qu'il ne voyait plus, puis il renonça en entendant les craquements qui parcouraient le navire à chaque vague. Il donna l'ordre de déborder et le canot s'éloigna rapidement à force d'avirons. S'avisant qu'il était pris, comprenant enfin que l'*Amarante* avait été jetée sur les récifs par ses poursuivants, Villeparisis se déroba soudain, courut dans la coursive puis ressortit de sa cabine avec deux pistolets. Un inspecteur voulut l'arrêter, le marquis lui tira une balle dans l'épaule. Il fit feu une deuxième fois ; il toucha Galland qui poussa un cri de douleur et tomba sur le pont, la cuisse traversée. Nicolas et le dernier inspecteur sortirent à leur tour un pistolet mais la poudre était mouillée par la pluie et les embruns. Ils étaient désarmés. Villeparisis tira son épée et marcha sur eux. Alors Saint-George s'interposa.

— Rendez-vous, marquis ! Je ne voudrais pas avoir à vous embrocher.

Villeparisis lui lança un regard de haine et rétorqua :

— Écarte-toi, macaque, ou il t'en cuira !

Saint-George se mit en garde.

— Tu l'auras voulu ! cria le marquis.

Il se jeta sur le chevalier, qui para sans peine le premier coup et se fendit, obligeant Villeparisis à reculer. Un combat furieux s'engagea tandis que le pont gîtait de plus en plus sous l'assaut des vagues. Saint-George cherchait à désarmer son adversaire pour le prendre mais l'autre était un farouche escrimeur et se défendait avec rage. Dans la lumière des lanternes, les épées lançaient des éclairs et les combattants sortaient de l'ombre comme des acteurs des coulisses pour y rentrer aussitôt. Les coups de pointe, les tailles et les esquives se succédaient. Le duel se poursuivit pendant de longues minutes au milieu des espars brisés et des cordages mouillés. Après un moment, Saint-George se lassa de ménager son adversaire qui cherchait sans cesse à l'embrocher. Il déploya son art sans retenue, multipliant les feintes et les assauts. Le marquis dut battre en retraite vers le côté haut du pont, reculant en parant les attaques sans pouvoir faire repic à son adversaire. Voulant terminer le combat, le chevalier fit une dernière feinte et son épée pointa sur l'épaule du marquis, qui fit un bond en arrière pour éviter la lame. Reculant trop vivement, il se cogna au bastingage et perdit

l’équilibre. Il tomba à la renverse et disparut. Les policiers se penchèrent vers la mer et le virent choir sur une roche à fleur d’eau, rebondir avec un cri terrible et s’abîmer dans l’eau noire. La vague suivante l’emporta et il coula pour ne plus reparaître.

— Je voulais seulement le blesser, dit Saint-George avec un air d’embarras.

— Vous ne faisiez que vous défendre, répondit Nicolas. C’était une bête furieuse. Vous avez été bien courageux de le ménager, il ne songeait qu’à vous tuer.

Ils restèrent un instant au-dessus de la lisse, cherchant du regard l’assassin englouti par les flots. Ils ne virent que l’eau noire et indifférente poussée par le vent, qui avançait couronnée d’écume autour du navire désemparé. Fort heureux de s’être tirés du piège où ils s’étaient jetés, ils montèrent dans le canot toujours amarré au flanc du navire, transbordant les blessés avec précaution, et ramèrent vers la côte, regrettant seulement d’être privés des aveux d’un des intrigants les plus cruels et retors qu’ils aient rencontrés.

Épilogue

« L’espoir est le pilier du monde. »
Proverbe africain

Dimanche 15 mai 1791

Moins de deux semaines plus tard, Nicolas et Saint-George étaient de nouveau assis dans la tribune de l’Assemblée nationale, au milieu d’une fièvre incandescente. Depuis quatre jours, les députés se déchiraient sur le statut qu’ils entendaient conférer aux « libres de couleur » des colonies. On arrivait à la conclusion : il fallait adopter ou non le décret d’émancipation qui aurait force de loi aux îles du Vent.

Les échos de l’affaire Villeparisis s’étaient dissipés. À vrai dire, l’opinion n’en fut point avertie. Quelques jours après le naufrage de l’*Amarante*, des habitants de Dinard – le petit port qui faisait face à Saint-Malo – retrouvèrent sur la plage le corps du marquis à moitié dévoré par les crabes. On pratiqua une autopsie. Villeparisis avait la colonne vertébrale brisée et les poumons emplis d’eau de mer. Les autorités malouines décidèrent qu’il s’était noyé après avoir heurté un rocher. On supposa qu’il s’était jeté à l’eau du pont du navire pour rejoindre la côte à la nage. Le capitaine et l’équipage témoignèrent qu’ils avaient attendu jusqu’à la dernière minute pour embarquer avec eux le propriétaire de l’*Amarante*, mais que celui-ci, par une aberration mystérieuse, n’avait pas voulu monter à bord du canot. Quant au naufrage, le capitaine invoqua un sabotage tout aussi incompréhensible, qui avait jeté le navire sur les récifs bordant le chenal du Grand-Jardin à la hauteur de l’île de Cézembre. Le timonier expliqua qu’il avait été assommé par-derrière et qu’une main criminelle avait tourné la roue vers bâbord avant de l’amarrer, prononçant la perte du vaisseau. Mais personne ne put trouver un suspect parmi l’équipage que le capitaine

connaissait de longue main et dont il se portait garant. On interrogea chaque marin, en vain, et on n'alla pas plus loin.

Les vagues avaient achevé de détruire l'épave dont il ne restait plus que des débris coincés dans les rochers. Comme son propriétaire était mort et que l'équipage avait réussi à se sauver, l'action judiciaire fut déclarée éteinte. Les assurances remboursèrent aux héritiers de Villeparisis la valeur nominale de l'*Amarante*, très inférieure à la valeur réelle, dans la mesure où son propriétaire avait sous-évalué son navire pour réduire le montant de ses primes. Le marquis fut enterré dans le cimetière de Saint-Malo au cours d'une brève cérémonie organisée par la famille dans l'intimité.

Affranchi de l'assassinat de Fleuriau et de Des Fossaies, le club Massiac protesta hautement et voulut incriminer un complot ourdi par les « libres de couleur ». Nicolas et Bourdeau, qui se remettait de sa blessure, demandèrent audience à Yves Cormier, président de la Société des colons. Ils lui exposèrent en détail les résultats de leur enquête, tout en omettant à dessein l'épisode de Saint-Malo. Cormier refusa de croire à la culpabilité de Villeparisis et menaça de susciter un scandale public. Mais les dirigeants du club, réunis par leur président, furent troublés par l'abondance des éléments dont les policiers faisaient état. Ils préférèrent garder le silence, peu soucieux de mettre au jour un complot qui accusait l'un des leurs.

Nicolas songea quant à lui à soutenir une controverse publique, mais Saint-George l'en dissuada. Quoique convaincants dans leur récit, les policiers étaient incapables de fournir une preuve matérielle décisive à l'appui de leur thèse. Villeparisis était mort sans avoir avoué quoi que ce soit, sauf à Laure de Fitz-James, qui ne parlerait pas, ni laissé la moindre trace de son intrigue, tout comme les membres de la bande de l'homme vert, qui avaient tous succombé dans l'embuscade manquée de la rue des Prouvaires, sauf l'un d'eux qui avait parlé et qu'on avait élargi. Aussi bien, il eût fallu expliquer comment le marquis et ses complices des carrières étaient passés de vie à trépas, ce qui aurait mis en lumière le rôle du chevalier de Saint-George. Les hommes de Massiac n'auraient pas manqué d'accuser en retour les « libres de couleur », puisque c'était l'un d'entre eux qui avait pratiqué sur leurs ennemis une forme de justice expéditive. L'affaire fut donc classée aux archives du Grand Châtelet dans la catégorie des crimes non résolus, sans que les journaux aient pu s'en emparer. Le rôle ambigu de Laure de Fitz-James resta lui aussi ignoré. La jeune femme avait

repris son office de suivante de Marie-Antoinette et se gardait de dire le moindre mot de toute l'affaire. Elle écrivit à Nicolas une lettre de rupture belle et triste, implorant son pardon pour son silence pendant l'enquête, sans entrer dans les détails qui auraient pu l'embarrasser. Elle évita, dans les semaines qui suivirent, de se trouver aux Tuileries dans la même pièce que Nicolas, effectuant son service auprès de la reine avec zèle et discrétion. Ainsi le silence était retombé sur l'énigme du Code noir, vite effacée par les tensions politiques qui secouaient la Cour et l'Assemblée.

Le 15 mai 1791, Nicolas avait répondu à l'invitation de Saint-George, qui suivait heure par heure les débats de l'Assemblée. Il éprouvait désormais un sentiment d'amitié envers le chevalier, nourri par leur combat commun, et ce lien nouveau l'avait d'autant plus intéressé au sort des « libres de couleur ».

La salle du Manège était pleine, les députés s'affrontaient au fil d'une joute ardente émaillée par les prouesses oratoires des chefs de file des deux camps en présence. L'abbé Maury avait la parole, héraut éprouvé et redoutable des monarchistes de stricte obédience. Sa voix de bronze résonnait dans la salle jusqu'aux gradins latéraux pourtant fort éloignés de la tribune des orateurs. Il déroulait l'argumentaire des partisans des colons que l'Assemblée avait plusieurs fois entendu. Les propriétaires des îles, répéta-t-il, devaient décider eux-mêmes de leur sort, sans que l'Assemblée parisienne, trop ignorante des réalités des îles, puisse légiférer à leur place, sauf à tomber dans « le despotisme ministériel ». On ne devait dès lors rien arrêter quant au statut des personnes dans les colonies sans que l'assemblée locale qui réunissait les Blancs des Antilles françaises en soit à l'origine et l'ait expressément demandé. Au demeurant, l'égalité accordée aux « libres de couleur » préluderait irrésistiblement à celle qu'on serait contraint d'étendre aux esclaves. Il s'ensuivrait, dans un mécanisme implacable, la ruine de l'économie des Antilles, la perte de ses revenus par le royaume au moment où ses finances étaient au plus mal et l'encouragement mortel des entreprises de l'Angleterre contre les colonies françaises. À ces arguments classiques, Maury ajouta d'un ton dramatique que l'accession des mulâtres au statut de citoyen ferait des Blancs une minorité opprimée dans les Antilles, bientôt sujette aux exactions vengeresses des « libres de couleur » et des esclaves. La droite de l'Assemblée applaudit à tout rompre cette envolée finale.

— C’est extravagant, s’exclama Saint-George. On justifie l’oppression réelle d’une minorité sur la majorité par l’oppression imaginaire que cette majorité exercerait si elle cessait d’être opprimée. Avec ce raisonnement, c’est la Révolution tout entière qui est réfutée !

— Justement, Maury est hostile à la Révolution dans son principe même, répondit Nicolas.

— Certes. Mais il faudrait alors dissoudre sur l’heure cette assemblée, qui est composée dans sa majorité d’oppresseurs putatifs !

— Je le sais bien. Je vois surtout que la vindicte des partis ne cesse de croître.

Maury revint s’asseoir à son banc et le président donna la parole à l’abbé Grégoire, qui devait conclure les plaidoyers en faveur des « libres de couleur ». Sa tâche était malaisée. Il était convaincu depuis longtemps de la justesse de la cause de l’abolition. Mais cette mesure radicale effrayait une majorité dans l’Assemblée. Pour progresser, il fallait disjoindre le sort des esclaves, que presque personne ne souhaitait modifier, de celui des mulâtres, qui étaient déjà libres et demandaient avec logique qu’on leur appliquât les mêmes règles qu’aux autres citoyens. Or, les journaux les plus révolutionnaires tenaient ouvertement que la vraie question était celle de l’esclavage, dont l’existence, dans son principe, contredisait violemment le premier article de la Déclaration des droits. Dupont de Nemours avait déjà suggéré qu’il valait mieux perdre les colonies qu’accepter plus longtemps une telle négation du principe fondateur de la Révolution. Au club des Jacobins, Robespierre avait abondé dans son sens ; dans son journal, Camille Desmoulins avait résumé leur position d’une formule lapidaire : « Périssent les colonies plutôt qu’un principe. »

Aussitôt, la droite s’était emparée de ces demandes pour clamer que le décret proposé n’était que la première phase « de la stratégie destructrice de la Société des amis des Noirs ». Elle agita en conséquence le spectre de la perte des îles du Vent au profit de l’Angleterre, ce qui avait ébranlé le centre de l’Assemblée, jusque-là bien disposé envers les « libres de couleur ». Grégoire devait donc argumenter à rebours de ses convictions pour convaincre les députés que l’émancipation des mulâtres ne présageait en rien le sort des esclaves.

Grégoire commença par reprendre l'argument premier qui soutenait le décret d'émancipation. À partir du moment où l'on déclarait les hommes « libres et égaux en droits », le statut inférieur des mulâtres perdait toute légitimité. Ou plutôt, ajouta-t-il, il était le reflet honteux des préjugés entretenus à dessein par les colons blancs à l'égard d'individus dont le seul tort était d'avoir une peau un peu plus brune. Puis il entreprit de rassurer les modérés. Le décret, avança-t-il, avait pour premier objet d'attacher les « libres de couleur » à la cause des colons. En obtenant l'égalité, ils deviendraient des propriétaires comme les autres, soucieux de protéger la prospérité de leur île, à laquelle des liens de naissance plus forts que ceux des colons les attachaient. Déjà certains d'entre eux s'étaient faits planteurs et possédaient des esclaves. Aussi bien, ils fournissaient aux milices chargées de réprimer les révoltes noires leurs meilleurs éléments, plus habiles à comprendre les Noirs que les colons, plus capables, par leur connaissance exacte du pays, de pourchasser et de réduire les « marrons », ces esclaves évadés qui se réfugiaient dans les forêts et les montagnes. En les attirant de leur côté, les colons assureraient mieux leur sécurité et préserveraient la possession des Antilles par la France. La question de l'abolition, conclut-il, était donc remise *sine die*, tant que les Noirs resteraient, par leur ignorance et leur inclination au désordre, incapables de jouir en paix des bienfaits de la liberté.

Retors et habile, le raisonnement provoqua l'ire des amis des colons qui se manifestèrent bruyamment sur les bancs de la droite. Mais il délivrait le centre de l'Assemblée de ses scrupules et de ses peurs. On passa au vote : le décret fut adopté par la majorité, sous les acclamations de la gauche. Aussitôt, les députés proches du club Massiac se levèrent et déclarèrent qu'ils cesseraient de paraître dans une Assemblée qui prétendait soumettre les colonies à un régime d'oppression édicté dans la métropole. On donna alors lecture de la décision finale :

« Article I^{er} – L'Assemblée nationale décrète, comme article constitutionnel, qu'aucune loi sur l'état des personnes non libres ne pourra être faite par le corps législatif pour les colonies, que sur la demande formelle et spontanée des assemblées coloniales. »

C’était consacrer l’esclavage, qu’aucune loi arrêtée en métropole le pouvait réformer et encore moins abolir. Mais la suite du texte ménageait une concession aux « libres de couleur ».

« Article II – L’Assemblée nationale décrète que le Corps législatif ne délibérera jamais sur l’état politique des gens de couleur qui ne seraient pas nés de père et de mère libres sans le vœu préalable, libre et spontané des colonies ; que les assemblées coloniales actuellement existantes subsisteront ; mais que les gens de couleur nés de père et de mère libres seront admis dans toutes les assemblées paroissiales et coloniales, s’ils ont d’ailleurs les qualités requises. »

— Ainsi vous avez fini par l’emporter, glissa Nicolas à Saint-George.

— Oui, répondit le chevalier, mais avec quelles restrictions ! À l’avenir, rien ne pourra changer dans l’oppression des Noirs sans que leurs oppresseurs en soient d’accord préalablement. Vous imaginez bien que les colons ne demanderont jamais rien en faveur des esclaves.

— Oui, mais les « libres de couleur » acquièrent les droits qu’ils demandaient.

— À condition que leurs parents aient été auparavant affranchis, rétorqua Saint-George. Cela ne concerne qu’une petite minorité d’entre nous dans les îles. Moi-même j’en aurais été exclu si j’étais resté à Saint-Domingue, puisque ma mère était captive à ma naissance ! Dans notre longue marche, cela n’est qu’un tout petit pas.

Nicolas comprit la déception de Saint-George. Les partisans de l’égalité avaient dû restreindre le champ du décret pour trouver une majorité. L’émancipation tant espérée se retrouvait mise à la portion congrue. Il voulut donner un réconfort à son nouvel ami :

— Soyez tranquille, chevalier, cette journée écorne le principe même de la distinction entre Noirs et Blancs. Elle donne le branle à un mouvement irrésistible. Ce petit pas sera suivi de bien d’autres.

— Le Ciel vous entende, mon ami. En attendant, les Noirs portent toujours leurs chaînes, celles que vous avez vues à bord de l’*Amarante*. M’est avis que rien ne se fera si les Noirs eux-mêmes ne prennent pas leur destin en mains.

Sur cette prophétie pleine de promesses et de dangers, Nicolas et Saint-George quittèrent l’Assemblée pour aller chez Beauvilliers fêter dignement la fin de leur enquête et la conclusion politique favorable qu’avait donnée

l’Assemblée à la cause qu’ils avaient défendue face aux menées criminelles de Villeparisis.

Lundi 16 mai 1791

Le lendemain, Nicolas demanda audience au roi pour rendre compte de cette affaire qui avait manqué d’accroître le désordre de la situation politique. Louis XVI le reçut comme à son habitude, plein de compréhension et de sollicitude. Il approuva l’action de son fidèle agent et se félicita de voir la cause des « libres de couleur » avancer quelque peu. Mais il avait de toute évidence la tête ailleurs. Une fois l’objet de l’entrevue épuisé, il se laissa aller à des confidences.

— Je suis prisonnier dans mon palais, mon cher, cette situation me pèse trop pour que je reste inerte. Désormais le parti révolutionnaire et ses affidés dans Paris menacent ma sécurité même et celle de ma famille. Cela ne peut point durer. Des événements importants se préparent.

— Sire, demanda Nicolas, comptez-vous quitter les Tuileries pour vous réfugier là où vos amis pourront vous protéger ?

— Je ne puis vous en dire plus aujourd’hui, mon cher. Mais je table sur l’aide de mes fidèles partisans le moment venu. Ranreuil, puis-je vous compter parmi eux ?

— Sire, je suis aux ordres de Votre Majesté.

Nicolas laissa le roi à ses projets, sortit des Tuileries et prit un fiacre dans la rue Saint-Honoré. Au cocher, il intima l’ordre de gagner le bois de Fausses-Reposes. Là-bas Aimée l’accueillerait, selon l’amoureuse convention établie entre eux. Il était prêt pour une nouvelle journée de purgatoire. Mais celui-là, songea-t-il en souriant intérieurement, était plus agréable que celui qui l’attendait dans l’au-delà.

Notes

I.

1. Voir *Le Cadavre du Palais-Royal.*

III.

1. Dans la réalité, la princesse de Chimay, suivante de Marie-Antoinette, était plus âgée. Elle a été rajeunie pour les besoins de l’intrigue.
2. Aujourd’hui Haïti.
3. Aujourd’hui La Réunion.
4. Aujourd’hui l’île Maurice.

V.

1. Aujourd’hui Théâtre de l’Odéon.

X.

1. L’anecdote est bien réelle mais elle est plus tardive.

© Buchet-Chastel, Libella, Paris, 2022

Photo de couverture : Gravure en couleur, 1793 © Bridgeman Images
Couverture : dpcom.fr

La numérisation de cette œuvre
a été réalisée le 12 septembre 2022 par V. Fouillet
ISBN 9782283035375

L’édition papier de cette même œuvre
a été achevée d’imprimer en septembre 2022
par l’imprimerie Floch à Mayenne
(ISBN 9782283035368)

Retrouvez toutes nos publications sur
www.buchetchastel.fr

BUCHET • CHASTEL

This file was downloaded from Z-Library project



Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.se singlelogin.re go-to-zlibrary.se single-login.ru

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library